

# Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue suisse de linguistique générale

58  
2005



Genève  
LIBRAIRIE DROZ S.A.  
11, rue Massot  

---

2006

# Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue suisse de linguistique générale  
Publiée par le Cercle Ferdinand de Saussure  
<http://www.unige.ch/Lettres/divers/cfs>  
[cercledesaussure@lettres.unige.ch](mailto:cercledesaussure@lettres.unige.ch)

Comité de rédaction:

DANIELE GAMBARARA, président  
EMILIO MANZOTTI, vice-président  
MARIE-CLAUDE CAPT-ARTHAUD, trésorière  
CLAIRE FOREL, secrétaire  
JEAN-PAUL BRONCKART  
CURZIO CHIESA  
JANETTE FRIEDRICH  
ANNE-MARGUERITE FRYBA-REBER  
CLAUDIA MEJIA  
PATRICK SÉRIOT, délégué de la Société suisse de linguistique

Comité scientifique international:

JEAN-CLAUDE CHEVALIER, Paris  
DANIEL DROIXHE, Bruxelles et Liège  
KONRAD KOERNER, Berlin  
GILBERT LAZARD, Paris  
GIULIO C. LEPSCHY, Londres  
RAFFAELE SIMONE, Rome  
CHRISTIAN STETTER, Aix-la-Chapelle  
PIERRE SWIGGERS, Louvain  
PETER WUNDERLI, Düsseldorf

Rédaction:

Cercle Ferdinand de Saussure  
Département de Linguistique  
Faculté des Lettres  
CH-1211 GENÈVE 4

Diffusion:

Librairie DROZ S.A.  
Rue Massot 11  
CH-1211 GENÈVE 12

---

Publié avec l'appui de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales

*Tous droits réservés*

ISBN: 2-600-01070-X / ISBN-13: 978-2-600-1070-2 / ISSN: 0068-516-X

# **Cahiers**

# **Ferdinand de Saussure**

**Revue de linguistique générale**

**58**  

---

**2005**

Genève  
LIBRAIRIE DROZ S.A.  
11, rue Massot  

---

2006



## HOMMAGES



RUDOLF ENGLER

L'OUVRAGE D'UN PHILOLOGUE ARTISTE

Ferdinand de Saussure est mort le 22 février 1913 après avoir publié deux livres à compte d'auteur et un certain nombre d'articles souvent brefs. Un siècle après, il est considéré le fondateur de la linguistique générale, et sa pensée a influencé l'ensemble des sciences humaines; situation d'autant plus étonnante que les publications de Saussure ne concernent pas la linguistique générale.

Saussure doit en effet sa renommée actuelle à l'œuvre *écrite* après sa mort. Ce miracle est celui de l'immortalité propre à l'être humain: on a une chance de survivre à sa mort dans ses descendants et par ses descendants. Edouard Favre disait dans son allocution à la *Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, après la mort de son ami: «Les publications de Saussure sont, hélas, trop peu nombreuses; mais il a fait mieux que des livres, il a fait des élèves»<sup>1</sup>. L'œuvre posthume de Saussure a été l'œuvre de ses élèves. Cette situation n'est pas unique, mais elle est singulière en ce que, dans des cas semblables, l'œuvre écrite a toujours été reconnue comme étant plutôt celle de l'élève: on reconnaît Platon, par exemple, comme l'*auteur* des dialogues qui transmettent la philosophie de Socrate. En revanche, entre la pensée du maître genevois et le travail de ses élèves les limites ont curieusement été brouillées.

Le mélange, l'amalgame, et la confusion règnent en effet dans la foisonnante œuvre posthume de Saussure: depuis 1916 pas moins de 10 livres dont l'*auteur* est

---

<sup>1</sup> *Ferdinand de Saussure, Plaquette d'hommage*, Genève, 1915, p. 31.

Ferdinand de Saussure ont été publiés, mais il n'est pas simple de l'y retrouver. On s'en doute, faire écrire les morts est une activité exigeante : elle ne produit son effet magique qu'en devenant un art. Parmi les philologues qui ont donné forme à l'œuvre posthume de Saussure, Rudolf Engler fut au niveau des meilleurs artistes. Dans son *Edition critique du «Cours de linguistique générale»*, Engler montra les dangers de cette situation qu'on peut qualifier de psychotisante puisqu'il n'y avait pas de distinction entre l'œuvre du maître et celle des élèves, et il permit ainsi une nouvelle approche de l'enseignement saussurien. Cet article lui rend hommage en soulignant la touche inégalée de cette plume modeste qui permit de voir et d'entendre à travers les années, la main et la voix du fondateur de la linguistique générale.

Pour cela, nous devons d'abord replacer dans son cadre *l'Edition critique du CLG* grâce à un bref aperçu historique.

### *Le mort publie*

En 1915, le premier élève à publier les travaux de Saussure, en son nom propre – ce qui fait de lui le seul à respecter l'œuvre réelle du maître, fut Paul-E. Martin dans sa thèse sur *La destruction d'Avenches dans les Sagas scandinaves, d'après des traductions et des notes de F. de Saussure*. Martin est la grande exception qui confirme la règle de l'indifférenciation entre l'œuvre des élèves et l'œuvre du maître, que l'on trouve dans la première génération de «l'œuvre posthume de Saussure».

1916 est la date de publication du *Cours de Linguistique Générale*, écrit par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la collaboration d'Albert Riedlinger, mais publié avec le nom de Ferdinand de Saussure comme auteur. Remarquons déjà que ce livre n'a pas paru explicitement à titre posthume, mais j'y reviendrai en détail par la suite.

En 1920, paraît *Le nom de la ville d'Oron à l'époque romaine*, article dont l'auteur est aussi Ferdinand de Saussure, mais qui est signalé explicitement dans le titre comme «étude posthume, publiée et annotée par Louis Gauchat», ce qui fait de cet article un mixte intéressant entre l'article de Martin et le *CLG* : c'est le seul article publié *explicitement* à titre posthume, mais qui a été conçu par Saussure en vue de sa publication, ce qui donne une légitimité au nom de l'auteur.

En 1922, c'est le tour du *Recueil des publications scientifiques*, de Ferdinand de Saussure où Léopold Gautier et Charles Bally qui signalent dans leur préface l'aide reçue d'Antoine Meillet, se sont bornés à proposer une publication commode à lire, où l'on trouve l'ensemble de l'œuvre publiée par Saussure de son vivant. Donc, en 1922 Saussure devient l'auteur d'une compilation de son œuvre, et son titre explique d'emblée la nature de cette publication.

Parmi l'œuvre de cette première génération des élèves de Saussure, celle de Bally et Sechehaye a eu un destin particulier. Le *CLG* fut tout d'abord estimé avec justesse comme un texte hétéroclite, comme une sorte de symbiose malsaine par Antoine Meillet, qui écrivait dans son compte rendu en 1916 :



Ces cours n'étaient pas destinés à être imprimés, et F. de Saussure se serait assurément refusé à laisser publier, de son vivant, la rédaction qu'en aurait faite l'un de ses auditeurs. M. Bally, élève de F. de Saussure et son successeur à l'Université de Genève, et M. Sechehaye, aussi élève de F. de Saussure, ont pris le parti hardi de fondre en un tout les trois rédactions et de construire, pour ainsi dire, avec les formules et les exemples de F. de Saussure, le livre que le maître n'avait pas fait, qu'il n'aurait sans doute jamais fait. Ce qui est offert au public, c'est donc une rédaction des idées de F. de Saussure sur la linguistique générale par ses deux principaux élèves genevois, MM. Bally et Sechehaye [...] Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans la critique de détail d'un livre qui n'est que l'adaptation d'un enseignement oral fugitif, et où l'on ne sait si les détails qui seraient critiquables viennent de l'auteur ou des éditeurs<sup>2</sup>.

Ce compte rendu fut une mise en garde qui fit taire en France toute tentative de manipulation de l'œuvre de Saussure. Le *CLG* eut pourtant un écho inattendu ailleurs en Europe, notamment chez les phonologues Roman Jakobson et Nicolai Troubetzkoy. Croyant s'en prendre à un ouvrage de référence puisque son auteur était un linguiste reconnu, Troubetzkoy mit à la mode le *CLG* par ses références dans ses *Principes de phonologie* (1939). C'est également au début des années 1940 qu'un lecteur belge du *CLG*, Eric Buysens réussit à lire ce qu'il y avait d'intéressant dans le pot-pourri de ce livre, et en fit une lecture critique, brillante et pour une part assassine dans *Les langages et le discours* (1943), qui eut pour effet de faire lire le *CLG* à d'autres lecteurs géniaux. Mais celui qui donna une grande visibilité au livre de 1916 fut surtout le danois Louis Hjelmslev qui, soucieux de construire une discipline générale du langage, reprenait déjà en 1928 dans ses *Principes de grammaire générale* les propositions du *CLG*.

Hjelmslev, Troubetzkoy et Buysens ont bien montré que le *CLG* contenait des idées fortes, mais curieusement aucun de ces auteurs ne défend la cohérence de l'ensemble. Troubetzkoy, par exemple, retient la définition du signe et la distinction langue/parole qu'il utilise pour expliquer sa définition du phonème, mais ignore la distinction synchronie/diachronie. Buysens entend le projet sémiologique de Saussure, mais il propose d'observer le discours plutôt que la parole. Hjelmslev comprend l'arbitraire du signe et l'importance de la notion de système, tout en proposant de substituer à la distinction langue/parole le couple schéma/usage.

Il ne s'agit pas ici seulement de débat conceptuel, mais de ce que ces lecteurs du *CLG* ont compris du projet *global* de Saussure, à savoir peu de choses. En effet, si l'on observe bien leur œuvre, ces trois linguistes n'ont trouvé dans le *CLG* que ce que chacun avait en fait déjà compris : aucun ne semble se douter que pour Saussure la distinction langue/parole ne va pas sans l'arbitraire du signe, principe indispensable pour

---

<sup>2</sup> Antoine Meillet. «Compte rendu du *CLG*», *Bulletin de la société de Linguistique de Paris*, Tome XX, 1916, pp. 32-33, 36.

comprendre la définition du signe comme entité bifaciale, définition qui est à son tour le résultat de la prise en compte de la distinction entre synchronie et diachronie, laquelle implique encore une nouvelle définition de la sémiologie. Si ces trois linguistes ont fait état de leur lecture du *CLG*, ce n'est pas tant parce qu'ils y ont compris la théorie que le maître genevois voulait transmettre dans son enseignement, mais parce qu'ils ont trouvé des idées capitales, éclairantes, neuves, mais isolées, à savoir celles qui correspondaient à leurs propres idées, et parce que le nom du soi-disant auteur, Ferdinand de Saussure, était un nom aimé et respecté par leurs aînés.

En effet, Saussure avait été de son vivant un linguiste reconnu en tant qu'indo-européaniste. Il a notamment reconstruit le système vocalique de la langue mère dans son ouvrage de 1879, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Pour les besoins de cette reconstruction, Saussure posa dans ce livre l'existence d'une voyelle qui n'était pas attestée dans les langues connues à l'époque. On a peu à peu reconnu la valeur de cet ouvrage notamment à partir des années 1900, mais l'hypothèse de cette voyelle est restée longtemps uniquement une conjecture. Or, c'est précisément dans les années 1930 que l'on a «découvert» la voyelle reconstruite par Saussure dans un phonème du hittite, langue retrouvée en 1916. Cette preuve éclatante de la justesse de l'hypothèse du jeune linguiste (Saussure avait alors 21 ans), donna une autorité nouvelle à la parole du maître genevois. C'est sous cette autorité que veulent s'abriter les lecteurs européens du *CLG* pour exprimer leur propres idées novatrices.

Après la lecture de Troubetzkoy, Buysens et Hjelmslev, le *CLG* devint dans les années 1950 une œuvre incontournable, étudiée, critiquée, adaptée dans d'autres disciplines (anthropologie, psychanalyse); et voilà son soi-disant auteur, Ferdinand de Saussure, au pinacle des théoriciens de la connaissance humaine. Cette notoriété inattendue surprend les linguistes genevois mais ils réagissent assez vite à l'égard de nombreux débats linguistiques suscités par la nouvelle notoriété du *CLG*. C'est en 1957 que plusieurs d'entre eux constituent le *Cercle Ferdinand de Saussure* et reprennent la publication des *Cahiers Ferdinand de Saussure* avec le projet de mieux faire connaître et diffuser la pensée du maître genevois.

### *La deuxième génération*

Parmi les fondateurs du *Cercle*, Robert Godel se rend compte de l'importance *pour le débat intellectuel* dans le monde francophone, de prendre en compte les remarques de Meillet dans son compte rendu du *CLG*. Il entame alors la publication de deux sortes de *documents saussuriens*, et devient ainsi l'aîné d'une nouvelle génération de linguistes qui ont voulu faire écrire le maître genevois.

Godel s'intéresse précisément aux «sources manuscrites» du *CLG*, à savoir aux cahiers des étudiants qui ont assisté aux cours de linguistique générale, donnés dans les années universitaires 1906-1907, 1908-1909 et 1910-1911. Il analyse ces sources dans sa thèse publiée en 1957 chez Droz, intitulée *Les sources manuscrites du Cours*

de *Linguistique Générale* où il légitime le travail de Bally et Sechehaye. Cependant, Godel propose aussi un accès différent à la pensée générale de Saussure, et cela sur deux versants.

D'un côté, Godel publie dans le *Cahier 15* (1957) l'introduction au cours donné en 1908-1909, texte qui resta longtemps le document de première main le plus important concernant l'enseignement de la linguistique générale. Ce n'est pas un hasard si cette *Introduction au deuxième cours* a été à l'origine des *Éléments de sémiologie* de Roland Barthes (1965), où l'on voit comment Barthes devient le premier lecteur du maître genevois à prendre en compte le projet saussurien *dans sa cohérence organique*.

D'un autre côté, Godel commence à publier également dans les *Cahiers* les brouillons de notes de Saussure lui-même. En particulier, il publie la *note Alka*, dans le *Cahier 12* (1954), note qu'il analyse en détail dans sa thèse de 1957. Ces publications de Godel ont été lues notamment par Luis Prieto qui en fait le compte rendu pour les lecteurs de *Word* (vol. 14). Prieto fut traducteur des *Principes de phonologie* et fin lecteur de *Les langages et le discours*, et la *note Alka* lui donne la clé pour relier le projet phonologique de Troubetzkoy à la sémiologie de Buysens au niveau épistémologique, là où l'enjeu principal est le cadre théorique des sciences humaines.

Le travail de Godel suscite donc une deuxième génération de lecteurs attentifs à la voix et à la pensée de Ferdinand de Saussure *indépendamment du CLG* (dont Prieto et Barthes ne sont que des exemples qui me sont proches), mais il est encore à l'origine de la lignée proprement philologique concernant l'œuvre posthume de Saussure.

En effet, Godel se rend compte dans sa thèse de la bonne foi de Bally et Sechehaye, et il tient à montrer qu'ils n'ont pas trahi le maître genevois, mais il découvre aussi l'étendue et la subtilité de leur travail. Etant donné qu'à l'époque le *CLG* attire non seulement l'attention, mais aussi nombre de polémiques sur l'interprétation de tel ou tel point, Godel comprend la nécessité de faire mieux connaître l'intervention de Bally et Sechehaye. Il propose alors à un jeune philologue romaniste la tâche monumentale de publier les sources manuscrites du *CLG* dans une « édition critique ». Rudolf Engler accomplira ce travail minutieux en 1968, dans son livre paru à Wiesbaden chez Otto Harrassowitz.

Engler ajoute au projet de Godel une touche originale dans l'esprit de compromis qui caractérisait sa personnalité. A la recherche de possibles sources manuscrites, Godel avait contacté au début de son travail les anciens étudiants de Saussure encore en vie. Après avoir assisté à la soutenance de la thèse de Godel, un de ces étudiants, Emile Constantin, lui a fait cadeau d'un trésor. Constantin avait suivi les deux derniers cours de linguistique générale donnés par Saussure et avait conservé soigneusement ses cahiers, à l'insu de tous, et notamment à l'insu des auteurs du *CLG*. Comme ces cahiers n'avaient donc pas servi en tant que *source* du *CLG*, Godel ne tenait pas à les voir publiés dans l'édition préparée par Engler, où il s'agissait du *CLG* plutôt que de

l'enseignement de Saussure. Or, parmi les cahiers des étudiants, notamment en ce qui concerne le troisième cours, les cahiers de Constantin sont le document le plus complet et le plus intéressant. Voyant l'importance considérable de ces cahiers, Engler s'opposa à l'avis de Godel jusqu'à obtenir son accord pour les inclure dans cette édition.

Conscient de la difficulté de sa tâche philologique, à savoir montrer que les auteurs du *CLG* avaient effectivement utilisé les sources manuscrites, mais signaler à la fois le travail particulier qui a été le leur, Engler choisit la technique des grands peintres.

### *La représentation du discours*

Dans les portraits de Velasquez de la famille royale espagnole, par exemple, on peut voir une combinaison subtile de signes graphiques – le regard, le sourire, les vêtements, les gestes, l'organisation de l'ensemble –, permettant *plusieurs lectures* du même portrait. Trois siècles après, Picasso a explicité ces différents regards en les faisant devenir la matière même de ses portraits. Engler adopte cette technique en proposant à l'intérieur de la représentation les différents regards qu'on peut adopter sur ce qui est représenté. Le travail déployé pour son *Edition critique* est subtile et titanesque, écoutons Engler l'expliquer lui-même :

Le souci de séparer nettement les sources du *CLG* et d'en sauvegarder l'autonomie respective est à l'origine de notre présentation synoptique des textes en six colonnes. La première colonne reproduit le texte du *CLG* publié en 1916 avec les variantes des éditions de 1922 et 1931 ; les deuxième, troisième et quatrième colonnes présentent les sources connues des éditeurs, dans la mesure où elles nous sont parvenues, et selon l'utilisation qu'en ont fait Bally et Secheyne. Il s'en est suivie une nécessaire fragmentation ; des renvois permettant de rétablir le contexte : une lecture suivie des sources reste ainsi possible. Enfin les colonnes cinq et six donnent des textes inconnus en 1916 et retrouvés par R. Godel qui nous a généreusement autorisés à les publier ici. Cette disposition a, de plus, l'avantage de conserver tout le trésor d'expériences amassé par Bally et Secheyne. (*Edition critique du CLG, Préface, p. X*).

La cinquième colonne est celle des cahiers de Constantin, et dans la sixième colonne Engler inclut, lorsqu'il y a lieu, quelques notes de Saussure lui-même, notamment les notes préparatoires aux cours, et des brouillons qui traitent le même sujet de la leçon en question.

Quel est l'intérêt *théorique* de cette disposition en colonnes ? C'est la présence de la diversité des regards. Engler exploite la valeur sémiologique de l'espace de la page : par cette disposition les six colonnes deviennent six *versions* d'un seul objet disparu, dont la confrontation trace les contours du discours absent. Dans la note *Alka*, reproduite au début de l'*Edition critique*, Saussure explique l'intérêt de la comparaison de différents points de vue pour saisir la réalité langagière, éphémère s'il en est :

Il n'y a rien, c'est-à-dire non seulement rien qui soit déterminé d'avance hors du point de vue, mais pas même un point de vue qui soit plus indiqué que les autres. Il n'y a d'abord que la critique comparative des points de vue. (*Edition critique du CLG* 132, «sixième» colonne).

En ouvrant le gros volume de *l'Edition critique du CLG*, le lecteur est d'emblée confronté à une diversité de regards qui le place dans la situation de «critique comparative» et exige de lui un effort de reconstitution du modèle disparu.

La disposition en colonnes est le cadre spatial qui permet la comparaison, mais à l'intérieur de ce cadre, Engler fournit encore au lecteur un autre moyen pour mieux accéder au discours disparu. Prenons quelques phrases de la première colonne pour illustrer l'organisation interne des colonnes elles-mêmes :

<sup>1839</sup> Non seulement les deux domaines reliés par le fait linguistique sont confus et amorphes, mais le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. <sup>1840</sup> Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère, puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors. <sup>1841</sup> Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire.

<sup>1842</sup> A son tour, l'arbitraire du signe nous fait mieux comprendre pourquoi le fait social peut seul créer un système linguistique. <sup>1843</sup> La collectivité est nécessaire pour établir des valeurs dont l'unique raison d'être est dans l'usage et le consentement général ; l'individu a lui seul est incapable d'en fixer aucune.

Pourquoi Engler utilise-t-il des chiffres et numérote-t-il ainsi ces paragraphes ? Pour mieux permettre au lecteur de reconstituer.

Par exemple, les phrases 1839-1840 de la première colonne (= *CLG*) correspondent *grosso modo* aux phrases 1839-1840 des deuxième, troisième et cinquième colonnes, à savoir aux cahiers de Dégallier et de Madame Secheyay qui ont servi de «source» à Bally et Secheyay, ainsi qu'aux cahiers de Constantin qui confirment après coup leur version. En revanche, la phrase 1841 de la première colonne comporte, certes, les mêmes mots que ceux des autres colonnes, mais elle n'est pas aussi semblable quant à l'*ordre* des relations logiques : la cause et l'effet sont interchangés. Dégallier note : «Mais les valeurs restent parfaitement relatives *parce que* le lien est parfaitement arbitraire», et Constantin confirme ce lien logique : «Mais *puisque* ce contrat est parfaitement arbitraire, les valeurs seront parfaitement relatives». Dans la première colonne, c'est au contraire le caractère relatif de la valeur qui expliquerait l'arbitraire du lien linguistique<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Daniele Gambarara me signale que déjà en 1947, dans son article *De Saussure's system of linguistics (Word 3)*, en suivant le fil de la pensée exposée tout au long du livre, Rulon S. Wells avait compris l'inversion : «A sentence of 157c, «les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire», makes it sound

Les numéros des phrases permettent donc de comparer les versions à un niveau interne, ramenant l'attention sur un endroit précis pour remarquer les détails. Ce double découpage, d'abord en six colonnes et ensuite chaque colonne en phrases, évoque la technique picturale des *Demoiselles d'Avignon*: quand il s'agit de représenter une réalité psychique *il n'y a d'abord que la critique comparative des points de vue*.

Engler introduit aussi dans ses colonnes d'autres informations, à savoir le nom de l'étudiant, les numéros des pages des cahiers ainsi que le cours auquel correspondent les notes lorsque l'étudiant a assisté à plusieurs cours. Ces données permettent d'observer le travail de Bally et Sechehaye concernant la *condensation* des différents regards et celle des trois cours. Dans notre exemple, Engler référence les trois phrases précédentes ainsi :

D[égallier] 276, S[echehaye] 2.42 et IIC[onstantin] 399,

ce qui veut dire qu'elles correspondent au sujet de la valeur traité par Saussure à la fin du *troisième* cours en 1911. Le professeur tentait alors de montrer le caractère négatif et relatif de chacune des deux parties de la valeur *en synchronie*, caractère dû aux relations systématiques d'un état de langue.

Dans le *CLG* on retrouve également ces phrases dans la partie consacrée à la linguistique synchronique. Cependant, les phrases 1842 et 1843 qui sont censées *poursuivre* le raisonnement, sont référencées dans les cahiers des étudiants ainsi :

IIR[iedlinger] 24, G[autier] 1.5a, B[ouchardy]15, et IIC[onstantin] 22,

c'est-à-dire qu'elles correspondent aux notes des étudiants prises au *début* du *deuxième* cours, donné trois années *auparavant*. Dans ces leçons de l'*introduction* en 1908, Saussure tentait de montrer à ses élèves le caractère sémiologique de la langue, objet social et psychique. La notion de la valeur y avait été mentionnée pour souligner la nature immatérielle des signes, avec des commentaires sur la difficulté de définir précisément cette notion. En revanche, trois ans plus tard Saussure attaque de front la définition de la valeur dans le chapitre consacré à la linguistique synchronique en mettant en relief le système de relations entre les unités d'un état de langue. Ce sont deux approches différentes et à deux niveaux clairement distincts.

Dans l'édition d'Engler on aperçoit au premier abord visuel le collage des éditeurs grâce à la *curieuse* disposition de la « phrase » 1842 (on peut trouver aux pages 14-15 une reproduction des six colonnes correspondant à ces phrases) : le long texte des quatre étudiants situe le contexte de la leçon du deuxième cours, et met en relief le vide correspondant dans la *première* colonne.

---

as if arbitrariness resulted from the nature of value; but this contravenes de Saussure's whole teaching » (paragraphe 28). Cet exercice proprement de reconstruction de la pensée est également réalisé à l'époque par d'autres linguistes dont le plus important, à mon avis, est Eric Buysens qui sans le savoir pointe toujours un problème de sources dans ses interprétations.

*La valeur de la diversité*

Cet exemple d'un mécanisme qui se répète tout au long des 3347 phrases numérotées par Engler, donne la mesure autant de la condensation réalisée par Bally et Sechehaye, que de l'incroyable travail d'explicitation du philologue. Engler conjugue avec précision la valeur de l'*espace*, des *lettres* et des *chiffres*. Les mots permettent d'envisager la fidélité des auteurs du *CLG* aux sources manuscrites, les colonnes et les chiffres soulignent le voile opaque que leur travail a glissé sur l'enseignement oral.

La logique qui a guidée dans le livre de 1916 l'ordre des phrases, celui des paragraphes, celui des chapitres, a été le choix de Bally et Sechehaye. Si pour parler il s'agit principalement de combiner des mots à l'intérieur des phrases, pour écrire un texte, il s'agit de combiner des phrases à l'intérieur des paragraphes, lesquels se suivent temporellement et logiquement. Cette combinaison est le choix de l'auteur du *texte*. C'est pourquoi on peut affirmer que les *auteurs* du *CLG* sont Charles Bally et Albert Sechehaye, et non pas Ferdinand de Saussure. L'*Edition critique* de Rudolf Engler permet de faire le départ entre le discours du maître et l'œuvre de ses disciples. Cet ouvrage a ainsi donné à une nouvelle génération de lecteurs la possibilité d'aborder l'enseignement de Saussure de façon non psychotique.

Par exemple, si l'on se réfère uniquement à ces deux paragraphes du *CLG*, on pourrait interpréter la notion de la valeur comme une variante de la théorie conventionnelle du signe telle qu'elle était conçue au 18<sup>ème</sup> siècle, puisque l'unique raison d'être de la valeur serait « l'usage » et le « consentement général ». Quand on envisage une telle interprétation on remarque que les mots *usage* et *consentement* n'apparaissent pas dans les sources de ce passage. La comparaison entre les colonnes écarte donc cette interprétation précise en explicitant la pensée de Bally et Sechehaye eux-mêmes, et en montrant du coup la nouveauté de la notion de la valeur chez Saussure.

Pour entrer dans l'édition d'Engler il faut certes accepter la diversité des regards possibles sur un même objet, mais l'amalgame et la confusion y sont exclues. Saussure a donné trois cours de linguistique générale différents, devant un auditoire de plusieurs personnes chaque fois différent. Avec sa technique, Engler propose à la fois les différents *regards* des étudiants, mais aussi les différents *moments* des cours. Chaque regard a clairement sa place et son temps propres, ce qui permet le meilleur accès à la richesse de la réalité disparue.

Il faut signaler pourtant que comme tout artiste, Engler se limite uniquement à proposer des outils, le lecteur de son *Edition critique* comme le spectateur d'une œuvre d'art, doit de son côté fournir un effort. C'est par sa propre lecture critique que l'on peut retrouver l'unité de cette diversité, et au lieu de confusion on découvre la complémentarité des regards et des moments. Les diverses versions peuvent alors dessiner la silhouette du modèle absent et les cours peuvent s'enchaîner en montrant la logique évolutive de la pensée du maître. Cette complémentarité tient toutefois d'abord au dosage subtile de ressemblance et de différence présent dans *l'Edition critique*: la

2 IV § 1 al. 8 164 (157)

<sup>1838</sup> Ces vues font mieux comprendre ce qui a été dit p. 102 de l'arbitraire du signe. <sup>1839</sup> Non seulement les deux domaines reliés par le fait linguistique sont confus et amorphes, mais le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. <sup>1840</sup> Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère, puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors. <sup>1841</sup> Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire.

<sup>1836</sup> 2<sup>e</sup> éd. faire de la psychologie

2 IV § 1 al. 9 163 (157)

<sup>1842</sup> A son tour, l'arbitraire du signe nous fait mieux comprendre pourquoi le fait social peut seul créer un système linguistique. <sup>1843</sup> La collectivité est nécessaire pour établir des valeurs dont l'unique raison d'être est dans l'usage et le consentement général; l'individu à lui seul est incapable d'en fixer aucune.

D 276 [suite de 1827] SM III 151

<sup>1838</sup> Il y avait quelque chose à ajouter au fait lui-même; nous y revenons maintenant.

<sup>1839</sup> Non seulement les deux domaines réunis par le fait linguistique sont confus et amorphes, mais le choix du lien entre les deux, le mariage entre les deux, est parfaitement arbitraire.

<sup>1840</sup> Si ce n'était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de valeur; il y aurait un élément absolu. [277]

<sup>1841</sup> Mais les valeurs restent parfaitement relatives parce que le lien est parfaitement arbitraire. [suite 1846]

II R 24 [suite de 1287] SM II 56

<sup>1842</sup> Nous ne reconnaissons (donc) comme sémiologique [25] que la partie des phénomènes qui apparaît caractéristiquement comme un produit social (et nous nous refusons à considérer comme sémiologique ce qui est proprement individuel); quand nous l'aurons défini, nous aurons défini le produit sémiologique et (par celui-ci) la langue elle-même. (C'est dire que la langue est un produit sémiologique et que le produit sémiologique est un produit social.) *Mais quel est-il de plus près?* Un système sémiologique quelconque est composé d'une quantité d'unités (unités plus ou moins complexes, (suffixes, etc.), de différents ordres) et la véritable nature de ces unités — (ce qui empêchera de les confondre avec autre chose) — c'est d'être des valeurs. Ce système d'unités qui est un système de signes est un système de valeurs. Tout ce qui peut se définir de (la) valeur s'appliquera aussi (d'une façon générale) à ces unités qui sont des signes. La valeur dans les différents ordres (ainsi en économie) est très difficile à définir et la clarté n'est ainsi pas donnée immédiatement, mais nous sommes au moins sur un terrain qui est défini, du moins extérieurement. Nous serons prémunis contre le (danger) de voir quelque chose de tout simple dans le mot en (nous) disant que la valeur (en général) est très complexe et que le mot est peut-être une des valeurs les plus complexes, (complexe de bien d'autres manières et particulièrement en ce sens que dès qu'on parle de valeurs, leur rapport est en jeu: aucune valeur n'existe toute seule, ce qui fait que) le signe n'aura de valeur en soi que par la (consécration de la) collectivité. (Il semble que dans le signe, il y ait deux valeurs (valeur en soi et celle qui lui vient de la collectivité!), mais au fond c'est la même.) [26]

Nous sommes donc préservés de certaines erreurs. Nous voyons (immédiatement) beaucoup mieux (qu'avant) que c'est uniquement le fait social qui créera ce qui existe dans un système sémiologique.

<sup>1844</sup> Où existe-t-il, dans un ordre quelconque, (un système de valeurs, si ce n'est) de par la collectivité? Un individu tout seul est incapable d'en fixer [suite 1920]

S 2.42 [suite de 1827]

<sup>1839</sup> Le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est arbitraire.

<sup>1841</sup> Aussi les valeurs sont-elles relatives. [suite 1846]

G 1.5a [suite de 1287]

<sup>1842</sup> Nous ne reconnaissons comme sémiologique que la partie du phénomène qui apparaît caractéristiquement comme un produit social. Il s'agit de fixer la nature de ce produit social (car la langue n'est qu'un produit sémiologique et dans le produit sémiologique, nous ne voulons voir qu'un produit social). Une langue est constituée par une infinité d'unités (non seulement les mots, mais de tout ordre: des suffixes, des déclinaisons, etc.). Ces unités ont cette particularité d'être des valeurs. Nous sommes dans le vrai. Il y a différents ordres de valeurs. (Pour la science économique, c'est une tâche difficile de définir la valeur économique.) Cependant, c'est un terrain défini. Personne ne conteste qu'il n'y ait lieu de parler de valeurs. Comme pour toute valeur, pour les mots, les éléments sont de nature complexe. Les différentes unités ont forcément des valeurs qui sont réciproques, mais la valeur n'est décernée que par la force sociale qui les sanctionne. Si l'on va au fond des choses, ces deux aspects sont identiques.

Cette première affirmation (que les mots sont des valeurs) nous préserve de certaines erreurs. Nous voyons qu'en effet c'est uniquement le fait social qui créera ce qu'il y a dans la valeur [5b] sémiologique.

<sup>1843</sup> Car il n'y a de valeur que dans une collectivité. L'individu ne connaît de valeur que de par la collectivité.



## III C 399 [suite de 1827]

<sup>1838</sup> Il y a même quelque chose à ajouter au fait lui-même, et j'y reviens maintenant.

<sup>1839</sup> Non seulement ces deux domaines entre lesquels se passe le fait linguistique sont amorphes, (mais le choix du lien entre les deux,) le mariage (entre les deux) qui créera la valeur est parfaitement arbitraire.

<sup>1840</sup> (Si ce n'était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de la valeur, il y aurait un élément absolu.) Sans cela, les valeurs seraient dans une certaine mesure absolues.

<sup>1841</sup> Mais puisque ce contrat est parfaitement arbitraire, les valeurs seront parfaitement relatives. [suite 1846]

## B 15 [suite de 1287]

<sup>1842</sup> Arrivé là, on voit se dessiner mieux l'horizon sémiologique. Nous nous refusons à considérer comme sémiologique ce qui est proprement individuel. Nous ne considérons comme sémiologique que ce qui apparaît comme un produit social. // [18] La langue est un produit sémiologique, le produit sémiologique est un produit social. Considérons (d'un peu plus près) le produit sémiologique. On le voit composé de multiples unités: les mots, les suffixes, etc., unités de tout ordre, et la nature de ces unités, ce qui empêchera de les confondre avec autre chose, c'est d'être des valeurs. Ce système de signes est un système de valeurs. Naturellement, on sait que la valeur en général est difficile à définir, pourtant on est sur un terrain défini. (C'est-à-dire que dans tous les ordres — en économie politique par exemple — la valeur est quelque chose de très difficile à définir, et la clarté n'est ainsi pas donnée immédiatement, mais nous sommes au moins sur un terrain relativement défini.) Quand on a l'ensemble des valeurs, nous reconnaitrons que, comme pour toute valeur, les éléments sont complexes. La valeur est complexe de bien d'autres manières en ce sens qu'on peut parler d'une valeur réciproque. Aucune valeur n'existe toute seule. La valeur d'autre part résulte de la consécration sociale. Il semble qu'il s'agit de valeurs différentes — au fond c'est la même.

## II C 22 [suite de 1287]

<sup>1842</sup> Arrivé à ce point, on voit se définir mieux l'horizon de la sémiologie; nous ne reconnaissons comme sémiologique que la partie des phénomènes qui apparaît caractéristiquement comme un produit social. Il faut fixer de plus près la nature de ce produit social. Quand on considère un produit sémiologique quelconque, on le voit composé d'une quantité d'unités, et la nature de ces unités, ce qui empêchera de les confondre avec autre chose, c'est d'être des valeurs. Ce système d'unités qui est un système de signes est un système de valeurs. Naturellement chacun sent [ce] que la valeur en général est dans les différents ordres: définir la valeur est une grande question dans les sciences économiques. Ce sera [en linguistique] une des espèces de valeurs les plus complexes. La valeur est complexe de bien d'autres manières, en ce sens qu'on ne peut pas ne pas parler de leur valeur réciproque. Nulle n'existe seule. Cette valeur n'est décernée que par la force qui la sanctionne.

En reconnaissant cette complexité de la valeur, nous sommes pourtant avec elle préservés de certaines erreurs. C'est en effet uniquement le fait social qui créera ce qu'il y a dans le système sémiologique.

<sup>1843</sup> Aucune valeur ne vaut, n'est connue par l'individu. Elle n'est connue que par la collectivité.

[suite 1920]

En restant sur ce terrain, nous sommes préservés de certaines erreurs. Nous voyons que c'est en effet uniquement le fait social qui créera ce qui existe dans un système // [23] sémiologique.

<sup>1843</sup> Car une valeur n'existe que dans le milieu social, que par la collectivité.

[suite 1920]

ressemblance se trouve dans la subordination des phrases numérotées et la différence dans l'autonomie de chaque colonne. Ainsi que l'a signalé Engler lui-même, à partir de son édition on peut non seulement comparer mais aussi lire les cahiers des étudiants indépendamment les uns des autres.

Cela veut dire que depuis 1968, les linguistes ont accès à l'enseignement de Saussure dans les sources les plus fiables et les plus proches possible de l'original. *L'Édition critique du CLG* répond au vœu de Godel concernant la légitimité du *CLG*, mais permet également aux lecteurs d'approcher par leur propre travail de critique comparative du Saussure-généraliste qui enseigna à Genève.

### *Les lecteurs d'Engler*

*L'Édition critique* d'Engler a suscité de nombreuses lectures, mais je n'en mentionnerai que deux, car elles exemplifient la richesse de cet ouvrage sur le plan philologique. La première lecture est celle de Tullio de Mauro, traducteur du *CLG* en italien et qui en fit une «édition critique» fondée principalement sur le travail de Godel. L'édition italienne du *CLG* proposée par De Mauro paraît en 1967, à savoir une année *avant* celle d'Engler. Cependant, ainsi que De Mauro le souligne dans son introduction, c'est grâce à l'intervention d'Engler, que «l'éditeur Harrassowitz à Wiesbaden [lui] a dès 1964 permis de voir et d'utiliser les épreuves de l'édition Engler»<sup>4</sup>. La générosité d'Engler offrit à De Mauro l'occasion d'étudier avant même l'existence de *L'Édition critique* d'Engler, les variantes pertinentes des différentes versions. De Mauro a pu dès lors proposer comme «édition critique» sa propre interprétation du modèle disparu, en la mettant en perspective eu égard à la linguistique de l'époque de Saussure et aux polémiques ultérieures sur l'interprétation de tel ou tel point théorique. L'importance de cette *interprétation* peut se mesurer au fait que depuis, c'est dans l'édition «De Mauro» que l'on trouve le *CLG* dans le monde francophone.

Cependant, on doit aussi signaler que la simultanéité entre le travail d'Engler et celui de De Mauro a desservi ce dernier sur un point essentiel: dans sa lecture, qui reste proche des interprétations de Godel, De Mauro n'a pu développer que l'importance des différents *regards* et non pas celle des *moments*. On ne peut en effet profiter de tous les avantages de la technique picturale qu'en ayant *L'Édition critique du CLG* achevée, sous les yeux. C'est ainsi que De Mauro ne prend suffisamment en compte ni la différence entre les trois cours ni l'ordre des leçons à l'intérieur de chaque cours, ainsi qu'on peut l'observer avec notre exemple sur la valeur.

De Mauro remarque dans la note 228 de son interprétation l'interversion de la relation logique pour la phrase 1841, qui correspond à l'interprétation de Wells de 1947. Il donne ainsi toute sa valeur au contraste entre les différents regards. Cependant, De Mauro ne fait aucune analyse concernant le collage de deux moments différents, col-

<sup>4</sup> Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par Tullio de Mauro. Payot, Paris, 1972, p. XVII.

lage de la fin du troisième cours avec le début du deuxième cours qui voile l'originalité de la notion de la valeur chez Saussure.

L'édition de De Mauro eut pourtant un grand succès du fait qu'elle donnait une interprétation précise et des réponses autorisées que le lecteur pouvait adopter en toute confiance. Cependant, en suivant un seul commentaire le lecteur perdait les avantages du caractère diagrammatique de la présentation d'Engler. L'*Edition critique du CLG* exigeant un effort plus personnel, resta ainsi en partie dans l'ombre et n'était consultée que par quelques spécialistes jusqu'à tout récemment, lorsqu'on a encore voulu faire fructifier autrement ce qu'elle contient.

La deuxième lecture qu'il faut mentionner est en effet plus proche de nous, c'est celle d'Eisuke Komatsu qui, contrairement à De Mauro, a vu dans l'édition d'Engler l'intérêt de distinguer les trois cours entre eux et de permettre une lecture suivie des leçons. Dès 1993 Komatsu commença à *republier* les cahiers des étudiants séparément et selon l'ordre originaire, donné chez Engler par la pagination des cahiers<sup>5</sup>. Refaisant le travail d'Engler, ces publications ont pu corriger les erreurs de transcription de l'*Edition critique*, inévitables dans un premier travail aussi colossal. Elles ont aussi eu le mérite de mettre en garde quant à l'équivoque de leurs sources les tenants du débat conceptuel qui continuent à se référer *exclusivement* au texte du *CLG*, bien que dans l'édition De Mauro.

Cependant, Komatsu n'a pas pris garde au fait qu'en publiant les cahiers des étudiants séparément, il ne proposait, lui aussi, qu'un seul regard à chaque fois, à savoir celui de l'étudiant en question, et dès lors il y a lieu de s'interroger sur la légitimité du nom de Ferdinand de Saussure en tant qu'auteur plutôt que celui de l'étudiant. En rééditant chaque cours sans appareil critique, les publications de Komatsu n'ont que peu ajouté à la connaissance de l'enseignement du maître genevois, tout en laissant persister une situation ambiguë que l'*Edition critique* avait justement dénoncée. Etant donné que chaque cours a été publié non seulement selon les cahiers d'un *seul* étudiant, mais encore de façon *incomplète* et sous le nom de Ferdinand de Saussure comme *auteur*, les lecteurs risquent de prendre la version partielle d'un étudiant pour l'original donné par le maître et à *jamais disparu*.

### *La valeur de la place*

La comparaison entre la publication de De Mauro et celles de Komatsu peut donner une idée de l'intérêt de l'*Edition critique* d'Engler. Déjà en 1919, dans sa

<sup>5</sup> Komatsu, E. *Ferdinand de Saussure. Cours de linguistique générale*. Collection recherches Université Gakushuin N° 24, Université Gakushuin. Tokyo, 1993.

– Komatsu, E., Harris, R. *Ferdinand de Saussure. Troisième cours de linguistique générale*. Edition bilingue français-anglais, Oxford, Pergamon Press, 1993.

– Komatsu, E., Wolf G., *Ferdinand de Saussure. Premier cours de linguistique générale*. Edition bilingue français-anglais, Elsevier Science, 1996.

– Komatsu, E., Wolf G., *Ferdinand de Saussure. Deuxième cours de linguistique générale*. Edition bilingue français-anglais, Elsevier Science, 1997.

*Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau Testament*, Paul-F. Regard, spécialiste de *syntaxe* remarquait à propos du travail de Bally et Secheyaye l'importance à *la fois* de l'ordre et de la diversité des regards :

Un élève qui a entendu lui-même une part importante des leçons de F. de S. sur la linguistique générale et connu plusieurs des documents sur lesquels repose la publication éprouve nécessairement une désillusion à ne plus retrouver le charme exquis et prenant des leçons du maître. Au prix de quelques redites, la publication des notes de cours n'aurait-elle pas conservé plus fidèlement la pensée de F. de S., avec sa puissance, avec son originalité? Et les variations elles-mêmes que les éditeurs paraissent avoir craint de mettre au jour n'auraient-elles pas offert un intérêt singulier?<sup>6</sup>

Dès les années 1980, Engler avait formé le projet de réaliser le vœu de Regard : publier en les confrontant tous les cahiers des étudiants dans l'ordre original des leçons, et pour les trois cours. Engler avait ainsi appris, par exemple, la sténographie utilisée par Louis Caille lors du premier cours de linguistique générale, et voulait faire profiter les saussuriens de ce document exceptionnel qui éclaire autrement les cahiers de Riedlinger. Cependant cette tâche philologique comportait des difficultés matérielles importantes, et aurait pris un temps qu'Engler voulait consacrer principalement à ses travaux linguistiques.

Les cahiers correspondant au troisième cours de linguistique générale, dont l'auteur est Emile Constantin, publiés ici même pour la première fois dans leur intégralité avec une présentation et une pagination qui permet le renvoi aux autres « colonnes » de l'*Edition critique*, est notre manière de rendre hommage au travail que Rudolf Engler a su mener à bien. Lorsque les cahiers de tous les étudiants correspondant aux trois cours seront également publiés dans leur intégralité, on pourra encore mieux constater la valeur de l'*Edition critique du CLG* : il n'y a que la comparaison des points de vue qui est féconde comme point de vue.

Pour finir cet hommage, il faut encore signaler que l'œuvre philologique d'Engler autour de la pensée de Saussure ne se résume pas à la publication des cahiers d'étudiants. Engler a aussi continué l'autre chemin indiqué par Godel en 1954 avec la publication de la *note Alka*, en se familiarisant avec tous les manuscrits saussuriens, y compris avec les notes de *Saussure lui-même* qu'Engler proposa dans le deuxième tome de son *Edition critique*, paru en 1974.

Il vaut mieux dire plutôt que « notes » les *brouillons de Saussure*, car ce qui a été publié sous les termes de *manuscrits*, *notes*, voire *écrits* de Saussure, ne sont que des brouillons, la plupart du temps informes, pleins de biffures, de rajouts, de renvois, où il est un peu abusif de voir un *texte* au sens propre du terme. Souvent on se trouve plu-

---

<sup>6</sup> Paul-F. Regard, *Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau Testament*, Paris, 1919, pp. 11-12.

tôt en face d'un ensemble visuel uniquement encadré par l'espace de la page. Ici encore, tout est une question de valeur donnée par l'*ordre*, mais il ne s'agit pas d'abord de l'ordre linéaire du signifiant linguistique : sur la page d'un brouillon de Saussure les idées fusent de plusieurs endroits et contiennent ainsi une valeur spatiale particulière.

Aussi dans la plupart des brouillons de Saussure faut-il d'abord trouver la valeur sémiologique de leur position sur la page pour pouvoir *reconnaître et enlacer* linéairement les mots et les phrases éparpillés dans l'espace. Seul l'enchaînement dans une suite linéaire permet de lire un texte ; c'est le tissage qui fait le tissu, les fils en eux-mêmes peuvent donner n'importe quelle étoffe. Ce travail quasi plastique sur les brouillons permet d'en faire du lisible, mais comporte plusieurs dangers.

Il y a, par exemple, celui de ne pas mettre en évidence l'état fragmentaire des phrases afin de faire des textes faciles à lire. On privilégie ainsi la commodité du lecteur, mais au détriment des détours de la pensée saussurienne, de son souffle, de ses regrets, bref, de son âme. Il y a aussi le danger contraire, à savoir d'être fasciné par le feu d'artifice de cette pensée en mouvement, et de ne pas prendre garde au fait que les brouillons présentés en l'état, mais de façon linéaire, dans le format d'un livre relié, perdent non seulement leur charme mais surtout leur sens. Le lecteur risque ainsi d'être confronté à un magma de mots qu'on ne sait pas par quel bout aborder. Il y a encore un troisième danger, celui d'une possibilité « mixte », où un écrit lisse et suivi, facilement lisible peut faire entrevoir une pensée touffue et incohérente.

Dans sa publication des brouillons catalogués par Godel sous le nom des notes sur la linguistique générale, Engler conjura ces dangers avec de la rigueur philologique, en traduisant dans la ligne du discours la *valeur syntagmatique* contenue dans l'espace de la page. Le mérite du deuxième tome de l'*Edition critique* réside dans le fait qu'Engler ne cache pas l'état de brouillon de ce qui est présenté. Au contraire, il arbore cette situation tout en permettant avec finesse une lecture aisée. En guidant le lecteur grâce à des métasignes humbles mais explicites, Engler a en effet montré l'unité d'une pensée morcelée, jetée dans des bouts de papiers, éclatée dans l'espace de la page. Ce travail a été présenté en tant qu'*Appendice* à l'*Edition critique*, ce qui a par la suite desservi sa diffusion ; mais les linguistes qui voulaient avoir accès au Saussure-pensant, ont déjà eu depuis une trentaine d'années l'occasion d'approcher la formation d'une théorie, ses inévitables va-et-vient, ses doutes, ses fulgurantes intuitions.

Parmi l'œuvre posthume de Ferdinand de Saussure, par sa fidélité révolutionnaire les deux tomes de l'*Edition critique du CLG* ont su transmettre par écrit la pensée du fondateur de la linguistique générale afin de susciter les lectures actives qui la vivifient. Dans ce travail de Rudolf Engler, il s'agit bien de l'immortalité, mais non seulement de celle du maître, aussi de celle de l'élève, de celle d'une lignée mue par le désir de comprendre le langage.



## GEORGES REDARD (1922-2005)

Survenue le 24 janvier 2005, la mort de Georges Redard a privé le monde de la linguistique d'une personnalité marquante. Chercheur rigoureux et excellent maître, l'ancien professeur des universités de Berne et de Neuchâtel comptait, en effet, parmi les linguistes suisses les plus influents. En témoigne son rôle dans le développement des sciences du langage au niveau national. Au vrai, Georges Redard s'est préoccupé du statut de sa discipline à l'échelle du pays. C'est pourquoi, il a œuvré pour la création d'un organisme central, la Société suisse de linguistique, dont il fut le cofondateur. Il a rédigé, d'autre part, un *Rapport sur l'enseignement de la linguistique dans les universités suisses*<sup>1</sup>, dans lequel il signalait les besoins et montrait la nécessité de renforcer les moyens existants. Il a été ainsi à l'origine de chaires nouvelles, dévolues à la problématique du langage et des langues. Enfin, au-delà de ses ports d'attache bernois et neuchâtelois, il a professé un cours à l'Université de Lausanne (1967-1969), prélude à l'institution d'enseignements réguliers de linguistique générale, puis de linguistique historique dans cette haute école. Mais c'est avec Genève que Georges Redard a entretenu les liens les plus étroits. Membre du Cercle Ferdinand de Saussure, il y a fait de solides amitiés et y a déployé une activité importante. Sa contribution à l'exégèse de la doctrine saussurienne a pris la forme d'articles et de sujets d'enseignement. Un séminaire mémorable sur les sources de Saussure, notamment, avait attiré à Berne la relève des universités voisines. Bref, les intérêts du maître pour l'« école de Genève » ne se sont jamais démentis tout au long de sa vie de chercheur<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Bulletin CILA* 15, 1972, 5-10.

<sup>2</sup> G. R. s'est aussi intéressé à Charles Bally et à son œuvre. Cf. *infra*.

*La carrière*

Georges Redard est né à Neuchâtel, le 4 avril 1922, d'un père francophone et d'une mère germanophone, d'origine bâloise. L'enfant acquiert donc très tôt une compétence bilingue, atout déterminant pour la suite. Il accomplit sa scolarité dans sa ville natale, y obtient son baccalauréat (1940), puis, en un temps record, une licence ès lettres classiques (1943). Sa brillante intelligence, sa bonne mémoire et son ardeur au travail n'échappent pas à ses professeurs. Dans la discipline de son choix, la linguistique des langues anciennes et la grammaire comparée, un maître éminent, Max Niedermann, devient son directeur de thèse. Ce travail de doctorat porte sur une classe de dérivés du grec ancien<sup>3</sup>. Son élaboration s'effectue en partie à Paris, où le jeune chercheur parfait sa formation de 1945 à 1948. Esprit très ouvert, Georges Redard profite grandement des cours d'Emile Benveniste, Pierre Chantraine, Georges Dumézil, Jules Bloch, entre autres. Ce séjour parisien s'avère fructueux, tant au plan humain, comme l'atteste l'amitié durable de l'helléniste Olivier Masson, par exemple, qu'au plan scientifique. En 1947, le doctorant achève la rédaction de sa thèse. Le livre ne paraîtra que deux ans plus tard, mais, sans en attendre la publication, la Faculté des lettres de Neuchâtel s'assure les services de son auteur et le nomme chargé de cours pour la linguistique, en 1948. Georges Redard commence ainsi sa carrière universitaire, à l'âge de vingt-six ans. Son enseignement s'inscrit d'emblée dans la tradition neuchâteloise des études comparatives. Avec deux heures hebdomadaires et une troisième heure de « cours libre », le titulaire du poste doit s'accommoder d'une dotation bien modeste au regard du vaste champ de la discipline. Néanmoins, par le renouvellement des sujets d'année en année, il ouvre à ses étudiants de larges horizons. Le programme offre tantôt des cours généraux (Introduction à la grammaire comparée des langues indo-européennes; introduction à la phonétique; introduction à la linguistique générale), tantôt des cours-séminaires sur des langues particulières (Grammaire comparée des langues classiques; initiation à l'étude de l'iranien ancien; introduction au sanskrit; introduction au gotique; etc.). En 1951, Georges Redard est nommé professeur sans augmentation de sa charge. Ce poste partiel est compatible avec son activité parallèle de rédacteur au Glossaire des patois de la Suisse romande (1948-1954). Mais la situation change en 1954, date de sa nomination à la chaire de grammaire comparée de Berne, où il succède à Albert Debrunner. Ses tâches nouvelles l'amènent à quitter le Glossaire, mais non l'université de Neuchâtel. Le professeur partage donc son temps entre deux institutions et conserve cette double position pendant plus de vingt ans. Son engagement, de part et d'autre, ne se limite pas à son enseignement: Georges Redard accepte un mandat de doyen à Neuchâtel (1957-1959), puis, après l'exercice de la même fonction à Berne, y devient recteur en 1971.

<sup>3</sup> *Les noms grecs en -της, -τις et principalement en -ίτης, -ϊτις. Etude philologique et linguistique*, Paris 1949.



A l'étranger, plusieurs universités le sollicitent pour des collaborations temporaires. C'est ainsi qu'il donne des cours à Vérone, Bucarest, Téhéran, Kaboul et Los Angeles, en tant que professeur invité. Un an avant sa retraite, le Collège de France lui confie une série de conférences sur la linguistique iranienne (1986). La même année, enfin, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le nomme correspondant étranger.

#### *L'œuvre*<sup>4</sup>

Les travaux de Georges Redard reposent sur l'application de saines méthodes, gages de leur solidité. A l'exemple de ses maîtres suisses et parisiens, le chercheur soumet les données des langues anciennes à une critique philologique rigoureuse. En témoignage déjà son étude de 1949 sur les noms grecs en -της. La dérivation une fois définie au point de vue morphologique, l'auteur consacre l'essentiel de son travail à l'aspect sémantique du problème et, dans ce domaine, se réfère à la distinction saussurienne entre *langue* et *parole*. Comme E. Benveniste dans un ouvrage contemporain, il recherche « à travers la diversité des emplois de « parole » ... la cohérence d'une structure fondée dans la langue »<sup>5</sup>. De l'examen synchronique des faits se dégage la valeur constante du suffixe: « -της est un suffixe *catégorisant, classificateur* » (p. 228). Dans la perspective diachronique, Georges Redard souligne le développement considérable du type, d'Homère aux époques classique et postclassique. Cette expansion s'opère à partir de « centres d'irradiation analogique ». Les principes directeurs des *Noms grecs en -της* sous-tendent également l'étude lexicale de 1953: *Recherches sur χρή, χρῆσθαι. Etude sémantique*, Paris. A partir des acceptions particulières des termes de base et de leurs dérivés, l'auteur met en lumière le sens fondamental de χρῆσθαι. Ce verbe signifie proprement « rechercher l'utilisation de quelque chose, avoir recours à quelque chose pour s'en servir » (p. 36). La recherche de l'unité profonde derrière la diversité de surface caractérise encore des travaux plus brefs, comme la contribution de la *Festschrift A. Debrunner* (1954)<sup>6</sup> et l'article des *Mélanges P. Chantraine* (1972)<sup>7</sup>. Ces études portent sur le grec ancien ou font à cette langue une place de choix. De même, le grec se trouve au centre de la réflexion relative au suffixe verbal -ῆ-<sup>8</sup>. La définition de ce morphème se fonde sur des considérations d'ordre structuraliste. Les formes verbales en -ῆ- appartiennent à un système et

<sup>4</sup> Le contenu des principaux travaux de G. R. (jusqu'en 1974) a été présenté dans le numéro 29 (1974-1975) des *Cahiers Ferdinand de Saussure*. Le présent exposé prend en compte les études plus récentes et met l'accent sur les orientations et les caractéristiques de l'œuvre.

<sup>5</sup> *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris 1948, p. 112.

<sup>6</sup> « Du grec δέκομαι « je reçois » au sanskrit *átka-* « manteau », in: *Op. cit.*, Berne 1954, pp. 351-362.

<sup>7</sup> « Sur les prétendus causatifs-itératifs en -έω », in: *Op. cit.*, Paris 1972, pp. 183-189.

<sup>8</sup> « Sur la fonction du suffixe verbal -ῆ- », in: *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste*, Paris 1975, pp. 459-469.

leur valeur spécifique se dégage d'oppositions. Ainsi, l'auteur compare les emplois des futurs ἔξω et σχήσω ou φανοῦμαι et φανήσομαι. Ces doublets et des faits analogues mettent en évidence « le sens de réalisation objective » du suffixe -ε-. L'examen attentif des relations d'opposition au sein d'un ensemble soutient aussi les articles consacrés à des unités du vocabulaire. En fournit un exemple la note sur τρώγω, défini par rapport aux autres verbes « manger » du grec<sup>9</sup>. L'approche paradigmatique se double d'une étude syntagmatique : le terme est envisagé dans les contextes de ses conditions d'apparition. L'interrogation des textes prime le témoignage de l'étymologie et apporte à la démonstration les arguments essentiels. L'importance de l'analyse des emplois ressort aussi des travaux de lexicologie latine. L'explication sémantique du verbe composé *corrumperere* vis-à-vis du simple *rumpere*, par exemple, s'appuie sur la découverte d'emplois limites<sup>10</sup>.

Tout un pan de la recherche de Georges Redard ne concerne ni les langues anciennes, ni les textes. Il s'agit d'une vaste entreprise de description des parlers iraniens modernes. Sa connaissance de l'avestique, du vieux-perse et du persan, d'une part, son expérience de la dialectologie, d'autre part, donnent au jeune linguiste les moyens nécessaires à des enquêtes sur le terrain. Les expéditions annuelles en Afghanistan, à la tête d'une petite équipe, commencent dans les années cinquante et se poursuivent jusqu'à la fin des années soixante. La récolte des matériaux s'effectue à l'aide d'un questionnaire étendu et d'une version abrégée. Des enregistrements complètent la documentation. En plus des données linguistiques, les enquêteurs recueillent des informations utiles à l'ethnologue et rapportent à Berne des dessins (œuvres de M<sup>me</sup> Li Gelpke), des photographies et des diapositives. L'ensemble constitue les archives de l'ouvrage projeté, l'*Atlas linguistique de l'Afghanistan*. À défaut de l'atlas lui-même, malheureusement inachevé, Georges Redard publie des *Notes de dialectologie iranienne*, en deux livraisons<sup>11</sup>. En 1970, il rédige le chapitre sur les parlers actuels de l'Iran dans l'ouvrage de référence édité par Thomas A. Sebeok, *Current Trends in Linguistics*, vol. 6, La Haye-Paris, pp. 97-135.

L'élève de Max Niedermann s'illustre dans un troisième domaine de recherches : l'histoire des idées linguistiques. Ses publications, en la matière, portent sur Ferdinand de Saussure et Charles Bally<sup>12</sup>. La plupart trouvent naturellement leur place

<sup>9</sup> « Amuse-gueule » : *Museum Helveticum* 48, 1991, 213-215.

<sup>10</sup> « Latin *corrumperere* » : *Cahiers Ferdinand de Saussure* 31, 1977, 223-228.

<sup>11</sup> « Le palmier à Kuhr », in : *Studies in honour of S.H. Taqizadeh*, Londres 1962, pp. 213-219; « Camelina », in : *Indo-Iranica. Mélanges G. Morgenstierne*, Wiesbaden 1964, pp. 155-162.

<sup>12</sup> Relevons, dans l'ordre chronologique : « Le voyage de F. de Saussure en Lituanie : suite et fin ? » : *CFS* 30, 1976, 141-150; « Ferdinand de Saussure et Louis Havet » : *BSL* 71, 1976, 313-349; « Deux Saussure ? » : *CFS* 32, 1978, 27-41; « Louis Havet et le *Mémoire* » : *CFS* 32, 1978, 103-122; « Charles Bally disciple de Ferdinand de Saussure » : *CFS* 36, 1982, 3-23; « Bibliographie chronologique des publications de Charles Bally » : *CFS* 36, 1982, 25-41.

dans les *Cahiers Ferdinand de Saussure*. C'est dire, une fois de plus, l'attachement du professeur des universités de Berne et de Neuchâtel à la tradition linguistique genevoise. En récompense de cette fidélité, Georges Redard a reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université de Genève, consécration de l'œuvre du savant et des qualités de l'homme (2001).

Claude Sandoz  
Université de Neuchâtel  
claude.sandoz@unine.ch



DOCUMENTS

LE TROISIÈME COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE



Daniele Gambarara

UN TEXTE ORIGINAL

PRÉSENTATION DES TEXTES DE F. DE SAUSSURE\*

*Il n'y a nul désaccord avec le plan primitif ...*  
(F. de Saussure, 19 mai 1911)

Je vais indiquer tout d'abord pourquoi il faut lire Saussure en 2005 ; ensuite, j'analyserai quelques caractéristiques de son troisième cours de linguistique générale (1910-1911) ; et je terminerai sur les notes qu'il avait préparées pour ce cours, et qu'on publie ici en face des cahiers de Constantin.

### 1. *Pourquoi lire Saussure?*

Dans la conjoncture difficile où se trouve la théorie du langage aujourd'hui, il faut lire Saussure parce qu'il est encore nouveau et toujours pertinent, et qu'il peut nous donner des indications pour sortir de la crise. Je dis lire, et non relire, parce que le texte qu'on a déjà lu, le *Cours de linguistique générale* (le CLG), publié par Bally et Séchehaye, est à l'origine de cette crise.

La réflexion sur le langage aujourd'hui souffre encore de la tentative réductionniste de faire du langage verbal l'affaire de l'individu en tant que tel ; les langues dans leur diversité sont réduites à une grammaire universelle, et cette grammaire (qui serait

---

\* Je remercie mon amie Marie-Claude Capt-Artaud de la discussion fructueuse que j'ai eu avec elle.

la seule langue véritable) est imputée à la faculté de langage. C'est ici qu'on peut remarquer la torsion que la notion saussurienne de 'faculté de langage' (qui a toujours besoin d'interagir avec les langues) subit en devenant la *Faculty of language* de Chomsky (qui contient déjà la *Universal Grammar*)<sup>1</sup>.

Mais Chomsky est là l'héritier le plus génial du *CLG*, qui met la langue comme objet autonome au début et au centre, de sorte que son qualificatif de 'sociale' ne résulte pas une caractérisation technique, mais un hommage pieux. Pour nous aussi, donc, sonne le glas de la palinodie sur la faculté de langage que Chomsky vient de publier (Hauser, Chomsky, Fitch 2002, avec les polémiques qu'elle a suscitées<sup>2</sup>), et qui annonce la fin des programmes de recherche qu'il avait projetés comme réalisation de la linguistique synchronique scientifique du langage 'naturalisé'. Fodor, qui avait été le compagnon de Chomsky dans la réalisation de la synthèse orthodoxe entre grammaire universelle et cognitivisme, l'avait précédé de peu dans ce désaveu (Fodor 2000).

On a dès lors besoin d'un texte qui puisse contrecarrer la vulgate du *CLG*, un texte nouveau qui soit capable de remettre en discussion et en mouvement tout ce qu'on y a lu et relu, et qu'on en a dérivé, autant dire toute la réflexion contemporaine sur le langage. Heureusement on a un tel texte, où se mêlent la familiarité des questions et l'*Unheimlichkeit* des tentatives de solution: ce texte est de Saussure, et c'est son III<sup>e</sup> cours de linguistique générale. Bally et Séchehaye déclarent, dans la préface du *CLG*, que ce cours en est la base, mais ils en avaient des témoins mineurs<sup>3</sup>, et surtout, comme le note De Mauro (1967, note 12 de son édition), «les éditeurs ont bouleversé l'ordre» du III<sup>e</sup> cours<sup>4</sup>. Puisque seule la lettre va nous conduire à l'esprit, dans ce numéro des *CFS* on donne l'édition intégrale -pour la première fois- et révisée des meilleurs témoins de ce texte (Saussure lui-même et Emile Constantin).

Pensons seulement que le plan du III<sup>e</sup> cours prévoit d'emblée une première partie *Les langues*, et seulement dans un deuxième temps la section consacrée à *La langue*. Or, le *CLG* donne la première place dans l'exposition à ce qui était la deuxième partie de Saussure, et rejette à la fin du livre, dans un chapitre qui n'attire pas l'attention, les questions que Saussure considérait comme préliminaires.

Ajoutons, comme exemple de la teneur des formulations, que la notion si importante de 'esprit collectif', pièce de philosophie de l'esprit qui donne une toute autre valeur à la socialité de la langue, a totalement disparu du *CLG*, même dans le passage

<sup>1</sup> Je me permets de renvoyer à Gambarara 2005 a, p. 139 svv.

<sup>2</sup> La première réplique (Pinker, Jackendoff 2005) a déjà parue, deux autres textes (Fitch, Hauser, Chomsky et Jackendoff, Pinker) sont encore sous presse dans *Cognition*, mais on peut déjà les lire sur Internet.

<sup>3</sup> Le meilleur était constitué par les cahiers de Georges Dégallier.

<sup>4</sup> De Mauro a récemment dédié au III<sup>e</sup> cours deux articles importants (De Mauro 2000 et 2004).



(p. 37-38) où Dégallier l'avait noté (Godel 1957, p. 85), bien que plus brièvement que Constantin<sup>5</sup>.

Donner comme point de départ à la linguistique générale la diversité des langues permet :

- 1) de ne pas confiner la masse parlante à une notion générique et a-historique, mais d'y voir à l'œuvre le Temps et les « forces sociales », l'activité de l'esprit sur la matérialité des signaux ;
- 2) de ne pas rabattre l'arbitraire du signe sur le conventionnalisme classique, mais de poser la valeur comme principe autonome de systématisation (le signe comme attracteur, et pas comme monade) ;

ces deux aspects ne faisant qu'un.

Et on pourra prendre ce point de départ, non pas pour renoncer à explorer le rapport entre la nature<sup>6</sup> et cette seconde nature qui sont pour les hommes les langues et la pratique verbale (la 'parole'), mais pour le faire sans préjugés, pour étudier le rapport entre processus cognitifs non-linguistiques et linguistiques dans leur continuité et discontinuité, avec les nouvelles recherches empiriques. Ce qui restait en dehors du paradigme orthodoxe, et lui causait problème (la variation, la socialité, le temps), on peut maintenant le reprendre comme point d'origine pour trianguler des solutions hétérodoxes, mais plus satisfaisantes.

## 2. *Le dernier cours de linguistique générale*

Les notes de Saussure pour le III<sup>e</sup> cours ne sont pas datées : on peut considérer qu'elles ont été écrites juste avant chaque leçon. Constantin lui non plus n'indique pas les dates des leçons. Essayons néanmoins de les situer plus précisément.

Saussure avait terminé son second cours de linguistique générale le 24 juin 1909. Dans l'entretien avec Albert Riedlinger, le 19 janvier 1909, il avait convenu que dans

<sup>5</sup> Que l'on compare ces trois passages : 1) de « approbation collective », « bien collectif », « modèle collectif », et « c'est l'œuvre de l'intelligence collective d'élaborer et fixer ce produit [ce produit du travail social qui est la langue] » qui se retrouvent à la page 308 a de Constantin (par la suite simplement C) c'est seulement « modèle collectif » qui reste dans *CLG* p. 37-38 ; 2) « La langue pour nous résidait d'emblée dans l'âme collective » (C 324) ne se retrouve pas dans *CLG* p. 112 ; 3) de « La linguistique statique s'occupera de rapports logiques et psychologiques entre termes coexistants tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective (dont du reste une conscience individuelle peut donner l'image – chacun de nous a en soi la langue) et formant un système » (C 362) on perd dans *CLG* p. 140 le rapport entre conscience collective et conscience individuelle. Un nœud théorique qui permet de rejoindre l'*extended mind* de Andy Clark et de Daniel Dennett est ainsi dissout.

<sup>6</sup> Y compris la faculté de langage : Saussure a parlé d'« instinct du langage » (C 270) bien avant Pinker 1994.

deux ans à venir il aurait pu se lancer dans un cours philosophique de linguistique<sup>7</sup>. Dans l'année 1909-1910 il donne ses cours habituels (« Sanscrit », « Grammaire comparée du grec et du latin », « Gothique et vieux haut allemand »)<sup>8</sup>, et c'est donc pour l'année 1910-1911 qu'il remet au programme « Linguistique générale » : c'est son troisième cours de linguistique générale, ce sera le dernier<sup>9</sup>. Il a une douzaine d'étudiants<sup>10</sup>, dont quatre nous ont laissé des notes : en plus de celles d'Emile Constantin (11 cahiers pour un total de 478 pages), il y a celles de Georges Dégallier (8 cahiers pour 283 pages plus un index), de Marguerite Burdet devenue Mme Albert Séchehaye (3 cahiers pour 144 pages<sup>11</sup>), de Francis Joseph (5 cahiers lacunaires, les seuls qui ne soient pas déposés à la BPU). Dégallier et Mme Séchehaye indiquent irrégulièrement les dates ; Godel (1957) et surtout Komatsu (1993) ont essayé de combler les vides ; d'autres renseignements sont offerts par les Programmes de l'Université<sup>12</sup>.

<sup>7</sup> « L'introduction que M. de Saussure a faite jusqu'ici dans son cours de linguistique générale (1908-1909) n'est qu'une causerie. Si le cours avait suivi, elle aurait dû être tout autre. M. de Saussure traitera cette année les langues indo-européennes et les problèmes qu'elles posent. Ce sera une préparation pour un cours philosophique de linguistique. M. de Saussure ne se refuse pas catégoriquement à l'essayer dans deux ans ; ce sera aux élèves, je pense, à l'y décider. Quant à un livre sur ce sujet, on ne peut y songer : il doit, dit M. de Saussure, donner la pensée définitive de son auteur. » *Interview de M. Ferdinand de Saussure sur un cours de linguistique statique* (mardi 19 janvier 1909), notes prises par A. Riedlinger, BPU Ms. fr. 3973 c) ff. 36-38, cité par Godel 1957 p. 29-30.

Que l'on remarque le terme de 'causerie' pour l'ample et hardie introduction du deuxième cours, publiée par Godel en CFS 15 (1957), 3-102. Je souligne seulement, en passant, la différence entre la perspective plus sémiologique générale, des systèmes de signes en tant que tels, du II<sup>e</sup> cours, et la perspective plus linguistique, des langues comme institutions humaines, et de leur fonctionnement et transmission, du III<sup>e</sup> cours.

<sup>8</sup> Suivis entre autres par E. Constantin, Léopold Gautier, Charles Patois, Albert Riedlinger qui en ont laissé des notes.

<sup>9</sup> Le suivant aurait dû être en 1912-1913, et il apparaît dans les Programmes de l'Université sous le nom de Saussure, qui demande un congé pour raisons de santé le 9 septembre 1912, et meurt le 22 février 1913.

En 1911-1912 il n'avait donné, à nouveau, que les cours de « Sanscrit », suivi par Serge Karcevski, « Etymologie grecque et latine », suivi par Louis Brüttsch qui en a laissé des notes utilisées pour le *CLG*, et « Anglo-saxon et vieux haut allemand ».

<sup>10</sup> Des étudiants du III<sup>e</sup> cours, avaient déjà suivi des cours avec Saussure : Edmond Bouvier, Emile Constantin, Frédéric Porta, L. Setchanova ; commencent à en suivre en 1910-11 : Georges Dégallier, Johanna Frey, Francis Joseph, P. Jovanovitch, O. Kluth, Jules Maire, I. Ostuies, Fried. Oswald, Marguerite Séchehaye, Friedrich Wehofer ; Dégallier, Joseph, Kluth, Ostuies, Wehofer suivent cette année-là aussi d'autres cours de Saussure, les autres seulement Linguistique générale. Deux anciens étudiants, Charles Patois et Albert Riedlinger, suivent en 1910-11 d'autres cours de Saussure, mais pas Linguistique générale. Je me base sur les listes de Linda 2001.

<sup>11</sup> *Ms. Cours univ.* 846 ; contrairement à ce qui est indiqué au catalogue et dans le cartable, les feuillets 1-4 avant le dernier cahier se réfèrent bien au III<sup>e</sup> cours.

<sup>12</sup> Linda 1996 avait donné le catalogue des cours, Linda 2001 le présente avec plus de détails et les liste des étudiants. Pour le semestre d'hiver 1910-1911, le Programme des cours a été publié en deux éditions, où les horaires des cours de Saussure sont différents.

Le semestre d'hiver va du 15 octobre 1910 au 22 mars 1911, avec les dix premiers jours pour les examens, et le début des cours à partir du 25 octobre. Le semestre d'été 1911 va du 8 avril au 15 juillet, avec les 12 derniers jours pour les examens. Les vacances de Pâques vont du 14 au 16 avril (et renvoient en pratique le début du semestre à la fin avril).

Le 28 octobre et le 4 novembre, dans deux leçons d'introduction, Saussure annonce l'objet et les articulations du cours: il va traiter la linguistique proprement dite, et il le fera selon le parcours suivant, en trois parties: I. *Les langues*, II. *La langue*, III. *La faculté de langage et l'exercice du langage chez les individus*.

Il commence à traiter la première partie le mardi 8 novembre, dédiant d'abord un mois (8 leçons jusqu'au début de décembre) à l'espace et au temps, c'est-à-dire à la diversité géographique des langues comme résultat et témoin de leur évolution; il lui faut encore un mois (7 leçons jusqu'au début de janvier) sur l'écriture (y compris l'écriture phonétique) considérée comme témoin indispensable mais peu fiable des états passés des langues. A la rentrée, le 9 janvier, il conclut ce chapitre et il commence un vaste et détaillé *Tableau sur les familles de langues*, qui lui prendra toute la fin du semestre, au cours des mois de janvier, février et mars. C'est l'occasion d'une riche illustration des notions introduites d'une façon plus générale au début de cette section, et qui va soutenir la deuxième partie du cours<sup>13</sup>.

Dès le commencement du semestre d'été, le 18 ou le 21 avril, il se sent en retard sur le programme: il remarque qu'il a présenté les familles indo-européenne et sémitique, et qu'il va laisser de côté l'ouralo-altaïque (C 250); il se dépêche de commenter les caractères généraux des langues sémitiques, et de faire un rapide tour de l'Europe linguistique.

<sup>13</sup> Deux exemples: 1) le passage crucial et si dense: «Nous voyons le caractère fortuit de chaque état. C'est une idée fautive que nous nous faisons que la langue se présente comme un mécanisme créé en vu et selon les concepts à ex[prim]er; nous voyons comme quoi l'état n'avait nullement pour destination de marquer les significations dont il s'imprègne ou de les marquer selon la convention des termes qu'on a utilisée. Un état fortuit est donné et on s'en empare. Etat = état fortuit des termes. C'est là une notion que n'aurait jamais acquise la grammaire traditionnelle. Rien ne sera philosophiquement plus important. Mais il faudra séparer soigneusement l'état des modifica[tion]s. Dans chaque état, l'esprit insufflé, vivifie une matière donnée, mais il n'en dispose pas librement.» (C 343-44), avait déjà reçu une exemplification à propos des racines sémitiques: «Jeu des consonnes par opposition aux voyelles. C'est aussi un phénomène évolutif: le hasard crée ce qui deviendra significatif. *dabar, dbar-im, dibre-kem*; c'est comparable à l'allemand *fliessen, floss*; *eu, ou*. Ces différences sont à l'origine purement phonétiques et prennent une signification par la suite. Il n'y a pas d'intention à l'origine. La racine ne fait que recevoir l'action des faits phonétiques. Ces différences phonétiques sont ensuite saisies par l'esprit et utilisées et servent de modèles.» (C 254-55); 2) ainsi, la discussion attentive sur les conditions péculiaires d'emploi et de transmission du sanscrit «comme institution» (C 182-90) prépare la référence à l'espéranto quand Saussure examine le rapport entre continuité et changement des langues (C 322-23). Dans le premier texte cité, Constantin avait d'abord écrit le mot très cursivement, et l'avait corrigé après coup en *examiner*, tandis que Dégallier a *exprimer*.

Le mardi 25 avril, il commence la deuxième partie: *La langue*. Le cours procède maintenant rapidement: en moins d'un mois Saussure montre que la langue et les signes linguistiques sont des entités à la fois mentales et sociales, que les signes linguistiques sont arbitraires et possèdent une dimension, et que, dans la langue, il y a des signes complètement immotivés et d'autres relativement motivés. Le *CLG* est bâti précisément sur ce mois de leçons.

Autour du 15 mai, on pourrait penser que, dans les deux mois suivants, Saussure va tranquillement terminer la deuxième partie et aborder la troisième. Mais c'est alors qu'il se passe quelque chose. Comme le montre l'entretien avec Gautier (reproduit ici de suite)<sup>14</sup>, le professeur n'était pas satisfait de l'exposition « simplifiée » qu'il avait donnée jusque là.

Le 19 mai, Saussure demande donc aux étudiants de revenir au début de la seconde partie, reprend et corrige, commente et problématise ce qu'il a déjà dit. Il souligne la bifurcation théorique entre linguistique de la langue et linguistique de la parole, il choisit la voie de la première, et seulement à ce moment-là il introduit les termes de 'signifiant' et de 'signifié'. Il montre alors le paradoxe qui relie « immutabilité et mutabilité du signe »<sup>15</sup>, et il indique ainsi la place primordiale qui revient au facteur Temps dans l'ordre des principes théoriques, et, partant, expose la seconde bifurcation entre linguistique statique et linguistique historique<sup>16</sup>. Il emprunte la voie de la linguistique statique. On est à la fin de juin, et il a tellement de choses à dire, en particulier sur la systématique complexe de la langue, que la fin du cours survient tout à coup: il réintroduit encore le caractère différentiel du système linguistique, mais seulement pour en différer le traitement. Dans le feu d'artifice sur lequel le III<sup>e</sup> cours se termine sans se conclure, reviennent et se transforment des questions qui poursuivent Saussure et l'ont fait désespérer dès les premières années de sa réflexion.

Ainsi, le dernier jour du cours, le 4 juillet, il doit remarquer en terminant (comme il arrive souvent aux enseignants) qu'il n'a traité qu'une partie du programme: les principes généraux de la linguistique synchronique. Il manque encore l'application de détail, mais aussi la linguistique de la parole et toute la linguistique évolutive ...<sup>17</sup> La faculté de langage n'a pas été traitée comme la troisième partie annoncée: il en reste

<sup>14</sup> [Ici, aux pages 69-70].

<sup>15</sup> L'embarras de Bally et Séchéhaye, en face de ce riche oxymore, est évident dans leur note à *CLG* p.108. Ici, vraiment, Saussure pose « les bases de ce qu'on peut considérer comme la théorie des institutions » (Prieto 1990, p.16).

<sup>16</sup> Saussure développe 'historique' comme une notion qui comprend celle de 'social' et la renforce (C 313-314, 325-326); cf. Gambarara 2005 c.

<sup>17</sup> Mejía 1998 montre, sur la base justement du III<sup>e</sup> cours, qu'on ne peut pas considérer comme la diachronie de Saussure ce qui est placé sous ce terme dans le *CLG*. Or, dire que la linguistique diachronique reste à développer, c'est reconnaître que Saussure ne nous a pas légué des formules, mais un programme de recherche.

des observations importantes à différents points de l'exposé<sup>18</sup>. Les remarques finales de Saussure sur ce qu'il a dit, et sur ce qu'il n'a pas dit, illuminent de deux cotés le cours.

Dans ses lignes générales, le déroulement chronologique est clair<sup>19</sup>. Il en va tout autrement pour le plan. Jusqu'à la 'Reprise', Saussure annonce et suit une organisation très nette: trois « parties », chacune divisé en « chapitres » (ce sont ses termes). Et, en effet, jusqu'au 19 mai, on peut établir une table des matières du III<sup>e</sup> cours, comme on le ferait pour un livre (j'indique le renvoi aux pages de Constantin, et le jour où Saussure commence à exposer chaque 'chapitre').

### Linguistique générale, Cours 1910-1911

Introduction	C 1-10	[28 octobre]
Divisions générales du cours	C 10-19	[4 novembre]
PREMIÈRE PARTIE: LES LANGUES	C 19-21	[8 novembre]
Chapitre I: Diversité géographique de la langue	C 21-30	[8 novembre]
Chapitre II: Entrecroisements de la diversité géographique	C 30-38	[11 novembre]
Chapitre III: Causes de la diversité géographique	C 38-73	[14 novembre] <sup>20</sup>
Chapitre IV: La représentation de la langue par l'écriture	C 73-111	[*2 décembre] <sup>21</sup>
Chapitre V: Tableau des familles de langues	C 111-117	[9 janvier]
1) La famille indoeuropéenne	C 117-217	[13 janvier]
2) La famille des langues sémitiques	C 217-255	[*7 mars]
Chapitre VI: Coup d'œil sur l'Europe	C 255-262	[*18 avril]

<sup>18</sup> Surtout C 10-13 et 263-71.

<sup>19</sup> Les dates des leçons sont parfois incertaines: elles ne sont pas toujours indiquées par Dégallier et Séchehaye, et là même où elles sont indiquées, la correspondance avec le texte plus détaillé de Constantin peut être douteuse (dans le tableau, je marque avec une étoile les dates hypothétiques). Surtout, Saussure dans son cours cherche et obtient un effet de continuité, de fluidité, rappelant la fin d'une leçon précédente au début de la nouvelle, ou anticipant à la fin d'une leçon l'argument ou le début de la prochaine; terminant un 'chapitre' et en commençant tout de suite un autre, le même jour.

<sup>20</sup> L'architecture de ce long chapitre a été mal vue par Dégallier, et corrigée seulement en partie par Godel 1957, p. 78-79.

<sup>21</sup> Le traitement de l'écriture phonétique en est partie intégrante: il n'y a pas un 'annexe' spécifique sur la phonologie, comme croyait Dégallier, repris par Godel 1957, p.79.

DEUXIÈME PARTIE : LA LANGUE	C 263	[25 avril]
Chapitre I : La langue séparée du langage	C 263-277	[25 avril] <sup>22</sup>
Chapitre II : Nature du signe linguistique	C 278-285	[2 mai]
Chapitre III : Les entités concrètes de la langue	C 285-295	[5 mai]
Chapitre IV : Les entités abstraites de la langue	C 295-299	[9 mai]
Chapitre V : L'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif	C 299-308	[9 mai]

A partir de cette date, la dialectique entre institution (langue) et changement (Temps) qu'il affronte, contamine l'organisation même de ses leçons (j'y reviendrai en conclusion). Il commence à insérer des chapitres intercalaires, comme un auteur le ferait en révisant son texte. Mais il n'arrive pas à présenter de façon suffisamment nette le nouveau plan qui en résulte, puisque aucun des étudiants, ni aucun des commentateurs, n'est parvenu à en repérer la logique. J'en donne un schéma (en partie différent de celui qui résulte des cahiers de Constantin) comme réseau possible de repérage, mais qu'on se souvienne que l'organisation textuelle de cette fin de cours est très changeante et très différente de celle des leçons précédentes.

Reprise de la deuxième partie du cours, sur la langue	C 308 a	[19 mai]
À la suite du premier chapitre	C 308 a-309	[19 mai]
Sur Chap. II : La langue comme système de signes	C 309-310	[19 mai]
Nouveau Chap. III : L'immutabilité et mutabilité du signe	C 310-326	[23 mai]
Nouveau Chap. IV : La linguistique statique et la linguistique historique	C 326-373	[2 juin]
Nouveau Chap. V : La linguistique statique	C 373-378	[23 juin] <sup>23</sup>
1) Les mots comme termes d'un système	C 379-390	[27 juin]
2) Valeur des termes et sens des mots	C 391-402	[30 juin]
Chap. suivant : Il n'y a dans la langue que des différences	C 403-406	[4 juillet]
Observations finales	C 406-407	[4 juillet]

Enfin, ce que vraiment on ne peut pas faire, malgré les déclarations de Saussure, c'est couper et coller, dans une table d'ensemble, les matériaux de la 'Reprise' sur ceux qu'il a exposés avant. Si on essaie d'intercaler les nouveaux chapitres après l'ancien II (*Nature du signe linguistique*, rebaptisé *La langue comme système de signes*),

<sup>22</sup> Joseph note ce titre (Godel 1957, p. 81 n. 86) pour le chapitre qui est impliqué dans la numérotation des chapitres suivants chez tous les étudiants. Dégallier ne le note pas dans le texte, mais dans sa Table l'indique comme *Place de la langue dans les faits de langage*.

<sup>23</sup> C'est à partir de ce moment que la correspondance avec le plan primitif commence à sauter. Constantin note le titre, mais pas qu'il s'agit d'un nouveau chapitre, et il numérote comme 'chapitre V' ce que, à mon avis, si ceci était un 'chapitre', en serait la seconde partie.

on découvre d'abord que les anciens III et IV (sur les entités) et l'ancien V (sur l'arbitraire) devraient venir à la suite des nouveaux en même temps, et, si l'on regarde plus de près, les superpositions et les enchevêtrements se multiplient (une grande partie des anciens chapitres a été déjà reprise dans les nouveaux), ce que Saussure appelle « le decoups du cours » (C 373)<sup>24</sup>. C'est que le plan théorique a bougé, la 'forme rationnelle' de la linguistique n'est plus la même, et presque tout ce qui avait été attribué à la linguistique générale entre avril et la première moitié de mai (avant l'intervention du Temps à discriminer entre linguistique statique et linguistique évolutive), doit maintenant trouver une nouvelle place à l'intérieur de la seule linguistique synchronique.

### 3. *Les notes de Saussure pour le III<sup>e</sup> cours*

Comme beaucoup d'enseignants, Saussure préparait une trace écrite pour la plupart de ses leçons. L'une de ces notes a été déjà partiellement employée par Séchehayé au moment de la rédaction du *CLG*<sup>25</sup>, Godel en a repéré d'autres dans le premier fonds manuscrit donné à la BPU, et Engler a publié dans son édition toutes celles connues en 1967, segmentées en rapport avec la rédaction du *CLG*. Dans le nouveau fonds de 1996, Engler a retrouvé d'autres notes (publiées hâtivement dans Bouquet, Engler 2002, avec la republication des 'anciennes'<sup>26</sup>); mais il y en avait d'autres encore, que j'ai identifiées au long d'une relecture des manuscrits de Saussure, en avril 2005<sup>27</sup>. Le caractère rédigé et suivi des notes relatives au début de la première partie – plus livresque – m'a facilité la reconnaissance de nouveaux textes et le repérage de la place à leur assigner. Pour la II<sup>e</sup> partie, sauf deux exceptions, les notes sont très brèves (et les textes sont toujours ceux que Engler nous a fait connaître en 1967-74).

En vérité, à partir de Séchehayé et de Godel, les premiers à s'en occuper, mais aussi les premiers à les sous-évaluer, ces notes n'ont pas eu bonne presse, considérées comme débris face d'un côté au *CLG*, de l'autre aux notes de Saussure indépendantes des cours. Mais pour les lire bien il fallait les nettoyer et les remonter. En prenant l'ordre des arguments du III<sup>e</sup> cours, tel qu'il est attesté par Constantin, en mettant en

<sup>24</sup> Saussure multiplie les indications sur les 'chapitres': C 363, 349, 356, 373, 397, 403, 406, mais ce ne sont pas tous vraiment des renvois formels à l'intérieur d'un texte fixé; il y a aussi et plutôt des références à l'ordre axiomatique qu'il illustre.

<sup>25</sup> Extrait 22 dans *CFS* 12 (1954), p. 70-71 (cf. Ms. fr. 3951/23 feuillets 27 et 28 verso), dont un écho se trouve dans *CLG* p. 159.

<sup>26</sup> Les fonds saussuriens donnés à la BPU en 1955-1967 et ceux donnés en 1996 ne sont ni homogènes à leur intérieur, ni séparés entre eux. Comme on peut le voir des sources de ces notes, où Ms. fr. 3951 contient des 'anciens' et Arch. de Saussure des 'nouveaux' documents, un même texte est souvent partagé entre les deux. Les deux dossiers sont facilement consultables en photocopie à la Salle des Manuscrits de la BPU.

<sup>27</sup> Dans le fonds de 1996, il y a aussi des nouvelles notes concernant le premier et le deuxième cours de linguistique générale, en partie encore inédites.

regard de ses cahiers les notes de Saussure, on peut d'abord reconnaître qu'une partie de celles qu'on avait signalées ne concernent pas le III<sup>e</sup> cours, et surtout que l'ordre dans lequel on les avait publiées tenait beaucoup du hasard. Une fois restituées dans leur succession, elles nous apparaissent plus riches (celles publiées ici font un total de plus de 50 pages, parfois suivies), et souvent très suggestives.

Je publie ici: en face des pages 19-72 des cahiers de Constantin, les notes de Saussure dans l'ordre Ms. fr. 3951/23 feuillets 3, 2, 4, 5, Arch. de Saussure 372/27 feuillets 254, 250, 251, 252, Ms. fr. 3951/23 feuillets 8, 9, 10, 11, 12, Arch. de Saussure 372/28 feuillets 257, 258, 259, Ms. fr. 3951/23 feuillets 14, 15, 16, 25, 25 verso, Arch. de Saussure 372/27 feuillet 253, Arch. de Saussure 372/28 feuillet 260, Ms. fr. 3951/23 feuillets 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23;

en face des pages 96-101 de Constantin, Ms. fr. 3951/23 feuillets 45, 46, 47;

en face des pages 293-306 et 323-330 de Constantin, Ms. fr. 3951/23 feuillets 52, 50, 49 verso, 51, 53, et puis 30, 31, 37, 38, 39, 32, 33, 34, 35, 36;

en face des pages 391-393 de Constantin, Ms. fr. 3951/23 feuillets 27 et 28 verso. Dans ce dernier cas, qui est celui qui avait frappé Séchehay, dans la note de Saussure il y a une terminologie intéressante (*simile*, *dissimile*) qu'on retrouve changée dans la leçon (*similaire* et *dissemblable*), bien que le sujet et l'argumentation soient les mêmes.

En revanche, parmi les notes de Saussure qu'on avait mises en rapport avec le III<sup>e</sup> cours, je ne publie pas: Ms. fr. 3951/23 feuillets 7 verso, 6, et 24 (Note 23.1 pages 5-6 et 15; Engler 1967-74 nn. 2919 et 3005; Bouquet, Engler 2002 p. 309-310 et 317): il s'agit bien de notes pour un cours (en deux versions), mais pas pour le III<sup>e</sup> où le terme de 'fractionnement sur place' ne se retrouve pas, et qu'il faudrait rapprocher d'autres textes manuscrits;

Ms. fr. 3951/23 feuillet 13 (Note 23.1 page 12; Engler 1967-74 n. 2992; Bouquet, Engler 2002 p. 316), pour la même raison;

Ms. fr. 3951/23 feuillet 56 (Note 23.3; Engler 1967-74 n. 1085; Bouquet, Engler 2002 p. 327), où la seule concordance est dans le terme 'nomenclature', mais on ne retrouve pas dans le III<sup>e</sup> cours la référence à Adam;

Ms. fr. 3951/23 feuillets 49 et 54 (Note 23.5 pages 2-3; Engler 1967-74 n. 2117; Bouquet, Engler 2002 p. 328), où la terminologie est différente: « totalement arbitraire », « partiellement arbitraire ».

L'édition cite les feuillets manuscrits ([f de 2 à 53 et de 250 à 260], *v* est pour verso, *a*, *b*, *c* indiquent les parties d'un même feuillet), et s'inspire des critères établis par Engler 1967-74 (signalant ajouts hors ligne < >, vides et intégrations [ ], biffures, etc., avec plus de détails de ce qu'il avait fait).



#### 4. *En marge du cours*

On a souvent traité Ferdinand de Saussure comme s'il était l'auteur, dans le sens propre du terme, du *CLG*. Or, comme le rappelle avec force ici même Claudia Mejía, Saussure n'est pas l'auteur du *Cours de linguistique générale* publié en 1916. Mais il paraît bien avoir conçu en auteur son cours de 1910-11, et même les changements ont tout l'aspect de remaniements d'auteur, au mois au début.

Pendant le cours, son écriture (celle des 'parties' et des 'chapitres') semble avoir été encore un fois bloquée par l'exigence de sa pensée systématique, par l'impossibilité de traduire en un résultat fixé la pensée définitive de l'auteur: en revanche la forme-leçon, le processus dialogique de la construction commune d'un complexe conceptuel, s'adapte beaucoup plus soupagement à la pensée en formation qui se recrée devant les élèves, à son besoin de re-penser chaque détail en référence à un ensemble mouvant. On y retrouve le va-et-vient de l'enseignant qui s'interroge et se corrige, fait un schéma au tableau, annonce le prochain pas et revient en arrière, et fait danser la pensée de ses élèves au rythme de la sienne. C'est de ce rythme même que Constantin se fait le fidèle témoin, jusqu'à reprendre par écrit le discours du maître à la première personne<sup>28</sup>.

Les étudiants notent ses leçons, et Saussure joue avec eux; lui aussi il prends des notes, pour formuler, en grand rhétoricien, la pointe ironique, et leur parler du « plan primitif de ce cours, lequel a peut-être un reflet dans vos notes » (f 32)<sup>29</sup>. En effet, la leçon orale déplace l'écriture, mais ne s'en passe pas complètement. D'une part Saussure rédige, parfois méticuleusement, l'exposition de certains passages-clé, de liens complexes entre notions. D'autre part il sait et il voit que les étudiants notent scrupuleusement ses paroles. La leçon se trouve ainsi être la médiation vivante entre deux écritures, celle des notes du professeur et celle des notes des étudiants, deux écritures qu'elle subsume, devenant texte dans son genre propre.

Ces notes nous permettent alors non seulement de voir comment Saussure préparait ses cours (parfois des notes complètement rédigées, même en plusieurs versions, parfois des brouillons laconiques), mais surtout elles nous restituent l'évènement que représente la leçon, entre le temps d'avant, qui est celui des feuillets de Saussure, et le temps d'après, qui est celui des cahiers de Constantin. Le nouveau texte qu'on espère offrir ici au lecteur ne serait alors que la marge blanche entre les deux colonnes de cette édition, d'où émane le rythme de pensée des leçons, fil qu'on peut garder, même

<sup>28</sup> Par rapport aux autres cahiers de cours, ici les propositions théoriques ne sont pas attribuées à «M. de Saussure» (sauf la parenthèse à C 188), mais assumées par un 'je'; par exemple: C 51, 98, 281, 286, 292, 294, 306, 308, 336, 345, 351, 399.

<sup>29</sup> Saussure ne pouvait non plus ignorer, comme responsable de la Bibliothèque, que l'Université de Genève traditionnellement conserve les notes des cours.

Par contre, il ignorait que dans cette même année 1910-1911, Rudolf Carnap prenais des notes à un des derniers cours de Gottlob Frege sur la *Begriffsschrift* (Reck, Awodey, 2004).

aux endroits du texte où les notes de Saussure nous font défaut, même aux lieux de la théorie que Saussure nous montre, dessinés en silhouette, et nous invite à construire.

### BIBLIOGRAPHIE

- CLG = Ferdinand de Saussure, 1916 (1922 2<sup>e</sup> éd., dont on emploie la pagination), *Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bally et A. Séchehaye, avec la collaboration d'A. Riedlinger, Paris, Payot.
- Bouquet, Simon, Engler, Rudolf (2002 édd.), F. de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- De Mauro, Tullio (1967 éd.), F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Roma-Bari, Laterza; trad. fr. in CLG, Paris, Payot 1972.
- (2000), «Rileggendo il terzo corso di linguistica generale di F. de Saussure (1910-11)», *Historiographia Linguistica* XXVII/2-3, p. 289-295.
  - (2004), «Saussure sulle vie della linguistica», *Bollettino di italianistica* I/2, p. 5-16.
- Engler, Rudolf (1967-74 éd.), F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, édition critique, 4. voll., Wiesbaden, Harrassowitz.
- Fitch, W. Tecumseh, Hauser, Marc D., Chomsky, Noam (2005, sous presse), «The evolution of the language faculty: Clarifications and implications», *Cognition*.
- Fodor, Jerry (2000), *The Mind Doesn't Work That Way*, Cambridge (Mass.), MIT Press; trad. fr. *L'esprit, ça ne marche pas comme ça*, Paris, Odile Jacob 2003.
- Gambarara, Daniele (2005 a), *Come bipede implume*, Acireale-Roma, Bonanno.
- (2005 b), «Comunicazione, cognizione, socialità», in F. Ferretti & D. Gambarara (édd.), *Comunicazione e scienza cognitiva*, Roma-Bari, Laterza, p. 191-235.
  - (2005 c), «La lingua è l'opera dell'intelligenza collettiva», *Forme di vita* 3-4, p. 165-181.
- Godel, Robert (1957), *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, Droz (rist. 1969).
- Hauser, Marc D., Chomsky, Noam, Fitch, W. Tecumseh (2002), «The Faculty of Language: What Is It, Who Has It, and How Did It Evolve?» *Science* 298, Issue 5598 (22 November 2002), p. 1569-1579.
- Jackendoff, Ray, Pinker, Steven (2005 sous presse) «The Nature of the Language Faculty and its Implications for Evolution of Language», *Cognition*.
- Komatsu, Eisuke (1993 éd.), F. de Saussure, *Troisième Cours de Linguistique générale (1910-11)*, d'après les cahiers d'Emile Constantin, Oxford, Pergamon Press.
- Linda, Markus (1996) «Kommentiertes Verzeichnis der Vorlesungen F. de Saussures an der Universität Genf (1891-1913)», *CFS* 49, p. 65-84.
- (2001), *Elemente einer Semiologie des Hörens und Sprechens*, Tübingen, Narr.

- 
- Mejia, Claudia (1998), *La linguistique diachronique: le projet saussurien*, Genève, Droz.
- Pinker, Steven (1994), *The Language Instinct*, New York, HarperCollins; trad. fr. *L'instinct du langage*, Paris, Odile Jacob 1999.
- Pinker, Steven, Jackendoff, Ray (2005), «The faculty of language: what's special about it?» *Cognition* 95/2 (March 2005), p. 201-236.
- Prieto, Luis J. (1990), «Ferdinand de Saussure (1857-1913), *Cours de linguistique générale*, 1916», in *En français dans le texte. Dix siècles de lumières par le livres*, Paris, Bibliothèque Nationale, p. 316; reimpr. *CFS* 50 (1997), p.15-16.
- Reck, Erich H., Awodey, Steve (2004, edd.) *Frege's Lectures on Logic. Carnap's Student Notes 1910-14*, Chicago, Open Court.

Daniele Gambarara  
Università della Calabria  
damamifa@tin.it



Claudia Mejía Quijano

SOUS LE SIGNE DU DOUTE

PRÉSENTATION DES TEXTES DE E. CONSTANTIN

Cet article est une présentation des notes d'un étudiant, prises au cours de linguistique générale donné par Ferdinand de Saussure à Genève durant l'année universitaire 1910-1911. On mentionnera les critères choisis pour l'édition de ces notes mais afin de proposer aussi un point de vue pertinent pour la lecture, on va d'abord tenter de comprendre quelle sorte de document elles constituent, en précisant la part de l'élève et celle du professeur.

Commençons par un bref aperçu historique de l'activité intellectuelle du professeur concernant une théorie générale du langage.

*Un chercheur*

Ferdinand de Saussure était un homme sensible et réfléchi, à l'assurance certaine mais fragile, qu'on pourrait qualifier aisément d'obsessionnel puisqu'en quête de vérité il revenait sans cesse sur ses hypothèses afin de mettre en lumière leurs défauts cachés. Durant une trentaine d'années, il a tenté de saisir les principes *vrais* régissant le langage, principes dont l'explicitation aurait permis de développer une nouvelle *science*. Fort de la puissance de sa pensée, de son savoir et de sa considérable capacité de travail, Saussure était *dans sa jeunesse* convaincu d'être à même de trouver ces principes et ne voulait rien publier avant d'être complètement sûr de leur validité.

Aussi sa vie ne fut-elle pas pour commencer celle d'un *théoricien*, mais plutôt celle d'un *chercheur*, tout occupée par l'esprit critique, le doute et l'inachèvement. Le doute

a fertilisé la curiosité de Saussure en le poussant à envisager des domaines apparemment éloignés qu'il a éclairés de sa réflexion, mais l'inachèvement et l'esprit critique ont aussi paralysé son action : il explora peu à peu le vaste champ du langage mais ne publia aucun texte à ce sujet. *Vers la cinquantaine*, le doute lancinant était devenu une conviction amère, à savoir la certitude de l'incomplétude de sa connaissance. Son ami Jean-Elie David, a fixé dans une scène émouvante la tragédie de ce génie confronté à ses limites :

C'était à la tombée de la nuit, il me dit, en me montrant des bas de vitrines ou armoires :

– J'ai là des études commencées sur de nombreux sujets. Sur quelques-uns j'ai rédigé des centaines de pages. Je les abandonne...

– Et pourquoi n'achèves-tu pas ?

– Parce que plus on creuse, plus on rencontre d'obscurité et d'incertitude. Il arrive, dans toutes ces recherches, qu'on aboutit à la conjecture, donc à l'incertain.

– Mais, c'est du moins un travail de déblayage. Tu devrais le faire connaître ; cela pourrait provoquer des nouvelles études. C'est déjà beaucoup de suggérer !

– On suggère des esprits plus léger[s], voilà tout. On ne percera jamais le mystère final du langage. Tout ce travail est vain... (*BPU. Archives de Saussure 394*, fs. 15-16).

Comprenons-le, Saussure voulait « percer le mystère final du langage ». Or, par tous les côtés où il a abordé ce mystère il n'aboutit qu'à la « conjecture », c'est-à-dire qu'il n'a trouvé que ses propres calculs et non pas une réalité cachée dans les choses elles-mêmes. Cela le décourage fortement car il ne peut dès lors poser le sceau de la *vérité* sur ses découvertes, et ses études restent ainsi *non-scientifiques*.

En 1909, Saussure essuie ce qui dans cette optique ne peut représenter que le plus grand échec de sa carrière de chercheur. En analysant des poèmes antiques, il avait remarqué la répétition de quelques syllabes constituant des anagrammes. Il veut en avoir le cœur net et, trois années durant, il analyse une quantité stupéfiante de poèmes à la recherche de ce phénomène : chaque fois, il le trouve<sup>1</sup>. Saussure se demande très tôt à quoi peuvent correspondre ces anagrammes et imagine d'abord qu'ils obéissent à une sorte de loi *secrètement* transmise entre les poètes. Chercheur exemplaire, Saussure est toujours soucieux de vérification, et c'est ainsi qu'il abandonne rapidement cette idée du secret par son caractère invérifiable. Il conçoit alors le côté individuel du phénomène en faisant l'hypothèse de l'*intention* d'un poète précis concernant certains poèmes déterminés, hypothèse qui, pour sa part, peut être vérifiée. A cette fin, Saussure réalise une « expérience » : il analyse des poèmes latinisants modernes où il

<sup>1</sup> Parmi les premiers travaux sur cette recherche cf. le livre de Jean Starobinski, *Les mots sous les mots*, Paris, Gallimard, 1971.

trouve également des anagrammes, et écrit à leur auteur en lui demandant le pourquoi de ces concordances de syllabes<sup>2</sup>. Cette expérience lui semble concluante puisque, découragé, il abandonne les anagrammes : là encore il n'a pas trouvé des « faits vrais », il a surtout confirmé sa propre conjecture.

Cependant, le calcul que sont ces anagrammes est si solidement établi que dès lors Saussure est aussi obligé de porter son esprit critique sur la *conséquence* de ce résultat, à savoir jusque là : « on aboutit à la conjecture, *donc* à l'incertain ». Le grand problème des chercheurs, c'est qu'à la poursuite de ce que l'on *veut trouver*, on passe souvent à côté de ce que l'on *a trouvé*. Contrairement à ce qui est valable pour les sciences naturelles, la conjecture ne serait-ce pas justement l'enjeu spécifique de la science du langage ? Partout, aux niveaux de la reconstruction indo-européenne, de la phonétique historique, de l'intonation, de la syllabe, du déchiffrement des écritures anciennes, de la morphologie, de la syntaxe, des légendes, et enfin de la versification, c'est bien « la conjecture » que Saussure a trouvée. Car c'est précisément quand on veut étudier « scientifiquement » les langues que leur nature *psychique* refait surface en tant qu'obstacle à leur étude.

En effet, l'étude et l'objet étudié étant tous les deux psychiques, il arrive qu'on les confonde. Pour étudier scientifiquement les produits de l'activité psychique des sociétés, il faut ainsi en premier lieu distinguer ce qui est étudié de l'activité psychique de celui qui étudie. C'est une opération de « rupture épistémologique », semblable au fait de déchirer en deux une seule pièce de batiste en coton, qui doit être réalisée par le linguiste afin de concevoir les produits sociaux que sont les langues comme une réalité psychique semblable mais à la fois *distincte* de la connaissance qu'il en construit. Le premier pas de cette opération consiste pour le linguiste à reconnaître sa part, car seule cette reconnaissance lui permet ensuite de saisir l'objet étudié dans ses propres coordonnées. Tant que Saussure cherchait des « faits » dans le langage, il ne pouvait que tomber sur une amalgame entre ses propres conjectures et l'objet psychique étudié.

Comment Saussure a-t-il enfin réussi à accepter la réalité de sa découverte ? Il a fallu d'abord qu'il se débarrasse du voile qui l'a cachée durant trois décennies, c'est-à-dire qu'il renonce au côté spéculaire de son projet scientifique, inspiré par l'idéal des sciences *naturelles* et nourri par son appartenance à une lignée d'illustres naturalistes. Freud disait que la science est historiquement le dernier affront subi par le narcissisme humain. Un autre grand chercheur de l'époque a aussi constaté cette particularité psychologique de l'esprit scientifique, qui oblige ceux qui sont à l'origine des sciences à ressentir la blessure narcissique :

L'esprit de l'expérimentateur se distingue de celui du métaphysicien et du scolastique par la modestie, parce que, à chaque instant, l'expérience lui donne la

---

<sup>2</sup> Lettres à G. Pascoli, publiées par Giuseppe Nava dans le *Cahiers Ferdinand de Saussure* 24, 1968.

conscience de son ignorance relative et absolue. En instruisant l'homme, la science expérimentale a pour effet de diminuer de plus en plus son orgueil, en lui prouvant chaque jour que les causes premières, ainsi que la réalité objective des choses, lui seront à jamais cachées, et qu'il ne peut connaître que des relations<sup>3</sup>.

A la même époque de l'échec sur les anagrammes, la maladie qui emportera Saussure quatre ans plus tard commence déjà à se faire sentir. Entre l'échec intellectuel et la défaillance organique, l'incomplétude humaine a pu s'imposer à Saussure en lui permettant d'accepter la réalité psychique des langues, sa place et surtout sa portée. Saussure avait auparavant bien scruté la nature psychique des langues, mais il n'avait pas accepté jusque là les conséquences de ce fait en ce qui concerne son projet de la *science* linguistique.

En effet, la recherche sur les anagrammes est encore en 1909 dans l'idéal d'une science à l'image des sciences naturelles, où la conjecture doit être validée par le « fait ». Dans ce cadre Saussure n'avait pas réussi à construire une théorie du langage satisfaisante à ses yeux. En revanche, en octobre 1910, dans son cours de linguistique générale Saussure se permet d'exposer, *pour la première fois*, avec une assurance certes relative mais tout de même étonnante chez lui, une théorisation précise de ce qu'il considère alors comme les principes d'une *étude scientifique* de son domaine. C'est donc après avoir assumé la réalité de sa défaite que sa frustration semble être devenue sa plus belle trouvaille.

Le *théoricien* chez Saussure s'est libéré de son inhibition les toutes dernières années de sa vie et il a fait connaître ses conclusions dans le cours de linguistique générale de 1910-1911. Ainsi qu'on pourra s'en rendre compte à la lecture des notes d'un de ses étudiants, c'est de l'œuvre issue de l'incomplétude humaine qu'il s'agit dans ce cours et dans cette science.

### *Un cours en devenir*

Le doute scientifique est encore à l'œuvre dans la dernière époque de la vie de Ferdinand de Saussure, mais d'une façon moins paralysante. Certes, il ne publie toujours pas, car l'acte chez Saussure n'est pas le propre de l'auteur de textes ; c'est celui de l'enseignant. L'enseignement est en effet une modalité de la transmission du savoir qui correspond de façon remarquable à cet esprit critique et sensible.

Si la pensée humaine est par définition incomplète, la réalité est, de son côté, inépuisable. Le drame de Saussure réside dans son incroyable capacité d'avoir l'intuition du réel, c'est-à-dire de scruter ce qui de la réalité n'a pas encore traversé le tamis de la pensée. Il n'y avait ainsi aucune limite à ses tentatives d'atteindre toute la vérité

---

<sup>3</sup> Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Flammarion, 1966, p. 60. Première édition 1865.



des choses. Or, dans l'enseignement, la présence simultanée de celui à qui l'on adresse son savoir établit nécessairement une limite à respecter, indépendamment de la vérité des choses. L'esprit de Saussure avait besoin de cette limite posée par la compréhension de son auditeur. C'est la raison pour laquelle malgré ses doutes Saussure a pu enseigner ce qu'il n'a pas pu écrire.

Quand en 1906, on lui demande d'assurer deux nouvelles heures de «linguistique», le *théoricien* voit là l'activité lui permettant de sortir de sa léthargie. On pourrait en effet concevoir les trois cours donnés entre 1907 et 1911 comme une reproduction en miniature du long parcours à travers lequel Saussure a élaboré les instruments pour construire sa théorie :

Dans le premier cours, commencé seulement au milieu du semestre d'hiver en janvier 1907, Saussure passe en revue les théories linguistiques de l'époque en pointant les erreurs les plus courantes, ce qui correspond *grosso modo* à son travail durant la décennie 1880.

Dans le deuxième cours, mais uniquement lors de l'introduction en 1908, il présente à ses élèves une «causerie» sur la nature de l'objet linguistique et les problèmes posés par l'étude scientifique d'un tel objet; sujet qu'il avait longuement travaillé durant la décennie 1890.

Dans le troisième cours, c'est à la mise en place d'une théorie dans toute la complexité de sa cohérence que les étudiants assistent émerveillés. Une construction minutieuse avec des va-et-vient, des obscurités, des trouvailles, des déceptions et bien entendu de l'inachèvement, à l'image de la décennie 1900.

Aussi pourrait-on voir dans ce parcours une simple *répétition* de la démarche du chercheur. Il n'en est rien. Durant trente ans, le doute a été le moteur de l'exploration, mais il tournait un peu à vide: Saussure laissait tomber une recherche sur un point de butée, l'intonation lituanienne, par exemple, et commençait d'autres recherches sur des terrains différents, les légendes germaniques, par exemple, abandonnées à leur tour pour faire place aux anagrammes, sans que le chercheur ait pu faire le lien entre ces divers sujets. Un peu comme ces personnes qui vivent des histoires d'amour successives avec des partenaires différents mais qui butent toujours sur le même point de conflit.

Entre 1907 et 1911 en revanche, l'inachèvement devient chez Saussure le moteur du changement *dans la continuité*, il n'y a plus de répétition d'un même scénario dans des circonstances nouvelles. Saussure réalise d'abord une sorte de bilan de son activité passée de recherche, et tire ensuite les conséquences théoriques de l'omniprésence de la conjecture: les erreurs de ses prédécesseurs et de ses contemporains exposées en 1907 permettent à Saussure d'expliquer clairement en 1908 la nature particulière de l'objet linguistique, laquelle à son tour exige en 1910 une théorie *ad hoc*, théorie qui au fil du semestre d'été 1911 s'affine et se développe encore. Dans cette dernière étape, il s'agirait ainsi du *devenir* d'une seule histoire d'amour avec le cours de sa vie.

On le sait, à sa mort en février 1913 il n'est resté aucune trace écrite de la main de Saussure concernant ce dernier développement de sa théorie; et sa pensée a dû parcourir un chemin bien sinueux avant de nous parvenir<sup>4</sup>. Saussure n'a donc rien publié sur la linguistique générale, mais il en a donné trois cours. Il s'agit ainsi dans ce *Cahier 58* non pas de lire une œuvre qui n'a jamais été écrite, mais de tenter d'« assister » au cours de 1910-1911 à l'aide des notes d'un élève.

Ceci exige un effort particulier de notre part principalement pour deux raisons. D'un côté, il ne s'agit pas d'un *livre* et en conséquence, face à ces notes de cours, on ne peut pas se poser en lecteur car il n'y a pas d'auteur à proprement parler. D'un autre côté, on ne peut pas non plus s'imaginer simplement être à la place de l'élève qui assiste au cours. Ces notes ne donnent pas accès aux circonstances de l'acte de communication, comme serait le cas si l'on possédait l'enregistrement vidéo de ce cours, et, même dans ce cas hypothétique, nous ne sommes pas en 1910, on ne peut pas faire abstraction d'un siècle de linguistique : notre regard est nécessairement celui d'un tiers étranger à l'acte de communication.

Quel est alors la place de celui qui « lit » actuellement les notes prises par un élève à un cours donné un siècle auparavant ? Prenons connaissance de l'élève et précisons le statut de ces notes.

#### *L'élève et son œuvre*

A la *Bibliothèque Publique et Universitaire* de Genève (*BPU*), dans le fonds concernant les cours de Saussure se trouve une carte datée du 23 janvier 1958 adressée à Robert Godel, où nous pouvons lire :

A peine rentré de votre soutenance de thèse<sup>5</sup>, j'ai eu une inspiration, j'ai fouillé un coin inexploré de ma bibliothèque et j'ai retrouvé mes notes sur les cours de linguistique de F. de S. Je vous expédie ces cahiers de notes que vous pouvez garder tout le temps que vous voudrez et remettre à qui il vous semblera bon s'ils peuvent être de quelque utilité. Je regrette beaucoup de ne pas avoir pu vous envoyer à temps les documents demandés mais... mieux vaut tard que jamais. (*BPU. Ms. fr. 3972, f. 28*)

Certes, mieux vaut tard que jamais. Ainsi que j'essaierai de le montrer ici, *un siècle après*, il est devenu indispensable de prendre connaissance de ce troisième cours où un génie linguistique inégalé a versé une vie d'études et de doute scientifique sur le « mystère final du langage ».

<sup>4</sup> Pour un aperçu rapide de ce chemin, voir ici même mon hommage à Rudolf Engler, *L'ouvrage d'un philologue artiste*.

<sup>5</sup> Il s'agit de la thèse publiée chez Droz à Genève en été 1957 sous le titre *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale*.

Celui qui donne son trésor si généreusement à Robert Godel s'appelle Emile Constantin, et il était à l'époque des cours un jeune homme effacé, mais décidé, intelligent et travailleur. On conserve ses cahiers correspondant à trois cours différents de Saussure, à savoir le deuxième cours et le troisième cours de linguistique générale, ainsi que le cours de grammaire comparée du grec et du latin de 1909-1910. Les cahiers de Constantin sont intéressants à plusieurs points de vue.

Les cours de Saussure donnaient lieu à des examens à la fin de l'année, et la matière exposée était toujours pour une bonne part originale. Le maître ne mentionnant que quelques ouvrages plutôt spécialisés, les élèves comptaient notamment sur leurs notes pour préparer les examens. Or, Saussure était un maître exigeant et strict; il aimait ses élèves, mais ceux-ci avaient intérêt à avoir bien compris la matière du cours. Les élèves ont ainsi développé un travail d'équipe autour des notes qu'ils se passaient pour compléter chacun son cahier. Par exemple, au début du deuxième cours de linguistique générale de 1908-1909, néophyte dans le travail de suivre le discours si particulier de Saussure, et ayant commencé en retard peut-être à cause du service militaire, Constantin recopie entièrement le premier cahier d'Albert Riedlinger. Lors du *troisième* cours de linguistique générale, Constantin avait déjà acquis une écoute spécifique de la parole du professeur qu'il prend au vol à la virgule près, en tous cas pour ce qui est des idées directrices de l'exposé. Car Saussure doutait également beaucoup dans ses cours, et particulièrement en 1910-1911.

Cette année-là chaque affirmation nouvelle semble en effet devoir être introduite par des périphrases autour de sa place, de sa valeur, de sa portée. Quand on compare les *notes préparatoires* aux leçons qu'on conserve encore, écrites par Saussure lui-même, et les notes prises par Constantin correspondant aux mêmes leçons, on est frappé entre autres par l'absence dans les notes de l'élève de la plupart de ces circonvolutions typiquement saussuriennes. Les périphrases de Saussure agaçaient certainement ses étudiants, mais pour mieux comprendre cette omission remarquons aussi que le travail de mise en écriture du discours du professeur est réalisé avec une intention principale. Les notes de Constantin ne s'adressent pas à la postérité mais à lui-même, plus précisément à Constantin-devant-passer-les-examens à la fin de l'année, et sans doute l'élève ne pensait pas pouvoir se permettre à ce moment-là les doutes du maître.

Dans les cahiers de Constantin, il ne s'agit donc pas d'une simple transcription, comme c'est le cas, par exemple, des séminaires enregistrés de Lacan, mais d'une sorte de *traduction* dans le sens latin du terme. Il faut au moyen de l'écriture mener le discours de la bouche du professeur à celle de l'élève passant l'examen. Le passage par la sémie graphique est ainsi au service de l'expression orale ultérieure. L'arrangement spatiale des schémas, les phrases côte à côte ou superposées que l'on trouve dans ces cahiers rendent évidente cette nécessité. Il ne s'agit pas d'un texte, mais des notes issues d'un discours oral *et* servant à produire ultérieurement un autre discours oral.

Cela explique aussi une autre caractéristique des notes de Constantin qui est mise en lumière par la comparaison avec les notes de Saussure lui-même, à savoir le changement de registre de langue. Saussure a un vocabulaire et des expressions bien plus châtiés que ce que l'on trouve dans les notes de Constantin. Par exemple, là où Saussure prépare «en renonçant à scruter», Constantin note «en renonçant à se rendre compte». Vu le souci et l'exigence pédagogiques de Saussure ce changement de registre n'a pas dû être le fait du professeur; il montre plutôt le travail d'appropriation de la pensée exprimée, que Constantin réalise au moment même de la prise de notes; travail qu'on peut observer, par exemple, lorsque Saussure écrit «on peut se référer provisoirement à ce simple fait que toute espèce de chose qui est soumise au Temps se modifie», et que l'on retrouve chez Constantin «invoquons simplement ce fait que nous ne connaissons aucune chose qui ne s'altère dans le temps».

Constantin n'est donc pas un «enregistreur», il réalise non seulement une *traduction intersémiologique et intralinguale*, mais il condense aussi le propos de Saussure en laissant échapper ce qu'il considère comme superflu. Pour rester fidèle, un tel travail exige une vivacité d'esprit mais aussi une habitude de la pensée et surtout du style du professeur. Constantin était devenu en 1910 un expert du style saussurien. Il avait remarqué, par exemple, l'incroyable capacité du professeur de *lier* les leçons entre elles d'une semaine à l'autre, notamment par le contenu, mais aussi par des commentaires explicites sur la forme de l'exposé lui-même (ce qu'ils ont fait précédemment, ce qu'ils auraient dû faire, ce qu'il faudrait faire, ce qu'ils feront, etc.).

Constantin adopte ce parti pris de la *continuité* des leçons: il n'écrit pas les dates (sauf une) et ne laisse aucun blanc dans ses cahiers pour marquer la fin d'une leçon et le début de la suivante. Cette caractéristique de la *continuité sans coupure* des leçons de Saussure constitue un appui pédagogique important puisque la matière ainsi expliquée est plus facilement mémorisable, se trouvant étayée par les liens syntagmatiques. Comme c'est le cas, par exemple, lorsqu'on mémorise un poème: un premier mot appelle le suivant, et c'est la mélodie globale qui permet de retrouver les unités enlacées. Dans le discours de Saussure la matière à enseigner est reliée d'une leçon à l'autre par le contenu, mais de plus les idées se trouvent comme nattées par la forme de l'exposé lui-même.

Les notes de Constantin ainsi disposées créent un effet curieux chez le lecteur: cette suite continue donne une *étendue* à la matière du cours qui, liée avec la cohérence conceptuelle, en fait une sorte de «texte oral». Le lecteur actuel a ainsi l'impression de lire un «livre». Dans sa thèse, Robert Godel avait daté certaines leçons de Saussure à partir des notes des autres étudiants. Par la suite, ceux qui ont approché les cahiers de Constantin, tel Eisuke Komatsu, ont ressenti le besoin de calculer toutes les dates manquantes selon le calendrier académique, et de les inclure dans le texte lui-même, comme s'il était nécessaire de rappeler qu'il s'agit bel et bien des notes d'un cours. On est en effet porté à l'oublier à cause de la continuité du discours. A la différence de Komatsu, nous avons décidé de respecter le choix de Constantin et de *ne pas* marquer les dates de leçons dans le texte lui-même afin justement de ne pas interrompre cette

continuité. Ces dates sont cependant utiles comme points de repère lorsqu'on veut décortiquer le cheminement du professeur et on peut les retrouver ici dans la présentation de D. Gambarara.

Outre ce travail réalisé dans la salle de cours, sur le moment même de la leçon, Constantin fait par la suite une *mise en ordre constante* de ses notes; pour le début du troisième cours on possède même deux cahiers correspondant à la même matière, l'un étant le « brouillon » de l'autre. Après quelques leçons, Constantin aurait-il pressenti grâce à l'état de santé de Saussure, que le cours serait le dernier et aurait-il décidé d'en bricoler un témoignage écrit? Vu la somme de travail fournie par l'élève dans sa mise à jour des notes, qui inclut aussi l'écoute des autres auditeurs présents dans la salle, cette possibilité d'une seconde intention « historique » de la part de Constantin doit être envisagée. Constantin complète ses cahiers avec les notes des autres étudiants mais en appliquant son esprit critique: il n'adopte des phrases que lorsque celles-ci l'aident à mieux saisir l'idée exprimée, et il note le nom de l'élève qui lui a fourni des phrases lorsqu'elles sont douteuses ou en désaccord avec sa propre version.

De plus, Saussure a beaucoup changé l'ordre de son exposé au semestre d'été, raison pour laquelle on trouve aussi au milieu des cahiers de Constantin, de nouvelles pages collées aux endroits où le professeur a indiqué qu'elles devaient apparaître. Lors de la préparation des examens, Constantin réalise encore un travail de synthèse: il résume dans la marge de ses cahiers par une phrase unique l'idée centrale de chaque paragraphe. Les notes de Constantin du troisième cours de linguistique générale, sont donc un document travaillé, construit. Ces cahiers sont à *proprement parler* l'œuvre d'Emile Constantin, raison pour laquelle nous les publions sous ce nom d'auteur.

En effet, ces cahiers constituent certes un *moyen* d'étude en vue de l'examen final, mais une fois les examens achevés Constantin ne pouvait qu'envisager ses cahiers comme un tout à part entière, une magnifique trace contenant la pensée générale de son maître aimé, admiré et disparu peu de temps après. Il n'est ainsi pas étonnant que cet élève modèle ait conservé ses cahiers *dans sa bibliothèque*, à l'insu de tous, durant un demi-siècle avant d'avoir son *inspiration* grâce à la finesse déployée par Godel dans la soutenance de janvier 1958, qui s'est d'ailleurs déroulée dans la même salle des cours de Saussure.

On pourrait dès lors envisager que cette importante intervention de l'élève invalide ces cahiers comme trace fidèle du discours de Saussure. Je ne le pense pas, car reconnaître l'élève comme l'auteur de l'œuvre écrite d'un maître qui n'a pas écrit lui-même, a déjà permis au contraire de mieux comprendre l'enseignement en question. En outre, l'écoute de Constantin médiatise par un critère pertinent l'accès à la réalité passée qui autrement resterait multiple et proprement inabordable par son immense richesse, comme c'est parfois le cas, par exemple, pour les enregistrements du *Séminaire* de Lacan. L'intervention de Constantin nous donne en revanche un point de vue *pertinent* pour aborder ce cours de Saussure en tant que *tiers* étranger à l'acte de communication. Pour bien en profiter, le « lecteur » de ce document devrait en effet se mettre à la

place de *l'élève qui va passer l'examen*, car c'est bien à lui que s'adressent et les notes et le discours du professeur. C'est-à-dire qu'il faut avoir envie de comprendre une matière déjà donnée, de l'assimiler, d'arriver à la maîtriser, il faut réussir à défendre ce que l'on a compris, voire à critiquer en connaissance de cause ce qui est critiquable. Bref, il ne faut pas *lire* les cahiers de Constantin, il faut les *étudier*.

Et pour les étudier, il faut à l'heure actuelle avoir un texte imprimé.

### *Les publications des cahiers de Constantin*

Reprenons le fil de l'histoire de la recherche en linguistique générale et des moyens à disposition au moment de la mort de son fondateur. Lorsque Charles Bally et Albert Sechehaye ont voulu faire écrire leur collègue disparu, ils ont d'abord lu les notes de Saussure lui-même. Pour la plupart fort anciennes, éparses, incomplètes, multiples, embrouillées, bref impubliables, ces notes les ont beaucoup découragés, comme elles découragent encore les habitués de la salle des manuscrits à la *BPU*. Ils ont ensuite pensé aux cahiers des étudiants qui conservaient la trace de la toute dernière époque, et en ont rassemblé plusieurs, notamment pour le troisième cours les cahiers de Francis Joseph, Georges Dégallier et Hélène Sechehaye. Je ne sais pas pourquoi les cahiers de Constantin ne figuraient pas dans cet ensemble alors que Bally et Sechehaye connaissaient parfaitement cet élève, mais cette omission aura fortement influencé la linguistique générale au XX<sup>e</sup> siècle.

Rappelons que Saussure doute, et particulièrement à l'époque des cours de linguistique générale, il ne fait que peaufiner sa théorie au fur et à mesure des nouvelles découvertes. Cela veut dire que la matière du premier cours n'est pas la même que celle du deuxième cours et encore moins semblable à celle du troisième cours. Par exemple, concernant la distinction langue/parole, Saussure a dit dans le premier cours l'exact contraire de ce qu'il affirme quatre ans plus tard dans le troisième cours, ce qui s'explique par un changement de perspective et par une théorisation déterminée, choisie seulement en 1911<sup>6</sup>.

La maladie et la mort du professeur ont fait du cours de 1910-1911 qui traitait précisément de la discipline elle-même, le *dernier* cours de linguistique générale. Or, concernant ce dernier cours, Bally et Sechehaye n'ont pas pu profiter de la collaboration d'Albert Riedlinger qui n'y avait pas assisté. Les notes de Dégallier ainsi que celles de Madame Sechehaye laissent à désirer en comparaison avec celles de Constantin, comme on peut le constater grâce à l'*Edition critique du CLG* de Rudolf Engler<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Pour un développement de ces affirmations cf. le premier chapitre de mon travail *La linguistique diachronique : le projet saussurien*. Genève, Droz, 1998.

<sup>7</sup> Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale, édition critique de Rudolf Engler*, Wiesbaden, Otto Harrasowitz, tome 1:1968 et tome 2:1974.

Dans leur livre de 1916, Bally et Sechehaye ont donc présenté la pensée de Saussure principalement à partir de la compréhension de Riedlinger qui correspond aux exposés de 1907 et de 1908, c'est-à-dire correspondant à l'état de la théorisation avant « l'échec » des anagrammes. Dans le *CLG*, on ne trouve en effet que le *vocabulaire* 1911 pour des notions interprétées à la lumière de la *réflexion* 1908, comme, par exemple, la *linguistique diachronique* qui n'est *définie* précisément par Saussure qu'en juin 1911, mais que l'on trouve dans le *CLG* amplement *développée* par l'exposé critique présenté en 1907 sur la linguistique historique. Comme conséquence de ce collage remarquons encore que le *CLG* est un livre monolithique d'où le devenir de la théorie entre 1907 et 1911 est disparu : la dynamique propre à la recherche saussurienne dans sa dernière étape n'y est pas représentée.

Ce qui d'ailleurs pourrait s'expliquer d'abord par l'histoire de l'activité intellectuelle de Saussure et les circonstances de cette publication. Bally et Sechehaye avaient en effet entendu le *chercheur* répéter durant 20 années les *mêmes* doutes sur sa théorie générale du langage. Ils connaissaient parfaitement les réticences de Saussure vis-à-vis de la publication de ses idées, considérées comme non abouties. Un livre paru récemment permet d'aborder ces doutes à travers les brouillons de Saussure qui y sont transcrits, et qui datent pour la plupart de la décennie 1890<sup>8</sup>. Or, ce sont surtout ces brouillons que Bally et Sechehaye ont découverts à la mort du maître. Par conséquent, et étant donné qu'ils *n'ont pas assisté* aux cours de linguistique générale, Bally et Sechehaye ne pouvaient pas concevoir le changement produit chez l'enseignant après 1909 et encore moins envisager le *devenir* du *théoricien*, que les cahiers de Constantin permettent en revanche de suivre de près.

Les notes de Constantin sont un document non seulement « nouveau »<sup>9</sup>, à savoir indépendant du *CLG*, et plus complet que les notes que Bally et Sechehaye avaient à disposition, mais en tant que trace de l'enseignement de Saussure dans cette dernière étape si féconde, les cahiers de Constantin sont inestimables car en 1911 Saussure résout des questions à la base de son inhibition de théoricien. Raison pour laquelle ces cahiers ont déjà été publiés à plusieurs reprises.

C'est Rudolf Engler qui les publia pour la première fois en 1968 dans son *Edition critique du CLG*. Cependant un tel cadre ne permet pas d'apprécier d'emblée la valeur

<sup>8</sup> Ce livre paru sous le nom de Ferdinand de Saussure est intitulé *Ecrits de linguistique générale* (Paris, Gallimard, 2002), mais aurait pu s'intituler proprement *Brouillons sur la science du langage*. Ces brouillons de Saussure ne concernent pas la *linguistique générale*, syntagme que Saussure utilise seulement dès 1907, et en référence à ses cours. Dans aucun brouillon publié dans ce livre, hormis les quelques notes préparatoires aux cours *déjà publiées depuis 1968*, Saussure mentionne une « linguistique générale ». Par contre la *science du langage* est bien présente dans les brouillons *inédits*, publiés par ailleurs de façon plutôt confuse dans ce livre.

<sup>9</sup> Robert Godel, « Nouveaux documents saussuriens, Les cahiers E. Constantin », *CFS* 16, 1959, p. 25.

de ces cahiers, présentés selon l'agencement du *CLG*. Disponibles au public linguistique, il était ainsi impossible de les étudier sans fournir un gros effort supplémentaire de reconstitution. C'est pourquoi Engler a préparé une nouvelle édition des cahiers de Constantin, qu'il a eu la générosité de me procurer et qui constitue la base de notre publication. Les autres publications des cahiers de Constantin sont dues à l'initiative d'Eisuke Komatsu qui a proposé la transcription des cahiers des élèves dans l'ordre original des leçons. A ma connaissance, Komatsu a publié *deux fois* les cahiers de Constantin correspondant au troisième cours<sup>10</sup>.

Pourquoi alors faire une « autre » publication des cahiers de Constantin ? D'abord parce que ces cahiers méritent non seulement une publication à part, mais aussi une publication *complète*. Les trois éditions existantes ont en effet *omis une bonne partie du cours*. Pour la publication d'Engler, cette omission était obligatoire puisqu'il s'agissait d'une édition critique du *CLG*, et Bally et Sechehaye n'ont pas inclus cette partie dans leur livre. Curieusement, les éditions qui se présentent pourtant indépendamment du *CLG*, omettent aussi la matière donnée par Saussure au long de l'hiver 1911.

En revanche, notre publication comporte cette partie  *inédite*  et propose, de plus  *dans un format diagrammatique* , les notes préparatoires de Saussure et les notes de Constantin<sup>11</sup>. Il reste toutefois à expliquer pourquoi nous incluons cette partie dans notre publication alors qu'on l'a omise ailleurs.

La nature « conjecturale » de l'objet linguistique qui fonde à notre avis la linguistique en tant que  *science humaine* , constitue la raison de notre choix. Dans la dernière étape de sa vie, Saussure s'est sérieusement attelé à la mise en place d'une théorie précise permettant d'aborder de façon  *scientifique*  un objet tel que les langues, à savoir un objet psychique. Le changement qui s'opère chez le professeur concerne le théoricien et ce travail commence par le nom de baptême de la discipline. Remarquons que le cours enseigné à Genève avant Saussure s'appelait  *Linguistique* . Dès 1908 ce cours n'apparaît plus dans le programme universitaire sous le titre de  *Linguistique* . Tentons de comprendre le prénom donné par Saussure à sa théorie, en séparant d'abord les deux parties qui composent le titre de son nouveau cours,  *linguistique*  et  *générale* .

### *La valeur du syntagme*

Du mot latin  *lingua*  on a créé au XIX<sup>e</sup> siècle celui de  *linguiste* . Ce nouveau mot désignait les philologues qui suivaient le chemin tracé par Franz Bopp. Le  *linguiste*

<sup>10</sup> Komatsu, E.  *Ferdinand de Saussure. Cours de linguistique générale* . Collection recherches Université Gakushuin N° 24, Université Gakushuin. Tokyo, 1993.

Komatsu, E., Harris, R.  *Ferdinand de Saussure. Troisième cours de linguistique générale* . Edition bilingue français-anglais, Oxford, Pergamon Press, 1993.

<sup>11</sup> En ce qui concerne la transcription de la partie déjà publiée, je tiens à préciser qu'on a bénéficié directement du travail d'Engler et indirectement de celui de l'équipe de Komatsu puisqu'on a pris le soin de confronter à l'aune des manuscrits, notre version et la leur.



s'occupait de comparer les langues entre elles pour mettre en lumière leur rapports, autrement dit, à l'époque, leur *parenté*. C'est à partir de ce mot *linguiste*, qu'on a conçu celui de *linguistique*. Dans le *Dictionnaire français illustré des mots et des choses* de 1887, par exemple, sous *linguistique* nous pouvons lire cette définition :

La science des langues fondée par l'Allemand Bopp (1816)<sup>12</sup>.

La *linguistique* était ainsi définie à partir d'une matière multiple et variée, à savoir les langues, mais aussi par l'activité de celui qui étudie cette matière avec une perspective précise, à savoir la comparaison historique. Cette activité des linguistes au XIX<sup>e</sup> siècle a donné lieu à de nombreuses descriptions des familles de langues. Encore actuellement, c'est une association concernant la diversité des langues que véhicule le mot de *linguiste*, en tous cas pour les personnes d'un certain âge. Après avoir mentionné ma profession, que de fois m'a-t-on demandé combien de langues je connaissais.

Le mot *général*, de son côté, a une histoire plus longue ; contentons-nous d'évoquer l'importance de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, qui comprend par le mot *général* le résultat d'une activité précise. Le critère de validité dans la *grammaire générale* est la logique ; ce qui est général est ce qui est « essentiel », correspondant à la nature même des choses, selon l'ordre rationnel de la création. Etant donné que l'évolution des langues n'a été découverte qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les *grammairiens* du XVII<sup>e</sup> siècle étudiaient seulement un *état* de langue et souvent ils avaient ainsi une vocation purement *normative*. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, *grammaire* est un terme employé de façon floue puisqu'on l'utilise autant pour se référer à l'*état* d'une seule langue dans le syntagme « grammaire latine », par exemple, que pour évoquer l'*évolution* impliquant de prendre en compte *plusieurs langues*, par exemple, dans l'expression « grammaire historique ». Le mot *général*, quant à lui, semble toujours signifier la même chose.

Cependant, entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles, il y a eu un tournant dans l'approche de la *raison* avec l'apparition de la « scientificité ». Quelle est la méthode *scientifique* telle qu'elle est conçue à l'*époque de Saussure*? Elle implique d'abord l'*observation* et la *description* minutieuse des objets du monde qui sont *analysés* dans leur différentes parties. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les naturalistes, les minéralogistes, les botanistes, passent leur temps à décrire leur domaine avec une minutie précieuse, comme en témoignent les planches anatomiques ou ces belles planches botaniques qu'on a tous encore dans la mémoire. Les scientifiques de l'époque *comparent* ensuite les *détails* mis en relief par l'observation et *synthétisent* ce que tous ces objets ont en commun. Ces résultats sont *contrôlés* par des *expériences* et *vérifiés* par des *contre-expériences* afin d'arriver à l'universel scientifique.

<sup>12</sup> *Dictionnaire français illustré des mots et des choses* de MM. Larive et Fleury (1887), Paris, Georges Chamerot, imprimeur-éditeur, Tome II, p. 343.

C'est ainsi qu'ont procédé Horace-Bénédict de Saussure, l'arrière grand-père naturaliste qui fit l'ascension du Mont-Blanc afin de réaliser des expériences de physique ; Nicolas-Théodore de Saussure, le grand-oncle chimiste et Henri de Saussure, le père entomologiste. C'est ainsi que procède Ferdinand de Saussure, leur descendant linguiste, qui signale au début du troisième cours le caractère *scientifique* de sa discipline, revendiqué à l'époque par l'étude *des langues*.

La linguistique peu à peu préparée ainsi, est une science dont nous empruntons la définition au Dictionnaire de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas : « étude scientifique des langues », ce qui est satisfaisant, mais c'est dans ce mot scientifique qu'est la distinction avec toute étude antérieure. (IIIC, p. 5<sup>13</sup>)

Le cours de Saussure, on l'a dit, ne concerne pas uniquement la linguistique ; il s'agit de la *linguistique générale*. Si le mot *général* peut encore rappeler pour certains les conceptions du langage du 17<sup>ème</sup> français, en formant un *syntagme* avec le terme *linguistique*, l'adjectif prend donc une autre valeur. Le substantif *linguistique* porte en effet avec lui les descriptions minutieuses de l'organisme des langues, réalisées d'abord par les Allemands et qui ont permis d'envisager un objet d'observation à part entière, à savoir *les langues* dans leur continuité temporelle.

La partie omise dans les publications des cahiers des étudiants de Saussure concerne un *long* exposé sur diverses langues. Saussure y explique leur parenté, quels sont leurs monuments écrits, l'aire géographique occupée par ces langues, les changements phonétiques survenus dans leur évolution, etc. Dans les trois cours, Saussure a donné une place importante à cette partie qui n'est cependant pas identique chaque année ; elle concerne des langues différentes et à chaque cours présentées depuis une optique spécifique. Par l'ensemble des trois cours, Saussure propose aux étudiants un panorama étendu de la diversité langagière. Dans le troisième cours, il s'agissait de faire un *Tableau géographico-historique des plus importantes familles de langues du globe*. Saussure y décrit toutes les branches de la famille indo-européenne en expliquant leur diversité dans la parenté, mais il mentionne aussi la diversité hors de la parenté en abordant la famille sémitique, les langues non-indo-européennes occupant l'Europe et, faute de temps, il ne peut que mentionner la famille ouralo-altaïque.

Quel travail réalise-t-il en tant que *théoricien* dans ces exposés apparemment encyclopédiques ? Commençons par remarquer le style. Dans ces exposés Saussure déploie le charme d'un conteur plein de fougue. On y assiste à l'épopée oedipienne du déchiffrement du cunéiforme, à l'aventure de la découverte d'une bibliothèque enfouie sous les sables du désert de Gobi, aux sagas des migrations bouddhistes, à la tragédie des conquêtes sémitiques, aux butins d'écritures et de savoirs des indo-européens, bref à

<sup>13</sup> Pour les citations des cahiers de Constantin du troisième cours (IIIC), nous donnons *la page du manuscrit lui-même* qui donne à la fois une indication du moment de la leçon, et permet de retrouver la citation autant dans notre édition que dans l'*Edition critique du CLG* d'Engler.

l'histoire de plusieurs sociétés humaines à travers leur produit le plus identitaire, leur langue.

Au niveau de la méthode, il faut noter que Saussure ne répète pas simplement les manuels les plus récents sur les langues mentionnées, manuels dont l'abondance à l'époque commençait à faire déprécier cette sorte de descriptions. Au contraire, il s'implique, expose ses vues originales et discute les hypothèses les plus récentes sur des points précis. Par exemple, dans le troisième cours il met longuement en question le statut du sanscrit en tant que *langue*, prenant comme critère pour l'analyse de ce problème sa propre définition de la langue. Ces descriptions captivantes ne sont pas incluses dans les cours de *linguistique générale* comme une sorte de remplissage des leçons, mais semblent ainsi organiquement enlacées à la matière donnée le reste de l'année.

En effet, connaître la diversité langagière est indispensable à la compréhension de la *linguistique générale*, car cette discipline est le résultat d'une activité précise du linguiste, à savoir le fait de *généraliser*.

*Que veut dire généraliser?*

Le professeur explicite en novembre 1910, dans l'introduction, ce qu'il entend par l'activité du *linguiste qui généralise*:

Après avoir assigné ce caractère à la langue d'être un produit social que la linguistique doit étudier, il faut ajouter que le langage de l'ensemble de l'humanité se manifeste par une diversité de langues infinie : la langue est le produit d'une société, mais les différentes sociétés n'ont pas la même langue. D'où vient cette diversité ? Tantôt c'est une diversité relative, tantôt c'est une diversité absolue, mais enfin nous avons trouvé l'objet concret dans ce produit que l'on peut supposer déposé dans le cerveau de chacun. Mais ce produit, suivant qu'on se place à tel endroit du globe, est différent ; la <chose> donnée, ce n'est pas seulement la langue mais les langues. Et le linguiste est dans l'impossibilité d'étudier autre chose au début que la diversité des langues. Il doit étudier d'abord les langues, le plus possible de langues ; il doit étendre son horizon autant qu'il le peut. C'est ainsi que nous procéderons. Par l'étude, l'observation de ces langues, il pourra tirer des traits généraux, il retiendra tout ce qui lui paraît essentiel et universel, pour laisser de côté le particulier et l'accidentel. Il aura devant lui un ensemble d'abstractions qui sera la langue. C'est ce qu'on peut résumer dans cette seconde division : la langue. Dans la langue, nous résumons ce que nous pouvons observer dans les différentes langues. (IIC pp. 19-20)

Dès le début du troisième cours Saussure distingue donc l'objet psychique que sont les langues du monde dans leur grande diversité (« dans le cerveau de chacun »), et l'objet psychique qu'est la généralisation du linguiste et qu'il appelle *la langue* (« un ensemble d'abstractions »). Quand il introduit ensuite les parties du cours, Saussure souligne la similitude de sa démarche avec la démarche scientifique :

<Première partie :> *Les langues*

Ce titre s'oppose à celui du second chapitre : la langue. Il n'y a pas d'avantage à préciser plus et le sens contenu dans ces deux titres opposés s'offre suffisamment de lui-même. Ainsi, quoiqu'il ne faille pas abuser des comparaisons avec les sciences naturelles, il y aurait un sens qui, de même, serait clair d'emblée à opposer dans une étude d'histoire naturelle : « la plante » et « les plantes » (cf. aussi « les insectes » opposé à « l'insecte »). Ces divisions correspondraient assez bien par le contenu même à ce que nous aurons en linguistique en séparant « la langue » et « les langues » ; il y a des carrières entières de botanistes ou de naturalistes qui se déroulent dans l'une ou l'autre de ces directions. Il y a des botanistes qui classent des plantes sans s'occuper de la circulation de la sève, etc., c'est-à-dire sans s'occuper de « la plante ».

[...] Les langues, c'est l'objet concret qui s'offre sur la surface du globe au linguiste ; la langue, c'est le titre qu'on peut donner à ce que le linguiste aura su tirer <de général> de l'ensemble de ses observations à travers le temps et à travers l'espace. (IIIC pp. 19-21)

La partie *Les langues* est donc développée au long du semestre d'hiver. Au semestre d'été, en finissant l'explication de l'arbitraire du signe (en mai), Saussure rappelle encore l'importance de connaître *les langues* afin de comprendre *la langue*, et demande aux étudiants d'ajouter la remarque suivante juste à la fin de la définition de la langue, précédemment expliquée (en avril) :

Telle étant notre notion de la langue, il est clair qu'elle ne nous est représentée que par la série des diverses langues. Nous ne pouvons la saisir que sur une langue déterminée quelconque. La langue, ce mot au singulier, comment se justifie-t-il ? Nous entendons par là une généralisation, ce qui se trouvera vrai pour toute langue déterminée, sans être obligé de préciser. Il ne faut pas croire que ce terme général la langue équivaudra à langage. (IIIC p. 285)

La langue n'est en effet pas le langage, elle n'est que la conjecture du linguiste, une abstraction dont la validité dépend de sa *correspondance* avec les produits psychiques des sociétés humaines que sont les langues. La langue n'est donc pas séparable des langues.

Dans l'étude linguistique, si l'on sépare les langues de la langue, on risque en effet de tomber dans deux pièges opposés mais convergents. Le premier est celui de prendre les « abstractions » du linguiste pour le seul objet, celles-ci recouvrent alors en la cachant la réalité des langues, et dès lors l'étude linguistique peut devenir une doxa, une *grammaire* à laquelle doivent se plier les faits. Le deuxième danger est celui de ne pas accorder de réalité à la généralisation du linguiste puisqu'il ne s'agit pas de « l'objet concret », mais alors dans ce cadre *pragmatique* on peut épuiser toutes les hypothèses à la poursuite utopique de l'objet en soi, et finir par ne plus distinguer les préjugés des faits. Dans les deux cas, on est loin d'une approche scientifique.

Pourquoi dans les publications des cours de Saussure n'a-t-on pas tenu compte des remarques du professeur, répétées, déjà explicites dans les notes de Dégallier, celles de Madame Sechéhayé et même celles de Joseph ?

*Pourquoi a-t-on écarté «les langues» des cours de Saussure?*

L'argument pratique n'est pas négligeable et a pu même être décisif. Au départ, Bally et Sechéhayé ont peut-être dû répondre aux exigences de l'éditeur du *CLG* quant à la taille du livre, ce qui les aura aidé dans leur choix. Cette partie est en effet très longue et en 1916 les manuels encyclopédiques sur les langues du monde étaient monnaie courante. En ce qui concerne les publications récentes des cahiers de Constantin, j'envisage un critère pratique différent à partir de ma propre expérience. Depuis longtemps je voulais publier les cahiers des étudiants, mais désirant les publier intégralement, je me suis heurtée à une difficulté inattendue.

La partie sur «Les langues» a demandé des heures et des heures de transcription et de correction, mais elle exigeait surtout un savoir certain sur de nombreuses langues. Saussure n'était pas seulement un chercheur exemplaire et un théoricien précis, mais aussi un érudit hors pair, et il exposait avec une aisance singulière ses larges connaissances. Dès le début de mon travail, j'ai été arrêtée sans cesse par mon ignorance sur tel ou tel point : sur les exemples de mots sanscrits, celtes, slaves, gotiques, perses, arméniens, etc. ; sur les différentes écritures, cunéiformes, hindoues, sémitiques, etc. ; sur les noms propres des personnages de l'Antiquité, des lieux et des monuments littéraires de toutes ces langues.

Saussure se méfiait profondément de l'écriture et avait une nette prédilection pour la transmission orale : il ne semble avoir écrit au tableau noir que quelques noms propres et la plupart d'entre eux en alphabet phonétique. L'orthographe en alphabet latin de Constantin est ainsi aléatoire, le plus souvent «acoustique» et donc approximative, sauf simple hasard. Par exemple, *Suse* dans le cahier de Constantin est écrit *Suze*, les tables *Eugubines* deviennent chez l'élève les tables *Ægubines*, etc. Certains mots sont écrits moitié en alphabet grec moitié en alphabet latin. De plus, l'examen étant oral, Constantin a beau être consciencieux, il ne vérifie que rarement sa transcription des noms propres, c'est-à-dire uniquement lorsque cela est pertinent pour le sens, comme, par exemple, quand il marque avec un «*sic!*» le fait qu'il avait noté les «graffiti de Berjer» alors qu'il s'agissait des «graffiti de bergers». Il faut ainsi à l'heure actuelle une équipe de spécialistes pour pouvoir écrire *selon la norme* ce que Saussure a dit.

C'est assez décourageant, mais ce qui est le plus difficile avec cette transcription, c'est que l'érudition nécessaire à ce travail semble aller de soi, ce qui est loin de correspondre à la réalité des linguistes au XXI<sup>e</sup> siècle. Les faits particuliers de chaque langue s'insèrent dans le tableau dessiné par Saussure de façon naturelle, sans effort, sans qu'on ne se rende vraiment compte qu'ils sont signalés. Du moment où l'on comprend ce que le professeur veut dire, à savoir l'idée globale que tous ces faits viennent

étayer, on croit avoir saisi ce que le maître a dit, mais quand on se met à transcrire ce dire afin de le publier, on se trouve confronté à l'unité acoustico-phonatoire des mots<sup>14</sup>. Le français écrit impose alors une norme que l'on ne peut ignorer, et que l'on a tenté de respecter en *corrigeant* l'orthographe de Constantin dans la mesure de nos connaissances, mais sans pour autant dépasser la norme orthographique de l'époque<sup>15</sup>. Le professeur Claude Sandoz nous a généreusement et admirablement aidé dans cette tâche.

Inclure ces descriptions dans leur livre a pu sembler déjà à Bally et à Sechehaye un travail conséquent, mais pour les éditeurs du *CLG*, mieux préparés à la diversité langagière que ne le sommes les linguistes actuellement, ces arguments pratiques n'ont pas eu de poids *en eux-mêmes*. Remarquons en effet que pour cette partie les notes de Dégalier et de Madame Sechehaye sont moins complètes que pour le reste du cours. Saussure cite plusieurs ouvrages de référence que les étudiants pouvaient consulter à propos de ces langues, ce qui a peut-être favorisé un certain relâchement dans la prise de notes. Il n'y a que Constantin pour faire l'effort de ne pas se laisser fasciner par les histoires si bien racontées du professeur et de noter de son mieux le riche discours de Saussure. Dès lors, les éditeurs du *CLG* n'étaient pas en mesure de remarquer l'originalité de cette partie. Ils invoquent en effet pour leur choix un argument théorique :

Les nécessités du programme l'obligèrent à consacrer la moitié de chacun d'eux à un exposé relatif aux langues indo-européennes, leur histoire et leur description ; la partie essentielle de son sujet s'en trouva singulièrement amoindrie (*CLG*, p.7).

Pour Bally et Sechehaye la partie omise était donc *superfétatoire*, et n'aurait été incluse par Saussure qu'à cause d'une nécessité académique. Or, d'une part Saussure n'était nullement contraint au niveau de la matière de son enseignement, il n'était tenu à aucun programme détaillé. Il se permet même de ne donner le cours qu'une année sur deux. En 1907-1908, 1909-1910 et 1911-1912 il utilise les deux nouvelles heures pour ses autres enseignements, à savoir le sanscrit, l'interprétation de textes vieux haut-allemand et moyen haut-allemand, la grammaire comparée et l'étymologie du grec et du latin. L'inclusion de la diversité langagière dans les cours respectait, certes, la matière donnée par le prédécesseur de Saussure sous le titre de *Linguistique*, mais la valeur et la présentation de ces langues dans la structure interne des cours de *linguistique générale* fut un choix intentionnel du nouveau professeur.

Car Ferdinand de Saussure n'était pas simplement son érudition devant ses élèves ; son immense savoir est asservi au but de faire comprendre à ses étudiants les

---

<sup>14</sup> Pour un développement sur cette notion d'unité acoustico-phonatoire dans les manuscrits saussuriens, cf. mes articles « L'aposème, unité de parole », *CFS* 52, 1999 ; et « La silhouette du mot », in *Parole come radici*. Edizioni Brenner, Cosenza, 2000.

<sup>15</sup> Pour les corrections, cf. ci-après les « Critères de transcription ».

principes de sa linguistique *générale*. C'est pourquoi les faits particuliers aux diverses *langues* comptent tout autant que la généralisation qu'est *la langue*. Dans la *théorie générale* de Saussure, les principes n'obéissent pas à des critères d'un ordre transcendant, extérieurs au champ langagier; ils sont au contraire mis en évidence par la description précise des langues particulières, et validés par des expériences. L'*observation*, préconisée par certains linguistes à l'époque comme champ du savoir *per se*, s'accompagne chez Saussure de l'*expérience* et remplace ainsi la «raison» comme critère de la généralisation. Du coup, on passe d'un cadre uniquement normatif au cadre descriptif et explicatif, à savoir au cadre scientifique de l'époque :

Ceux qui recueillent des observations ne sont utiles que parce que ces observations sont ultérieurement introduites dans le raisonnement expérimental; autrement l'accumulation indéfinie d'observations ne conduirait à rien. Ceux qui émettent des hypothèses à propos des observations recueillies par les autres, ne sont utiles qu'autant que l'on cherchera à vérifier ces hypothèses en expérimentant; autrement ces hypothèses non vérifiées ou non vérifiables par l'expérience n'engendreraient que des systèmes, et nous reporteraient à la scolastique. Ceux qui expérimentent, malgré toute leur habileté, ne résoudreont pas les questions s'ils ne sont inspirés par une hypothèse heureuse fondée sur des observations exactes et bien faites. Enfin ceux qui généralisent ne pourront faire des théories durables qu'autant qu'ils connaîtront par eux-mêmes tous les détails scientifiques que ces théories sont destinées à représenter. *Les généralités scientifiques doivent remonter des particularités aux principes; et les principes sont d'autant plus stables qu'ils s'appuient sur des détails plus profonds, de même qu'un pieu est d'autant plus solide qu'il est enfoncé plus avant dans la terre*<sup>16</sup>.

Le génie de Saussure consiste précisément dans sa capacité à opérer une synthèse réussie au niveau de son patrimoine intellectuel. Il tire le meilleur parti et des acquis de la tradition française et de ceux de la linguistique allemande, pétris et repétris par la nouvelle méthode scientifique de son temps. Il a ainsi envisagé l'apparente contradiction contenue dans le syntagme *science humaine*. Comment peut-on étudier scientifiquement la réalité psychique créée par l'homme, qui par sa nature même se confond avec la connaissance qu'on en construit? Comment *vérifier* les hypothèses sur un objet aussi éphémère que l'objet psychique? Quelle *expérimentation* peut-elle être appliquée à un tel objet? Comment *généraliser* lorsque l'objet observé est déjà un objet psychique?

Ces questions ont longuement arrêté la réflexion de Saussure, et ce n'est qu'en 1911 qu'il réussit à concevoir la méthode adéquate pour étudier son objet. Cette méthode, sans doute différente de la méthode expérimentale telle qu'elle est actuelle-

<sup>16</sup> Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, *op. cit.*, p. 56, c'est moi qui souligne.

ment appliquée dans les sciences naturelles, est pourtant guidée par le doute scientifique qui n'accepte comme *a priori* que des principes vérifiables et vérifiés partout et par tous, jusqu'à ce qu'on démontre le contraire.

Finissons maintenant cette présentation en retraçant *grosso modo* le devenir des doutes de Saussure autour de son propre travail, afin de mieux saisir que c'est bien lors du troisième cours qu'ils ont été résolus, en tous cas pour une part essentielle. Ces doutes peuvent d'abord être envisagés à travers les brouillons de Saussure, que l'on citera ici selon l'*Edition critique du CLG*, de Rudolf Engler.

### *Les liaisons intrépides*

Autour des années 1890, Saussure voulait constituer une *science du langage* et en cherchait à cet effet les « distinctions premières », fondatrices<sup>17</sup>. Après 1894, Saussure commence à être découragé : en tentant d'exposer ses idées il se demande s'il y a réellement un vrai point de départ pour la linguistique<sup>18</sup>. Dans la *note Alka* (3295, 3295a<sup>19</sup>), Saussure exprime clairement les raisons de son découragement, car sans qu'il puisse donner la priorité à l'un d'entre eux, il envisage au moins trois points de vue *justes* sur le langage qui s'excluent *mutuellement*<sup>20</sup>. Cette *note Alka* est une tentative avortée d'écrire une *argumentation* dans le style de la *démonstration* logique, style que Saussure a adopté dans les deux ouvrages publiés de son vivant, à savoir dans son mémoire de licence sur les voyelles indo-européennes et dans sa dissertation de doctorat sur le génitif absolu en sanscrit.

Les *notes Item* (3306-3324) représentent une deuxième tentative d'écrire un livre, mais d'une façon toute différente, qui assume le paradoxe relevé dans la *note Alka*. Dans un de ces *item*, Saussure explique son choix formel en reprenant à sa manière l'image de Claude Bernard à propos des principes :

*Item*. La division de ce livre en paragraphes minuscules a quelque chose d'un peu ridicule que j'aurais voulu éviter [...] Car si ce livre est vrai, il montre avant tout qu'il est profondément faux de s'imaginer qu'on puisse faire une synthèse radieuse de la langue, en partant d'un principe déterminé qui se développe et s'incorpore [ ] Il montre qu'on ne peut comprendre ce qu'est la langue qu'à

<sup>17</sup> Une trace importante de ce travail est constituée par une lettre adressée à Gaston Paris le 31 décembre 1891, publiée par Marc Décimo dans le *CFS* 48, 1994.

<sup>18</sup> Ce travail peut être retracé dans le brouillon pour un article sur Whitney. Cf. mon article « L'image du jeu d'échecs chez Ferdinand de Saussure ou le bouclier de Persée », in *Echiquiers d'encre. Le jeu d'échecs et les Lettres (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)*. Sous la direction de Jacques Berchtold. Genève, Droz, 1998.

<sup>19</sup> On renvoie au numéro de la note qui permet le mieux de retrouver le texte dans l'*Edition critique du CLG*, *op. cit.*.

<sup>20</sup> Pour un développement du travail de Saussure dans cette *note Alka* voir mon article *Unde exoriar?* *CFS* 50, 1997.



l'aide de quatre ou cinq principes sans cesse entrecroisés d'une manière qui semble faite exprès pour tromper les plus habiles et les plus attentifs à leur propre pensée. C'est donc un terrain où chaque paragraphe doit rester comme un pieu solide enfoncé dans le marécage, avec faculté de retrouver sa route en arrière comme en avant<sup>21</sup>.

Cette forme d'écriture est commode et peu exigeante. Au fil de ses découvertes, Saussure a donc pu continuer sa réflexion sur l'étude générale en écrivant ces *item*, ainsi que les quelques notes des *aphorismes* (3328), sans être obligé de choisir une façon déterminée de les *mettre en ordre*, de les lier entre eux. Je ne connais pas d'autre trace spécifique de la réflexion sur l'*exposé* de la théorie jusqu'à l'époque des cours de linguistique générale.

Dans le premier cours, Saussure n'aborde pas la linguistique générale proprement dite; et c'est l'introduction au deuxième cours sur la nature de l'objet linguistique en novembre-décembre 1908, qui lui fait reprendre cette question formelle, ainsi qu'on peut le constater grâce à l'entretien de janvier 1909 avec Albert Riedlinger. Saussure y affirme abandonner le confort des *item* isolés pour tenter de leur trouver une ordonnance adéquate:

Ce qui fait la difficulté du sujet, c'est qu'on peut le prendre, comme certains théorèmes de géométrie, de plusieurs côtés: tout est corollaire l'un de l'autre en linguistique statique: qu'on parle d'unités, de différences, d'oppositions etc., cela revient au même. La langue est un système serré, et la théorie doit être un système aussi serré que la langue. Là est le point difficile, car *ce n'est rien de poser à la suite l'une de l'autre des affirmations*, des vues sur la langue; le tout est de les coordonner en un système<sup>22</sup>.

Saussure a déjà ici une idée précise de la nature de l'objet étudié, mais signalons qu'il n'a pas encore envisagé une distinction nette entre l'étude et l'objet d'étude, puisqu'il veut une linguistique aussi systématique que la langue, ou plutôt, que les langues (?).

*Récapitulons*: d'abord Saussure cherche des fondations sûres pour sa démonstration, qu'il ne trouve pas. Il préfère ensuite adopter un style héraclitéen tant il doute d'arriver à prendre pied. Et au début 1909, *avant* l'échec des anagrammes, il se dit que la théorie doit être un miroir de l'objet, elle doit être systématique parce que l'objet est systématique.

---

<sup>21</sup> BPU, *Archives de Saussure* 372 bis, p. 195. Je renvoie au manuscrit lui-même, car cette note *Item* retrouvée uniquement en 1996, a été publiée de façon déformée dans les *Ecrits de linguistique générale* où au lieu d'un *pieu solide enfoncé* on peut lire «une pièce solide enfoncée», l'image perdant ainsi avec son sens les évocations intertextuelles de l'époque.

<sup>22</sup> Cité par Robert Godel, *Sources manuscrites du Cours de linguistique générale*, Genève, Droz, 1957, p.29, n. 1, c'est moi qui souligne.

En octobre 1910, c'est-à-dire *après* «l'échec» des anagrammes, la forme de l'exposé est tout autre et semble avoir été mûrement réfléchi. Au début du troisième cours Saussure signale en effet à ses étudiants que le cours «traitera la linguistique proprement dite» (IIC p. 1), c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de l'objet d'étude, comme c'était le cas dans le deuxième cours. Après un bref aperçu historique d'introduction il présente la *structure* du cours, qu'il divise en trois parties: 1) Les langues, 2) La langue et 3) Faculté et exercice du langage chez les individus.

La première partie, *Les langues* commence par une analyse fouillée de la diversité «géographique», diversité qu'au fil des leçons Saussure va ramener à la diversité *temporelle*, étudiée à la suite par l'exposé des familles des langues. La deuxième partie, *La langue*, correspond à la généralisation du linguiste. Aussi au début du semestre d'été 1911, pour la première fois de sa vie, Saussure présente-il à ses étudiants des «vérités primaires» *en tant que telles*. C'est précisément dans la leçon datée du 2 mai 1911 qu'il propose explicitement le *premier principe* de son étude *scientifique*, à savoir l'arbitraire du signe:

Tout le monde est d'accord. La place hiérarchique de cette vérité-là est tout au sommet. Ce n'est que peu à peu que l'on finit par reconnaître combien de faits différents ne sont que des ramifications, des conséquences voilées de cette vérité-là. (IIC p. 280)

Saussure évoque ensuite que pour saisir cette vérité primaire «il suffit de songer aux différentes langues». En effet, il n'y a aucune langue naturelle, à savoir historique, pratiquée quotidiennement par une société humaine qui soit l'exception à la diversité temporelle. Dès lors la seule chose en commun, le général dans toutes les langues, ce qui en fait un objet d'étude cohérent, c'est justement leur irréductible diversité, car les langues sont des objets psychiques, et en cela *chaque fois* uniques, à savoir arbitraires. On peut donc affirmer que la partie omise dans les publications du troisième cours permettait aux étudiants entre autres de comprendre la *place* du principe au faite de la théorie générale de leur professeur<sup>23</sup>.

Cependant, en donnant à l'arbitraire la place qui lui revient, Saussure commence du coup à hésiter sur l'*ordre* de son exposé. Certes, l'arbitraire du signe est le *premier principe*, dégagé de l'étude approfondie des langues, mais à quoi doit-on le relier *ensuite* pour expliciter toute sa portée? Dans un entretien du 6 mai 1911 avec Léopold Gautier qui l'a aidé dans la recherche sur les anagrammes, Saussure dit encore concevoir «la linguistique générale comme un système de géométrie. On aboutit à des théorèmes, qu'il faut démontrer. Or, on constate que le théorème 12 est, sous une autre forme le théorème 33» (*BPU, Ms. fr.* 1599, p. 13). Remarquons qu'en *janvier 1909*

---

<sup>23</sup> On doit à ce propos rappeler les fleuves d'encre que fit couler dans les années 1940-1970 l'arbitraire du signe, tel qu'il était présenté dans le *CLG*, c'est-à-dire en l'absence de la partie sur les langues.

Saussure mentionnait à propos de « théorème » la linguistique *statique*. En mai 1911 le système de géométrie concerne plutôt la linguistique *générale*; mais n'y a-t-il pas de différence entre ces deux disciplines? Sans doute, mais c'est par un biais inattendu que Saussure arrive à expliciter cette différence.

Dans le même entretien avec Léopold Gautier, Saussure envisage en effet un autre problème de son exposé. Cette fois-ci les doutes concernent non pas ses propres capacités mais la compréhension de ses élèves :

Je me trouve placé devant un dilemme : ou bien exposer le sujet dans toute sa complexité et avouer tous mes doutes, ce qui ne peut convenir pour un cours qui doit être matière à examen. Ou bien faire quelque chose de simplifié, mieux adapté à un auditoire d'étudiants qui ne sont pas linguistes. Mais à chaque pas, je me trouve arrêté par des scrupules.

Ce souci « pédagogique » est-il également d'ordre théorique? Remarquons que le problème de Saussure revient en fait à la difficulté de montrer qu'avec *la langue*, on n'est pas d'abord face à des « faits », mais face à une conjecture, à savoir face à la *généralisation* du linguiste.

La théorie, à savoir l'hiérarchisation des principes *généraux* n'est plus alors conçue comme devant être le miroir de la matière étudiée, l'agencement des principes peut dès lors répondre à la fonction propre de l'étude d'un objet psychique, c'est-à-dire qu'il faut mettre en évidence *le travail du linguiste*. A partir de la leçon du 19 mai, Saussure reprend les choses autrement, il revient sur ce qu'il a dit, change le titre du chapitre sur l'arbitraire, ajoute de nouveaux chapitres et demande d'inclure de nouvelles remarques à certains endroits précis. Dans cette leçon du 19 mai, c'est comme si l'on avait délié « la langue » de Saussure : le « déchirement » épistémologique concernant *la généralisation* du linguiste est visible dans le tissu même du cours, dès à présent semblable à la robe d'une bohémienne, plein de rapiécages faits avec sa propre étoffe.

Ces « changements » mettent en relief un nouveau lien logique entre le premier principe et *l'immutabilité mutabilité du signe*, notion qui en tant que principe fait ses débuts précisément dans ce troisième cours. Dans le nouveau chapitre placé juste après le premier principe, Saussure explicite le double sens du terme *arbitraire*, qui ne serait synonyme de « conventionnel » que si le linguiste adopte un point de vue synchronique, à savoir lorsqu'il envisage *la langue (-statique)* comme système de signes. En revanche, du moment où le linguiste se place dans un point de vue diachronique, *arbitraire* veut dire « imposé » et *la langue (-évolutive)* n'est plus alors un système.

Par ces remaniements, Saussure veut faire comprendre à ses élèves que dans la linguistique générale on a affaire à *deux généralisations* du linguiste selon s'il adopte un point de vue synchronique ou un point de vue diachronique. C'est la raison pour laquelle il se voit obligé de scinder sa discipline en deux sciences distinctes, à savoir la linguistique synchronique et la linguistique diachronique. L'arbitraire du signe dû à

la nature *psychique* des langues crée deux ordres irréconciliables au niveau de la généralisation. La *dualité de la linguistique générale* est ainsi placée dans ce semestre d'été 1911 comme le *corollaire* de l'arbitraire du signe.

A la fin du chapitre sur la dualité de la linguistique générale, Saussure explique que les généralisations du linguiste peuvent être justes si elles correspondent, l'une (*la langue statique*) aux langues du monde ; et l'autre (*la langue évolutive*), aux transmissions de ces langues (IIIC p. 358). Le linguiste qui veut généraliser doit tout d'abord se placer sur l'un ou l'autre point de vue. C'est après ce départ que les autres principes généraux pourront être conçus et appliqués.

La nouvelle suite des chapitres semble s'imposer à l'enseignant avec une nécessité absolue le poussant même à bousculer ses élèves, ce qui montre le rôle central d'une telle mise en ordre chez un maître aussi consciencieux et hésitant. Cette nouvelle hiérarchisation de la théorie n'est plus systématique, mais elle est encore plus « serrée » du fait que les liens logiques entre les principes généraux sont maintenant inclus dans l'ordre de la présentation lui-même.

Le troisième cours est selon le mot de Bally et Sechehaye « le plus définitif », mais il n'est aussi qu'une simple étape de la linguistique générale, ainsi que Saussure le remarque lui-même à la fin de l'année. Comme c'est souvent le cas chez les enseignants, Saussure constate que, faute de temps, il n'a pas achevé le programme présenté au début de l'année. Il n'a en effet pas du tout abordé la troisième partie (qui dans la nouvelle hiérarchisation rentrerait probablement dans la *linguistique de la parole*), il n'a pas du tout développé la linguistique diachronique pour laquelle les élèves ont dû se contenter d'une simple définition ; et enfin dans la linguistique synchronique il n'a mentionné que les principes généraux. C'est sur cette note d'inachèvement que le maître conclut son travail.

Pourtant, quelque chose a bel et bien été accompli : le bouleversement vécu par l'enseignant a fait de cette étape le moment *fondateur* de la linguistique générale, mise en ordre de principes solides, coulés dans le béton armé du doute scientifique.

\*  
\* \*

Mieux vaut tard que jamais. Etudier le cours donné par Saussure un siècle auparavant, n'a jamais été aussi nécessaire, car cette réflexion expliquant *l'étude elle-même* ne concerne pas uniquement l'étude linguistique ; c'est des sciences humaines qu'il s'agit. Saussure fut un génie ouvert à autrui et marqué par le doute et l'inachèvement. Son travail témoigne comment l'incomplétude est paradoxalement la clé de la connaissance humaine donnant accès à la maîtrise de notre environnement matériel et psychique.

Cette publication de la réflexion inachevée de Ferdinand de Saussure, telle qu'elle a été consignée par son élève Emile Constantin, n'a pu être que le fruit d'un travail

conjoint: celui de Robert Godel dont l'intelligence et la finesse suscitérent la découverte de ces manuscrits, celui de Rudolf Engler qui fit la première transcription de la plupart des notes, celui de M. Bonifacio Vegas, un de mes élèves avec qui je fis la première transcription de la partie inédite, et celui de plusieurs membres du *Cercle Ferdinand de Saussure* qui m'ont encouragée tout au long du travail, notamment M. Claude Sandoz, indo-européaniste qui révisa la transcription finale de la partie inédite, Mme Claire Forel qui s'est chargée de la lecture des deuxièmes épreuves dans son entier, et M. Daniele Gambarara qui a préparé les notes de Saussure et dont les commentaires sur les critères de transcription m'ont aidée à mieux préciser mon propos. Sans le concours et l'appui de chacun cette publication n'aurait pas vu le jour.

Claudia Mejía Quijano  
Universidad de Antioquia  
clmejia@idiomas.udea.edu.co



LÉOPOLD GAUTIER

ENTRETIEN AVEC M. DE SAUSSURE, 6 MAI 1911\*

D'abord sur les théories d'Andreas et Wackernagel sur les textes iraniens (l'Avesta). Il n'a pas encore pris connaissance de tout. Mais il n'est point convaincu. Surtout, il n'y a pas lieu de se réjouir beaucoup du résultat, car les deux savants ont dû convenir que le plus clair résultat de leur hypothèse était de jeter l'incertitude sur le vocalisme iranien. Or le vocalisme est la partie essentielle. Il a écrit à Meillet à ce propos, mais il n'a pu déchiffrer encore qu'imparfaitement sa réponse. Quant à la lettre qu'il a écrite à Wackernagel, il ne l'a pas envoyée.

– Je suis toujours très tracassé par mon cours de linguistique générale

(Je lui dis qu'on serait très désireux de connaître au moins un élément de son système de philosophie du langage.)

– Je ne le crois pas. Tout cela n'est pas assez élaboré.

(Je lui demande si, avant la mort de Wertheimer, il ne s'était guère occupé de ces sujets.)

– Au contraire, je ne crois pas avoir rien ajouté depuis lors. Ce sont des sujets qui m'ont occupé surtout avant 1900. J'ai parlé cette année de beaucoup de questions extérieures au langage, j'ai commencé par là en hiver; mais cela ne peut suffire. Je me trouve placé devant un dilemme: ou bien exposer le sujet dans toute sa complexité et avouer tous mes doutes, ce qui ne peut convenir pour un cours qui doit être matière à examen. Ou bien faire quelque chose de simplifié, mieux adapté à un auditoire d'étudiants qui ne sont pas linguistes. Mais à chaque pas je me trouve arrêté par des scrupules. Pour aboutir, il me faudrait des mois de méditation exclusive.

Pour le moment, la linguistique générale m'apparaît comme un système de géométrie. On aboutit à des théorèmes qu'il faut démontrer. Or on constate que le théorème 12 est, sous une autre forme, le même que le théorème 33.

Première vérité: la langue est distincte de la parole. Ceci ne sert qu'à dépouiller le problème de tout ce qui est physiologique. Il ne reste ensuite qu'une matière purement psychique. Or il me semble qu'on vient à cette première nécessité par plusieurs voies opposées.

(Ici, quelque chose de perdu dans ma mémoire.)

– Ensuite, oui, ce qui est essentiel, c'est le problème des unités. En effet, la langue est nécessairement comparable à une ligne, dont les éléments sont coupés aux ciseaux, pan, pan, pan, et non pas découpés chacun avec une forme. Ces éléments, quels sont-ils? etc. etc.

(Je lui avais demandé s'il avait rédigé ses idées sur ces sujets.)

– Oui, j'ai des notes, mais perdues dans des monceaux, aussi ne saurais-je les retrouver.

(Je lui avais insinué qu'il devrait faire paraître quelque chose sur ces sujets.)

– Ce serait absurde de recommencer de longues recherches pour la publication, quand j'ai là (il fait un geste) tant et tant de travaux impubliés.

\* *Quatre entretiens avec M. de Saussure* (1910-11), notes prises par L. Gautier, BPU Ms. fr. 3973 c) ff. 39-46, cités par Godel 1957 p. 30. Les transcriptions existent en deux versions semblables: celle de l'entretien du 6 mai 1911 est aux feuillets 41 et feuillets 44-45.

Le texte dactylographié est accompagné de notes de Robert Godel:

1) Notes prises par M. L. Gautier. Saussure avait donné la veille (5 mai) une leçon sur le problème des entités concrètes de la langue (cf. GLG, 2<sup>me</sup> partie, Ch. II, PAR 1 et 2); 2) Riedlinger, al. 1-2; 3) Cf. Notes inédites, (9), CFS No. 12, p. 55-59.



Ferdinand de Saussure  
NOTES PRÉPARATOIRES  
POUR LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE  
1910-1911

Emile Constantin  
LINGUISTIQUE GÉNÉRALE  
COURS DE M. LE PROFESSEUR DE SAUSSURE  
1910-1911



## ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Les textes de Ferdinand de Saussure ont été établis à partir des manuscrits Ms. fr. 3951 et Archives de Saussure 372, conservés à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève. Le détail des sources est indiqué ici à la page 38.

Le texte de Emile Constantin a été établi sur la base de ses cahiers déposés à la BPU sous la cote Ms. fr. 3972.

D. G. et Cl. M.Q.

### *Critères de transcription pour la partie inédite des cahiers d'Emile Constantin*

Les cahiers d'Emile Constantin correspondant au cours de linguistique générale donné par Ferdinand de Saussure en 1910-1911, ont été pour une bonne part transcrits et publiés en 1968 par Rudolf Engler dans son *Edition critique du CLG*. Cette transcription a été reprise ici, complétée et corrigée par Claudia Mejía, qui a tenté d'harmoniser les choix éditoriaux d'Engler avec les critères adoptés pour la transcription de la partie *inédite*.

L'établissement de cette *partie inédite* – transcrite d'abord par Bonifacio Vegas, complétée et corrigée par Claudia Mejía, et révisée par Claude Sandoz, a exigé un certain nombre de choix qui ont obéi au double désir de proposer un texte à la fois 1) fidèle aux manuscrits et 2) agréable à lire.

La lecture des manuscrits eux-mêmes demande déjà une attention particulière car ils sont le résultat d'un processus: ce sont des notes, d'abord prises en vitesse, mais ensuite corrigées et complétées par l'auteur lui-même, qui les reprend encore postérieurement et les retravaille à nouveau en en recopiant une bonne partie en marge. L'ensemble de ce travail d'Emile Constantin est cohérent: les corrections aident à

mieux comprendre les phrases, et les phrases recopiées en marge permettent de lire certains mots du corps du texte, trop vite écrits la première fois.

1) Pour garder une certaine fidélité aux manuscrits nous devons ainsi prendre en compte non seulement le résultat final, mais encore le processus en signalant les interventions de Constantin. Nous avons choisi de marquer le travail «après-coup» de Constantin de plusieurs façons :

- Nous n'avons pas conservé ni marqué ce qui a été biffé, étant donné que le choix de Constantin est, sauf rare exception, suffisamment explicite.
- Nous avons noté les numéros des cahiers, marqués par Constantin lui-même.
- A la suite d'Engler, les rajouts de Constantin ont été marqués entre crochets pointus < >.
  - Parfois Constantin rajoute une phrase qui contient à son tour une phrase entre parenthèses. Cela donne <( )>.
  - Parfois encore, Constantin rajoute une phrase dans l'interligne et une autre phrase en marge. On retrouvera alors dans notre texte les crochets pointus de suite: < > < >.
  - Si les deux phrases rajoutées à deux endroits différents se suivent pourtant au niveau du sens, nous n'avons laissé qu'un seul crochet pointu.
  - Lorsque Constantin rajoute une phrase entre crochets carrés [ ], on a converti ces crochets carrés en parenthèses ( ) afin de ne pas confondre la phrase ainsi signalée avec nos propres interventions.
- Lorsqu'on trouve la même phrase écrite deux fois dans les cahiers, une fois dans le texte et une fois dans la marge, avec de petites différences entre les deux, nous avons donné la version qui nous a semblé adéquate selon le contexte. Ainsi, par exemple, lorsque Constantin écrit dans le texte «le dialecte de Préneste était différent que celui de Rome», et qu'il rajoute dans la marge «le dialecte de Préneste était différent de celui de Rome», nous avons retenu : «le dialecte de Préneste était différent de celui de Rome». Ce critère a également été suivi en ce qui concerne les répétitions dans la marge des noms communs et des schémas.
- Quant à l'organisation de la page, nous avons tenté de conserver dans la mesure permise par les contraintes matérielles de l'édition, l'organisation originale du manuscrit, le critère visuel ayant été fortement exploité par Constantin dans sa valeur sémantique. Nous avons accordé une attention particulière aux schémas, qui avaient été publiés fort différemment dans les éditions précédentes.
- Nous n'avons corrigé ni le style oral, ni la syntaxe hachée, ni les répétitions dans le corps du texte, sauf lorsque la répétition est de toute évidence due à la prise rapide de notes (prépositions et articles, par exemple).

2) Etant donné que l'ensemble des métasignes soulignant le travail de l'auteur des cahiers, surcharge la lecture, nous avons limité au maximum de marquer nos propres interventions, qui ont été soulignées ainsi :

- Lorsqu'on ajoute un mot visant à expliciter notre compréhension des phrases, il se trouve souvent entre crochets carrés [ ]. Seules nos interventions qui coïncident avec la transcription d'Engler et celle de Komatsu n'ont pas été remarquées par des crochets.
- Nous n'avons pas rajouté les dates de leçons, Constantin, à notre avis, ne les marquant pas de façon délibérée.
- Nous avons noté également entre crochets carrés les pages du manuscrit lui-même, numérotées par Robert Godel. Ces pages permettent de se repérer facilement dans l'*Edition critique du CLG* d'Engler, où l'on peut comparer la version de Constantin aux versions des autres étudiants.
- L'orthographe des noms propres a posé un problème important, étant donné que l'auteur des manuscrits est pour le moins négligeant à cet égard. L'orthographe de Constantin est «acoustique» et ne permet de préciser souvent ni les mots utilisés par Saussure en *exemple*, ni tout particulièrement les *référents* des noms propres. Or, pour la compréhension du texte, cela est indispensable. Pour faciliter l'identification des exemples et de ces référents (villes, personnes, monuments, lieux géographiques, etc.), on a choisi de corriger dans la mesure de nos connaissances l'orthographe de Constantin ainsi que les possibles erreurs, soit de Constantin soit de Saussure. Nous n'avons pas remarqué ces corrections dans le texte lui-même pour ne pas entraver encore la lecture, mais nous donnons ci-après la liste de ces corrections.
- Dans les manuscrits il y a de nombreux soulignements, mais la plupart d'entre eux semblent être un simple outil de mémorisation en vue de l'examen. Il nous a donc semblé qu'ils ne devaient pas figurer dans cette publication. Par ce critère notre édition s'éloigne de celle d'Engler. L'italique n'a en effet été introduit que dans l'usage actuel, à savoir lorsqu'il s'agit de mots d'une langue différente du français, pour les titres des ouvrages mentionnés, pour les exemples des unités acoustico-phonatoires des mots, etc.
- En revanche, à la suite d'Engler, nous avons écrit les nombres cardinaux et ordinaux, ainsi que les siècles en toutes lettres.
- Au niveau de la ponctuation, nous sommes très peu intervenus et sans remarquer cette intervention : nous avons rajouté sans autre les points d'interrogation lorsque la question était évidente et que Constantin ne les marque pas. Nous avons également introduit sans les remarquer certaines liaisons évidentes, comme *qu'ils* alors que Constantin note *que ils*.
- Nous avons résolu les abréviations de Constantin dans la mesure du possible. Quelques abréviations sont parfaitement codifiées et reviennent toujours les

mêmes (notamment adverbes, prépositions, etc.), d'autres sont, au contraire, polysémiques; d'autres encore sont simplement le début du mot en question que l'on a dû «terminer» grâce au contexte syntagmatique. Lorsque, dans ce dernier cas, plusieurs possibilités étaient envisageables nous avons explicité notre proposition entre crochets carrés. Nous donnons ci-après la liste de ces abréviations.

*Liste des corrections réalisées dans la partie inédite*

1) Erreurs et corrections des noms propres. A ce niveau, il faut distinguer :

- Lorsqu'il s'agit d'une simple norme orthographique et des petites corrections qui ne changent ni le sens ni la reconnaissance du référent. La liste suivante n'est pas exhaustive :

*allamane*, corrigé par *alamane*

*Balk*, corrigé par *Balkh*

*cyrilienne*, corrigé par *cyrillienne*

*Darmestter*, *Darmestetter*, corrigé par *Darmesteter*

*djaïnisme*, corrigé par *jaïnisme*

*hittique*, corrigé par *hittite*

*Illyrien*, corrigé par *illyrien*

*kourdes*, corrigé par *kurdes*

*Kiva*, corrigé par *Khiva*

*Kief*, corrigé par *Kiev*

*Koufa*, corrigé par *Kūfa*

*Krovno*, *Korvno*, corrigé par *Kovno*

*Lorcon*, corrigé par *l'Orkhon*

*ourano-altaïque*, corrigé par *ouralo-altaïque*

*oegibines*, corrigé par *Eugubines*

*oscète*, corrigé par *ossète*

*Phalérie*, corrigé par *Faléries*

*Peloponèse*, corrigé par *Péloponnèse*

*masdéenne*, corrigé par *mazdéenne*

*Rahma*, corrigé par *Rāma*

*Suze*, corrigé par *Suse*

*tamyl*, corrigé par *tamil*

*Thomachet*, corrigé par *Tomaschek*

*Venètes*, corrigé par *Vénètes*

*Volynie*, corrigé par *Volhynie*

- Lorsque la correction touche à la reconnaissance du référent et implique notre compréhension. La liste ci-après est *exhaustive*, la page est celle du manuscrit :

p. 124 *Miolan*, corrigé par *Milano*

- p. 127 *Gétudes*, corrigé par *Gépides*  
 p. 127 *Bergen*, corrigé par *Werden*  
 p. 145 *Donaleitis*, corrigé par *Donelaïtis*  
 p. 152 *Nomonoroff*, corrigé par *Lomonosov*  
 p. 156 *col d'Ariel*, corrigé par *col de Darial*  
 p. 170 *Anquetil Du Peyron*, corrigé par *Anquetil Duperron*  
 p. 194 *Siva*, corrigé par *Sītā*  
 p. 199 *Sigg*, corrigé par *Sieg*  
 p. 199 *Siegfeld*, corrigé par *Siegling*  
 p. 199 *Piché*, corrigé par *Pischel*  
 p. 218 *Schleussen*, corrigé par *Schlözer*  
 p. 219 *Hermann*, corrigé par *Erman*.  
 p. 231 *El-Amarna*, corrigé par *Tell al-Amarna*  
 p. 180 *Rig-veda*, corrigé par *Véda* (« Ces hymnes sont d'une antiquité évidente par rapport au reste du ~~Rigvéda~~ Véda »)  
 p. 192 *Singapore, porte des lions*, corrigé par *Singapore, ville des lions*
- Nous avons conservé l'orthographe *gothique*, actuellement *gotique*, étant donné que Saussure l'utilise dans son *Mémoire*. On a encore conservé Reval, aujourd'hui Tallin ainsi que l'orthographe de l'époque pour *Chanaan, chananéen*; actuellement *Canaan, cananéen*.
- Quelques noms propres n'ont pas pu être identifiés et ont été conservés selon l'orthographe de Constantin. Lorsque nous n'avons pas pu déchiffrer le manuscrit nous avons marqué [illisible]:
- p. 145 population [illisible]?  
 p. 148 *Daberco*?  
 p. 149 *Omotrites*?  
 p. 166 *Bakor*?  
 p. 229 *hymfarique*?  
 p. 243 *Lezanar*?
- 2) Erreurs et corrections de noms communs.
- Notre correction est guidée par la valeur syntagmatique et le contexte de la leçon.
- p. 129 *frictions*, corrigé par *flexions*  
 p. 142 *l'intercors*, corrigé par *l'intercourse*  
 p. 146 *ouest*, corrigé par *est*  
 p. 154 langues *indo-européennes*, corrigé par langues *européennes*  
 p. 187 points de *repaires*, corrigé par points de *repère*  
 p. 222 *hiéroglyphiques*, corrigé par *hiéroglyphiques*  
 p. 240 *targoums*, corrigé par *targums*

## 3) Erreurs et corrections des exemples.

Quelques termes en sanscrit et dans les autres langues sont approximatifs en ce qui concerne accents et diacritiques, on ne note ici que les exemples où la correction a été importante :

- p. 200 *okadh*, corrigé par *okät*
- p. 201 *aṣṭiṇi*, corrigé par *aṣṭuoni*

## 4) Doutes non corrigés :

- p. 131 : « il ne *nuit* en rien »?
- p. 157 et p. 162 *scythe*, *scythique* pour *élamite*?
- p. 181 *conventionnée*, pour *conventionnelle*? ou néologisme saussurien?
- p. 183 « Il s'agit de la science théologique, *toute secondaire comme époque* »?
- p. 228 « C'est là que nous connaissons comme écriture hébraïque (hébreu carré) dans *leur aspect et leur style...* »?
- p. 253 *gatilum?* *gitalum?*

Notons encore dans la leçon sur le déchiffrement du cunéiforme que l'inscription du rocher de Béhistoun n'a pas été déchiffrée par Grotfend comme l'affirme Saussure, mais par Rawlinson bien des années après le premier déchiffrement de Grotfend.

## Liste des abréviations de la partie inédite

*Abréviations codifiées*

anc = ancien(s), ancienne(s)  
 antéhist = antéhistorique  
 auj = aujourd'hui  
 bp = beaucoup  
 caract = caractère  
 cpt, cept = cependant  
 cepend<sup>t</sup> = cependant  
 c.a.d. = c'est-à-dire  
 diff = difficile(s)  
 ds = dans  
 E = Est  
 eccl = ecclésiastique  
 ép = époque(s)  
 ex = exemple, exemplaire  
 c/ = comme  
 cert = certain(e), (s)

diff = différent(s), différente(s), différence(s)  
 gramm = grammaire  
 gd = grand ;  
 gds = grands ;  
 gde = grande ;  
 gdes = grandes  
 h = homme(s)  
 ide = indo-européen(s)  
 ide = indo-européenne(s)  
 ides = indo-européens, indo-européennes  
 l = langue(s)  
 L = linguistique  
 M.A. = moyen âge  
 Mss = manuscrit(s)



-m <sup>t</sup> , <sup>t</sup> = abréviation d'adverbe en –ment	qq = quelque (s)
Mr = Monsieur	qch = quelque chose
N = Nord	s = sanscrit
N-E = nord-est	scrit = sanscrit (e) (s)
N-O = nord-ouest	S = Sud
ns = nous	S-E = sud-est
O = Ouest	S-O: nord-ouest
p <sup>r</sup> , p <sup>f</sup> = pour	sv <sup>t</sup> = souvent
pt = point	ts = toujours
p <sup>t</sup> = pendant	tte(s) = toute(s)
± = plus ou moins	χns = chrétien(s), chrétienne(s)
qd = quand	χne = chrétienne

*Mots, syntagmes et noms propres abrégés*

Achem = Achéménides	inv = invasion
Alex = Alexandre le Grand	javan = javanais
Allem = Allemands(s)	lat = latin
alph, alphab = alphabet (s)	l'emp d'Autr = l'empire d'Autriche
au moy = au moyen	littér = littérature, littéraire
au sing = au singulier	lith = lithuanien (s)
archéolog = archéologiques	l'orient = l'orientaliste
As Min, As Mineure = Asie mineure	méth = méthode(s)
boudd, bouddh = bouddhiste, bouddhique	nouv = nouveau(x), nouvelle(s)
chang = changement (s)	occup = occupation
cathol rom = catholiques romans	orig = originaires
compos = composition	par conseq = par conséquent
développ = développement	peupl = peuplade(s)
dial = dialecte(s)	pers = personne (s)
dialect = dialecte(s)	phénom = phénomène
div = divers (e) (s)	plus = plusieurs
ét = était, étaient	plup = plupart
édit = édition	plur = pluriel
exist = existence, existant	popul = population
fragm = fragments	pop = population(s), populaire
geogr = géographique	posséd = possédons
hab, habit = habitant, substantif et participe présent.	pouv = pouvons, pouvait
insép = inséparable	poster = postérieur
inscrip = inscription(s)	rapp = rapport
institut = institution(s)	rég = région(s)
	regl = réglementation
	relig = religieuse, religion

renferm = renfermant

représ = représent (ent) (ée).

représent theat = représentation théâtra-  
le (p.183)

serv = servant

suiiv = suivant

souv = souverain (s)

Th = Tchèques

vediq = védique

Cl. M.Q.

### *Reproductions*

Les manuscrits reproduits dans ce cahier ont été aimablement fournis par la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève.

Il s'agit des manuscrits

Ms. fr. 3951/23, pages 3, 17, 30, 32, 36, 45 et Arch. de Saussure 372, page 250 pour les textes de Saussure,

et

Ms. fr. 3972, pages 1, 20, 40, 67, 96, 323, 326 et 330 pour les textes de Constantin que nous avons reproduites en regard l'une vis-à-vis de l'autre (sauf pour la page 1 de Constantin), avant leur transcription.

## LE TROISIÈME COURS

Linguistique générale  
(Cours de M<sup>re</sup> Prof. De Saussure)  
semestre d'hiver 1910-11

Emile Constantin  
cand. litt.

1  
1

Chapitre d'introduction <sup>(Comp. d'act sur l'histoire de la linguistique)</sup> Le cours traitera la linguistique proprement dite, et non la langue et le langage. Cette science a passé par des phases défectueuses. On reconnaît 3 phases, soit 3 directions suivies historiquement par ceux qui ont vu dans la langue un objet d'étude. Après est venue une linguistique proprement dite, consciente de son objet.

La L. a passé par 3 phases, puis est venue la L. proprement dite, consciente de son objet

1<sup>re</sup> grammaire normative imposée par les élites

La 1<sup>re</sup> de ces phases est celle de la grammaire, inventée par les Grecs et se continuant sans changement chez les Français. Elle n'eut jamais de vues philosophiques sur la langue, elle s'intéresse plutôt la logique. Toute la grammaire traditionnelle est une grammaire normative, c.a.d. dominée par la préoccupation de dresser des règles, de distinguer entre un certain langage dit correct et un autre dit incorrect, ce qui exclut depuis le principe une vue supérieure sur ce qui est le phénomène de la langue dans son ensemble.

grammaire normative  
dresser des règles  
distinguer entre un langage dit correct et un autre dit incorrect

2<sup>e</sup> courant de la philologie classique (depuis du 19<sup>e</sup> s.)

Plus tard et seulement au début du 19<sup>e</sup> s., si nous voulons parler d'un 2<sup>e</sup> mouvement (en laissant de côté les précurseurs) il y eut le 2<sup>e</sup> courant philologique de la philologie classique, qui se continue jusqu'à nos jours. En 1777, Friedrich Wolf, comme d'habitude, voulut être nommé philologue. La philologie apportait ces

nouveau principe  
l'usage de l'esprit critique en présence des textes

nouveau principe : la méthode de l'esprit critique en présence des textes

**Linguistique générale**

(Cours de M<sup>r</sup> le Professeur de Saussure)  
Semestre d'hiver 1910-1911

**Emile Constantin**

candidat littéraire

*<Chapitre d'introduction> <(Coup d'œil sur l'histoire de la linguistique)>*

Le cours traitera la linguistique proprement dite, et non la langue et le langage. Cette science a passé par des phases défectueuses. On reconnaît trois phases, soit trois directions suivies historiquement par ceux qui ont vu dans la langue un objet d'étude. Après est venue une linguistique proprement dite, consciente de son objet.

La première de ces phases est celle de la grammaire, inventée par les Grecs et se continuant sans changement chez les Français. Elle n'eut jamais de vues philosophiques sur la langue <elle-même>. Ça intéresse plutôt la logique. Toute la grammaire traditionnelle est une grammaire normative, c'est-à-dire dominée par la préoccupation de dresser des règles, de distinguer entre un certain langage dit correct et un autre dit incorrect, ce qui exclut depuis le principe une vue supérieure sur ce qu'est le phénomène de la langue dans son ensemble.

Plus tard et seulement au début du dix-neuvième siècle, si nous voulons parler d'un grand mouvement (en laissant de côté les précurseurs <école «philologique» à Alexandrie>), il y eut <2°> le grand courant philologique de la philologie classique, qui se continue jusqu'à nos jours. En 1777, Friedrich <August> Wolf, comme étudiant, voulut être nommé philologue. La philologie apportait ce nouveau principe : la méthode de l'esprit critique en présence des textes. [2] La langue n'était qu'un des multiples objets se trouvant dans le cercle de la philologie et par conséquent tombant sous cette critique. Les études de langue n'étaient plus désormais une simple recherche de la correction grammaticale. Il fallait, par le principe critique, voir ce qu'apportait par exemple la différence des époques, commencer dans une certaine mesure à faire de la linguistique historique. Ritschl procédant au remaniement du texte de Plaute peut passer pour faisant un travail de linguiste. D'une manière générale, le mouvement philologique a ouvert mille sources intéressantes la langue, qui fut traitée dans un tout autre esprit que celui de la grammaire traditionnelle, par exemple l'étude des inscriptions et de leur langue. Mais ce n'était pas encore l'esprit de la linguistique.

Troisième phase, où l'on ne voit pas encore cet esprit de la linguistique : c'est la phase sensationnelle où l'on découvrit qu'on pouvait comparer entre elles les langues, qu'il y avait un lien, un rapport entre des langues souvent séparées géographiquement par de grandes distances, où l'on découvrit qu'à côté des langues, il y avait aussi de vastes familles de langues, surtout celle qui reçut le nom de famille indo-européenne.

Chose étonnante, jamais on ne se fit une idée plus défectueuse et plus absurde de ce qu'est la langue que dans les trente années qui suivirent cette découverte de Bopp (1816). En effet, dès lors, des savants s'essayèrent [3] comme à un jeu de comparer les différentes langues indo-européennes entre elles, et à la longue il était impossible

qu'ils ne se demandent pas ce que représentaient au juste ces rapports, comment il faudrait les traduire au point de vue des phénomènes concrets. Presque jusque vers 1870 ils pratiquèrent ce jeu sans se préoccuper des conditions où la langue vit.

La phase très féconde par le nombre des ouvrages est différente des précédentes parce qu'elle porte son attention sur une grande multiplicité de langues et sur leurs relations entre elles, mais elle est dénuée autant que les précédentes d'un point de vue sur la langue, en tout cas d'un point de vue juste, approuvable et raisonnable. Elle est purement comparative. On ne peut pas condamner complètement l'attitude plus ou moins hostile de la tradition philologique contre les comparateurs, car ceux-ci n'apportaient pas en fait un renouvellement produit sur les principes mêmes et qui fit voir immédiatement un bienfait dans l'élargissement de l'horizon matériel qui est certainement à leur actif.

A quel moment reconnut-on que la comparaison n'est en somme qu'une méthode à employer lorsque nous n'avons pas de façon plus directe de connaître les faits, et à quel moment la grammaire comparée fit-elle place à une linguistique comprenant la grammaire comparée et lui donnant une autre direction? [4] Ce fut principalement l'étude des langues romanes qui conduisit à des vues plus saines les Indo-Européanistes eux-mêmes et fit entrevoir ce que devait être en général l'étude de la linguistique. Sans doute le mouvement d'études vers les langues romanes, inauguré par Diez <*Grammaire des langues romanes* 1836>, fut un développement des règles de Bopp du côté des langues indo-européennes. Dans le cercle des langues romanes, on se trouva vite dans d'autres conditions; en premier lieu: présence positive du prototype de chaque forme; grâce au latin, que nous connaissons, les Romanistes ont devant eux depuis l'origine ce prototype, tandis que pour les langues indo-européennes nous devons reconstruire par hypothèse le prototype de chaque forme. En second lieu, avec les langues romanes il y a une grande possibilité, au moins dans certaines périodes de suivre la langue de siècle en siècle par les documents, de voir de près par conséquent, comment les choses se passaient. Ces deux circonstances, qui diminuent la sphère conjecturale donnèrent une autre physionomie à la linguistique romane qu'à la indo-européenne. Il faut dire également que le domaine germanique aussi joua le même rôle dans une certaine mesure. Le prototype là n'existe pas, mais le domaine germanique renferme de longues périodes historiques qu'on peut suivre.

[5] La perspective historique, qui manquait aux indo-européanisants parce qu'ils voyaient tout sur le même plan, s'imposa aux romanistes. Et par la perspective historique vint l'enchaînement des faits. De là résulta la très heureuse influence exercée par les romanistes. Un des grands défauts communs, au point de vue de l'étude, à la philologie et à la phase comparative, c'est d'être resté servilement attaché à la lettre, à la langue écrite, ou à ne pas distinguer nettement entre ce qui pouvait être de la langue parlée réelle et son signe graphique. Par là, il arrive que le point de vue littéraire se confond plus ou moins avec le point de vue linguistique, mais en outre, plus matériellement, le mot écrit est confondu avec le mot parlé; deux systèmes superposés de signes qui n'ont rien à faire entre eux, graphiques et parlés, sont mêlés. La linguistique peu à peu préparée ainsi, est une science dont nous empruntons la définition au

Dictionnaire de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas : « étude scientifique des langues », ce qui est satisfaisant, mais c'est dans ce mot scientifique qu'est la distinction avec toute étude antérieure.

Qu'a-t-elle devant soi : 1°) comme matière, 2°) comme objet ou tâche ?

1°) Une étude scientifique aura pour matière toute espèce de modification du langage humain ; elle ne fera [6] pas un choix entre telle ou telle période plus ou moins éclatante au point de vue littéraire, ou plus ou moins célèbre à cause de son peuple ; elle donnera son attention à n'importe quel idiome, obscur ou fameux, et de même à n'importe quelle période, ne donnant pas une préférence par exemple à ce qu'on appelle une « période classique », mais donnant un intérêt égal aux périodes dites de décadence ou archaïques. De même au sein d'une époque quelconque, elle ne pourra pas se permettre de choisir la langue la plus cultivée, mais elle s'occupera à la fois des formes populaires plus ou moins opposées à la langue dite cultivée ou littéraire, et des formes de la langue dite cultivée ou littéraire. La linguistique s'occupe donc du langage à toute époque et dans toutes les manifestations qu'il revêt.

Forcément, comme il fallait le remarquer, pour avoir des documents autant que possible sur toute époque, la linguistique devra s'occuper continuellement de la langue écrite, et souvent elle aura à emprunter ses lumières à la philologie pour se diriger mieux au milieu de ces textes écrits ; mais elle fera toujours la différence entre le texte écrit et ce qu'il recouvre ; elle n'y verra que l'enveloppe, ou la façon extérieure de se faire connaître, de son véritable objet, [7] qui est la langue parlée uniquement.

2°) La matière, la tâche ou l'objet de l'étude scientifique des langues, ce sera si possible faire l'histoire de toutes les langues connues. Naturellement, ce n'est possible que dans une mesure infime et pour un très petit nombre d'elles. En essayant de faire l'histoire d'une langue, on arrivera très vite à être obligé de faire l'histoire d'une famille de langues. Au-delà du latin, on se trouve dans une période commune au grec et au slave. Cela implique donc l'histoire des familles de langues, lorsqu'il s'en présente devant nous. Mais en second lieu, ce qui est fort différent, il faudra que de cette histoire de toutes les langues elles-mêmes se dégagent les lois les plus générales. La linguistique aura à reconnaître les lois qui sont en jeu universellement dans le langage et d'une façon absolument rationnelle, séparant les phénomènes généraux de ceux qui sont particuliers à telle ou telle branche de langues. Il y a des tâches plus spéciales qu'on pourrait rattacher ; elles concernent les rapports que la linguistique doit avoir vis-à-vis de certaines sciences. Les unes sont en rapport pour lui emprunter des renseignements, des données, et les autres au contraire pour lui en fournir et l'aider dans sa tâche. Il arrive souvent que le domaine respectif de deux sciences n'apparaît pas [8] avec une grande clarté dès le premier moment : en tout premier lieu, il faut citer les rapports entre la linguistique et la psychologie – qui sont souvent difficiles à délimiter.

C'est une des tâches de la linguistique de se définir, de reconnaître ce qui est dans son domaine. Dans les cas où elle dépendra de la psychologie, elle en dépendra indirectement, elle restera indépendante.

Une fois la linguistique ainsi conçue, c'est-à-dire ayant devant elle le langage dans toutes ses manifestations, un objet qui est aussi large que possible, on comprend pour ainsi dire immédiatement ce qui n'était peut-être pas clair à toute époque : l'utilité de la linguistique ou le titre qu'elle peut avoir à figurer dans le cercle des études qui intéressent ce qu'on appelle la « culture général ».

Tant que l'activité des linguistes se bornait à comparer entre elles les langues, on peut dire que cette utilité générale devait échapper à une grande partie du public et qu'en somme il s'agissait là d'une étude si spéciale qu'il n'y avait pas de raison véritable pour supposer qu'elle pût intéresser les cercles plus étendus du public. Ce n'est que depuis que la linguistique est plus consciente de son objet, c'est-à-dire l'aperçoit dans toute son étendue, qu'il est évident que cette science a son mot à dire [9] dans une foule d'études qui intéresseront pour ainsi dire n'importe qui. Elle n'est pas indifférente par exemple pour quiconque doit manier des textes. Il est utile à l'historien entre autres d'avoir une vue sur les formes les plus usuelles des différents phénomènes phonétiques, morphologiques ou autres, sur la manière dont le langage vit, se continue, s'altère avec le temps. D'une façon encore plus générale, il est évident que le langage joue dans les sociétés humaines un rôle si considérable, c'est un facteur d'une importance telle <à la fois> pour l'individu humain et la société humaine, qu'il est impossible de supposer que l'étude d'une partie aussi notable de la nature humaine doive rester purement et simplement l'affaire de quelques spécialistes; tout le monde est appelé, semble-t-il, à prendre une idée aussi correcte que possible de ce que représente ce côté des manifestations humaines en général. Et cela d'autant plus que les idées réellement rationnelles, approuvables, la conception à laquelle la linguistique a fini par arriver, n'est nullement de celles qui s'offrent dès le premier coup d'œil. Il n'y a aucun domaine qui, plus que la langue, ait donné [10] lieu à des idées chimériques et absurdes. Le langage est un objet de mirages de toutes espèces. Les erreurs faites par le langage sont ce qu'il y a de plus intéressant, psychologiquement parlant. Chacun laissé à lui-même se fait une idée très éloignée de la vérité sur les phénomènes qui se produisent dans le langage. Il est donc également de ce côté-là légitime à la linguistique qu'elle puisse aujourd'hui se croire en état de rectifier beaucoup d'idées, de porter la lumière là où la généralité des hommes d'étude seraient très facilement enclins à se tromper, à commettre les erreurs les plus graves.

Nous avons laissé de côté la question de la langue et du langage pour parler de l'objet de la linguistique et de son utilité possible.

Divisions générales du cours :

1°) Les langues, 2°) La langue, 3°) Faculté et exercice du langage chez les individus.

Sans séparer immédiatement les mots de langue et de langage, où trouvons-nous le phénomène concret, <complet>, intégral de la langue ou du langage ? c'est-à-dire, où trouvons-nous l'objet devant lequel nous avons à nous placer avec tous ses caractères provisoirement contenus en lui et non analysés ? C'est une difficulté qui n'existe pas



dans telle ou telle autre discipline de ne pas avoir devant [11] soi la matière devant laquelle on doit se placer. Ce serait une erreur de croire que c'est en prenant ce qu'il y a de plus général qu'on aura cet objet intégral, complet. L'opération de généralisation suppose justement l'abstraction, suppose qu'on a déjà pénétré dans l'objet à étudier de manière à en tirer ce qu'on déclare être ses traits généraux. Ce qu'il y a de général dans le langage, ce ne sera pas ce que nous cherchons, c'est-à-dire l'objet immédiatement donné. Mais il ne faut pas se mettre non plus devant quelque chose de partiel.

Ainsi, il est clair que l'appareil vocal a une importance qui peut attirer l'attention plus ou moins exclusive, et quand on aura étudié ce côté phonatoire de la langue, on s'apercevra vite qu'à ce côté répond un côté acoustique. Et cela n'est encore que purement matériel. On n'a pas abordé ce que c'est que le mot, l'union de l'idée avec ce produit phonatoire ; mais si l'on prend l'union de l'idée et du signe vocal, il faut se demander si c'est dans l'individu qu'on [l']étudie ou dans une société, dans une masse sociale ; on se voit toujours dans quelque chose d'incomplet. Ainsi de suite en avançant, on voit qu'on ne prend la langue que par un bout au hasard, on est loin encore d'avoir tout le phénomène devant soi. [12] Il <peut> semble<r>, après avoir abordé l'étude de plusieurs côtés à la fois, que la langue ne se présente pas d'une façon homogène, mais comme un assemblage de choses composites (articulation d'un son, idée qui s'y rattache) qu'il faut étudier par ses différentes pièces sans qu'on puisse en étudier l'objet intégral.

Voici la solution que nous pouvons adopter :

Il y a chez chaque individu une faculté que nous pouvons appeler la faculté du langage articulé. Cette faculté nous est donnée d'abord par des organes, et puis par le jeu que nous pouvons obtenir d'eux. Mais ce n'est qu'une faculté et il serait matériellement impossible de l'exercer sans une autre chose qui est donnée à l'individu du dehors : la langue ; il faut que ce soit l'ensemble de ses semblables qui lui en donne le moyen par ce qu'on appelle la langue, nous voyons ainsi entre parenthèse la démarcation peut-être la plus juste à établir entre langage et langue. La langue est forcément sociale, le langage ne l'est pas forcément. Il pourra être spécialement indiqué en parlant de l'individu. C'est quelque chose d'abstrait et qui suppose pour se manifester l'existence humaine. Cette faculté qui existe chez les individus serait peut-être comparable [13] à d'autres : l'homme a la faculté de chanter, par exemple, peut-être qu'il n'inventerait pas un air si le corps social ne le dirigeait pas. La langue suppose chez tous les individus l'existence des organes. Quand on a séparé la langue de la faculté du langage, on a séparé : 1°) ce qui est social de ce qui est individuel, 2°) ce qui est essentiel de ce qui est plus ou moins accidentel. En effet, on verra plus loin que c'est l'union de l'idée avec un signe vocal qui suffit à constituer toute la langue. L'exécution phonatoire, voilà ce qui rentre dans la faculté individuelle, c'est là ce qui est dévolu à l'individu. Mais c'est comparable à l'exécution d'un chef d'œuvre musical par un instrument ; beaucoup peuvent l'exécuter, mais ce morceau est parfaitement indépendant de ces diverses exécutions.

L'image acoustique liée à une idée, c'est là l'essentiel de la langue. C'est dans l'exécution phonatoire que sont contenus tous les accidents, car la répétition inexacte

de ce qui était donné, c'est là l'origine de cet immense ordre de faits, les changements phonétiques, qui sont de nombreux accidents.

3°) En séparant ainsi la langue de la faculté du langage, nous voyons qu'on peut donner à la langue le nom de « produit »; c'est un « produit social », nous l'avons dégagé [14] du jeu de l'appareil vocal qui, lui, est une action permanente. On peut se représenter ce produit d'une façon très juste – et on aura devant soi pour ainsi dire matériellement la langue – en prenant ce qui est virtuellement dans le cerveau d'une somme d'individus <appartenant à une même communauté> même à l'état de sommeil; on peut dire que dans chacune de ces têtes se trouve tout le produit que nous appelons la langue. On peut dire que l'objet à étudier, c'est le trésor déposé dans notre cerveau à chacun, ce trésor, sans doute, si on le prend dans chaque individu, ne sera nulle part parfaitement complet. Nous pouvons dire que le langage se manifeste toujours au moyen d'une langue; il est inexistant sans cela. La langue à son tour échappe absolument à l'individu, elle ne saurait être sa création, elle est sociale de son essence, elle suppose la collectivité. Enfin elle n'a d'essentiel que l'union du son et de l'image acoustique avec l'idée. (L'image acoustique c'est l'impression qui nous reste). Il n'est pas besoin de se la représenter <la langue> comme nécessairement parlée à tout moment.

Passons aux détails; considérons la langue comme produit social. Parmi les produits sociaux, il est naturel qu'on se demande s'il y en a un autre qui puisse être mis en parallèle avec la langue. [15] Le linguiste américain Whitney qui, vers 1870, a exercé une grande influence par son livre « Les principes et la vie du langage » a étonné en comparant la langue à une institution sociale, en disant qu'elle rentrait d'une façon générale dans la grande classe des institutions sociales. En cela il suivait la voie juste; il est d'accord avec nos idées. « C'est en somme par hasard, disait-il, que les hommes se sont servis du larynx, des lèvres, de la langue pour parler, ils ont trouvé que c'était plus commode, mais s'ils s'étaient servis de signes visuels, ou avec les mains, la langue resterait parfaitement la même dans son essence, il n'y aurait rien de changé ». C'était juste car il faisait bon marché de l'exécution. Cela revient à ce que nous disions: le seul changement c'est que les images acoustiques dont nous parlions seraient remplacées par des images visuelles. Whitney voulait extirper l'idée qu'il y eût dans la langue une faculté naturelle; en effet institution sociale s'oppose à institution naturelle.

Toutefois, on ne voit pas d'institution sociale qui se place à côté de la langue et soit comparable à elle. Il y a de très nombreuses différences. La situation toute particulière que la langue occupe entre les institutions est très sûre, mais on ne peut pas y répondre [16] d'un seul mot; ce sont plutôt des différences qui éclateraient à cette comparaison. D'une manière générale, des institutions comme les institutions juridiques, ou par exemple un ensemble de rites, une cérémonie instituée une fois pour toutes ont beaucoup de caractères qui les rapprochent de la langue, et les transformations qu'elles subissent dans le temps rappellent beaucoup les transformations de la langue. Mais il y a des différences énormes:

1°) Aucune autre institution ne concerne tous les individus à tous les instants; aucune autre n'est livrée à tous de manière que chacun y ait sa part et naturellement son influence.

2°) La plupart des institutions sont susceptibles d'être reprises, corrigées à certains moments, réformées par un acte de volonté, alors qu'au contraire dans la langue nous voyons que cette action est impossible, que même les académies ne peuvent au moyen de décrets changer le cours que prend l'institution dite la langue, etc.

Avant d'aller plus loin, il faut interposer une autre idée: c'est celle des faits sémiologiques dans les sociétés. Reprenons la langue considérée comme un produit du travail social: c'est un ensemble de signes fixés par un accord des membres de cette société; ces signes [17] évoquent des idées, mais par les signes ça a quelque chose de commun avec les rites par exemple. Presque toutes les institutions, pourrait-on dire, ont à la base des signes, mais ils n'évoquent pas directement les choses. Il se passe dans toutes les sociétés ce phénomène que pour différents buts des systèmes de signes évoquant directement les idées que l'on veut se trouvent établis; il est évident que la langue est un de ces systèmes et que c'est de tous le plus important, mais il n'est pas l'unique, et par conséquent nous ne pouvons pas laisser de côté les autres. Il faudrait donc faire entrer la langue dans les institutions sémiologiques: celle des signaux maritimes par exemple (signes visuels), les signaux de trompette militaires, le langage par signes des sourds-muets, etc. L'écriture est également un vaste système de signes. Il y aura une psychologie des systèmes de signes, cette psychologie sera une partie de la psychologie sociale, c'est-à-dire ne sera que sociale; il s'agira de la même psychologie qui est applicable à la langue. Les lois de transformations de ces systèmes de signes auront souvent des analogies tout à fait topiques avec les lois de transformations de la langue. [18] C'est une observation facile à faire pour l'écriture, – quoique ce soient des signes visuels – qui subit des altérations comparables à des phénomènes phonétiques.

Après avoir assigné ce caractère à la langue d'être un produit social que la linguistique doit étudier, il faut ajouter que le langage de l'ensemble de l'humanité se manifeste par une diversité de langues infinie: la langue est le produit d'une société, mais les différentes sociétés n'ont pas la même langue. D'où vient cette diversité? Tantôt c'est une diversité relative, tantôt c'est une diversité absolue, mais enfin nous avons trouvé l'objet concret dans ce produit que l'on peut supposer déposé dans le cerveau de chacun. Mais ce produit, suivant qu'on se place à tel endroit du globe, est différent; la <chose> donnée, ce n'est pas seulement la langue mais les langues. Et le linguiste est dans l'impossibilité d'étudier autre chose au début que la diversité des langues. Il doit étudier d'abord les langues, le plus possible de langues; il doit étendre son horizon autant qu'il le peut. C'est ainsi que nous procéderons. Par l'étude, l'observation de ces langues, il pourra tirer des traits généraux, il retiendra tout ce qui lui paraît essentiel et universel, pour laisser de côté le particulier et l'accidentel. [19] Il aura devant lui un ensemble d'abstractions qui sera la langue. C'est ce qu'on peut résumer dans cette seconde division: la langue. Dans la langue, nous résumons ce que nous pouvons observer dans les différentes langues.

La langue  
Les langues

Comme il a été indiqué, les deux premières sections nous divisons notre cours en 3 parties, et les titres des 2 premières parties ne diffèrent que par un singulier ou un pluriel: 1<sup>e</sup> partie, La langue, 2<sup>e</sup> partie la langue. Cette différence suffit en réalité à marquer ~~presque toujours~~ <sup>l'opposition dans ce cas</sup> ce qui doit être la différence de contenu entre les 2 parties.

L'opposition générale de la langue et des langues

Il n'est pas utile, comme on le croirait par être, ni de vouloir ~~de mieux expliquer l'opposition, par ex. en~~ <sup>présenter</sup> d'emblée, par ex. en opposant <sup>en elle</sup> les langues - la vie de la langue. Nous serions en effet ~~face à face~~ <sup>réellement</sup> ~~face à face~~ <sup>au même</sup> ~~face à face~~ <sup>face à face</sup>

esthétique  
ou d'habiter à écrire

Esthétique, en ~~les~~ sous-entendant par un titre qui les choses qui ont une valeur générale pour caractériser la langue font votre partie d'une vie, d'une biologie. ~~il y en a beaucoup qui peuvent être biologiques, de cet organisme: il y en a beaucoup qui affectent cet aspect~~ <sup>offrent</sup> ~~voisin des phénomènes de la vie, ou de l'histoire, mais il y en a d'autres qui ne rentreraient point dans ce cadre, entre autres les belles-lettres qui sont toute la face~~ <sup>de</sup> ~~logique de la langue dépend ou peut dépendre de données~~ <sup>de</sup> ~~immuables que les accidents du temps et de l'espace~~ <sup>de</sup> ~~du lieu géographique n'atteignent pas.~~ <sup>de</sup> ~~Lors même que ce ne serait qu'une opinion, on voit qu'il y a tout lieu de ne~~ <sup>rien</sup> ~~rien vouloir trancher par le titre: Les langues, sert~~

de par ce qui  
L'histoire  
un titre  
comme la  
vie de  
la langue  
de transmettre  
font multiples, comme  
trop précis et restrictif.

L'objet concret qui s'offre à la surface du globe au linguiste. La langue c'est le titre qu'on peut donner à ce que le linguiste aura su tirer de ses observations sur l'ensemble des langues, à travers le temps, et à l'époque

des comparaisons avec les sciences naturelles, il y a un sens qui, de même, serait clair d'emblée à opérer dans une étude d'histoire naturelle "la plante" et "les plantes" (et aussi "les insectes" opposé à "la langue"). Ces divisions correspondraient assez bien pour le moment à ce que nous aurons en L. en séparant "la langue" et "les langues"; il y a des carrières entières de botanistes ou de naturalistes qui se déroulent dans l'une ou l'autre de ces directions. Il y a des botanistes qui classent des plantes sans s'occuper de la circulation de la sève etc. c. à d. sans s'occuper de "la plante". Ce qui concerne la langue (et également, et une certaine mesure les langues) nous conduira à considérer les langues par le côté externe, sans en faire l'analyse interne; ce n'est pas absolu car de "les langues" <sup>parlant</sup> rante l'étude et l'histoire d'une langue ou d'un groupe de langues et cela suppose son analyse interne. Dans un certain mesure aussi, on pourrait dire que la 2<sup>de</sup> partie "la langue" pourrait se développer dans le titre: "la vie de la langue", que cette 2<sup>de</sup> partie contiendrait des choses ayant une valeur pour caractériser la langue et que ces choses font toutes partie d'une vie d'une biographie biologique. - Mais il y en a d'autres qui n'y rentreraient pas; entre autres toute la fac

La langue est  
opposée à "les  
langues, comme  
l'étude d'hist. nat.  
à "les plantes", etc. etc.  
à "les plantes"

Il reste cependant à s'occuper de l'individu parce qu'il est clair que c'est bien le concours de tous les individus qui crée les phénomènes généraux. Il nous faut par conséquent jeter un coup d'œil sur le jeu de langage chez l'individu. Cette exécution du produit social par l'individu ne rentre pas dans l'objet que nous avons défini. Ce troisième chapitre fait pour ainsi dire voir les dessous, le mécanisme individuel, qui ne peut pas manquer de se répercuter à la fin d'une façon ou d'une autre sur le produit général, mais qu'il ne faut pas mêler, dans l'étude, avec le produit général, qui est à part du produit lui-même.

<Première partie :> *Les langues*

[f3] Comme il a été indiqué, ~~les deux premières sections~~ nous divisons notre cours en trois parties, et les titre des deux premières parties ne diffère que par un singulier ou un pluriel :

1<sup>ère</sup> partie: *Les langues*,

2<sup>e</sup> partie: *La langue*.

Cette différence suffit en réalité à marquer presque rigoureusement <implicitement> <sans équivoque> ce que doit être la différence du contenu entre les deux parties. <L'une sera une sorte de généralisation de l'autre.>

Ce titre s'oppose à celui du second chapitre: la langue. Il n'y a pas d'avantage à préciser plus et le sens contenu dans ces deux titres opposés s'offre suffisamment de lui-même. Ainsi, quoiqu'il ne faille pas abuser [20] des comparaisons avec les sciences naturelles, il y aurait un sens qui, de même, serait clair d'emblée à opposer dans une étude d'histoire naturelle: «la plante» et «les plantes» (cf. aussi «les insectes» opposé à «l'insecte»). Ces divisions correspondraient assez bien par le contenu même à ce que nous aurons en linguistique en séparant «la langue» et «les langues»; il y a des carrières entières de botanistes ou de naturalistes qui se déroulent dans l'une ou l'autre de ces directions. Il y a des botanistes qui classent des plantes sans s'occuper de la circulation de la sève, etc., c'est-à-dire sans s'occuper de «la plante».

Il n'est pas utile, comme on le croirait peut-être, ni prudent de <vouloir> mieux expliquer l'opposition, d'emblée, par exemple en opposant

1° *Les langues*,

2° *La Vie de la langue* <en général>.

<En effet> nous serions ~~fort~~ <réellement> téméraires ~~en affirmant que~~, <au moins> à mon estimation, en sous-entendant par un titre que les choses qui

Ce qui concerne la langue (et également, dans une certaine mesure les langues) nous conduira à considérer les langues par le côté externe, sans en faire l'analyse interne; mais ce n'est pas absolu, car dans «les langues» rentre <parfaitement> l'étude détaillée de l'histoire d'une langue ou d'un groupe de langues et cela suppose son analyse interne. Dans une certaine mesure aussi,

ont une valeur générale pour caractériser la langue fassent toutes partie d'une vie, d'une *biologie*, ~~il y en a beaucoup qui peuvent être biologiques, de~~ <ou d'une histoire à écrire sur> cet organisme: il y en a beaucoup qui affectent <offrent> cet aspect, voisin des phénomènes de la vie, ou des <phénomènes [de]> l'histoire, mais il y en a d'autres qui ne rentreraient point dans ce cadre, entre autres les bornes logiques qui sont toute la face logique de la langue dépend ou peut dépendre de données immuables que les accidents du temps et de l'espace du lieu géographique n'atteignent pas. <Et ainsi un titre comme la *Vie de la langue* se trouverait fort mal choisi, comme trop précis, et <par conséquent> [trop] restreint.>

Lors même que ce ne serait qu'une opinion, on voit qu'il y a tout lieu de ne rien vouloir trancher par les titres <mêmes>:

*Les langues*, c'est l'objet concret qui s'offre à la surface du globe au linguiste.

*La langue*, c'est le titre qu'on peut donner à ce que le linguiste aura su tirer de ses observations sur l'ensemble des langues, à travers le temps et à travers l'espace. /

[f2] Premier chapitre: Diversité géographique de la langue. — Elle est le premier fait offert à l'attention. — Différentes espèces et degrés de <dans cette> diversité. —

~~Sans passer immédiatement aux questions relatives à la cause du phénomène, il faut~~

La pluralité des formes de langue <sur le globe>, la diversité de la langue

on pourrait dire que la seconde partie « la langue » pourrait se développer dans le titre: « la vie de la langue », que cette seconde partie contiendrait des choses ayant une valeur pour caractériser la langue et que ces choses font toutes partie d'une vie, d'une biologie. Mais il y en a d'autres qui n'y rentreraient pas, entre autres toute la face [21] logique de la langue dépend de données immuables que le temps ou les limites géographiques n'atteignent pas.

Les langues, c'est l'objet concret qui s'offre sur la surface du globe au linguiste; la langue, c'est le titre qu'on peut donner à ce que le linguiste aura su tirer <de général> de l'ensemble de ses observations à travers le temps et à travers l'espace.

*Premier chapitre: Diversité géographique de la langue. Différentes espèces et degrés dans cette diversité.*

Il y a différentes espèces et différents degrés dans cette diversité. La pluralité des formes de langue sur le globe, la diversité de ce qui se parle quand nous passons d'un pays à un autre, ou simplement d'un district à un autre, c'est la constatation primordiale au milieu des

quand nous passons d'un pays à un autre, ou d'un district à un autre, c'est là pour ainsi dire la constatation primordiale, [ ] celle qu'il est à la portée de tous de faire immédiatement.

Ne mêlons pas provisoirement à la chose la préoccupation de ses causes possibles, prenons-la telle qu'elle se présente. Je dis que cette diversité géographique est le premier fait qui s'impose, soit au linguiste, soit en général à quiconque. ~~En effet,~~ Tandis que ~~par exemple~~ la variation de la langue dans le temps échappe forcément d'abord à l'observateur, il est impossible que la variation dans l'espace lui échappe.

Nous ne viendrons que plus tard à cette variation dans le temps, et nous verrons qu'elle n'est pas séparable au fond de celle dans l'espace; mais c'est seulement la seconde, je le répète, qui est immédiatement donnée.

L'observateur est placé dans une génération déterminée, et il ne sait rien au début de ce qu'a pu être la langue avant lui; il n'a donc pas l'occasion de s'apercevoir [ ]. Au contraire [ ]

Même les tribus sauvages...,

Et c'est par là, peut-on dire, que tout peuple même si bas prend conscience de la langue.

Contact avec les alloglosses....

Le vieux mythe de la tour de Babel montre que problème [ ]

Le paysan le plus fruste parlant patois vous...<sup>1</sup>

faits de langage, c'est celle qu'il est à portée de tout le monde de faire immédiatement.

Nous laissons de côté les hypothèses sur les causes possibles du phénomène. Cette diversité géographique est le premier fait qui s'impose soit au linguiste, soit en général à quiconque. Tandis que la variation de la langue dans le temps échappe à l'observateur, il n'en est pas de même de la variété dans l'espace, celle-ci s'impose.

L'observateur est toujours placé dans une génération déterminée [22] et il ne sait rien de ce qui a pu être la langue pour les générations précédentes, il n'a pas l'occasion de s'apercevoir de la variation dans le temps; au contraire, le fait de la diversité géographique dans l'espace s'offre d'emblée et sans autre.

Même les tribus sauvages ont cette notion, parce qu'il leur arrive forcément d'être en contact avec d'autres tribus n'ayant pas le même parler, et c'est par là qu'on peut dire que tout peuple prend le mieux conscience de la langue, même placé assez bas dans l'échelle de la civilisation. C'est le contact avec les alloglosses qui lui ouvre l'esprit sur le fait de la langue lui-même. Le vieux mythe de la tour de Babel montre que le problème s'est posé de tout temps: d'où vient que nous ne parlons pas tous de la

<sup>1</sup> Note des éditeurs. La dernière phrase revient à f5, où elle trouve correspondance dans C26.



Remarquons en passant sous quelle forme les peuplades primitives sont enclines à concevoir [ ], elle n'est pas sans intérêt. D'une part c'est ce qui distingue d'autres vois[ins] /

[f4] c'est un caractère; et habillement, coiffure, armement.

Voilà qui n'est pas mal: <habitude> (pas couleur de la peau, stature).  
ἰδίωμα a les deux sens.

Maintenant il faut ajouter que régulièrement et bien entendu chaque peuple donne la supériorité à son idiome même: *bègues* — *βάρβαρος*, *mlêchas*.

(Ici, trait général, même les plus civilisés nourrissent sur chaque phénomène dans langue ordinaire la conception la plus contraire au bon sens.)

même façon? Remarquons que les peuplades primitives sont enclines à concevoir le fait de cette diversité, et leur conception n'est pas sans intérêt: d'une part, c'est ce qui distingue au plus haut point des autres, <des> voisins. Ce caractère de la langue, auquel ils sont forcés de faire attention, devient un de ceux par lesquels ils se sentent opposés à une population voisine. Et de quelle façon se représentent-ils la chose? Comme étant une habitude différente qu'ils assimileront [23] à l'habitude différente de l'habillement, de la coiffure, de l'armement: c'est tout à fait juste. Cela concorde avec ce qui a été dit précédemment. Ils sont dans le vrai <en rapprochant d'habillement, mœurs, etc.>, pourvu qu'ils n'aillent pas jusqu'à assimiler cela à la couleur de la peau, à la différence de stature, <jusqu'à comparer avec couleur de la peau, constitution de race, etc.>; ça c'est de l'anthropologie.

De là vient notre terme «idiome». C'est la langue considérée dans ses caractères spéciaux, dans les caractères qui sont propres à un peuple. Le mot grec ἰδίωμα a les deux sens: l'habitude d'une nation, qu'elle soit relative spécialement au parler, ou bien à une habitude quelconque. Régulièrement chaque peuple donne la supériorité à son parler à lui, et même pour les peuples primitifs, celui qui parle autrement est ordinairement considéré comme bègue. *βάρβαρος* est très probablement le même mot que le latin *balbus*. De même chez les Hindous on dit «*mlêchas*», les bègues, les gens qui ne savent pas parler. Ici nous trouvons un trait général partagé par les nations civilisées: c'est que partout on nourrit sur chaque phénomène de langue des idées fausses; le fait de parler autre-

Pour la linguistique elle-même [ ]  
 Il n'y a eu de linguistique que  
 lorsque [ ]  
 La grammaire analyse interne [ ]  
 Les Grecs, [ ]  
 διάλεκτοι.

Observation incidente :

<aspect> protéiforme. Peu de rapport entre la grammaire et la différence des langues.

Autre observation. Si la langue se donne tout de suite comme une chose géographiquement diverse, ne se

ment considéré comme une incapacité de [24] parler, voilà une de ces idées fausses.

Pour la linguistique, c'est bien le fait primordial que la diversité des langues. Il n'y a eu de linguistique que lorsque l'attention s'est portée sur cette diversité, qui a donné lieu de plus en plus à la comparaison et, de progrès en progrès à l'idée générale d'une linguistique. Il est vrai que les Grecs avaient abordé la langue par un autre bout, à aucun moment ils n'avaient accordé une attention suivie au fait de cette diversité de langue, de sorte que lorsqu'ils se mirent au travail, pour des raisons pratiques à l'origine, ils se sont mis à la grammaire. Sur un seul point en effet les Grecs avaient déjà donné de l'attention à la variété linguistique : ils ont reconnu les différents dialectes qu'ils parlaient eux-mêmes, mais ils ne s'en sont occupés qu'autant qu'ils intéressaient leur littérature.

Il faut placer ici deux observations incidentes.

<1°> D'abord, pour ce qui concerne ce que nous venons de dire, c'est une occasion de remarquer entre mille la multiplicité infinie des faces sous lesquelles la langue se présente. En effet, il n'y a pas de rapport immédiat entre cet aspect que nous déclarons le premier, la diversité des langues et cette [25] autre chose, la grammaire des Grecs. A première vue, on se demanderait si les deux choses relèvent de la même science, car la langue est attaquée de deux bouts différents. Il a fallu bien des circuits pour les joindre.

<2°> Autre observation : Si la langue se donne tout de suite comme une chose géographiquement diverse, ne

donne[-t-elle] pas aussi comme différenciant les ethnismes? Beaucoup plus complexe.

Ethnique = principe de variation dans le temps, ou de relative résistance à la variation dans le temps.

Donc, déjà au nom de cela, on mêlerait des considérations qui ne sont pas immédiatement offertes. /

[f5] La seconde constatation, après le fait de la diversité: analogie plus ou moins forte, ressemblance ou dissemblance plus ou moins forte. Constatation qui est beaucoup plus simple qu'on ne se l'imaginerait en voyant combien la grammaire comparée a tardé.

Le paysan le plus fruste... il est curieux de...

Non seulement dialectes, mais: italien et français.

Les Grecs virent bien que le latin contenait une foule de [mots ]

doit-on pas la considérer comme ethniquement diverse? Cette question est très complexe. L'idée de race a cette différence constatée dans le parler. Sans doute on pourrait aller au-delà de la diversité géographique, mais les rapports entre la langue et l'ethnisme sont beaucoup plus complexes. Dès qu'il est question de la langue comme caractère de race, nous faisons intervenir le principe de variation dans le temps, ou de relative résistance à la variation dans le temps; ce n'est que par la persistance de la langue qu'elle peut être plus ou moins un caractère de race.

Déjà à cause de cela on mêlerait des considérations qui ne sont pas immédiatement offertes.

Après le fait tout à fait fondamental de la diversité linguistique, le second fait qui frappe, c'est celui de la ressemblance, de l'analogie plus ou moins forte entre deux idiomes, [26] constatation qui est beaucoup plus simple qu'on se figurerait en voyant tout le temps qu'il a fallu pour que quelqu'un s'occupât de grammaire comparée. Il est curieux de voir que les paysans les plus frustes font beaucoup d'observations à cet égard dans les pays où le patois s'est conservé, – observations sur la différence de leur patois avec celui des villages voisins. <Les Grecs eux-mêmes virent bien que beaucoup de leurs mots ressemblaient à ceux du latin, mais ils ne scrutèrent pas scientifiquement cette observation>. C'est un fait qui frappe même les foules; il est vrai que ces observations sont quelquefois très fausses. Il n'y a pas besoin d'être savant pour reconnaître l'analogie entre le français et l'italien d'une part, le français et l'allemand d'autre part.

A quoi aboutit cette observation traitée scientifiquement?

Ressemblance si elle est trouvée sérieuse: *parenté*.

*Parenté* suppose *généalogie*, donc retour dans le passé vers une source. C'est pourquoi il est impossible de la démêler de suite dans ses détails: seulement le principe.

~~*Dialecte et langue, aucune démarcation.*~~

*Familles de langues.*

A leur tour comparées, ces groupes

[ ]

*Limite infranchissable, [ ]*

Deux grands cas:

{ Diversité dans la parenté  
{ Diversité sans parenté reconnaissable.

Situation de la linguistique devant ces deux genres de diversité.

Le point qu'il faut accentuer est que la linguistique se trouve en fait devant un nombre énorme de familles irréductibles les unes aux autres, parfois isolés les unes vis à vis des autres.

1° Y a-t-il à espérer qu'on franchisse [ ?]

La ressemblance, si elle est trouvée sérieuse, mène à la notion de parenté, permet de l'affirmer. Parenté suppose généalogie, filiation et par là retour dans le passé vers une source; une idée d'origine et d'origine commune, se mêle alors immédiatement à celle de la ressemblance, une fois qu'elle a été contrôlée. C'est pourquoi il est impossible de démêler de suite la parenté dans tous ces détails; puisqu'il faut recourir à un [27] principe antérieur, nous avons forcément une étude devant nous et nous voulons seulement dire que le fait, que le principe de la parenté est posé.

Les différents groupes parents pourront être appelés des familles de langues. A leur tour, ces familles pourront être comparées entre elles, mais on arrivera à une limite qui apparaît comme infranchissable; après avoir fait des groupes plus ou moins considérables, nous atteindrons une limite au-delà de laquelle aucune analogie, aucune parenté n'est plus statuable.

Nous avons donc deux cadres: 1°) diversité dans la parenté; 2°) diversité hors de toute parenté reconnaissable.

Quelle est la situation de la linguistique devant ces deux genres de diversité? En ce qui concerne la diversité absolue sans parenté reconnaissable, le point qu'il faut accentuer est que la linguistique se trouve devant un nombre énorme de familles de ce genre, c'est-à-dire de familles irréductibles les unes aux autres.

1°) Y a-t-il à espérer que l'on finira par franchir ces limites absolues? Y a-t-il à compter qu'elles doivent plus tard cesser d'être absolues, c'est-à-dire que

Sémitique — indo-européen.  
Trombetti.

*Démontrable et vrai.*

2° Toute comparaison est-elle interdite? Toute comparaison historique oui, mais non toute comparaison sur l'organisation grammaticale. /

des familles qui ne sembleraient offrir aucune provenance [28] commune nous apparaissent comme en ayant une? Quoique les essais faits dans ce sens soient fort nombreux, il y en a auxquels on a jamais renoncé; encore récemment des tentatives ont été faites pour jeter un pont entre la famille sémitique et la famille indo-européenne. Un linguiste italien Trombetti a essayé de montrer dans un ouvrage récent que toutes les langues du globe ont une parenté finale les unes avec les autres.

Mais dans tout essai de ce genre, et sans rien préjuger, il faut avant tout se souvenir du fossé très grand entre ce qui peut être vrai et ce qui est démontrable. En jetant les yeux sur la façon dont s'opèrent les changements des langues, on voit que, <même si> la parenté de toutes les langues du globe était un fait vrai, il serait mathématiquement impossible de le démontrer, tant les changements survenus sont grands. Il n'y a pas à espérer qu'on puisse franchir ces limites absolues.

2°) Une fois deux familles de langues irréductiblement séparées ainsi, tout travail de rapprochement, de comparaison est-il supprimé pour le linguiste? Non; toute comparaison pour établir des liens [29] historiques est en effet supprimée, mais il reste un intéressant terrain de comparaison entre langues n'ayant aucune parenté visible, aucune origine commune: c'est le travail de comparaison de l'organisme grammatical, <comparaison des différents contrats possibles entre pensée et langue>. Il est possible que des langues nullement parentes réalisent un mécanisme grammatical tout à fait semblable.

[f254a] Nous avons posé deux espèces de diversité possible entre deux idiomes: diversité dans la parenté, laquelle comporte des degrés; et diversité sans parenté, qui est une diversité absolue, radicale, infranchissable.

Je n'avais cité d'exemples ni pour l'une ni pour l'autre; <ou je n'en n'avais pas expressément cité,> les exemples étant, pour l'une ou pour l'autre, en nombre illimité, et chacun ayant par exemple la notion ~~que les différentes langues romanes sont parentes entre elles; qu'elles sont d'autre part parentes aussi, quoique à un degré plus éloigné que celui qui règne entre elles,~~ qu'il n'y a aucune parenté quelconque entre le chinois et <n'importe laquelle de> nos langues indo-européennes, ou entre le turc et nos langues indo-européennes; qu'en revanche la diversité du français et de l'espagnol se meut dans la parenté; de même la diversité entre l'ensemble des langues romanes et l'allemand se meut dans la parenté.

Toute différente est l'étude au sein des groupes reconnus comme liés par une parenté et entre les groupes non parents au sein des familles reconnues, et quand même on ne dépasserait point cet objet, le champ est immense.

Dans chacun de ces groupes se présentera alors le fait qui est impossible, bien entendu, d'un groupe à l'autre: le fait du degré de diversité. Outre l'analogie qui est facile à constater, il y aura toute une échelle dans la diversité. Le grec et le latin peuvent passer pour être plus voisins l'un de l'autre qu'ils ne le sont réciproquement du sanscrit par exemple. Et ainsi de suite, en descendant jusqu'à ce qu'on appelle les dialectes.

Mais en prononçant ce mot, nous ajoutons tout de suite qu'il ne faut attacher aucune idée absolue au terme de [30] « dialecte » par rapport à celui de langue. Il n'y a aucun point précis où intervienne le nom de dialecte au lieu du nom de langue. Nous verrons comment ce qui est d'abord dialecte arrive à une différence suffisante pour qu'on puisse l'appeler « langue »; à aucun moment, il n'y a à établir dans l'échelle des crans absolus qui demanderont le nom de dialecte plutôt que celui d'idiome.

Différents faits compliquent souvent les formes où se présente cette diversité géographique. Ce chapitre est intercalaire, il tient du précédent et du suivant. Nous pourrions l'intituler :

*Chapitre II: De différents faits qui peuvent entrecroiser le fait de la diversité géographique.*

Nous avons supposé à cette diversité sa forme la plus simple parce qu'en effet les complications ne sont pas essentielles pour le fait général. En effet, nous avons parlé d'une diversité linguistique par région, comme si le fait correspondait à une diversité de territoire seulement. Il est vrai qu'il n'y a rien de positivement à reprendre dans une telle donnée, car d'une manière ou d'une autre, c'est bien toujours à une différence de lieu que remonte [31] une différence de langue. Mais la langue se transporte avec les hommes et l'humanité est très mouvante. Aussi ce fait de la coexistence de langues diverses sur un même territoire, n'est nullement exceptionnel. L'unité de langue que nous avions supposée comme réciproque dès qu'il s'agit d'une certaine étendue, cette unité se trouve très souvent démentie dans le fait. C'est à cette réalité qu'il faut au moins donner une mention, quand même il sera permis d'en faire abstraction dans le chapitre ultérieur comme dans le précédent.

On ne parle pas du mélange des idiomes, car il s'agit là d'un phénomène linguistique qui atteint intérieurement la forme de langue. On n'entend pas non plus, bien entendu, le cas où deux idiomes se trouvent coexister dans les limites politiques d'un pays, tout en étant séparés territorialement; c'est le cas de la Suisse. On ne parle que du cas où les idiomes sont à la fois distincts et superposés territorialement l'un à l'autre, vivant l'un en face de l'autre. Ce cas, en apparence anormal, constitue un fait courant [32] à travers l'histoire. C'est de deux ou trois manières assez diverses que nous assistons à l'importation sur le même territoire de deux ou plusieurs idiomes concurrents et souvent l'histoire ne permet pas même de dire de quelle manière se sont créés ces liens de coexistence. Le plus souvent, il s'agit de la langue des colonisateurs ou des dominateurs étrangers d'un pays qui se superpose à la langue des habitants autochtones.

Ainsi au Transvaal on parle des dialectes nègres, le hollandais, l'anglais, ces deux derniers par colonisation. On parle l'espagnol au Mexique, etc.

Ce n'est pas seulement le cas de notre époque; déjà dans l'antiquité, cela se produisait et il s'est produit dans toutes les époques.

Sur la carte présente de l'Europe nous voyons que l'Irlande est un pays où il se parle celtique et anglais, avec beaucoup d'habitants qui parlent les deux langues.

En Bretagne <(française)>, on parle le français et le breton.

Dans la région basque: le basque, l'espagnol, le français.

En Finlande: le suédois, et le finnois, puis le russe.

En Courlande et Livonie: le russe, l'allemand et le letton (les colons allemands arrivés au moyen âge sous les auspices de la ligue hanséatique).

[33] En Lithuanie: le lithuanien, le polonais et le russe.

Dans la province prussienne de Posnanie, on parle polonais et allemand.

En Bohême, coexistence entre le tchèque et l'allemand.

En Hongrie, la coexistence des langues est telle que seuls les habitants peuvent dire quelle langue on parle dans tel ou tel village (en Transylvanie): magyar, roumain, croate, allemand.

En Macédoine, coexistent toutes les langues possibles: turc, bulgare, serbe, roumain, grec, albanais.

Souvent la coexistence des langues reste plus ou moins localisée, répartie sur territoire, par exemple entre ville et campagne. Mais la localisation n'est pas toujours nette.

Quelquefois concurrence pas amenée par peuple plus fort; ainsi on voit des populations nomades élire domicile dans un pays. Ainsi les Tziganes sont fixés particulièrement en Hongrie et forment villages compacts. Or c'est <probablement> une population de l'Inde venue on ne sait quand. C'est un cas en dehors [34] de conquête et colonisation.

Aussi dans le sud de la Russie et dans la Dobroudja, il y a au milieu d'un pays roumain des villages tatars éparpillés.

La carte linguistique de l'empire romain, si nous l'avions, nous offrirait des exemples semblables de langues coexistant, et même nous y trouverions des choses plus étonnantes encore.

Par exemple, un cas simple; que se parlait-il à Naples, et dans la région avoisinante, vers la fin de la République? Il s'y parlait sûrement: 1° l'osque (cf. inscriptions de Pompeï qui sont en partie osques) 2° le grec (langue de la colonie eubéenne de Naples), 3° le latin, 4° l'étrusque (par conquête) avait régné dans la même région avant l'arrivée des Romains.

A Carthage, on parlait le latin depuis une certaine époque, la langue punique (phénicienne) survivait, – si bien qu'en 700 les Arabes reconnurent là un parler parent du leur. Et le numide était certainement [35] répandu dans la région.

Dans l'antiquité les régions avoisinant la Méditerranée, où ne se parlait qu'une seule langue, étaient peu nombreuses.

*Les langues littéraires.* La langue de beaucoup de pays est double dans un autre sens et en vertu d'un autre genre de phénomènes. C'est la superposition d'une langue littéraire à la langue naturelle de même source, toutes deux vivant l'une vis-à-vis de l'autre. Ce phénomène est lié à un certain état de civilisation, mais il se répète presque infailliblement si les circonstances politiques s'y prêtent.

Une langue littéraire pourra mériter tantôt ce nom, tantôt un autre (langue officielle, langue cultivée, langue commune (κοινή des Grecs). Il s'agit finalement du même fait: besoin d'avoir un instrument, dont la nation entière puisse se servir. Dans une langue naturelle, il n'y a que des dialectes: une langue laissée à elle-même est vouée au fractionnement indéfini. Mais beaucoup de besoins conduisent alors à choisir un certain dialecte [36] existant dans cette pluralité, qui sera le véhicule de tout ce qui intéresse la nation dans son ensemble, – dialecte que désigne telle ou telle cir-



constance. Ce sera le dialecte de la province la plus avancée en civilisation, celle qui a le pouvoir, celle qui est le siège d'une autorité, d'un gouvernement, ou d'une cour princière.

Ce dialecte devenu langue littéraire reste rarement pur, devient composite, avec apports d'autres provinces. Mais en général, il est possible de reconnaître son lieu d'origine. C'est ainsi que le français représente le dialecte de l'Île de France.

Comme les autres dialectes persistent, il s'ensuit que le pays devient tout naturellement bilingue et beaucoup d'individus sont bilingues; ils parlent leur idiome local (patois) et le dialecte choisi comme langue générale. C'est le cas en France (Savoie, etc.). Le français est une langue importée à Marseille, Genève et Besançon.

[37] Il en est de même en Allemagne, où se conservent mieux les dialectes locaux, tandis qu'en France, ils tendent à disparaître. Aussi en Angleterre, où se conservent les dialectes locaux. En Italie aussi: à Naples on ne comprend une pièce donnée en dialecte milanais.

Le fait s'est passé pour le grec qui peu à peu a développé un dialecte reposant sur l'ionien: la  $\kappa\omicron\upsilon\nu\eta$ . Les inscriptions grecques nous révèlent une foule de parlars locaux, pas analogues à la  $\kappa\omicron\upsilon\nu\eta$ . On croit pouvoir distinguer aussi une langue officielle babylonienne.

Ce fait est inséparable d'un certain degré de développement.

Mais la langue générale suppose-t-elle forcément l'écriture? La langue homérique est une langue poétique, une langue de convention, destinée à être comprise d'un plus grand cercle de gens. <Or> à cette époque, on usait très peu de l'écriture.

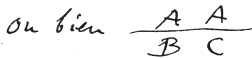
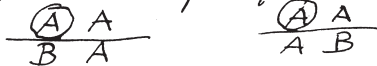
Dans la suite, nous ne nous embarrasserons [38] plus de ces cas. Que se parle-t-il pour nous à Bruxelles? Ainsi pour nous, nous compterons Bruxelles dans pays flamand, parce que cette ville est dans la région flamande de la Belgique. Le français est importé et est pour nous inexistant. A Liège, il est importé comme à Genève. Nous ne considérerons que ce qui s'est développé en dehors de la langue littéraire. De même tout le nord de l'Allemagne (Berlin) est pour nous une contrée bas-allemande bien qu'on y parle le haut-allemand. Nous nous plaçons devant la diversité géographique dépouillée des faits secondaires, dépouillée de l'état extérieur actuel. Nous aborderons le procédé de la diversité géographique.

Si ~~on~~ <sup>comme offre</sup> des conditions plus <sup>très simples</sup>

Ns pouvons, en convergant, envisager <sup>particulièrement</sup> le cas où une langue a été transportée à distance après un développement <sup>ayant</sup> séparé dans ses 2 foyers, ~~le~~ anglo-saxon, Canada; cas de la discontinuité géographique. (peut être amené autrui: roumain). Nous verrons plus tard qu'en réalité ~~la~~ la discontinuité ne crée pas des conditions aussi essentielles différentes qu'il semble, et qu'il est fort malaisé de juger de son influence exacte, mais en 2 matières ~~est~~ <sup>est</sup> un groupe coépis en 2 matériels voisins.

W n'est pas un cas de ~~l'histoire~~ de

Au bout d'un certain temps de cette séparation géographique on relèvera des différences entre l'idiome primitif et un qui se parlait des 2 côtés de la mer. Différences de tout ordre dans le vocabulaire: grammaire: phonétique. Dès le début remarque bien qu'il ne faut pas s'imaginer que c'est l'idiome transporté au loin qui se modifiera, peut-être que l'autre restera inchangé. Ce n'est pas non plus l'inverse. Mais il arrivera pour chaque détail tantôt l'un tantôt l'autre.



Il serait vain de croire qu'on a à étudier la particularité de l'idiome isolé de l'île: on a à étudier les 2 en face l'un de l'autre.

Ex. P W — d

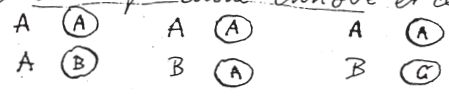
Tel sera le tableau

Mais voici à quoi ~~je~~ je voulais arriver par ce premier exemple. Qu'est-ce qui a créé ces différences qui sont en fait 2? Diff. Est-ce la distance d'espace, la Diff. de lieu; nous sommes presque l'inventeur partiel

Nous verrons que la discontinuité ne crée pas un cas théorique vraiment important. Il est fort malaisé de juger des conditions de l'isolement, de juger de l'infl. exacte de l'isolement. Mais il peut paraître plus net d'avoir deux morceaux bien nettement localisés sur la carte et nous nous placerons devant un de ces faits.

Au bout d'un certain temps de cette séparation géographique, on relèvera des différences survenues entre l'idrome placé d'un côté de la mer et le rameau qui s'en est détaché, maintenant séparé par la distance. Ces diff. seront de trois ordres ; il est assez juste de les classer en diff. de vocabulaire ou lexicologiques (de mots diff.), différences grammaticales et diff. phonétiques (ou diff. de prononciation).

Des le début, remarquons qu'il ne faut pas s'imaginer que c'est l'idrome transporté qui se modifiera et que l'autre restera immobile et ce n'est pas non plus l'inverse. Mais il arrivera que pour chaque détail ce sera tantôt l'un, tantôt l'autre qui aura innové (ou tous les deux) et cela suffit pour faire la différence.



au bout d'un certain temps on relève des diff. survenues entre l'idrome placé d'un côté de la mer et le rameau qui s'en est détaché

- Diff. lexicologiques  
 " grammaticales  
 " phonétiques

Ce sera tantôt l'un tantôt l'autre qui aura innové

[f254b] [Chapitre] III. La diversité géographique <envisagée> au point de vue de ses causes.

Nous avons constaté que c'était le fait qui frappait d'abord. Maintenant nous le prenons comme un phénomène à expliquer, à réduire à des causes.

Première remarque: Le problème ne se pose pas pour la diversité absolue, ou du moins, s'il se pose, nul ne songe à penser que c'est par là qu'on doit commencer. Chacun ~~voit ou sent que l'un des problèmes~~ [ ] peut se rendre compte, de plus, qu'il n'y a pas même d'analogie entre les deux problèmes, si l'on ~~dit~~ <accorde> qu'il y en a deux.

~~Par~~ <Avec> l'un, la diversité dans la parenté, nous sommes placés purement sur le terrain de l'observation, et tout nous promet que sans quitter ce terrain nous aurons de quoi lui donner des solutions <certaines>. Une différence comme français et ~~espagnol~~ <provençal> n'a pas toujours existé, il doit donc être possible de voir comment elle s'est créée ou développée.

Quant à l'autre problème, je veux bien qu'il soit légitime à poser lui aussi; mais il ne peut faire autrement que d'être de l'ordre spéculatif. /

[f250] Nous pouvons, en commençant, envisager ~~particulièrement~~ <comme offrant des conditions très simples> le cas où une langue ~~a~~ <ayant> été transportée à distance ~~a~~<ura> pris un développement séparé dans deux foyers, anglo-saxon, Canada; cas de la *discontinuité géographique* (peut être amené autrement: roumain).

*Chapitre III. La diversité géographique de la langue envisagée au point de vue de ses causes.*

Nous avons vu que ce fait de la diversité géographique était celui qui frappe tout d'abord. Comment les choses se passent-elles pour que ce fait se produise? Si nous nous plaçons <I°> devant la diversité absolue, nous sommes en face d'un problème: l'irréductibilité [39] des langues du globe. C'est un problème qui est placé sur le terrain spéculatif, qui nous transporte dans des périodes inaccessibles et qui touche à d'autres questions: l'origine du langage. Nous laisserons ce problème de côté.

Il en est autrement <II°> de la diversité dans la parenté. Nous sommes placés ici sur le terrain de l'observation. Il nous est donné d'assister à la production de cette diversité et nous pourrions donner des résultats certains. Nous pouvons voir comment s'est créée par exemple la diversité du français et du provençal, du français et de l'espagnol.

On peut envisager 1°) le cas où une langue ayant été transportée à distance aura pris un développement particulier dans son nouveau foyer. (Ainsi le cas de l'anglo-saxon à l'origine identique au germanique continental – ou le cas du français du Canada, etc.) – en un mot le cas de la discontinuité géographique. Ce phénomène peut être amené autrement que par émigration. Ainsi le roumain, qui est le résultat d'un isolement (le rameau est enclavé dans des langues slaves).

Nous verrons plus tard qu'en réalité ~~le cas de~~ la discontinuité ne crée pas de conditions aussi essentiellement différentes qu'il semble, <n'est pas un cas théorique de [ ]> et qu'il est fort malaisé de juger de son influence exacte; mais ~~les deux milieux nettement séparés~~ <au premier moment> un groupe coupé en deux matériellement, visiblement [ ]

Au bout d'un certain temps de cette séparation géographique on relèvera des différences entre l'idiome primitivement un qui se parlait des deux côtés de la mer. Différences de tout ordre classées: vocabulaire, grammaire, phonétique, prononciation.

Dès le début remarquons bien qu'il ne faut pas s'imaginer que c'est l'idiome transporté au loin qui se modifiera, pendant que l'autre restera immobile. Ce n'est pas non plus l'inverse.

Mais il arrivera pour chaque détail tantôt l'un tantôt l'autre.

$$\begin{array}{c} \textcircled{A} \ A \\ \hline B \ A \end{array} \quad \begin{array}{c} \textcircled{A} \ A \\ \hline A \ B \end{array}$$

ou bien  $\begin{array}{c} A \ A \\ \hline B \ C \end{array}$

Il serait vain de croire qu'on a à étudier la particularisation de l'idiome isolé dans l'île: on a à étudier les deux en face l'un de l'autre.

Exemple: þ w ä

<Tel sera le tableau de [ ]>

[40] Nous verrons que la discontinuité ne crée pas un cas théorique vraiment important. Il est fort malaisé de juger des conditions de l'isolement, de juger l'influence exacte de l'isolement. Mais il peut paraître plus net d'avoir deux morceaux bien nettement localisés sur la carte et nous nous placerons devant un de ces faits.

Au bout d'un certain temps de cette séparation géographique, on relèvera des différences survenues entre l'idiome placé d'un côté de la mer et le rameau qui s'en est détaché, maintenant séparé par la distance. Ces différences seront de tout ordre; il est assez juste de les classer en différences de vocabulaire ou lexicologiques (de mots différents), différences grammaticales et différences phonétiques (ou différences de prononciation).

Dès le début, remarquons qu'il ne faut pas s'imaginer que c'est l'idiome transporté qui se modifiera et que l'autre restera immobile, et ce n'est pas non plus l'inverse. Mais il arrivera que pour chaque détail, ce sera tantôt l'un, tantôt l'autre qui aura innové <ou tous les deux> et cela suffit pour faire la différence

$$\begin{array}{ccc} A \ \textcircled{A} & A \ \textcircled{A} & A \ \textcircled{A} \\ A \ \textcircled{B} & B \ \textcircled{A} & B \ \textcircled{C} \end{array}$$

[41] Il serait vain de croire qu'on ait à étudier la particularisation de l'idiome de l'île; mais il faut étudier <la particularisation> la différence des deux.

Dans les choses phonétiques, il y a tel cas où le parler géographique de l'île

Mais voici à quoi je voulais arriver par ce premier exemple :

qu'est-ce qui a créé ces différences qui sont en train de faire deux langues différentes ? Est-ce la distance dans l'espace, la différence de lieu : nous sommes presque invinciblement portés [ ] /

[f251] Or il suffit de la réflexion pour voir que ces différences sont amenées par le temps, il est bien évident que le lendemain du débarquement, les Saxons et les Angles parlaient exactement la même [langue ] .

Changement implique temps écoulé.

~~Uniquement le temps~~

C'est pour ainsi dire par une figure de langage que nous sommes portés à mettre sur le compte de la séparation géographique ; comme le temps va sans dire et qu'il existe des deux côtés nous le sup[primons ]

Il y a plus : uniquement par le temps. La différence géographique est à traduire en différences temporelles.

mejo	medzo	géographique
medio	medio	
mejo	medzo	

(anglo-saxon) a innové ; ainsi *a* a pris le timbre *ä* (*Mann* → *Men*). Ici, c'est la colonie qui a innové. Ailleurs c'est le contraire, les Anglais conservent le son (p) *θ* qu'ils marquent *th*, tandis que toute l'Allemagne l'a transformé en *d*. C'est le continent qui a innové.

De même pour le *w* anglais, le son primitif est resté dans l'île, tandis que les Allemands en ont fait *v* (*Wind*)

primitif

*Wife* = *Weib*

Qu'est-ce qui a créé ces différences ? Est-ce que c'est la différence de lieu (la distance dans l'espace) ? Nous sommes portés à nous le figurer. Mais il suffit de réfléchir pour voir que ces différences ne sont amenées que par le temps. Changement implique temps écoulé. Les Saxons et Angles, au demain de leur débarquement, parlaient la même langue qu'ils parlaient la veille sur le continent.

C'est par une sorte de figure de langage que nous mettons séparation sur le compte [42] du fait géographique. Comme le facteur temps se trouve des deux côtés, nous le supprimons par abréviation et nous nous laissons prendre aux expressions dont nous nous servons. Il faut dire plus, c'est uniquement le temps qui a agi pour produire la différence.

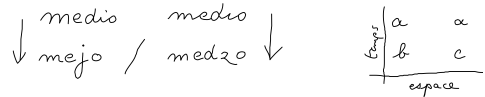
Ainsi *mejo* / *medzo*, voilà une différence géographique. On n'a jamais passé de *mejo* à *medzo* ou inversement de *medzo* à *mejo*. Mais où a-t-on passé de l'unité à la diversité ? Il faut rétablir un primitif *medio*. Le passage s'est fait de *medio* à *mejo*, et de *medio* à *medzo*.

On n'a jamais passé de *mejo* à *medzo*, mais ce qui est réel [est] qu'on a passé de *medio* à *mejo*.

Or cela c'est dans le temps.



Cela nous donne le schéma de différenciation géographique :



Ce schéma va dans deux sens : il y a deux axes.

L'axe vertical est celui du temps, l'axe horizontal est celui de l'espace.

Lorsque nous sommes devant la différence géographique, nous ne saisissons que le produit d'un phénomène, son résultat, mais le phénomène est ailleurs. C'est comme si nous voulions juger d'un volume par une surface. Il faut avoir la [43] profondeur, l'autre dimension. On voit que le phénomène n'est pas dans l'espace mais entièrement dans le temps. La différence géographique ne reçoit son complet schéma que quand on la projette dans le temps. La différence géographique est réductible directement à une différence de temps et doit y être réductible. Le phénomène doit être classé dans la colonne du temps. Même erreur que quand on dit qu'un fleuve monte, comme si l'eau montait du fond à la surface au lieu de couler.

Note-Remarque. On dira : cependant n'est-il pas naturel de supposer que ce sont les différences de milieu (différences comme celle du climat, des habitudes que crée le genre de pays – montagne, mer) qui ont pu influencer et ne supprimons-nous pas un peu légèrement cette influence de la diversité géographique ? Peut-être y a-t-il là certains rapports, des actions de ce genre, mais elles sont à classer dans les impondérables, très vagues, insaisissables à définir pour le moment. Peut-être le mouvement

La différence dite géographique ne reçoit son complet schéma que quand on la projette dans le temps.

– section – tranche horizontale.

Il ne faut pas chercher le mouvement ailleurs qu'il n'est. (mouvement ascensionnel d'une rivière).

Note sur le « milieu », influence du climat, impondérables. Détermination du sens des mouvements. /

[f252] Donc avoir à expliquer les différences géographiques c'est identique à étudier les différences qu'apporterait le temps dans la langue, vu que *sur chaque point* il n'y a qu'une modification dans le temps

| a |                    | a |  
| b |                    | c |    pas b — c.

Différence géographique appelle l'idée d'*unité*. Où se trouve cette unité? Elle se trouve dans le passé, donc dans le temps.

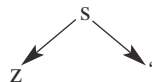


Par cela nous sommes transportés sur un domaine que nous ne prévoyions pas immédiatement. Les différences ~~dans le temps, c'est l'histoire, dans la langue il faut faire de l'histoire quand nous pensions à la géographie~~ géographiques donnent des différences évolutives.

Toute l'évolution qui est une des grandes parties de la linguistique est évoquée. Pas se faire au pied levé.

Phonétique[ment]	}	géographie
Morphologique[ment]		n'est qu'application particulière:
		évolution
		sur des points différents

déterminant dans [44] tel ou tel sens peut être mis au compte du milieu, mais on ne peut jamais prévoir le sens que prendra telle ou telle différence.



Mais il reste que sur chaque point géographique il n'y a d'autre modification que celles du temps. La différence géographique appelle l'idée d'*unité*. Où se trouve cette unité? Elle se trouve dans le passé, à moins de la laisser toujours abstraite.



Par cela nous sommes transportés sur un domaine que nous ne prévoyions pas pour le moment. Au lieu de différences géographiques nous avons des différences évolutives.

L'évolution de la langue est une des grandes parties de la linguistique. Différence géographique n'est qu'application particulière des faits d'évolution; elle doit s'y résoudre complètement.

Mais ce qu'il y a de plus important à dire sur la combinaison de la géographie et de l'histoire est en dehors du cas précédent. Il nous faut voir le cas normal:



L'évolution dans la continuité géographique.

Cas à considérer comme le cas normal et comme le cas central.

Nous considérons non plus une île [ ] mais une surface continue où, à un moment donné, règne la même langue.

1° Certain qu'au bout de 500 ans [ ]

Principe du mouvement inévitable.

(Langue littéraire)<sup>2</sup> /

[f8] (Formation de la diversité dans la continuité géographique).

Nous nous plaçons en face d'une étendue de territoire primitivement parfaitement unilingue, ou pouvant passer pour telle. Et en supposant d'ailleurs une population fixe <et sédentaire pour tout le territoire>.

On peut prendre pour type le territoire de la Gaule vers 250, ayant en effet une langue pouvant être regardée comme uniforme à ce moment d'un bout à l'autre en suite de l'assimilation romaine, – le latin parlé à Trèves, à Tours ou à Toulouse, Genève, Marseille, ayant été un moment identique.

*Premier fait certain, et regardant le Temps seul.* <Placés en face de la page blanche qu'offre cet [ ]>

Après <Au bout d'>une période plus ou moins longue, par exemple 500 ans, ou beaucoup moins, on peut prédire, en dehors de tout autre fait <s'ajoutant secondairement>, que cette langue ne sera plus <la même>, identique à elle-même, <en la prenant> à l'autre ~~bout~~ <extrémité> de cette période de temps.

l'évolution dans la continuité géographique.

[45] L'évolution dans la continuité géographique: Cas à considérer comme le cas normal et le cas central.

Considérons maintenant une surface continue où à un moment donné règne le même idiome, en supposant une population sédentaire. Ainsi le territoire de la Gaule pris vers 250, à un moment où le latin est solidement établi. Ce territoire peut être regardé comme ayant langue uniforme.

Premier fait certain et regardant le temps seul: on peut affirmer en toute sérénité que cette langue ne sera plus identique à elle-même au bout d'un certain laps de temps.

<sup>2</sup> *Note des éditeurs.* La fin de f252 et le début de f8 sont deux versions de la leçon en C45.

D'où le savons-nous? – Parce que c'est l'expérience universelle. En n'importe quel exemple où l'histoire nous permet de suivre à travers deux ou trois siècles une langue, on constate que l'espace écoulé correspond régulièrement à une modification plus ou moins forte de cette langue.

Il n'y a pas d'exemple d'immobilité absolue. ~~Prenez une~~ Ce qui est absolu, c'est le principe du mouvement de la langue dans le temps.

Mouvement qui se fait de façon diverse, et plus ou moins rapide selon les cas, mais fatalement. Rien ne peut l'entraver: peut-être que les périodes agitées par des guerres, par des troubles civils, par des crises nationales, arrivent à l'accélérer comme on l'a souvent prétendu; mais c'est indifférent pour le principe, car même dans la plus tranquille des périodes, on ne verra jamais que le fleuve de la langue soit identique, si on le prend au-dessus ou au-dessous d'un certain ~~parcours~~ <intervalle>, et il n'importe pas qu'il y ait entre deux des cataractes. C'est sacrifier le fait général à l'accident que d'insister sur les causes qui peuvent <quelquefois> précipiter le mouvement; il suffit qu'il existe imperperturbablement, naturellement, et au-dessus de toute circonstance. /

[f9] Le fait de ce mouvement <continuel nous> est souvent voilé à vrai dire par les langues littéraires, langues qui se trouvent être les premières ou même les seules auxquelles notre pensée se reporte.

En effet toute langue littéraire, <une fois qu'elle a réussi à se former quelque part,> est relativement immobile, en tout cas n'est pas propre à nous faire sentir à quel point la langue vraie, la langue librement vivante au sein d'une

D'où le savons-nous? Parce que c'est l'expérience universelle qui nous permet de le faire. N'importe quel exemple confirme ce fait.

Pas d'exemple d'immobilité absolue. Ce qui est absolu, c'est le mouvement dans le temps; rien ne peut l'arrêter, il est inévitable. Mouvement plus ou moins rapide ou accentué. Peut-être que les périodes de guerre, de crises nationales arrivent à accélérer le mouvement, mais [46] c'est indifférent pour le principe. Ces causes ne peuvent que précipiter le mouvement.

Le fait de ce mouvement continu nous est souvent voilé, parce que nous ne voyons d'abord que les langues littéraires, qui sont les premières qui se présentent à l'esprit.

En effet, toute langue littéraire une fois qu'elle a réussi à se former offre des garanties pour sa conservation, en vertu de certaines circonstances (dépendance de la langue écrite, fixée par l'écriture). Cela ne peut nous renseigner sur le mou-

masse sociale, est une matière qui se modifie en fonction du temps.

La présence de ces langues littéraires a été signalée précédemment dans notre cours comme représentant un produit *géographiquement superposé à l'autre*, géographiquement superposé à la langue naturelle. De même qu'il lui est géographiquement superposé, de même il se meut dans d'autres conditions de vie, et nous n'avons en vue que les conditions de vie du produit naturel.

Les *causes* pour lesquelles les langues littéraires résistent plus ou moins à la tendance au changement générale dans la langue, <ou n'y participent pas pleinement,> nous les considérerons ailleurs. Il ne s'agit ici, comme déjà précédemment, que de mettre nettement à part le cas de langue littéraire

— et ~~ainsi~~ <cela dit,> nous nous plaçons devant le carré



représentant une surface linguistique <unilingue> livrée *librement* aux ~~influences~~ forces agissant en elle.

Nous avons posé comme premier point que la langue ne serait plus la même au bout d'un temps déterminé.

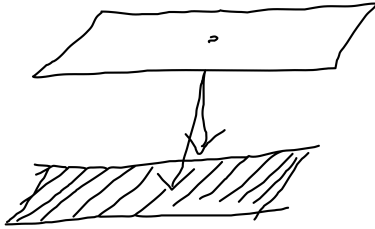
Et il faut ajouter immédiatement comme second point, / [f10] non moins certain que le premier, qu'elle ne se sera pas modifiée de la même façon sur tout le territoire.

vement de la langue vivante. De même que la langue littéraire est un produit superposé à la langue vulgaire, elle est soumise à d'autres conditions.

Nous nous plaçons pour le moment uniquement devant le développement libre, dégagé de canon littéraire.

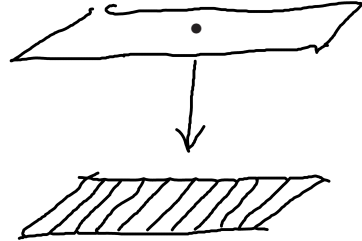
Il faut ajouter comme deuxième point et fait certain que la forme de la langue ne sera pas modifiée de la même façon sur tout le territoire.

Il faut opposer ces deux degrés des faits que nous reconnaissons :

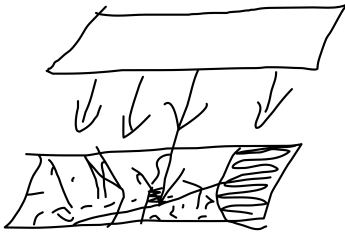


Cas inconnu  
 Modification <Évolution> dans le temps ~~ayant~~ <qui donne> le même résultat sur tous les points du territoire).

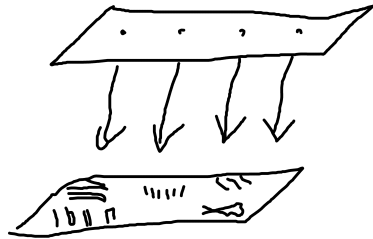
[47]



Cas inconnu  
 (évolution dans le temps avec résultat identique sur tous les points du territoire).



Cas à ~~considérer~~ <réel et se vérifiant sans exceptions> comme inévitable.  
 Modification <Évolution> dans le Temps <s'accompagnant de modification> diverse d'endroit en endroit.



cas réel  
 (évolution dans le temps avec résultat divers sur la surface; résultats divers d'endroits en endroits).

On voit ~~tout de suite~~ <aussi> la vérité de ce que nous disions, c'est que la modification reste une chose relative au temps <seul>, malgré qu'elle soit différente dans l'espace.

Le temps, même réduit à un seul point de l'espace, produira modification. Au contraire, l'espace, sans le temps, est incapable d'en produire aucune. La différence géographique n'est que la projection de changements dans le Temps, n'est jamais à considé-

Le temps même réduit à un seul point, produira des modifications.

Les changements n'en sont pas moins, comme nous l'avons vu, uniquement à rapporter au temps.

rer, quand on veut l'expliquer, que verticalement et non horizontalement dans la figure.

Mais il faut ~~reprendre plus en détail~~ <aborder à un second point de vue> ce qui vient d'être indiqué très ~~généralement~~ <sommairement> pour commencer.

Comment ~~se manifestera~~ <débutera, comment se dessinera peu à peu> la variété qui aboutit à d'innombrables dialectes? <Ce point est très [ ]> ~~Est-ce que, comme Minerve~~

~~Pas de dialectes, seulement des caractères dialectaux /~~

[f11] 1° Par innovations <successives> précises, constituant autant de détails spécifiables.

Par exemple dans l'ordre morphologique *gëbamês gëbam(ês)*, dans l'ordre phonétique, tel changement *s > z*, etc.

2° Chacune de ces innovations <aura ce qu'on appelle son *aire*, *area*>,

de deux choses l'une :

ou bien couvrira tout le territoire, s'accomplira partout. Ce sera le cas le plus rare, et ce cas, naturellement, tout en modifiant la langue par rapport à l'état de départ, ne crée pas de différence intérieure, de différence géographique.

Ou bien, au contraire, et le plus souvent, territoire limité, *aire* d'un phénomène d'innovation.

Et c'est là le nœud de toutes les formations de dialectes, et de toute différence géographique :

Il faut aborder un second point de vue :

comment débutera et comment se dessinera la variété qui peut aboutir à la présence d'innombrables formes dialectales? Ce point peut sembler plus simple qu'il n'est.

Le changement sur chaque point se fera :

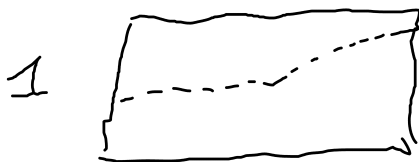
1°) Par innovations successives, précises, constituant autant de détails qu'on peut définir. On peut distinguer les éléments petits ou grands, éléments qui peuvent être très divers. Dans l'ordre morphologique: *gëbamês*, *gëbam(ês)*, ou bien dans l'ordre phonétique *s > z*.

[48] 2°) En second lieu, chacune de ces innovations aura tout naturellement ce qu'on appelle son *aire*, c'est-à-dire s'accomplira sur une somme de territoire déterminée.

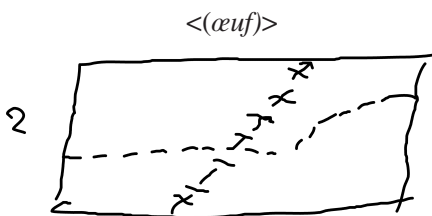
De deux choses l'une :

ou bien a) elle couvrira tout le territoire et ce cas, – qui est peut-être le plus rare, tout en modifiant la langue ne crée rien qui prépare une différence –

ou bien b) l'*aire* ne comprend qu'un territoire limité, c'est le cas le plus fréquent. C'est là le nœud de tout ce qui regardera les différences de dialectes.



pórta / póрте

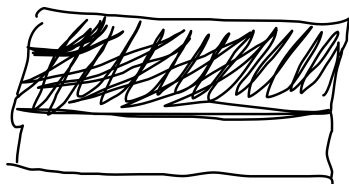


ka / tsa (chant, charme,  
-vache)

Peut arriver qu'un seul petit

☞ <Cette aire ne peut être déterminée d'avance par rien, pas par province et pas la même pour chacune, solution [de] continuité.>

Aires différentes, dessin tout à fait vain!



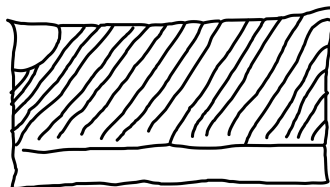
Chaque événement aura son aire.



Ainsi en Gaule grand phénomène des *a* placés en syllabes atones comme *pórtā* devenant *e* muets (*pórtā* > *portē*). Cette innovation ne porte pas sur toute la région rhodanienne (*fenna* – une femme).

Cette aire ne peut être déterminée d'avance. On ne peut que constater quelle a été l'aire envahie. En fait, comme elles <les aires> forment des dessins [49] fort divers, elles forment des superpositions dans la carte fort compliquées.

Il peut arriver que juste un angle soit épargné. Ainsi si nous prenons le changement du latin *ca* en *tša*, *š* (en français : le *chant* de *cantus*, le *char* de *carrus*), ce fait occupe tout le nord de la France mais pas le sud. Cependant l'extrême angle nord-ouest (dialecte picard, Normandie) n'en a pas été touché (*vacca*-*vaque*). De là est venu le mot



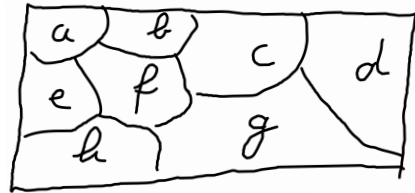
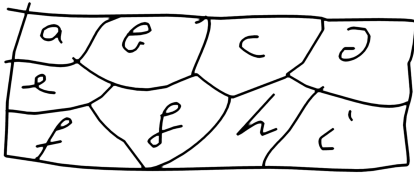
ka / tša  
vaque, rescapé, cage /

français *cage* (au lieu de *chage*) – et *rescapés* (catastrophe de Courrières) au lieu de *reschappés*:

[f12] Question.

Cela va-t-il former des *dialectes*, c'est-à-dire une série de types linguistiques fermés, correspondant à telle province, avec des frontières nettes dans tous les sens :

En entendant par dialectes, série de types linguistiques fermés, déterminés, circonscrits, cela va-t-il fonder des dialectes correspondant à des régions distinctes? Est-ce des dialectes que nous aurons comme résultat ?



Voilà ce qu'il serait grandement imprudent de dire, et nous verrons au contraire combien la notion de dialecte est précisément battue en brèche, depuis qu'est devenu clair le fait des innovations ayant chacune son aire libre.

Ce sera très simple comme cela. Mais la notion de dialecte est battue en brèche.

Donc, nous nous garderons bien de formuler le résultat d'avance d'une façon trop précise, et surtout de parler de dialectes,

mais voici ce qu'on pourra dire :

~~Au début on peut traverser tout le territoire~~

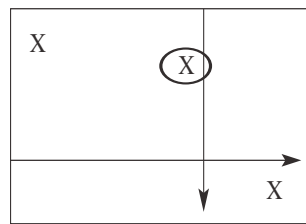


Au bout de 500 <1000> ans,



deux extrémités ne se comprennent plus.

Nous sommes obligés de lui substituer une notion plus compliquée, depuis étude des aires de chaque phénomène.



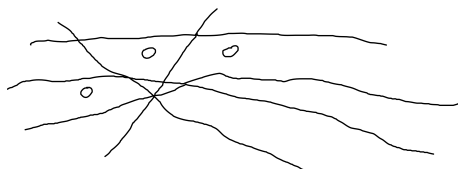
[schéma en marge de la page]

[50] Ce sera donc très trouble. Mais voici <ce> qu'on pourra dire: au bout de 500 ans ou 1000 ans

par exemple, les deux extrémités du territoire ont toute chance de ne plus se comprendre.

<Mais on peut traverser en ne remarquant tout le temps que changements insensibles,>

Mais — étant pris un point quelconque, on peut aller dans toutes les directions, parce que la somme des innovations ne varie que partiellement.



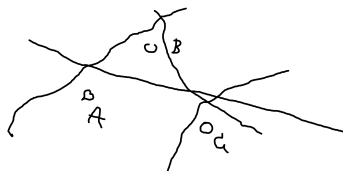
Moment venu, pour pouvoir mieux nous rendre compte de la nature des faits qu'on relève, de prendre la chose par un autre bout: de revenir à l'observation *géographique*. Car c'est des observations géographiques qu'il a été fait la lumière en linguistique sur ce grand fait de la différence dialectale. (Forcément, il faut observer d'abord le *résultat* de l'action du temps.)

Se plaçant sur un point quelconque (Français), dans un village déterminé, on relèvera particularités. Chacune de ces particularités, certain qu'elle se retrouvera en avançant sur la carte, mais impossible de prévoir jusqu'à qu[el ].

Mais en revanche, étant pris un point quelconque, dans ce point on ne cesse de pouvoir s'entendre avec toute la région environnante.

Un voyageur, allant d'une extrémité à l'autre, mettant chaque jour au point son dialecte, ne rencontrerait que de faibles modifications sur sa route et passerait insensiblement dans la langue qu'il ne comprendrait plus.

Voici quelques localités, et en allant de l'une à l'autre on franchira certaines frontières indiquant quelques caractères nouveaux. Mais la somme totale des caractères <des innovations> ne varie jamais extrêmement tant qu'on ne va pas trop loin du centre.



Revenons à observation géographique pure (c'est par là qu'il a fallu commencer).

Se plaçant dans un village déterminé, on relèvera certaines particularités. Chacune de ces particularités sera [51] retrouvée dans les localités voisines mais sans qu'on puisse jamais dire jusqu'à quelle distance.



<Douvaine.> /

Ainsi à Douvaine, on remarque le  $\delta$  dans un mot comme *ðenva* (Genève). Je puis aller dans les deux directions en France et jusqu'en Valais, mais si je traverse le lac, je trouve à la place *dz*.

Il ne faudrait pas croire qu'on a affaire à un seul et même dialecte d'un côté du lac. On dit pour *deux*

à Douvaine: *dauë*

déjà près du Salève: *d üe*

Certains phénomènes sont très vastes, tandis que d'autres sont fort circonscrits.

Ce qui en résulte: nous pouvons tracer des frontières nettes de caractères dialectaux, mais pour tracer les frontières d'un dialecte, c'est impossible. «Il y a des caractères dialectaux, il n'y a pas de dialectes», a dit Paul Meyer, de l'Ecole des Chartes.

[f257] <L'aire de> Chaque *caractère* <dialectal> peut se tracer sur la carte.

Au point de vue du rapport avec l'état de langue primitif cela revient à dire l'aire de chaque innovation, ou de chaque *sorte d'innovation* (K, tš, ts, š).

Remarque: L'aire de chaque caractère dialectal, c'est-à-dire de chaque innovation ou de chaque sorte d'innovation (vis-à-vis de l'état de langue primitif) [52] peut se tracer sur la carte.

	K	
<i>tš</i>		<i>ts</i>
		<i>š</i>

Différents grands travaux de ce genre ont été entrepris en France et en Allemagne. Atlas linguistiques de Wenker, Gilliéron. Il s'agit naturellement toujours d'*atlas* et non d'une simple carte, cela pour deux raisons: 1° on est obligé de prendre région par région, on ne peut donner tout le pays d'un coup sauf pour certains grands phénomènes très communs. 2° Pour chaque région on ne peut souvent traiter sur la même carte que deux ou trois caractères, et quelquefois un seul si l'état des choses est compliqué.

Différents travaux de ce genre de linguistique géographique ont été entrepris soit en France soit en Allemagne.

Nous avons le *Grand Atlas linguistique de la France* de Gilliéron, et l'*Atlas linguistique d'Allemagne* de Wenker. Il faut toujours grande collection de cartes. 1°) On est obligé de prendre le pays région par région. 2°) Pour chaque région, on ne peut tracer qu'un ou deux caractères, s'ils sont compliqués; – sur la même carte. La même carte sera donc reproduite un assez grand nombre de fois. D'ailleurs, ces

D'ailleurs, caractères de tout genre, phonétique ou pas phonétique. Comme par exemple un des *item* de Gilliéron, *abeille*, *apis*, *apicula*, mouche à miel.

Il va sans dire que [des tels travaux] nécessitent le concours de très nombreux observateurs, et toute une organisation pour l'enquête, correspondants locaux, questionnaires, [ ]

En dehors des grandes entreprises, se publient des nombreuses monographies de telle ou telle région dont les auteurs [ ]

Les lignes qui marquent la frontière où s'arrête chaque caractère ont reçu un nom, nom contre lequel j'ai [ ]

On a créé le nom de *lignes isoglosses* ou *lignes d'isoglosses*: ce qui est parfaitement obscur et gauche d'expression. Evidemment c'est le mot de *lignes isothermes* employé en géographie physique.

*Isoglosse* = ayant même langue. Ceux qui sont en-deçà ou en-delà de la ligne ne diffèrent que par un détail de langue. Isoglossématiques. Ensuite *ligne* au lieu de *bande*, *zone*, *surface*. /

[f258] <Ondes.> Quand on jette les yeux sur ces lignes-frontières on voit que par moments il y en a deux ou trois qui coïncident, ou coïncident à peu près.

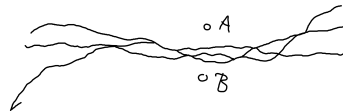


À ces endroits certainement il y a une différenciation importante à enregistrer.

caractères sont de tous genres, peuvent être <soit> morphologiques, soit phonétiques, etc. Ainsi un des *item* de Gilliéron, c'est l'*abeille*, suivant que le mot vient d'*apis*, *apicula*, mouche à miel. De tels travaux nécessitent toute une organisation d'enquêtes, avec de nombreux collaborateurs intelligents; il faut des correspondants locaux. Ainsi procède le professeur Gauchat, qui dirige travail sur les patois de la Suisse romande.

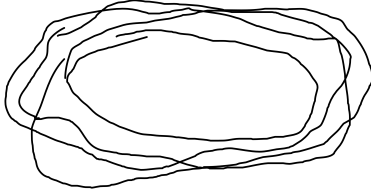
[53] On a appelé les lignes-frontières de chaque caractère «lignes isoglosses ou lignes d'isoglosses» (mot obscur et gauche d'expression forgé sur le terme d'isothermes (localités présentant le même degré de chaleur moyenne). Isoglosses = signifie qui a la même langue. On ne veut pas dire que de chaque côté de ces lignes, il y a des langues différentes. On veut seulement indiquer qu'un détail de la langue diffère. Il faudrait un autre nom. Il faudrait <dire> *glossèmes* ou *isoglossématiques*, qui serait meilleur. En outre, il faut avant tout considérer des surfaces, non les lignes qui ont leur importance seulement comme limites. – Nous pourrions parler de «bandes isoglossématiques», expression trop pesante. –

Le territoire envahi par certains phénomènes est comparable à des ondes. Ces ondes linguistiques ou d'innovations coïncident parfois sur un certain parcours.



Deux points (A et B), séparés par une telle ligne, seront forcément fortement différenciés.

~~Mais~~ Si ce fait était ordinaire, et concernait tout le pourtour de l'onde, alors on obtiendrait cette figure



Et alors la notion que nous nous faisons d'un dialecte dans la conception courante se trouverait justifiée, parce qu'un dialecte donné différerait du voisin pour ainsi dire par tous les caractères.

Ce serait un tout fermé et un tout définissable.

Mais c'est ce qui n'arrive pour ainsi dire jamais. Les accumulations de lignes ne sont que sur certains points.

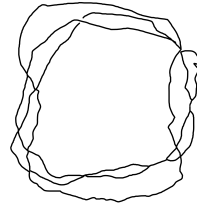
Paradoxe: il n'y a pas de dialectes.

Il y en a à condition:

ou bien de définir le dialecte sur *un seul caractère*.

ou bien, ~~de~~ [-]<sup>3</sup> ~~en~~ <si l'on> pren[d] tous les caractères, à condition de ~~ne pas lui donner~~ <s'enfermer [sur]> un seul point de la carte, sans prétendre parler d'une surface. /

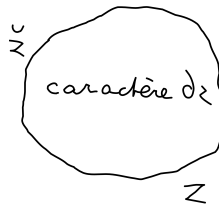
[54] Si ce fait était ordinaire et qu'il se produisît sur tout le pourtour de langue, on aurait des dialectes.



Si les aires s'enchevêtraient ainsi, alors la notion que nous nous faisons d'un dialecte serait justifiée. Parce qu'un dialecte donné différerait sur tous les points, par tous ses caractères du dialecte voisin.

Mais cela n'arrive jamais. Les accumulations de lignes ne sont que sur certains espaces.

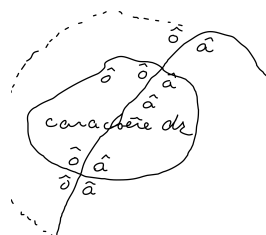
Pour qu'il y ait un dialecte: ou bien il faut 1°) convenir qu'un seul caractère suffit pour caractériser un dialecte, 2°) ou bien, si l'on prend tous les caractères, il faut s'enfermer sur un seul point de la carte et parler du dialecte de tel village. Mais si nous ne voulons pas nous astreindre à ces conditions <et si nous voulons considérer une surface et nous appuyer sur plusieurs caractères>, nous nous trouvons devant la difficulté d'où est née idée qu'il n'y a pas de dialectes.



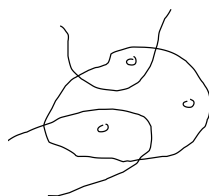
On peut parler du dialecte qui a dz, mais on ne peut être sûr qu'il y en ait un second qui lui soit propre.

<sup>3</sup> Note des éditeurs. Le mot biffé est illisible (circonscrire une aire?).

[55]



partie seulement du territoire en est atteinte.



être bien des caractères communs.

C'est ce qu'on aura bien plus probablement: si nous prenons un <autre> caractère ô/â,

Croyant remarquer qu'il y a une certaine unité dans le dialecte du Chablais et prenant trois localités, on trouvera peut-être bien des caractères communs.

Si l'on en prend une quatrième, on verra qu'elle a des caractères qui la rattachent au Valais. A mesure qu'on avance dans la liste, on voit qu'il est impossible de maintenir l'unité.

Chaque région n'est que la transition dans tous les sens entre les régions environnantes.

La grammaire d'un dialecte ne sera que celle d'un seul point. La conclusion pratique de la plupart des auteurs, c'est qu'il faut s'en tenir à un seul village pour avoir unité. Il y en a qui [56] n'admettent plus le village mais le hameau. A propos d'un écrivain du moyen âge, on dira qu'il a des formes du dialecte normand, mais qu'il a des formes se rapportant au dialecte de l'Île de France. On n'a pas besoin d'expliquer en disant qu'il a pris ici et là mais simplement qu'il a pris la langue particulière d'un point. Cela s'explique très naturelle-

[f259] ~~Vrai pour territoire comprenant des langues diverses comme pour territoire comprenant des dialectes divers.~~

Dialectes en littérature. Conventionnellement.

Faits qui peuvent rendre plus réels les dialectes, (déplacements de population) plus t[emps(?)]

Ce qui est vrai pour territoire divisé en «dialects», l'est aussi dans des manifestations plus grandes (en supposant toujours continuité).

ment : le dialecte normand était composé d'une foule de dialectes.

Dans la pratique, il faut conserver le terme de dialecte, sous réserve des observations que nous avons faites.

Des faits donnent plus d'unité à un dialecte (transport, etc.). Mais nous avons admis une population sédentaire sur toute la surface.

Ce qui est vrai pour un territoire divisé en dialectes l'est aussi pour les régions beaucoup plus grandes divisées en langues, en ne tenant compte que des régions où les populations sont restées sédentaires pendant des siècles. On y voit en grand ce que nous avons vu en petit. Les mêmes phénomènes se reproduisent.

[57] Ainsi les ondes, nous les pouvons dessiner sur les territoires embrassant plusieurs langues. Même dans une unité étendue comme celle de l'indo-européen, il y a des ondes isoglossématiques qui courent par dessus une série de langues.

Ainsi le cas le plus célèbre :

le traitement du *k* primitif qui est resté *k* dur dans toutes les langues occidentales de l'indo-européen (grec, latin, celtique, germanique) : *centum*, *he-katon*. Au contraire, dans tout l'Orient (slave, iranien, hindou) il a donné une sifflante :

<i>šinitas</i>	<i>sŭto</i>	<i>satem</i>	<i>sátam</i>
slave	vieux slave	zend iranien	sanscrit

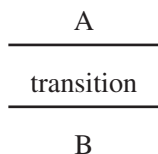
Ce phénomène est excessivement ancien et marque une des plus grandes différences de l'indo-européen. Il a partagé l'indo-européen, langue commune primitive, en deux. Ensuite se sont produits d'autres phénomènes différenciant de plus en plus les langues.

1° Ondes traversant grands espaces

2° Aucune frontière

Italie

Entre deux points distants ici italien ici français. Entre deux transitions. Mais pas



Limite de langues accumule les lignes isoglosses.

Hollandais. /

[f14] Si l'on considère des étendues assez grandes pour qu'il soit question de deux langues, et non uniquement de dialectes

— et cela en supposant <toujours> le développement sur place non troublé:

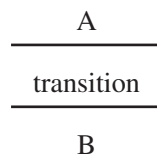
1°) Le principe par lequel il n'y aura pas d'endroit précis où commence une des langues et où finit l'autre est le même que celui qui veut que chacune

Nous voyons donc sur des espaces aussi [58] grands que l'on veut le processus se dérouler de la même façon.

En second lieu, nous avons vu qu'on ne peut établir de frontières de dialectes.

De même, il n'y a pas de frontières entre deux langues parentes, s'il n'y a eu mouvement de peuple.

Tentatives de démarcation entre le franco-provençal (dialecte de Savoie et du Canton de Vaud) et l'italien. En se plaçant à deux points à grande distance de la frontière, on peut dire là règne le français, ici l'italien. Entre les deux règnent des dialectes de transitions; et sans oublier que toute surface peut être considérée comme transition.



Mais cette région de transition n'est pas quelque chose de particulier, car la région A est elle-même une région de transition ainsi que la région B.

Il n'y a que des transitions. Un dialecte quelconque est la transition entre deux autres, [59] et cela dans tous les sens.

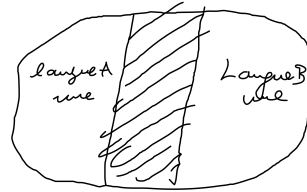
C'est le même principe qui veut qu'il n'y ait pas de limites précises entre les langues, et qui subdivise langues en dialectes.

d'elles soit subdivisée en dialectes variétés.

Il est clair que s'il y avait



zone de transition

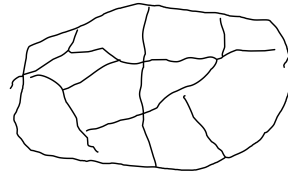
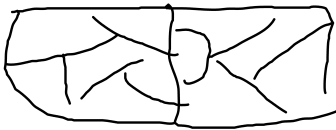


transition pas réel

la chose serait étonnante et incompréhensible.

Mais langue A = somme de dialectes se reliant entre eux dans tout le territoire;

langue B = somme de dialectes se reliant entre eux dans tout le territoire;



réel

<Dans A, il y aura des dialectes plus différents de B ou moins différents de B selon le rapport> de sorte que tout est transition d'un bout à l'autre de la chaîne. Aussi bien qu'il y a des passages dans l'intérieur de [ ]

2°) Dans la formule qui vient d'être donnée on a parlé de *dialectes* <fermés> pour simplifier. Encore plus clair s'il n'y a que des variétés différant de lieu par la somme des ondes linguistiques.

1°) Si l'on admettait une langue A (une) et une langue B qui soit également une, la présence d'une zone de transition paraîtrait étonnante. Mais la langue A est une somme de dialectes se reliant à l'intérieur et la langue B est une somme de dialectes également. Tout est transition d'un bout à l'autre du territoire.

2°) Dans la formule que nous venons de donner, nous avons parlé de dialectes fermés, mais au fond il n'y a que des dialectes ouverts de tous les côtés, formés par somme des ondes auxquelles [60] ils

D'où vient qu'en fait on constate assez rarement ce cas du passage insensible d'une langue à une autre [?]

Il faut pour cela que les conditions historiques aient été très favorables, il faut notamment que toute chose soit restée en place, comme entre italien et français. /

[f15] Presque partout il faut compter avec les déplacements de population, et de plus, avec des déplacements accumulés pendant des siècles.

Grand exemple de la famille indoeuropéenne. D'une manière générale, on remarque fort bien que chacun des idiomes est la transition entre deux autres ou plusieurs autres.

Slave, iranien et germanique  
germanique, slave et celtique  
d'autre part italique  
celtique germanique / italique  
~~grec~~ italique entre celtique et germanique

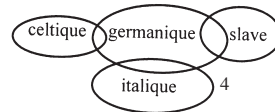
participent. On ne doit pas supposer de frontières entre langue A et langue B.

D'où vient qu'on constate assez rarement ce passage insensible d'une langue à l'autre ?

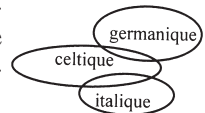
Il faut pour cela que les conditions historiques aient été favorables; il faut que le développement fait sur place n'ait point été troublé par la suite, il faut que tout reste en place.

Mais presque partout il faut compter avec des déplacements de populations accumulés pendant des siècles d'où très embrouillés.

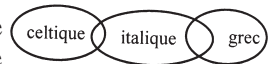
Dans la famille indo-européenne, nous en avons l'exemple. Dans cette famille, un idiome donné montre assez bien la transition entre ses voisins. Les caractères du slave lui donnent une certaine communauté d'une part avec les langues iraniennes et de l'autre avec les langues germaniques, conformément à sa position géographique. Le germanique pourrait passer pour un anneau entre le slave et le celtique; a des rapports [61] étroits avec l'italique.



Le celtique intermédiaire entre le germanique et l'italique.



L'italique, transition entre le celtique et le grec



<sup>4</sup> *Note des éditeurs.* Constantin dessine en marge ces trois schémas de « transitions », probablement après coup, pour visualiser ces transitions en vue de la préparation des examens ? Les autres étudiants ne les ont pas marqués, ni Saussure non plus.



Tellement que sans connaître la situation sur la carte, on dessinerait [ ]

Mais, en attendant, ~~nulle part des dialectes qui~~ prenons frontière germano-slave, saut brusque.

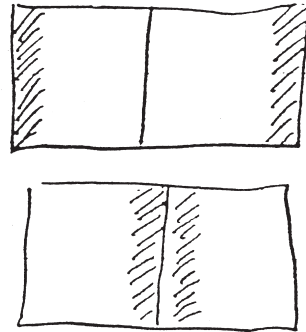
Est-ce à dire qu'il n'y a jamais eu formes de transition? Possible, mais ces dialectes ont péri, et une des causes qui ont pu cent fois les faire périr, c'est que ni Germains, ni Slaves ne sont restés en place dans leur propre territoire. La région intermédiaire est depuis longtemps couverte par des dialectes qui ne sont pas de cette région.

Supposons qu'à la suite de bouleversements ce soient les Italiens de Calabre qui viennent peupler le Piémont, sera-t-il toujours vrai de dire que ... [?] Et c'est ce qui se passe à tout moment. La frontière linguistique s'accroît parce que les populations [de] frontière se trouve[nt] noyées ou disparues (deux feuilles de papier).

La même chose peut aussi troubler dans une langue donnée l'état des dialectes. Grèce antique.

Tellement que sans connaître les frontières sur la carte, en se dirigeant seulement sur les caractères, un linguiste pourrait assigner à chaque idiome des positions sur la carte peu différentes de celles qu'il occupe. Mais cependant sur une frontière, il y a entre le slave et le germanique saut brusque. Il n'y a pas là de dialectes faisant transition, comme en Savoie. Mais il n'en faut pas conclure que ces dialectes n'ont pas existé. Mais ils ont péri dans une antiquité insondable. Une des causes qui peut les avoir fait périr, c'est le mouvement qui s'opérait dans les deux nations: ni les différentes tribus germaniques, ni les différentes tribus slaves ne sont restées en place, bien au contraire. Celles qui se touchent ne sont pas celles qui étaient en contact [62] à l'origine.

Supposons que les Italiens de Calabre se soient établis dans le Piémont, on n'aurait plus les dialectes intermédiaires entre le français et l'italien.



Les frontières opposées peuvent venir se rejoindre par dessus frontières communes primitives.

On a comparé les ondes linguistiques aux limites de végétation. Naturellement, seulement pour donner une idée de la chose. Limites de la vigne, de l'olivier, du [.] Très bon pour donner une idée du « dialecte ». Mais reprenons cette comparaison. Immuables. Tandis que si la population se met en mouvement [ ] /

[f16] ~~Ce n'est pas seulement le mouvement des peuples, ce peut être quelquefois [la] langue littéraire, où toutes choses se mêlent.~~

~~Enfin~~ [ ]

Complexité visible, si nous posons la question [de la] transition entre germanique et italique.

Où sont les dialectes qui peut-être 1500 <ans> avant l'ère faisaient passage entre germanique et italique [?] /

[f25] Qu'il s'agisse [ ]

En toute masse humaine qui se trouve former une masse géographiquement ~~cohérente~~ continue, on est obligé de reconnaître l'~~action~~ <existence> simultanée et incessante de deux facteurs qui sont exactement le contraire l'un de l'autre <et vont à fins directement contraires l'un de l'autre.> C'est à cause de leur contrariété, comme on peut l'ajouter immédiatement, qu'il n'est possible en aucun cas de prévoir la part respective qu'ils auront dans ~~le résultat~~ <l'état final>, car celui-ci apparaît comme le résultat d'une lutte.

Ces deux facteurs, dont aucun n'arrive jamais à être réduit à zéro, sont tout sim-

Ce n'est pas seulement les mouvements de peuples qui peuvent faire disparaître les dialectes intermédiaires; l'influence des langues littéraires, officielles, le peut aussi.

Ainsi pourquoi pas de transition entre l'italien et le germanique? Italique actuel (touche à l'Allemagne comme italien, français) ne vient que d'un dialecte italien, et de langue officielle. C'est plutôt un hasard qui peut faire que dans les Alpes occidentales la transition est restée.

[63] *Les ondes linguistiques envisagées comme contagion sociale ou par propagation à travers le territoire.*

C'est la vue à laquelle on est conduit en considérant les lignes isoglosses courant à travers un pays. Causes à peu près les mêmes que pour toute espèce d'habitudes humaines (modes, etc.). – En toute masse humaine, il y aura l'action simultanée de deux facteurs incessants, allant à fin contraire l'un de l'autre: 1°) la force du clocher et 2°) la force de « l'intercourse », des communications, du commerce entre hommes. –

plement la *force du clocher* <d'une part> et la force de l'*intercourse* <de l'autre>.

(J'en reste pour le moment à ces deux désignations, que je crois claires, je ne suis pas très sûr qu'on puisse les remplacer sans dommage pour ce qu'on veut dire).

D'une part, le clocher, c'est-à-dire les habitudes qui se développent dans une communauté dont les membres sont étroitement liés entre eux dans un milieu restreint, par exemple un village, un petit canton. Ces habitudes, - d'autant plus fortes pour chaque individu qu'elles représentent en général pour lui les habitudes de son enfance -, peuvent, sans dommage pour la théorie, passer pour la force centrale et fondamentale.

Si cette force fondamentale était purement livrée à elle-même, sans aucun contrepoids, le résultat serait une particularisation à l'infini soit de la langue soit aussi de toutes habitudes plus ou moins comparables, comme l'habillement.

Toutefois, à côté de ce qui rend les hommes sédentaires en un lieu, il y a tout ce qui les force à se mêler ~~entre eux~~ <les uns aux autres> à travers une distance quelconque. Seconde force, l'*intercourse*, qui sera correctrice de la première.

Dans un village donné, il y aura des passants venus de plus ou moins loin. Mais, chose plus importante, une partie de la population ira elle-même dans les lieux voisins par exemple pour une ~~cerémonie~~ <fête>, ou pour une foire, et dans cette fête même [ ]. Ou il arrivera des levées de guerre, unissant dans une armée les hommes de tous les villages. Ainsi de suite, ~~de sorte que~~ [ ]

~~L'existence par localités séparées est à la fois une chose illusoire et une chose~~

1°) La force du clocher – les habitudes qui se développent dans une communauté restreinte (village, petit canton), ce sont des habitudes fortes parce que ce sont celles de l'enfance de chaque individu. Cette influence livrée à elle-même aurait comme résultat de diversifier à l'infini les coutumes.

2°) Mais à côté de ce qui rend les hommes sédentaires, il y a tout ce qui force les hommes à se mêler, à se rapprocher. Cette seconde force sera correctrice de la première. Dans un village donné, il y aura des passants qui viennent d'ailleurs, ou bien la [64] population du village aura occasion de se transporter dans localité voisine pour fêtes, foires – influence de la guerre réunissant les hommes de divers endroits, etc.

vraie. Elle vaut ou ne vaut pas, <mais sans qu'on puisse prévoir sur quel détail.> Les deux principes sont sans cesse en lutte, l'un marchant à l'égalisation, l'autre à la particularisation.

~~Toute continuité géographique <linguistique> même sur une surface géographique indéfinie doit sa grandeur aux forces de cohésion. /~~

[f25v] Influences divisantes /  
Influences unifiantes  
= occasions qui rapprochent.  
Unifiantes – propagatrices  
ou résistantes  
*cohésion* dans un sens ou dans  
l'autre par opposition à dispersion.

Considérées sur une certaine surface, coopèrent. Toute onde d'innovation suppose à la fois force divisante et unifiante de telle [ ]

t/z zît

Mystérieux à grande distance [ ]  
1° Cas de l'isolement. /

[f253] ~~Intercourse — représente influence unifiante.~~

<Dans toutes ces occasions la langue se mêle, s'égalise.>

Une innovation née sur un point peut, par l'*intercourse*, arriver à s'effacer, à être étouffée dans [la] langue, ce qui rétablit l'unité. Ou bien au contraire, cette innovation devient contagieuse, par l'*intercourse*, qui exerce une force *propagatrice*, et cela aussi établit une unité.

Notons bien que la propagation peut se faire à grande distance; — les intercourses locaux forment une chaîne plus vaste; et ainsi deux points du territoire

La première sera le principe divisant pour la langue.

La seconde sera le principe unifiant pour la langue.

C'est à «l'intercourse» que revient ce qui fait la cohésion d'une langue sur un grand espace. Cet espace peut être très considérable. On peut être étonné que deux points très distants sur un territoire linguistique aient des rapports. C'est que les villages font la chaîne, se tendent la main. —

Cette influence de «l'intercourse» peut se manifester sous deux formes: tantôt la particularité nouvelle née sur un point sera combattue et réduite à néant par l'influence de «l'intercourse». Mais on ne peut pas dire laquelle de telles nouveautés sera étouffée. Là, c'est une action conservatrice, de résistance. Dans d'autres cas, une nouveauté née sur un point est propagée, transmise par cette influence. Ici encore, le résultat va vers l'unité, l'égalisation, mais par force active, positive.

Observation. — c'est cette forme propagatrice de l'influence de l'intercourse que nous voulons examiner. Cette pro-

qui n'ont entre eux aucune communication finissent tout de même par [ ] /

[f260] Solidarité à grande distance.  
Hollande.

Lombards.  
Dialectes grecs. /

pagation demandera du temps. Parfois nous pouvons préciser les limites chronologiques d'un phénomène.

[65] Dans le germanique continental, un des mouvements est celui qui a changé le son  $\beta$  en  $d$ . Ce mouvement a fini par gagner tout le continent germanique (même les Pays-Bas). Ce que n'ont jamais fait les Anglais. Mais pas du premier coup. Vers 800-850, le phénomène est accompli dans le sud de l'Allemagne. En francique, c'est encore  $\beta$  qui est écrit. Il n'a disparu que plus tard.

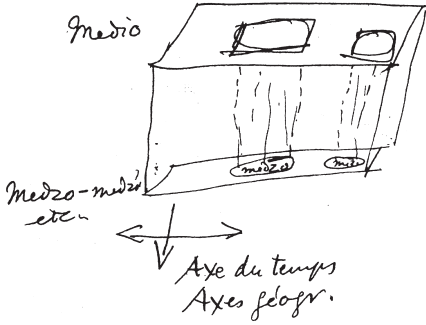
Autre exemple: Le grand phénomène de la *Lautverschiebung* allemande (entre autres changements du  $t$  en  $z$  n'est jamais devenu général. Mais dans l'aire qu'il a fini par occuper, il a pris du temps pour marcher. Une partie du phénomène est antéhistorique, une autre est historique.

[Cahier 2. 66] Ce phénomène de la *Lautverschiebung* est né vers 600, dans la région méridionale des Alpes, a marché vers le nord (au sud les Lombards ont été atteints). En Thuringe, on trouve encore  $t$  dans des chartes du huitième siècle. Il est arrivé à ses limites extrêmes (Dusseldorf-Thuringe vers 750).

Diphthongaison de  $i$  long et de  $u$  long (*Rhein* au lieu de *Rhīn* – *auf* au lieu de *ūf*). Ce phénomène a commencé vers 1400 et a mis 300 ans à occuper son domaine définitif. <Donc propagation par contagion> Toutes les différentes ondes linguistiques d'innovation sont parties d'un point quelconque pour rayonner de là.

Il y a une correction à faire au principe posé à l'origine: la diversité géographique se fait uniquement dans le temps. Et c'est vrai en un certain sens.

Inutilité de s'imaginer que les faits sont



Sans / 17

Ne considérer pas le fait de propagation

" 1<sup>er</sup> Principe. ~~La diff. géogr.~~ <sup>pour</sup> ~~est~~ <sup>donc</sup> ~~un~~ <sup>fait</sup> ~~réductible~~ <sup>au</sup> ~~temps.~~

Ce qui vient à dire qu'il n'y a pas de passage <sup>met</sup> à un moment ~~temp.~~ entre les formes géographiques

medzo - mezo

mais uniquement entre

a) medio  $\neq$  b) medio

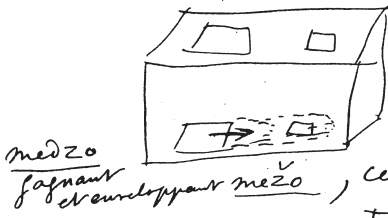
↓ ↓  
medzo ↓ mezo

(Axe du Temps) seul

ou du développement historiq.  
libre de lieu en lieu.

Pour des raisons de raisons ce schéma est vraiment celui dont on doit <sup>se préoccuper</sup> de pénétrer en son lieu, et qui reste juste comme base générale.

Mais ce qui vient d'être ajouté, le fait de la propagation contigüe d'un caractère à d'autres régions, force de compléter le schéma

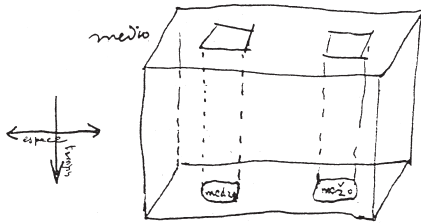


cette fois par conquête géograph. ne trouvant plus son schéma  $\rightarrow$  medzo mais  $\rightarrow$  mezo

Mais il y a une propagation géogr. C'est géogr + du temps. que l'une des faces a lutté contre l'autre. D: l'endroit où innovation prend naissance, se fait par facteurs phonétiques que l'on connaît plus ou moins.  
 D: la région avoisinante le changement se fait par imitation. Il marche géographiquement et ne dépend pas du prototype.  
 Si l'on considère la contagion, le facteur géographique vient s'ajouter au facteur temps.

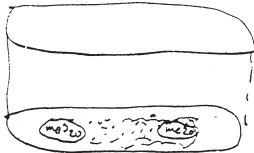
D: la réf. avoisinante, le change-ment se fait par imitation

Donc la loi de tout rapporter au temps n'est vraie que pour foyers



Notre premier principe c'était que la diff. géograph. serait fondamentalement réductible au temps.  
 Ce qui revient à dire qu'il y a uniquement à considérer  $medio$   $medio$   
 $\downarrow$   $\downarrow$   
 $mezo$   $mezo$

Le développ. historique est libre de bien en bien...  
 Ce schéma reste juste en thèse générale.  
 Mais la région  $mezo$  basse peut gagner et envahir  $mezo$  par conquête géographique.



Exemple :

*medio*  
*medzo | mežo | mežo*  

<i>x</i>	<i>medzo</i>
----------	--------------

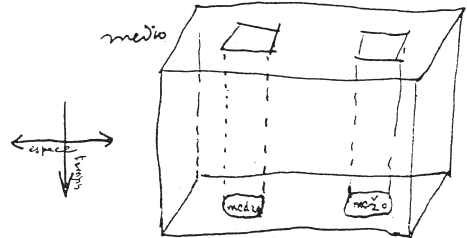
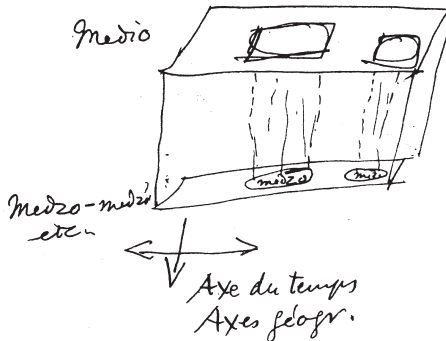
 \*<sup>5</sup>

Cette diversité qui est dans l'espace, il faut la projeter dans le temps pour reconnaître le phénomène. Ce principe est vrai, si l'on prend l'endroit où s'est faite l'innovation.

[67] Dans la région avoisinante, le changement se fait par imitation. Il marche géographiquement et ne dépend pas du prototype.

Si l'on considère la contagion, le facteur géographique vient s'ajouter au facteur temps.

[f17] Inutile de s'imaginer que les faits [ ]



<Donc la loi de tout rapporter au temps n'est vraie que pour foyers>.

~~Ne considérant pas~~ <Sans> le fait de propagation.

Premier principe <donné comme fondamental>. La différence géographique ~~est uniquement~~ <serait purement> réductible au temps.

Notre premier principe, c'était que la différence géographique serait purement réductible au temps.

<sup>5</sup> Note de Constantin, rajoutée après coup. <Ici c'est une forme qui s'est établie dans le temps localement, qui est réellement transportée par un facteur géographique [67]. Mais il y a une propagation géographique. C'est géographiquement dans propagation que l'une des forces a lutté contre l'autre. Dans l'endroit où innovation prend naissance, se fait par facteurs phonétiques que l'on connaît plus ou moins.>



Ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de passage <matériellement> à un moment quelconque entre les formes géographiques

*medzo* — *mežo*

mais uniquement entre

a) *medio*

↓  
*medzo*

b) *medio*

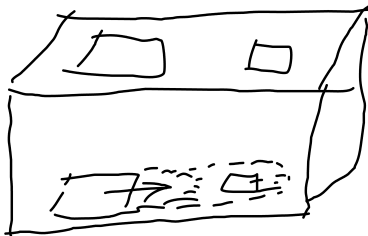
↓  
*mežo*

(axe du Temps seul)

ou du développement historique libre de lieu en lieu.

Pour toutes sortes de raisons, ce schéma est vraiment celui dont on doit se <préoccuper et se> pénétrer en premier lieu, et qui reste juste comme base générale.

Mais ce qui vient d'être ajouté, le fait de la propagation contagieuse d'un caractère à d'autres régions, force de compliquer le schéma



Ce qui revient à dire qu'il y a uniquement à considérer

*medio*

↓  
*medzo*

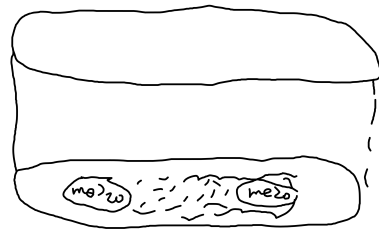
*medio*

↓  
*mežo*

Le développement historique est libre de lieu en lieu.

Ce schéma reste juste en thèse générale.

Mais la région *medzo* peut gagner et envahir *mežo* par conquête géographique:



*medzo* gagnant et enveloppant *mez<o*, cette fois par conquête géographique ne trouvant plus son schéma dans

↓  
*medzo*

Deux axes. /

↓  
mais → *medzo*

[f18] Au point de vue de celui qui veut établir ce qui se passe au juste, il y a lieu de distinguer les *foyers*, dépendant uniquement de l'axe du temps, et les *aires de contagion* appelant la double notion du temps et de la propagation par l'espace.

Première observation à propos ~~de la communication~~ <des extensions> géographiq[ues] des caractères linguistiques:

Quand on considère un village, c'est-à-dire *un seul point* du territoire linguistique, chaque trait de langue peut être classé du premier coup en faits locaux, ou faits généraux ne différenciant pas la langue locale ~~du reste~~ de ce qui l'environne. Et ~~on pourra dire sans inexactitude, ni scrupule sur la formule:~~ il sera facile, tant que nous restons dans ce seul point, de ramener aussi les uns et les autres à un facteur que nous avons [ ]

Pour *un point*:

somme des caractères communs avec les autres régions	sera par évidence	=	influences d' <i>intercourse</i> (unifiantes);
somme des caractères propres	=		influences de <i>clocher</i> (divisantes);

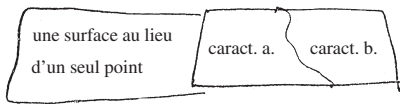
[68] Il y aura lieu <au point de vue du phonétiste> de distinguer les foyers qui dépendront uniquement de l'axe du temps et les aires de contagion appelant la double notion du temps et de la propagation dans l'espace. <Cette propagation ne peut être considérée dans théorie des faits phonétiques, parce que la modification ne se fera pas sur un prototype mais par imitation>. Le changement qui s'opère dans le foyer est d'une forme sui generis, mais le changement qui s'opère de proche en proche, c'est l'emprunt fait par imitation au voisin. Supposons un mot comme *testa* qui a pris dans certains dialectes la forme *teba*, ailleurs c'est *teta*. Il est clair que les changements phonétiques qui ont opéré le changement *st* en *h* n'agissent pas si la région *teta* se met à dire *teba* par imitation.

<Remarques> 1°) Si l'on considère un village, la distinction entre les deux forces (du clocher et intercourse) est très simple, tant que nous restons sur ce seul point. <Ou l'une, ou l'autre agit> Il sera facile de dire:

somme des caractères communs avec d'autres localités	=	influence d' <i>intercourse</i> (unifiante)
somme des caractères propres	=	influence de <i>clocher</i> (divisante)

Mais aussitôt qu'au lieu de parler d'un village, on parle même d'un petit canton, substituant une *surface* <géographique> à ce qui n'était [qu']un point, on voit alors se produire ce paradoxe que l'on ne ~~sait plus~~ peut plus dire si c'est au facteur A ou B que sont dus <principalement> les phénomènes, et qu'en réalité, tous les deux coopèrent, tous les deux sont impliqués, quand même leur tendance est opposée :

<Il y a toujours des régions avec lesquelles il est commun.>



<Qu'est-ce qui est le plus important [?]>

Forcément si *a* diffère de *b*, il faut la même force divisante dont nous parlions pour le village mais, /

[f19] à l'instant même, on voit que ce qui est encore bien plus frappant, c'est la cohésion <et l'accord> qui s'est manifestée dans le territoire *a* pour établir cette différence contre *b*.

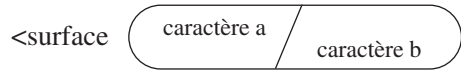
Et ainsi, on peut dire :

Dès qu'il s'agit d'une *surface* (~~mais~~ ce <qui> est le cas ~~général~~ <ordinaire>), un phénomène qui divise cette surface relève exactement autant des forces *unifiantes* <créant cohésion>, que des forces *divisantes*, créant dispersion, <différence>.

La seule chose impossible à dire, c'est en quelle mesure, en chaque cas, les unes ou les autres <de ces forces> agiront.

[69] Mais aussitôt qu'on parle d'un petit canton, qu'on substitue une surface à ce qui était un point, on ne peut plus dire à quel facteur appartient tel ou tel phénomène.

Tous les deux interviennent dans le phénomène, <sont impliqués dans chaque caractère>. Il n'y a pas de caractères différenciatifs du canton qui ne soient communs à plusieurs points. Il y a toujours une communauté dans la différence. Pour établir une différence, il faut une cohésion.

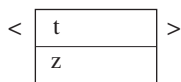


Il est évident que *a* est différenciatif par rapport à région *b*, mais commun par rapport à région *a*>

Ainsi on peut dire que dès qu'il s'agit d'une surface un phénomène qui agit sur cette surface appartient aux deux forces. On ne peut dire dans quels cas chacune de ces forces agira.

Dans le domaine germanique s'étendant entre les Alpes et la Mer du Nord, on a vu se produire cohésion pour la réduction de  $\beta$  à  $d$ ;  $hu$  partout devenu  $du$ .

Et en revanche pas de cohésion totale pour  $t$  devenant  $z$ , le nord garde  $ten$ .



Or, si l'on nous invite à une réflexion philosophique là-dessus, il faudra dire que le second phénomène n'est pas fondamentalement séparé du premier par le fait de n'avoir pu atteindre la totalité du territoire. Il lui est au contraire extrêmement <semblable>, quand même il établit une opposition au sud et au nord, car il a fallu les mêmes forces de cohésion mys-

térieuses hors de toute communication directe pour établir dans l'un des cas la solidarité des 3/3, dans l'autre des 2/3 du territoire. /

[f20] Notre première observation revient à dire que considérant une surface il faut faire abstraction de la force particularisante et ramener toute chose unément à la force solidarisante, laquelle se manifeste à des degrés divers.

Si <pour tel caractère> elle se manifeste par-dessus le territoire entier, elle aboutit à maintenir l'unité.

Si elle n'a pas la force d'aller jusque là, elle aboutit à une division linguistique, mais qu'il y a un certain avantage à ne pas compliquer du facteur de résistance, vu que le facteur de résistance *reposerait* lui-même sur la cohésion linguistique d'une autre partie du territoire.

Tout peut se ramener, dès qu'on quitte le village (= point unique), à une seule force, qui est le plus ou moins de force cohésive <dans le territoire>, se

Dans le domaine germanique (s'étendant des Alpes – Mer du Nord) on a vu s'établir cohésion complète pour la réduction de  $\beta$  à  $d$ . <Force unifiante a agi sur tout le territoire> En revanche, il n'y a pas eu cette cohésion totale pour le  $t$  changé en  $z$ , <qui s'est fait seulement dans le sud>. Seulement, chacun voit que dans ce phénomène, qui est resté localisé, il y a une certaine cohésion (tout le sud). <Le phénomène  $t > z$  n'est pas fondamentalement séparé du premier; différent dans mesure des forces>

Considérant une surface, il faut faire abstraction de la force particularisante pour ne [70] considérer que la force unifiante.

Si elle n'a pas la force de gagner tout le territoire, elle aboutit à une division.

Tout peut se ramener à une seule force: le plus ou moins de force cohésive se manifestant à propos de chaque innovation <sans faire intervenir résis-

manifestant à propos de chaque innovation particulière.

*Deuxième observation :*

Quand on a bien vu que d'une part dans une masse continue de population homoglosse les innovations peuvent être générales, mais que d'autre part elles peuvent n'être pas générales, la cohésion se manifestant et s'affirmant à des degrés très divers pour un phénomène *a*, ou *b*, *c*, — quand on s'est rendu compte ainsi des suites possibles de la continuité géographique, alors, et alors seulement — comme il faut l'ajouter, on doit porter son regard sur le cas de la colonie géographiquement séparée de la masse, sur le cas de la *discontinuité géographique*.

Il y a quelque chose de comique dans l'idée généralement répandue qu'il serait plus simple de juger de la différence de langue dans le cas de la discontinuité géographique. Plus simple que quoi? Apparemment <on veut dire>: plus simple que dans la continuité.

Alors vous prétendez / [f21] ne pas étudier la continuité qui est le cas normal, et opposer sans autre la discontinuité qui est un cas éminemment particulier? Je vais montrer qu'aucune opinion sur la discontinuité n'est possible ou n'a de sens, sans une opinion préalable sur <les effets de> la continuité.

L'histoire de la linguistique indo-européenne montre que les linguistes eux-mêmes n'ont cessé, chose curieuse, de vouloir qu'une différence de langue correspondît à une séparation géographique <matérielle>.

Pendant toute la première période où exista une science des langues indo-européennes il était entendu que chaque peuple <Celtes, Germains, Grecs, etc.,>

tance qui du reste est force cohésive de l'autre région>.

Seconde observation.

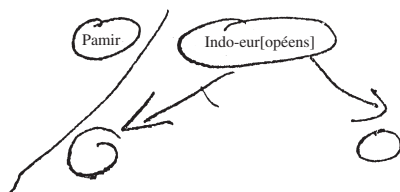
Quand on s'est rendu compte que dans une masse de population isoglosse il est des innovations générales et beaucoup restant partielles, qu'on s'est rendu compte des suites <possibles> de la continuité géographique aboutissant à une différence, on doit <(alors seulement)> porter ses regards sur la discontinuité géographique (colonie qui s'est séparée de la masse).

Il ne faut pas croire qu'il est plus simple à considérer tout d'abord le second cas, <d'étudier différence de langues dans discontinuité géographique (cas partiel)>. Il ne faut pas juger de la seconde, <effets de discontinuité géographique> avant de connaître la première, <effets de continuité géographique>. <Pourquoi attribuerons-nous un fait à discontinuité géographique s'il se trouve possible dans continuité?>

Les linguistes <indo-européanistes> n'ont cessé d'être attirés singulièrement par ce cas de la séparation géographique. Placés devant des différences de langues que leur offrait la famille indo-européenne, ils n'ont pas conçu autre chose qu'elles ne soient le résultat d'une séparation matérielle.

avec sa langue représentait une *migration*: comme qui dirait un essaim d'abeilles, <ayant transporté au loin la langue reçue> partant des plateaux du Pamir. <Un beau jour, les *Celtes*, un autre jour les *Slaves*, etc., étaient partis du pied gauche de ces hauteurs asiatiques complètement indépendamment les uns des autres> et comme si c'était une chose essentielle <qu'ils fussent> détach<és> géographiquement de la masse.

Cet exemple prouve une seule chose, c'est que notre esprit aime les représentations qui peuvent se traduire visuellement: voici deux langues différentes d'une précédente, eh bien, nous allons colloquer la première ici,

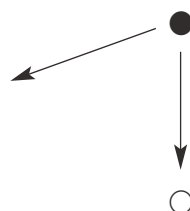


puis faire partir des ballons qui transportent l'indo-européen ailleurs, et expliquent soi-disant qu'il ne soit plus identique à lui-même, par le fait de la séparation géographique.

C'était une conception tout à fait enfantine, par le simple fait qu'elle était inutile. Car, supposant l'indo-européen ~~non partagé non attaqué dans~~ subsistant compact au même endroit, il se serait produit tout à fait la même chose, sinon en chaque détail, du moins en général:

1° Cet indo-européen ne serait pas resté le même;

2° il se serait fatalement [ ] /



<Ne pas unir forcément différence de langues et différence géographique>

[71] On se représentait que <les Celtes>, les Germains, les Slaves représentent autant de migrations. On rapportait les différences linguistiques à des migrations (comme essaims d'abeilles sortant de la ruche).

Conception enfantine et inutile.

Supposant l'indo-européen restant compact <dans une seule étendue>, il se serait produit faits analogues: 1°) cet indo-européen ne serait resté le même à travers le temps; 2°) il se serait divisé en différentes formes linguistiques.

[f22] C'est ce que finirent par voir les indo-eur[opéanistes].

Mais il fallut un écrit qui fit du bruit, publié en 1877 par Joh. Schmidt, *Die Verwandtschaftsverhältnisse der Indo-germanischen Sprachen*. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le débat sur le fait : nous n'avons voulu qu'opposer les deux conceptions.

Pour ce qui est du fait, il s'ajoute cette considération capitale que les idiomes indo-européens ~~voisins entre eux~~ <sur la carte> ~~se ressemblent plus que~~ forment une chaîne de transitions, que la contiguïté <de *a* et *b*> correspond à des caractères communs plus ou moins marqués, ce qui est décisif pour croire à un développement dans la continuité géographique. Depuis cette date, à la théorie des migrations fut opposée <en ce qui concerne la famille indo-européenne> la théorie du développement continu (*Wellentheorie*).

<Théoriquement>, Le développement séparé constitue forcément ~~un~~ <le> cas secondaire et non le cas primaire à considérer dans ses effets : vu qu'en effet nous n'avons pas d'autre moyen de fixer la valeur de ces effets que de les mesurer à l'échelle de l'autre développement.

On ne peut apprécier les effets de la discontinuité que par rapport à ceux de la continuité. Or il est établi que la continuité a elle-même ces effets différenciateurs, ce qui [ ]

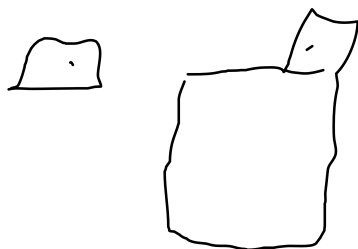
C'est un ouvrage de Johannes Schmidt (Berlin, 1877) qui appela l'attention de ce côté-là <(possibilité de continuité)>. <Pour ce qui est du fait, si nous voulions le discuter, il s'ajoute:> Les différents idiomes indo-européens forment une chaîne de transition. Il faut croire à un développement dans la continuité géographique.

Dès lors à la théorie des migrations fut opposée la théorie du développement dans la continuité (*Wellentheorie* – théorie des ondes). <Donc développement séparé est un cas secondaire>.

On ne peut apprécier les effets de la discontinuité que par rapport à ceux de la continuité. La continuité a elle-même des effets différenciateurs. <Dès lors considération relative à isolement doit être mesurée aux effets de continuité>

Pour juger si la séparation <géographique> a eu des effets capitaux, il faut se demander si ces effets se seraient [72] produits dans la continuité <sans cette séparation>, – ceci à propos de l'anglais et de l'allemand du continent.

Angleterre. Pour juger, il faut se représenter Jutlande.



Admettons que le peuple anglo-saxon ait occupé le Jutland au lieu de l'Angleterre; il y aurait eu alors continuité.

Pour chaque *soi-disant* effet de la séparation, [ ]

1° quand on dit: La séparation a permis maintien de  $\beta$  on veut dire en réalité quelque chose qui regarde le continent, à savoir que *la continuité a propagé* [ ]

2° Posons-nous la question: Est-ce que [ ]

Pour  $t > z$  /

[f23] Finalement Hollande prouve que le développement [ ] /

Un des caractères de l'anglais est de ne pas avoir changé  $\beta$  en  $d$ . Est-ce la séparation géographique qui a permis le maintien de ce  $\beta$ ? Alors la continuité géographique aurait permis < dans la chaîne des changements continentaux > au changement  $\beta > d$  de devenir général. Il resterait à se demander si le même fait serait impossible, si la communauté anglaise serait restée en continuité! Nullement. Leur  $\beta$  aurait pu rester < malgré la continuité géographique >.

Ce serait un fait analogue à celui de *vacca* → *vache*, – qui n'a pas sévi en Picardie (où on dit *la vague*).

On est surpris de voir combien peu diffère le développement dans la continuité et dans le cas de la séparation.

< Du reste, développement dans la continuité peut aboutir à différentes langues; ainsi: > c'est en pleine continuité géographique qu'on a vu le hollandais se séparer de l'allemand. < Cet exemple montre bien qu'il n'y avait pas besoin d'une île pour différenciation > Il est resté des dialectes [73] de transition dans la région de Lembang entre l'allemand et le hollandais.



<Nous avons voulu partir du premier fait apparent qui s'impose : diversité géographique. ->

Nous ferons une revue des différentes familles au sein desquelles est la parenté, mais avant de la faire, il faut s'occuper d'un intermédiaire entre elles et nous : l'écriture.

C'est au moyen de l'écriture que nous connaissons ces différentes langues. < Aussitôt qu'il s'agit de langue éloignée, il faut expression écrite. > Celui même qui pourrait explorer personnellement tout un domaine de langues serait obligé de mettre par écrit ce qu'il a entendu et de se servir de notes écrites. < Pour distance dans le temps, pas moyen d'entendre prononcer une langue ; nous en sommes réduits au témoignage écrit > Même pour notre langue maternelle, c'est l'image écrite de cette langue qui flotte toujours devant nos yeux. < Il faudrait, pour avoir document de langue, avoir fait de tout temps ce qu'on fait à Vienne : > On recueille la forme parlée < de toutes les langues > dans des phonogrammes de l'université de Vienne.

< Nous ne pouvons faire abstraction d'écriture > Qu'est-ce que cet instrument de l'écriture dont nous usons, en quoi est-il utile ou dangereux par les pièges qu'il peut tendre, par les erreurs qu'il peut susciter ?

< Chapitre IV >. Il faut donc consacrer un chapitre à *la représentation de la langue par l'écriture*.

Dans un ouvrage < même > comme la grammaire de Bopp il est difficile de voir la différence qu'il fait entre la langue écrite et la langue parlée, la lettre et le son.

[74] Telle est la puissance du mirage par lequel on est porté à confondre les deux choses : ce qui est écrit et ce qui est parlé.

Notre première notion de la langue est un tout mixte, composé de deux choses. Réciproquement porter son attention sur l'écriture et la mettre à sa place, ce sera rectifier notre idée de la langue elle-même. < Non dégagée de l'écriture, la langue est un objet non défini >. La langue et l'écriture sont deux systèmes de signes dont l'un a pour mission < uniquement > de représenter l'autre. Il semblerait que leur valeur respective et réciproque ne court pas de risque d'être méconnue, l'une n'est que la servante ou l'image de l'autre. Mais en fait cette image se mêle dans notre esprit si intimement à la chose qu'elle prend la place principale. C'est comme si une photographie d'une personne finissait par passer pour un document plus sûr sur la physionomie de cette personne. On accorde une plus grande importance à l'image qu'à la chose réelle.

Et cela pour plusieurs causes. Une première cause c'est que l'image des mots fixée par [75] l'écriture nous frappe comme un objet permanent et solide. Cette image est fixée. En second lieu, pour la majorité des individus il y a une préférence donnée aux impressions visuelles sur les impressions acoustiques. C'est l'image qui paraît être la chose en chair et en os, parce qu'elle est fixe, tangible, visible, tandis que la parole paraît insaisissable, fuyante, dès qu'elle a cessé de résonner. Une troisième cause, c'est que nous n'avons pas seulement à compter avec le fait nu de l'écriture mais avec tout ce qui constitue ce qu'on appelle la langue écrite. Toute langue littéraire < cultivée > arrive à posséder dans le livre < une sphère d'existence indépendante de sphère normale

qui est dans la bouche des hommes> une sphère de diffusion séparée. Il s'établit un usage de langue pour le livre et un système d'écriture dit orthographe pour le livre.

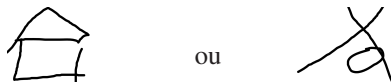
<Livre joue rôle aussi grand que conversation>.

Des dictionnaires officiels se créent pour cette langue <littéraire>. On enseigne à l'école d'après le livre et dans le livre. A l'idée du mot écrit se lie l'idée du mot correct.

Une quatrième cause, c'est que quand il y a désaccord entre la langue et l'orthographe, ces désaccords sont difficiles à débrouiller pour d'autres que des [76] linguistes. Il faut avoir certaines connaissances. Il faut partir de la forme écrite pour résoudre <commodément> l'alternative qui se pose.

On connaît deux grands systèmes d'écriture.

1°) Le système idéographique, qui prétend rendre le mot sans se préoccuper des sons qui le composent, <mais il y a bien l'idée de rendre le mot non l'idée>, – donc par un signe unique, et qui ne peut se rapporter qu'à l'idée contenue. C'est le type de l'écriture chinoise. Il n'importe pas de figurer le mot quand il est figurable : maison.



2°) Le système «phonétique» visant à reproduire la série des sons qui se suivent dans un mot (en un sens plus étroit <de phonétique> ce sera le système rationnel qui vise à reproduire exactement les sons). Ces écritures pourront être syllabiques ou bien basées sur les éléments irréductibles du son.

<Remarque:> Presque toutes les écritures idéographiques deviennent partiellement syllabiques : on emploie un idéogramme au sens phonétique.

Cette influence du mot écrit à primer le mot parlé est-elle commune à ces divers systèmes ? [77] Oui, et d'une façon encore plus forte dans le système idéographique. Le même signe est employé dans toutes les provinces de la Chine bien qu'il soit prononcé différemment.

~~En s'en tenant~~ <tenons-nous en> aux écritures phonétiques et en admettant comme type le système grec <que nous avons aujourd'hui où l'on distingue éléments irréductibles du son>. Au moment où se crée un alphabet, il introduit de la logique. <A ce moment> c'est <en général> un instrument bon pour représenter la langue, pourvu que cet alphabet ne soit pas emprunté à un peuple voisin.

On peut admirer l'alphabet grec primitif : à tout son qui est simple, un seul signe graphique et invariable <pour le même son>, tel est son principe. Et réciproquement pas de signe simple valant deux sons consécutifs. Ce principe contient toute l'écriture phonétique au sens rigoureux.

Par exemple, en face du son simple comme  
š pas de signe comme

*sh*  
(= deux signes  
graphiques),

*ch*  
(= deux signes  
graphiques).

Le même son ne sera pas tantôt *k*, tantôt *q*, [78] pas de signe simple valant deux sons (comme *x* dans notre alphabet, qui vaut deux sons) ( $x = ks$ ).

On pourrait seulement reprendre dans l'alphabet grec: qu'ils ont marqué d'un même signe deux sons

(X	Θ	Φ)
<i>kh</i>	<i>th</i>	<i>ph</i>

Mais ils ne l'avaient pas fait au commencement (inscriptions archaïques: *KHAPIS*). De même pour le *dz*, son double, marqué ζ <signe simple>.

L'alphabet archaïque a *k* et *koppa* (Ϟ devant *o*). Mais ce Ϟ a disparu de bonne heure.

Mais comment arrive-t-elle <(cette orthographe)> rapidement à se vicier? Bien des causes y contribuent <à n'être plus représentation exacte de ce qui se prononce>.

1°) En considérant l'ensemble des langues et des écritures, il peut arriver: insuffisance de lettres <dans alphabet traditionnel> qui force à tourner la difficulté par des digrammes.

Par exemple nations germaniques possédaient le son *þ*; quand ils ont adopté l'alphabet latin, ce son n'y existait pas. Malgré Chilpéric, <qui tenta d'introduire un signe pour ce son>, certaines nations ont adopté un digramme *th*.

De même en français *ch* pour (*š*). En anglais *uu* (*vv*) <*w*> pour la consonne *oué* <(car pas de signe en latin pour son *oué*, car à cette époque *v* se prononçait comme en français)>, [79] ou bien l'anglais du moyen âge: avait un *e* fermé, dans *sēd* <semence> et un *é* ouvert dans *lēd*. On a imaginé d'écrire *seed* et *lead*;  $ea = \bar{e}$  ouvert. <Donc digrammes, donc insuffisance>.

2°) C'est la préoccupation étymologique chez ceux qui dictent l'usage <à certaines époques> (comme à la Renaissance). En outre très souvent l'étymologie est fautive, <et le principe lui-même est faux>. Par exemple d'après une étymologie fautive: on a mis un *d* dans *poids* qui vient de *pensum*: <a été considéré comme s'il venait de *pondus*>

3°) D'autres fois on assiste à des chinoiserries qui n'ont pas même de principes étymologiques.

<Ainsi en allemand à l'époque moderne:> comme écrire *thun* au lieu de *tun*. <On a dit que *h* venait de l'aspirée qui suit consonne. Mais il faudrait *h* partout> Alors pourquoi écrire *Tugend*?

4°) Cause très fréquente, très importante; l'écart entre l'écriture et la langue est ici involontaire. On ne peut en accuser que le développement de la langue à travers le temps. Le fait résulte de ce que la langue marche à travers le temps; toutes les fois que ce fait se combine avec l'immobilité de l'écriture, <l'écriture ne correspondra plus à la langue parlée>. Le son change et l'on néglige de modifier l'expression graphique. Entre autres exemples, celui tiré de l'histoire du français; <ce qui se passe par exemple au onzième siècle:>

[80]

	Faits de langue				Ecriture		
11 <sup>e</sup> siècle	1	<i>rei</i>	<i>lei</i>	→	<i>rei</i>	<i>lei</i>	
13 <sup>e</sup> siècle	2	<i>roï</i>	<i>loï</i>	→	<i>roi</i>	<i>loi</i>	
	3	<i>roè</i>	<i>loè</i>	on garde	<i>roi</i>	<i>loi</i>	
	4	<i>roa</i>	<i>loa</i>	on garde	<i>roi</i>	<i>loi</i>	
19 <sup>e</sup> siècle	5	<i>rwa</i>	<i>lwa</i>	on garde	<i>roi</i>	<i>loi</i>	

Cet exemple fait bien voir pourquoi l'écriture doit devenir fatalement fausse, et montre l'indépendance de la langue vis-à-vis de l'écriture.

Nous n'avons pas seulement: langue – écriture mais  
histoire de langue <en face de> écriture

Voyons les différents actes de cette transformation.

1°) Jusqu'à l'époque 2, à chaque étape de langue on a fait une modification d'écriture correspondante tenant compte de la modification survenue.

2°) Depuis l'époque 3, nous avons le fait du changement de langue qui continue; de l'autre côté, immobilité de l'écriture.

3°) Il y aura désaccord depuis cette époque entre l'écriture et ce qu'elle doit représenter.

[81] 4°) Il y a désaccord, il est vrai, mais il serait faux de dire qu'il y a divorce. On continue à joindre et à conjoindre les deux termes en désaccord. Alors il arrive une répercussion sur l'écriture; l'expression graphique *oi* prend une valeur particulière qui ne correspond plus aux éléments qu'elle contient. Ceci s'est fait mécaniquement par aucune volonté agissant sur l'écriture. <Il y aura répercussion sur grammaire; on expliquera le phénomène en retournant les termes (ce qui est absurde)>

5°) On verra enseigner: *wa* s'écrit maintenant *oi*, mais *oi* se prononce *wa*, <tandis qu'on devrait dire le signe *oi* s'est perpétué et correspond à tort au son *wa*>. La cause que nous venons d'analyser peut s'appeler le contrat entre la représentation du son <disparu> et le son existant.

La plupart des illogismes de l'écriture remontent à cette cause: immobilité du système graphique à certains moments, alors qu'on ne peut empêcher la langue de marcher. <Mais par exemple: on n'a jamais dit: nous allons représenter le son *é* par le signe *ai*>

Phonologiquement *mais* fait écrit *mais* fait  
<puis on a dit *mès* et *fèt*, et nous disons actuellement *mé*, *fé*>  
d'où *ai* signe graphique pour *é*.

<De même pour le vocable *sauter* qui fut jadis *sa* *uter*>  
*sauter* – *au*  
*ø* signe graphique *au*.

[82] <Pourquoi *c* se prononce-t-il comme *s*? C'est que nous avons conservé l'orthographe latine qui a subsisté à travers tout le développement de la langue>

		<i>kivitatem</i>	<i>cité</i> (certain)
on a dit d'abord	↓	<i>ki-</i>	↓
puis		<i>tsi-</i>	<i>ts</i>
et enfin		<i>si-</i>	<i>s</i>

Pourquoi dans l'écriture anglaise la lettre *i* marque-t-elle souvent *ai*? *life, time.*

*lîf, tîm* (était prononcé ainsi au quinzième siècle):

*i long* marque aujourd'hui: *ai*. <Le son est devenu *ai*>.

L'orthographe est composée d'archaïsmes de dates très diverses.

Au lieu d'écrire *évéyer mouyer,*

on écrit *éveiller mouiller.*

Nous ne cataloguerons pas les diverses espèces d'illogismes; il y en a de <toutes> sortes. <Signalons-en une:> Ainsi la multiplicité de signes pour le même son.

En français:

son <i>ž</i>	—	écrit: <i>j, g, ge</i> (gêole)
son <i>z</i>	—	écrit: <i>z, s</i>
son <i>s</i>	—	écrit: <i>s, c, ç, t</i> (nation), <i>ss</i> (classe), <i>sc, x, ce</i> (arceau)
son <i>k</i>	—	écrit: <i>c, qu, k, ch, cc, cqu</i> (acquérir)
son <i>f</i>	—	écrit: <i>f, ff</i> , (étouffe), <i>ph</i> .

Il y a aussi multiplicité de valeurs pour le même signe: [83] <*g* est prononcé *g* ou *ž*. – Ainsi lettre *t* peut valoir *t* ou *s*.

Parmi les innombrables illogismes il y a:

Les notations indirectes.

Ainsi marquer deux consonnes <où on n'en prononce qu'une> en allemand signifie que la voyelle <qui est devant> est brève.

*zëttel,*

*Tëller* C'est absurde

En anglais: *măd | mādē*

Un *e* ajouté, notation indirecte pour marquer voyelle qui précède <est longue>.

1°) L'écriture arrive à voiler ce qui existe dans la langue. D'auxiliaire pour l'étude de langue elle devient une ennemie.

En français:

*oi | s | eau* (dont aucun signe ne correspond

*wa | z | o* à la langue parlée)

En français, il n'y a pas de consonnes géminées (redoublement de consonnes). – Excepté futur ancien: *je courrai, je mourrai*. Or l'écriture en est rempli (*bonne*).

Pas d'aspiration *h* en français; or d'innombrables mots commencent par *h*.

2°) Moins l'écriture correspond à ce qu'elle a pour mission de marquer, plus se renforce la tendance de partir d'elle [84]. Moins elle est compréhensible, plus on la prend pour base.

Toutes les règles, les formules s'attachent au système graphique. <Par exemple: On doit prononcer une lettre ainsi> Le mot de prononciation change le rapport

légitime et réel entre l'écriture et la langue. Dire qu'un son se prononce ainsi, c'est prendre pour base l'écriture, l'image. – Il ne faut pas dire: *oi* se prononce *wa*, comme si *oi* était quelque chose de donné, ayant quelques titres à l'existence.

Il faut dire *wa* s'écrit *oi*. <Dans *oiseau*, le son *wa* est représenté par les deux signes *oi*>.

La prononciation change, dit-on; dans cette expression est impliquée une idée d'infériorité, de dépendance de la langue <à la lettre>. On se réfère à l'écriture. <il semble que celle-ci est dans son droit, on se figure que le signe graphique est la norme>

Autre expression: le son du *th* anglais. Autre manière de faire dépendre la réalité d'une convention, qui est la façon de représenter le son *p*. Quelquefois on fait d'un signe graphique un être fictif qui semble préexister à tout. Les Français prononcent *an* <*ā*, nasal> comme *a*. Ce signe est presque en dehors des langues comme un être mythologique.

[85] Ces différentes fictions se manifestent dans des règles grammaticales.

Ainsi la règle de l'*h* aspiré français. Il y a en français un certain nombre de mots qui n'ont jamais eu d'*h*. Ainsi le mot *homme* écrit en vieux français (h)*omme*. D'autres mots ont eu un *h* (*haubert*, *heaume*, *héraut*: mots empruntés à l'allemand): *aubert*, *eaume*, *éraut*.

On disait

<i>le haubert</i>		<i>l'omme</i>
<i>premié haubert</i>		<i>premier omme</i>

Si l'on voulait aujourd'hui donner une règle, ce serait impossible. «Devant l'*h* aspirée, l'article *le* n'élide pas» <<Liaisons ne se font pas>>. (Cela n'a pas de sens). Il n'y a ni *h* aspiré, ni autre. L'*h* aspiré serait cette espèce d'*h* devant lequel on n'élide pas l'article. Nous sommes devant un cercle vicieux.

Nous voyons que cette forme écrite des mots règne en maîtresse. <Dans toute discussion à se sujet> on oublie l'histoire du mot, l'histoire de la langue, <son ascendance>. <Il est forcé de marcher dans certaines voies précises et chaque étape peut être forcée par ce qui précède. Par l'étymologie, mais en entendant par là la suite de pas en pas et non en sautant d'un coup au latin>

Doit-on dire *gageure* ou *gajure*? On invoquera soit le mot *heure*, soit *j'ai eu*. On dira d'après l'écriture *geai* (*ge-u*) que *ge-* se prononce *že*, donc *jure*.

[86] En se laissant guider par la formation du mot:

<i>tourner / tournure</i>	<i>gajer / gajure.</i>
---------------------------	------------------------

Il est toujours complètement vain de s'adresser à l'écriture pour une question de langue. Nom de cette ville du département du Gers: *Auch* (on prononce *Auche*: *ōš*). Seul exemple d'un *ch* à la fin du mot se prononçant *š*. <Un seul argument:> Dans quelle mesure *Auscii* latin peut donner en français *ōš*. Il ne faut pas se guider sur l'écriture. *Genevois* ou *Génevois*. La question n'est pas de savoir si on doit mettre un *e* aigu. Mais si deux *e* muets consécutifs en français provoquent le changement du premier *e* en *é*:

(beaucoup d'exemples : *devenir*). *Genalensis*.

Cette influence va plus loin, elle exerce une action sur la masse, action qui se reflète sur la langue, et y provoque des déformations.

L'écriture arrive à produire ainsi des faits de langue dans des langues littéraires très répandues. Beaucoup de faits de ce genre en français (ce sont des faits tétatologiques). <Image écrite arrive à influencer la langue>

[87] *Lefèvre* (l'artisan). Par raison étymologique (*faber*) on a écrit *Lefebvre*. <Deux graphies : *febvre* (savante) et *fèvre*>.

Des hasards d'écriture ont fait confondre *v* et *u*. Et alors on a écrit : *Lefebvre* ou *Lefebure*. De là la création du mot *Lefebure*. <Forme née de mauvaise convention d'écriture, forme qui est maintenant réellement prononcée>

Aussi les *r* finals ont cessé d'exister à un certain moment.

Infinitif *nourri* comme *chanter*.

Mais l'*r* a été rétabli et l'on dit : *nourrir*. Cela restitue une chose qui a existé. C'est un retour à l'ancien.

Dans l'avenir, ces déformations seront beaucoup plus nombreuses en français. On arrivera à prononcer d'après l'écriture. <On dit à Paris :> *sept femmes* au lieu de *sè femme* (chute des consonnes), on dira par exemple *vingt* (en prononçant toutes les lettres), cf. Darmesteter.

Cela entre donc dans la linguistique, mais ce sont des monstruosité (tétatologie). On trouverait des exemples de ce genre même en latin.

Il ne faut donc pas oublier que si l'écriture est notre moyen d'arriver à la langue, [88] il faut la manier avec précaution. Sans l'écriture, nous n'aurions rien du tout des langues du passé, mais pour posséder la langue à travers ces documents écrits, il faut une interprétation. <Devant chaque cas> il faut dresser le système phonologique de l'idiome, qui est la réalité dont les signes sont l'image. La seule réalité qui intéresse le linguiste est ce système phonologique.

<Ce travail sera différent selon idiomes et circonstances> Il faut distinguer le cas d'une période de langue passée et le cas d'une période de langue parlée aujourd'hui. Pour le cas d'une période de langue passée, le moyen de l'audition directe n'existe plus, même si le passé est assez voisin de nous.

<Pour établir système phonologique> les ressources que nous avons, c'est :

1°) Quand les grammairiens se sont occupés de la langue et nous révèlent les sons qu'ils entendaient. Ainsi au seizième siècle, grammairiens voulant apprendre aux Anglais le français. Mais pas un n'a eu l'idée des études phonologiques ; ils se servent de termes de hasard (un tel mot se prononce comme tel autre). <Donc ce témoignage demande critique> [89] <On peut aussi avoir renseignements d'après noms donnés aux sons> Quand les grammairiens grecs appellent  $\beta$ ,  $\gamma$ ,  $\delta$  des moyennes,  $-\pi$ ,  $\kappa$ ,  $\tau$ , des  $\psi\lambda\alpha\iota$ , de pareilles dénominations ne sont pas claires.

Le témoignage de ces grammairiens devra être critiqué.

2°) <La détermination critique par> la combinaison d'indices très divers <dont voici une idée :>

a) <indices> tirés de la régularité qu'il faut supposer à l'évolution phonétique. Deux cas : ou bien nous avons le point de départ seul, et c'est déjà quelque chose. Ainsi on n'est pas très fixé sur ce qu'était la sifflante hindoue : *ç*.

Le point de départ indo-européen devait être un *k*. On ne pourra admettre des valeurs ne pouvant sortir d'un *k*.

Dans une langue comme le zend avesta beaucoup de lettres ne sont déterminées qu'au moyen de l'étymologie

-tr- comparé à pr-  
-θr- fr- donnent des indications

b) Mais souvent nous avons à la fois le point de départ et le point d'arrivée. Il suffit de déterminer quelque chose qui est sur la ligne entre les deux points.

[90] Ainsi quand on ne sait pas la valeur d'un signe employé au moyen âge,

par exemple : *au* (était-ce ou non une diphtongue ?)  
point de départ \**al* (*au*).

Si nous avons point d'arrivée \**au*, *au* existait à l'époque intermédiaire.

<Si nous ne savons exactement ce qu'était *z* en vieux-allemand. Le son *z* doit se trouver sur ligne de prononciation entre *t* et *ss*>

<i>water</i>	En connaissant le point de départ et le point d'arrivée,
<i>z</i> <i>wazer</i>	bien des hypothèses sont exclues,
<i>wasser</i>	parce qu'inconciliables avec l'un ou l'autre point.

Il y a d'autres espèces de sources <pour contrôler l'écriture>, à tirer de la période même.

1°) Comparaison des graphies diverses pour la même chose  
ainsi dans *wazer* *z* est-il le même que dans *zehan* (dix)?

*zehan* est quelquefois écrit : *cehan*, mais on n'a jamais *wacer*.

Cette sifflante de *ezan* était-elle nettement distincte de l'*s*? (cf. les graphies *es(s)an*, *was(s)er* <*tz*>. <Si on le trouve aussi *esan* ou *essan*, on conclura que *z* avait son en tous cas très voisin de *s*>.

2°) Si l'on possède des monuments poétiques pour une période, quel que soit le système de versification, on peut presque toujours en tirer des renseignements sur la valeur exacte d'une graphie.

[91] Le nombre des syllabes nous renseigne sur la valeur du *e* muet par exemple. Cf. *tāle*, *māke*, où aujourd'hui il n'y a plus d'*e*. <On peut se demander si les Anglais comptaient *tale*, *make* deux syllabes à une époque antérieure. Or Chaucer compte deux syllabes pour *tale*> D'autres règles poétiques tiennent compte de la quantité; et cela nous renseigne sur la longueur des sons non indiqués par l'écriture. S'il y a le moyen poétique de la rime ou même de l'assonance, c'est une source de renseignements très importante et un moyen de contrôler l'écriture.



<Ainsi si l'on fait rimer *faz* et *gras*, c'est que ces sifflantes sont identiques ou très rapprochées :>

<i>gras</i>	<u>gras</u>	<i>gras</i>
<i>faz</i>	<i>faz</i>	<i>faß</i>

Ainsi en vieux français un *e* sorti de *a* latin (*mer – cher – telle*) ne rime pas avec les autres *e*; *vert* (*viridis*), *elle* (*illa*). – Or l'écriture les confond; <cette distinction n'est révélée que par la rime>

Des jeux de mots pourront aussi donner des indices sur la prononciation.

Pour l'époque actuelle, il ne faut pas oublier combien peu vis-à-vis des signes d'écriture nous possédons la physionomie exacte de la langue. Toutes les grammaires-manuels partent de l'écriture et sont fort insuffisantes pour nous donner la valeur réelle qui est dans la bouche des sujets parlants. <On dira: *g* se prononce ainsi>

Il faudrait poser a) le système des sons b) le système inconséquent par lequel ils [92] sont rendus.

M. Viotor (Allemagne), Paul Passy (France) ont réformé les idées sur les véritables méthodes à employer.

Ces considérations sur l'écriture nous conduisent comme elles ont conduit les linguistes à un système d'écriture phonétique, <un moyen qui supprime toutes équivoques et inexactitudes>.

Il ne s'agit pas de la réforme des orthographes, de vouloir changer l'usage général, mais de posséder un système qui soit adapté au but scientifique. De très nombreux savants s'en sont occupés. Mais avant d'établir un système d'écriture phonétique, il faut étudier la phonétique. Il faut distinguer et classer les éléments de la parole humaine avant de passer à un système graphique approuvable.

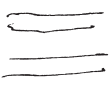
Il y a désormais une discipline qui s'occupe de cela. Beaucoup de savants et par les méthodes les plus diverses ont dressé le système des sons qu'ils estimaient le plus complet, le plus universel. On peut parler de l'école anglaise, allemande, française (abbé Rousselot).

[93] Quel nom doit-elle porter? *Lautphysiologie* (physiologie des sons de la parole) est un des noms employés par les Allemands. Très souvent on lui accorde le nom de phonétique, mais il y a là une réserve à faire sur la clarté <pour éviter confusion avec un ordre d'études complètement séparé>. La phonétique s'est d'abord exercée à propos de l'évolution des sons dans les différentes langues (c'est le changement historique de *dolore* arrivant à *douleur*). Cela, <cette étude du mouvement phonétique à travers le temps> n'a rien à voir avec l'analyse des sons dans la parole humaine. La phonétique <au sens de phonétique évolutive> est une étude qui rentre pleinement dans la linguistique. Cette physiologie des sons de la parole ne fait pas partie de la linguistique.

On pourrait lui donner le nom de *phonologie* ou analyse des sons de la parole. Cette étude a-t-elle des titres à rentrer dans la science linguistique? Comme l'indique un de ces noms (*Lautphysiologie*), c'est immédiatement à l'anatomie, à la physiologie qu'elle se rattache. Il s'agit d'observer le mécanisme par lequel est produite chaque espèce de son. En dehors du côté phonatoire, il y a un côté acoustique [94] qui rentre aussi dans la physiologie. Mais il est une chose (l'impression acoustique) qui ne fait pas partie de l'étude phonologique. On ne peut l'analyser. Cela revient à l'analyse des mouvements phonatoires, chose que peut réclamer pour lui le physiologiste. On pour-

L'analyse de la chaîne en temps  
est la base et le point de départ explicite ou implicite  
et les créateurs d'alphabets primitifs n'ont pas procédé  
<sup>autob.</sup>

N<sup>s</sup> ne pouvons pas analyser les impr. acoustiq. mais  
nous pouvons distinguer si un       <sup>acoustiq.</sup>  
prenant une chaîne de parole nous sommes en état  
immédiat de distinguer si un espace         
est semblable à lui-même d'i bout à l'autre  
ou non semblable à lui-mêm. En marquant une  
~~unité~~ pour chaque espace semblable à lui-même et différent  
des 2 voisins       , on aura ainsi recueilli  
les unités irréductibles de la chaîne; à ces unités les grecs



(sans inquiéter de leur sens)

        
KH melpolabii)

        
FAAN

        
T A N K

Établies  
simplement  
par leur  
différence  
et non d'at.

"En état de dist. im." Pas tj. le cas

Certains peuples n'ont pas cherché les

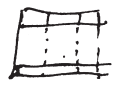
Maïs

unités irréductibles; se dirigeant d'après un autre  
infériorité.

principe de pa ka ti do ("syllabique")

L'écriture n'a pas besoin de s'occuper ensuite des mouvements  
articulateurs correspondants. La notation de diff. d'effets acoustiq.

Le phonétiste



Pendant ~~ou~~ ~~produit~~ l'espace acoustique homogène  
marq' T quels sont au juste les mouvements de l'appareil  
vocal?

Il part de cet espace homogène p' l'analyse, sans qu'il  
ne pourrait pas découper d'unité dans la chaîne de  
parole phonét.

En les unités sont données

D'autre part prouver que l'unité acoustique est homogène  
il peut analyser les

L'ensemble de la chaîne parlée est divisé par l'impression acoustique. alors commence l'étude phonologique

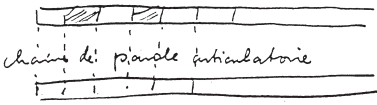
Ces unités étant données (l'ensemble de la chaîne parlée étant divisé par l'impression acoustique), alors commence l'étude phonologique

Le plus cherché quels points se produisent et où ils sont dans un son.

Le phonologue cherchera quels mouvements se produisent par la voie l'émission du son.

Les créateurs de l'alphabet grec ont décomposé les chaînes parlées en temps homogènes

Les créateurs de l'alphabet primitif n'ont pas pu procéder autrement que de décomposer la chaîne parlée en temps homogènes



Dans la 1ère chaîne nous pouvons distinguer immédiatement si un espace est semblable à lui, mais d'un bout à l'autre ou non.

Quand il est évident que nous avons des moments semblables et différents des voisins, nous avons les moments articulatoires de la chaîne acoustique.

mom. qui n'ont rien affaire avec la durée du temps. Il s'agit seulement de reconnaître s'il est semblable à lui-même, s'il est homogène

De ces unités établies seulement par leurs différences entre elles, les Grecs donnaient des signes

De ces unités établies seulement par leurs différences entre elles, les Grecs donnaient des signes.



Tous les peuples qui se créent un alphabet ne ruent pas ce principe. Ils s'arrêtent à la seule racine phonologique.

rait croire que les sons sont la première partie de la linguistique. La langue est un système qui court sur des impressions acoustiques inanalysables (différence de *f* avec *b*). Or l'analyse <phonatoire> de cela n'intéresse pas le linguiste.

Comparons la langue à une tapisserie: combinaison de tons forme le jeu de la tapisserie; or il est indifférent de savoir comment le teinturier a opéré le mélange. <Ce qui importe, c'est la série d'impressions visuelles, non de savoir comment fils ont été teints etc.> <Ce qui importe donc, c'est l'impression acoustique, non moyen de les produire> Les différentes formes dont se compose la langue représentent diverses combinaisons au moyen des impressions acoustiques. C'est leur opposition qui fait tout le jeu de la langue. <La vue de tous les mouvements de l'appareil vocal nécessaires pour obtenir chaque impression phonétique n'éclairerait en rien la langue> On peut comparer la langue à un jeu d'échecs. Pourvu que le jeu des valeurs opposées soit possible, il importe peu qu'on [95] connaisse la matière (ivoire, bois) dont sont formées les pièces.

Donc la *Lautphysiologie* ne fait pas partie de la linguistique.

La phonologie est nécessaire pour classer en regardant le côté mécanique. <parce que nous ne pouvons analyser impression acoustique, mais pouvons analyser côté mécanique>

On obtiendra un système des éléments de parole possibles, qui sera la base de toute écriture rationnelle.

Il y a un ou deux principes à examiner dans le travail que devrait faire tout phonologiste.

1°) Il faut toujours partir de l'impression acoustique. Nous ne pouvons pas même distinguer les unités <autrement> qu'en partant de l'impression acoustique. <C'est l'impression acoustique qui donne le nombre des unités> Qu'est-ce qui me permet d'affirmer que dans *fal*, il y a trois unités et pas quatre ou deux?

En ignorant le son que cela représente, le physiologiste ne saura combien il y aura d'unités. Le physiologiste commencera par se guider sur l'impression acoustique

f	ā	l	L'oreille nous dit le temps est homogène,
1	1	1	ou n'est pas homogène dans le son.


[f45] L'analyse de la chaîne en temps [ ]  
est la base première est le point de départ explicite ou implicite [ ],

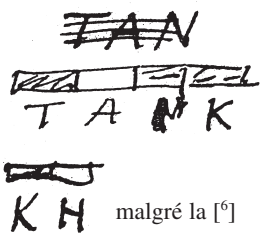
[96] Ces unités étant données (l'ensemble de la chaîne parlée étant divisé par l'impression acoustique), <alors commence l'étude phonologique>.

Le physiologiste cherchera quels mouvements se produisent pendant l'émission du son *f*.

et les créateurs d'alphabets primitifs n'ont pas procédé autrement.

Nous ne pouvons pas analyser les impressions acoustiques, mais nous ~~pouvons distinguer si un~~  prenant une «chaîne de  parole <acoustique>», nous sommes en état immédiatement de distinguer si un  espace est semblable à lui-même d'un bout à l'autre ou non semblable à lui-même.

En marquant ~~une unité pour~~  chaque espace semblable à lui-même et différent des deux voisins <sans s'inquiéter de leur durée> on aura ainsi recueilli les *unités irréductibles de la chaîne*; à ces unités, <établies simplement par leur *différence* et rien d'autre>, les Grecs donnèrent des signes comme



*KH* malgré la [6]

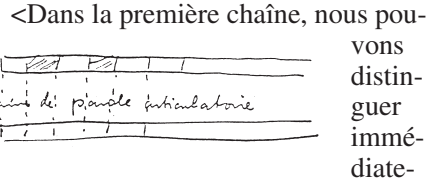
<>En état de distinguer immédiatement.> Pas toujours le cas. >

~~C'est ainsi que~~ <Mais> d'autres peuples n'ont pas cherché les unités irréductibles, <infériorité>; se dirigeant d'après un autre principe:

*pa, ka, ti, do* («syllabique»).

<sup>6</sup> Note des éditeurs. Illisible: dimension ou durée.

Les créateurs de l'alphabet primitif n'ont pas pu procéder autrement que de décomposer la chaîne parlée en temps homogènes:



ment, si un espace est semblable à lui-même d'un bout à l'autre ou non>

Quand il est évident que nous avons des moments semblables et différents des voisins, nous avons les moments irréductibles de la chaîne acoustique, <les uns courts, les autres longs> moments qui n'ont rien affaire avec la durée du temps. Il s'agit seulement de reconnaître s'il est semblable à lui-même, s'il est homogène, <chacun de ces moments> d'un bout à l'autre. <Des moments, pas des temps>.

A ces unités établies seulement par leurs différences, entre elles, les Grecs donnèrent des signes



<Les Grecs firent probablement opération inévitable du phonologiste>

Tous les peuples qui se créèrent un alphabet ne virent pas ce principe, <le seul vraiment phonologique>. Beaucoup s'arrêtèrent à des [97] unités comme *pa, ti, ko* qu'on appelle syllabiques <mais syllabe peut contenir plus, comme *pak*>. Les Grecs furent dans le vrai en travaillant sur l'écriture sémitique, qui

L'écriture n'a pas besoin de s'occuper ensuite des mouvements articulatoires correspondants. La notation des différences d'effets acoustiques suffit.

Le phonologiste [ ]



Pendant ~~que se~~ produit l'espace acoustiquement homogène marqué T, quel sont au juste les mouve-

ments de l'appareil vocal?

Il part de cet espace homogène pour l'oreille, sans quoi il ne pourrait pas découper d'unité dans la chaîne de parole phonatoire.

~~Donc les unités sont données~~

D'autre part, pendant que l'unité acoustique est inanalysable, il peut analyser les [ ] /

[f46] Autant de *moments* de la chaîne, de [ ]

Dans une unité qui n'est pas irréductible, on ne peut pas faire abstraction de la succession dans le temps, c'est-à-dire que l'unité composite reste toujours un morceau de chaîne: *chaînon* + *chaînon*.

En revanche, les chaînons *irréductibles* peuvent par cela-même n'être plus considérés comme ~~chaînons~~ <*moments*,> mais traités *in abstracto*.

n'était pas dans le vrai (<les Sémites> marquaient <seulement> les consonnes). <Écriture n'a pas besoin de noter différents mouvements articulatoires correspondants, notation acoustique suffit.>

Le phonologiste a à se poser cette question: Pendant l'espace acoustiquement homogène marqué *T* par exemple, quels sont au juste les mouvements articulatoires qui se produisent? Il projette les mouvements acoustiques sur la chaîne articulatoire et tâche de deviner ce qui s'y passe. Mais il est obligé de partir de la chaîne acoustique qui seule lui permet de découper des unités. <Sans chaîne acoustique, il n'y a que suite uniforme d'articulations sans raison pour former unités>.

Réciproquement, les impressions dont se compose la chaîne ne sont pas analysables. Pour la chaîne articulatoire, les mouvements sont analysables, pourvu que les unités soient données; alors qu'on ne peut rien analyser dans l'impression acoustique elle-même.

Le phonème se compose à la fois d'une certaine somme de mouvements articulatoires et d'un certain effet acoustique donné. Pour nous, les phonèmes sont autant de moments dans la chaîne. Ce sont des [98] chaînons. Dans une unité qui <ne> sera pas irréductible, on ne peut faire abstraction des mouvements dans le temps.

<Une unité composite comme *ta* sera toujours :>

chaînon + chaînon

moment + moment.

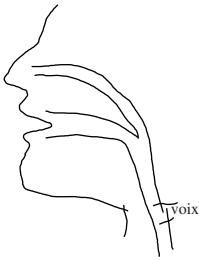
En revanche le chaînon irréductible *t* peut par cela même n'être plus considéré comme chaînon, comme moment, mais être considéré *in abstracto*, en dehors du

Ainsi on pourra parler de *f*, de *i*, etc., comme l'espèce *f*, l'espèce *i*.

Aussi bien que do – ré – mi /

temps. On peut parler de *f* comme espèce *f*, de *i* comme espèce *i*, en ne s'attachant qu'au caractère distinctif sans se préoccuper de tout ce qui dépend de la succession dans le temps. C'est comme une suite de notes: *do-ré-mi*, qui ne pourra être considérée *in abstracto*, mais si je prends un moment homogène et irréductible dans la chaîne: *do*, je puis en parler tout à fait en dehors du temps (analyse vibrations).

Nous sommes alors dans la classification des phonèmes. C'est une des tâches du phonologiste, mais ce n'est [99] pas à cela qu'il a donné le plus d'attention. <Ils ont plutôt montré variétés infinies de phonèmes, plutôt que de ramener à grandes lignes le grand nombre des phonèmes> Il n'est pas inutile de se faire une idée du terrain de la phonologie. Les schémas auxquels on peut réduire les phonèmes sont assez simples. Il y a quatre éléments à considérer:



1° Expiration. Élément uniforme et constant <obligatoire>.

2° Voix. Élément uniforme et facultatif. <Son laryngé, produit dans la glotte>

3° Ouverture du canal nasal. Élément uniforme et facultatif (nasalité) <au point de vue acoustique>.

4° Articulation buccale. Élément multiforme et constant (obligatoire).

1° L'expiration est nécessaire pour produire un phonème quelconque; donc est constante.

2° La voix est un élément facultatif (intermittent dans la chaîne <du temps> selon les phonèmes. Ainsi un *p* ou un *f* n'est accompagné d'aucun son laryngé. [100] La voix est un élément uniforme, peut varier de hauteur, mais sa qualité est uniforme. Ce qui modifie la voix c'est la caisse de résonance formée par la cavité buccale.

3° Nasalité. Je puis à volonté ouvrir ou tenir fermé le canal nasal. Par conséquent, le canal nasal coopère ou ne coopère pas avec un son. La nasalité est facultative. Elle est uniforme; on ne peut la faire varier parce que nous n'avons pas d'autres organes dans le nez. <Il n'y a que plus ou moins de nasalité>

4° Articulation buccale. C'est la position quelle qu'elle soit des différents organes de la bouche. Mais cette position est infiniment variable: d'où est multiforme. Est constant, parce qu'on ne peut faire autrement de mettre organes buccaux en une position ou une autre. Tous les éléments sauf l'articulation sont uniformes et ne donnent pas les caractères variés qui peuvent servir de base à une classification.

[101] L'articulation buccale est la base centrale d'une classification.

Mais faisons un pas de plus. Nous pouvons supprimer l'expiration n'apportant pas de modification <parce que uniforme et constante>.

Nous n'avons plus qu'à tenir compte du plus ou moins qu'apportent la voix et la nasalité.

[f47] Articulation { consonnes  
voyelles:  
son laryngé,  
caisse de  
résonance.

L'articulation buccale comporte une division naturelle qui est de réunir les phonèmes ayant même ouverture buccale. Nous devons distinguer six degrés de fermeture buccale; et il est plus commode de parler d'ouvertures buccales. <Ainsi nous aurons des classes plutôt que d'entrer tout de suite dans inventaire de tous les phonèmes possibles> L'endroit où se place soit une ouverture ou une occlusion est très variable (lèvres, voile du palais). Mais nous pouvons mettre des degrés. <Nous pouvons renverser la chose et parler de degrés d'ouverture buccale>

Degrés de fermeture buccale: six  
deg[rés]. /

Articulation: aperture zéro (= fermeture hermétique).

<occlusives:>

+ la nasalité

	p k t etc.	---
+ la voix	b g d etc.	m ñ n etc.

<ne se trouve pas dans langues connues>

occlusives  
sonores

occlusives  
sonores nasales

<Cette case vide, il est avantageux qu'elle paraisse comme vide, même si les phonèmes qu'elle comporterait ne sont pas réalisables>

[102] Si l'on ajoute à *p* le son laryngé, ce *p* devient *b*. La différence de *b* et de *m* est uniquement que le canal nasal est ouvert dans *m*.

Articulation: aperture 1.

fricatives ou spirantes

+ la nasalité


	f χ p s š	---
+ la voix	v γ ð z ž	ṽ ṡ.....

← probablement point



Le premier tableau contenait les occlusives (occlusives sonores et occlusives sonores nasales). Le second tableau contient les fricatives ou spirantes. Ici, l'aperture est très faible: l'air passe par frôlement. Il y a contact des organes.

Articulation: aperture 2.

		+ la nasalité	
	r l l'	---	 très rare
+ la voix	r l l'	---	

Troisième tableau: ce sont les sons que l'on appelle liquides. L'ouverture est déjà considérable. Le type ordinairement représenté par la sonore. [103] Mais le type sourd <sans voix> est tout aussi connu (l venant après un *p*: *pleuvoir*). Beaucoup prononcent l' *l* sans la voix, c'est *l* fort. (Théâtre français: l' *l* a la voix).

Articulation buccale: aperture 3.

		+ la nasalité	
	(i u ü)	---	
+ la voix	i u ü	ï ʊ ü	

Ici, nous en avons fini avec les <consonnes. Nous sommes dans les voyelles> Mais avec ce système, la distinction entre voyelles et consonnes n'est pas essentielle.

Le seul type ordinaire est celui qui est + la voix et (+ la voix + nasalité). Sans voix est rencontré parfois. Mais partout où le son laryngé n'existe pas, il semble qu'il ne faille pas inscrire *i u ü*. Nous avons un *i* sans la voix.

Ce qui s'écrit *hi hu* est tout à fait différent. *Hi, hu* n'est qu'une façon d'écrire un *i* sans la voix + un *i* avec la voix.

L'*i, u* (prononcez ou), *ü* avec crochet case 1 =  $h^{(i)}$ ,  $h^{(u)}$ , etc. <De même dans *hu*, *h* est un *u* sans la voix>

[104] Articulation buccale: aperture 4

		+ la nasalité	
	(e o ö)	---	
+ la voix	e o ö	ɛ ɔ ӧ	

Ces espèces-là *e o ö* sont plus ouvertes que *i u ü*. On peut le constater en mettant un doigt dans la bouche en prononçant un *i* (pression forte) ou un *e* (pression plus faible). *ɛ ɔ ɔ̃* sont nos voyelles nasales françaises écrites *in, on, un*. Type sans la voix: *he, ho*. <Est aussi concevable>

Articulation: apertures 5.

+ la nasalité

	(a)	---
+ la voix	a	ɑ̃

Représenté seulement par *a*. Il peut y avoir *a* nasalisé, c'est le français *an*: *ɑ̃*.

L'avantage de ce tableau est qu'il rapporte tout à un seul principe: l'articulation buccale. Les autres éléments ne font qu'entraîner des modifications. [105] D'autre part, <au sein de l'articulation buccale> tout est rapporté à une échelle représentant les degrés de fermeture buccale.

<Parmi conséquences de fermeture buccale pour impression acoustique deux à noter:> (Sans voix:) Plus il y aura de fermeture buccale, plus seront considérables les bruits engendrés dans le canal buccal. Pour le cas où la voix est ajoutée, plus l'articulation est fermée, plus la voix est étouffée, empêchée de parvenir à l'oreille; c'est un effet négatif. D'autre part, elle sera libre de se faire entendre à mesure qu'on descend l'échelle. Il n'y a plus de limites extérieures <mystérieuses> séparant les consonnes et les voyelles, les éléments sont les mêmes. C'est une question de plus ou de moins. A mesure que l'aperture buccale augmente, l'élément vocal a un jeu plus libre.

Par conséquent, le type normal à chaque échelon tend à être du côté de + la voix à mesure qu'on agrandit l'aperture. A vrai dire, la voyelle n'est considérée que comme un accident en son essence. Mais c'est à condition de concevoir la voyelle comme un accident, qu'il n'y a point de mal à réduire les produits phonologiques en un système unique. Les manuels de phonologie sont souvent embarrassés parce qu'ils font trop cette distinction (différence de voyelles et consonnes).

[Cahier 3. 106] Cela vient de ce qu'on ne fait pas une part suffisante au cas théorique. – <et qu'on ne voit que cas couramment réalisable. –>

Pratiquement il est certain que tandis qu'une articulation fermée comporte la voix, une articulation ouverte s'accommode difficilement de l'absence de la voix. Les articulations plus ouvertes appellent le concours de la voix. Il n'en résulte pas que la nature du phonème soit d'être voyelle ou consonne. Il ne faut pas élever une barrière entre voyelles et consonnes.

Théoriquement avec n'importe quelle aperture on peut étudier le tableau avec quatre possibilités.

La classification comporte l'infini, si on veut reprendre dans chaque <aperture toutes> les modifications possibles <de l'appareil buccal. Ce sera là l'affaire du phonologiste> Mais on peut ranger toutes les espèces possibles dans ce tableau.

Cette <détermination> est utile pour connaître les prononciations de chaque langue, mais elle est théoriquement peu importante.

[107] Ceci représente la classification morphologique des espèces phonologiques. Mais la phonologie devrait avoir un but concernant la synthèse de la chaîne parlée, la reconstruction de la chaîne de parole que nous avons analysée. Ce but: montrer comment s'enchaînent dans la parole les éléments irréductibles. Ce but est souvent très bien rendu.

Remarquons ceci: Avant de recomposer la chaîne, il faut être sûr d'être arrivé à l'unité irréductible. Car si l'élément est complexe, il ne peut servir. En réalité, les unités ne sont pas irréductibles. <Dans le tableau qui précède, nous n'avons pas été jusqu'à l'unité irréductible>

Nous avons par exemple 

a	p	a
---	---	---

 <Nous disons :> une des unités irréductibles est *p*. Mais s'il se trouvait que ce *p* ne soit pas toujours le même ou bien qu'il comporte des sons successifs bien qu'ils ne soient pas les mêmes, <il n'est plus irréductible> Il faut arriver à l'élément vraiment irréductible. <Ajouter une autre considération:> Quand on écrit *appa*, on met deux fois *p* dans l'écriture et on a raison; [108] seulement le second *p* n'est pas identique au premier.

En effet, dans le premier, les organes se ferment <mouvement fermant>.

Le second *p* est un *p* ouvrant ↗



↗ Premier *p* représente un *p* fermant



<Les organes se rouvrent, mouvement apertant>

On voit la même chose en passant aux fricatives ou spirantes. Pour *r* et *l* également:  $\tilde{a}\tilde{l}l\tilde{a}$ : *l* fermant et *l* ouvrant.

En continuant d'échelon en échelon, on trouve toujours un son ouvrant et un son fermant. <Dans *ai*, *i* fermant; dans *ia*, *i* ouvrant. <De même pour aperture 4. C'est encore possible> Il n'y a que l'*a*. Donc: excepté pour l'aperture 5, tous les autres éléments peuvent se prononcer ouvrant et fermant. On peut adopter un signe:  $\tilde{i}$   $\hat{i}$ . On a appelé implosion la forme fermante d'une consonne, explosion sa forme ouvrante.

$\hat{i}$	$\tilde{i}$
implosion	explosion

Chaque phonème (excepté l'*a*) peut recevoir sa forme implosive et explosive. Dans un groupe comme *appa*, si nous écrivons rationnellement, il faudrait deux signes:  $\hat{a}Ppa$ . Si l'on convient que implosion = lettre capitale:  $aPpa$ ,  $aLla$ .

[109] On a dit qu'il n'y a que deux lettres qui soient dédoublées dans ce sens <dans l'écrit>:

*i - j* (y)

*u - w*

L'une est implosive, l'autre est explosive :

$$i-j (y) = \overset{\checkmark}{i} \overset{\checkmark}{i} \quad u-w = \overset{\checkmark}{u} \overset{\checkmark}{w}$$

Dans *appa*, nous avons les deux choses successivement, mais il n'est pas forcé que l'implosion et l'explosion se succèdent. <On peut avoir ou uniquement implosion ou uniquement explosion>. Toute la question des possibilités d'enchaînement repose là-dessus. Mais nous ne sommes pas arrivés à des unités irréductibles :

$$p = \overset{\checkmark}{p}$$

$$p = \overset{\checkmark}{p}$$

Si l'on parle de *p* <tout court>, on n'a que quelque chose d'abstrait. <Si nous prenons  $\overset{\checkmark}{p}$  et  $\overset{\checkmark}{p}$ , alors nous avons des individus réels> Il n'y aurait qu'à doubler la série des éléments trouvés, sauf *a*. <Ce sont ces éléments qui peuvent servir de chaînons, qui marquent moments successifs de la chaîne. Unité de la syllabe dépend primordialement d'explosion et d'implosion>

L'écriture phonétique normale, rationnelle devra toujours tenir compte de la chaîne parlée – quelle que soit la nature des signes employés. – Il faudra un signe pour chaque moment et chaque moment doit être représenté par un signe.

[110] Les phonologistes anglais <occupés de classification plutôt que d'analyse> contreviennent à cela, employant parfois jusqu'à signes de deux ou trois lettres pour certains sons.

On pourrait remarquer qu'aucune écriture phonétique n'a tenu compte jusqu'à présent. <En outre, il faudrait à chaque son le signe du son fermant et le signe du son ouvrant> La même chose devrait être poursuivie pour toutes les espèces sauf l'*a* qui n'a pas de variété.

Y a-t-il lieu de réformer les orthographes et de représenter les langues par une écriture phonétique ? Cette question est entourée de tant de contingences qu'on ne peut la trancher par principe. Cependant tendre dans ce sens n'est pas le but du linguiste. Il ne semble pas bien désirable d'arriver à rendre tout à fait les sons. <Il serait exagéré de vouloir faire entrer dans la pratique un système phonologique qui puisse être le même pour l'anglais, l'allemand, le français. Il faut ce système pour les linguistes. Pour la pratique on doit seulement souhaiter que les plus grosses anomalies disparaissent>

On ne doit pas oublier que le mot écrit finit par devenir par habitude un signe idéographique. Le mot a une valeur globale, <indép[endant] des lettres dont il est formé>. Nous lisons de deux façons : en épelant pour les mots inconnus et en lisant d'un seul coup les mots connus.

Par l'écriture phonétique on perd certains avantages. Mots qui se confondent en [111] sons peuvent être distingués par l'écriture : <*tant de temps* par exemple>. Très utile par exemple pour télégrammes.

Avec une écriture phonétique rationnelle, <d'après un système comprenant toutes les langues> on arriverait à une page d'impression désolante. Le nombre des signes est très grand.

Pour la graphie *ont* on devra écrire  $\bar{o}$  ou  $\bar{o}$  avec des signes diacritiques, <ce qui est désagréable à l'œil, surchargeant la lettre>. Le *Maître phonétique* <(publication)> de M. Passy donne le rapport parfait des sons d'une langue avec ceux d'une autre langue par exemple. Ceci est avantageux pour l'enseignement, mais il n'est pas à désirer d'en voir l'introduction dans l'écriture de tous les jours.

<Chapitre V> *Tableau géographico-historique des plus importantes familles <de langues> du globe.*

1°) Une famille de langues là où elle existe clairement évoque implicitement le fait d'une unité absolue dans le passé. Cette diversité qu'est une famille de langues nous la concevons comme le reflet d'une unité dans le passé. On ne peut dire s'il s'agit de dix siècles, de vingt siècles mais la notion d'une unité dans le passé est [112] inséparable de la notion de famille. – La diversité sera déjà moindre si l'on remonte de quelques siècles.

Ainsi, la diversité géographique n'est pas un instant la seule <idée qu'éveille une famille de langues>. Une idée historique s'y mêle. –

Il y a un élément historique dans l'élément de la diversité géographique d'une famille.

2°) En deuxième lieu, l'adjectif *historique* intervient d'une manière plus extérieure en ce sens que nous sommes quelquefois dans l'heureuse chance de connaître les divers moments d'une famille par des documents de diverses époques.

3°) Sans doute ces données historiques seront toujours bien fragmentaires <même dans famille indo-européenne> et ne remonteront pas finalement bien haut. Il ne faut pas oublier que *historique* signifie souvent antéhistorique. – Nous comprenons antéhistorique dans ce qui a été appelé historique et qu'on pourrait appeler évolutif.

Cela appelle la reconstitution par les méthodes internes.

[113] Il faut <c'est la tâche du linguiste> fixer d'aussi près que possible la forme primitive d'où a pu découler la diversité présente.

Ce travail de reconstruction historique s'impose devant n'importe quelle famille du globe car on ne connaît pas d'exceptions à part dans les langues romanes dont nous possédons le prototype dans le latin. Autrement nous ne pouvons procéder que par induction.

4°) On considère souvent que la description des caractères linguistiques propres à chaque famille soit une chose liée à l'examen même rapide de ces familles. Il y a de grandes réserves à faire à cet égard. Il y a de mauvaises positions de question sous ce postulat qu'en parlant d'une famille de langues il faut décrire ses caractères.

C'est un faux point de départ d'admettre que le caractère doit rester le même à travers toute l'évolution [114] d'une famille. On méconnaît ainsi l'action du temps en voulant lui poser des limites, – qui n'existent pas. Cette action est tout à fait incalculable et on peut concevoir une famille qui aurait changé diamétralement ses caractères de l'origine au point d'arrivée. <Souvent certains caractères se maintiennent le long de l'existence d'une famille, mais ce caractère n'a rien de forcé, de donné d'avance> Il faudrait distinguer très nettement.

On demande les caractères d'une famille de langues ? Veut-on parler de ceux attribués à son prototype, à une époque primitive ? On peut répondre parce que nous sommes en face d'un idiome et d'une époque. Admettre que dans une somme d'époques successives il y aurait des traits permanents auxquels il ne serait pas permis de changer, cela serait contraire au principe fondamental d'évolution dans le temps. Si un caractère persiste jusqu'au bout, c'est le hasard qui le fait. Il n'y a pas de caractères qui soient de droit permanents.

Par exemple un des caractères qui paraissent [115] être justes de l'indo-européen, c'est de dire que les langues indo-européennes sont des langues flexionnelles (usant de la flexion comme moyen d'expression). Or dans l'anglais actuel la flexion est presque abolie et le cas aurait pu se présenter dans un plus grand nombre d'idiomes.

Si l'on demande l'indo-européen primitif était-il flexionnel ? La question est alors précise. Certains traits qui paraissent être communs à tous les ex[emplaires] que nous avons d'une famille peuvent être conçus comme n'ayant pas existé dans le prototype.

Ainsi, certains traits : harmonie vocalique, qu'on retrouve dans tous les idiomes de la famille ouralo-altaïque, rien ne garantit qu'elle ne soit la suite d'un [phénomène] postérieur. Il serait juste de dire que c'est un trait de la famille mais pas du prototype. Aussi traits du [chinois] : le monosyllabisme du chinois est causé par l'usure des mots. <n'est probablement pas primitif> C'est un instant dans l'évolution de la langue.

[116] En classant les principales structures de langue : langues flexionnelles, agglutinatives, etc. on a cru qu'il n'y avait plus qu'à y faire entrer les différentes langues. Mais rien ne garantit que tout ne soit bouleversé par un accident insignifiant. Les caractères fondamentaux peuvent se transformer. –

<Question de la race indiquée par la langue très difficile à résoudre. Cela concerne autant hist[oriens] d'anthropologie que linguistes.> <Il y a> anthropologiquement une race germanique (dolichocéphale, blonde, <haute stature>), assez bien représentée dans le type scandinave.

On ne retrouve aucunement ce type au pied des Alpes. <(chez les Allemands de langue germanique cependant). Et pourtant on ne peut guère croire que langue germanique ait été imposée aux habitants des Alpes> Pourtant il faut, pour qu'il y ait hétérogénéité, domination prolongée. –

En réalité il ne faudrait pas poser la question sur le fait anthropologique de race. Il ne faut pas oublier <à côté du fait anthropologique de race> le fait <socio-politique> de l'ethnisme. <c'est-à-dire certaine unité adoptée historiquement par communauté de danger, de défense, de civilisation, même sans qu'il y ait politiquement une nation.>

C'est déjà quelque chose de pouvoir rattacher certaines populations à un certain ethnisme. <pas nécessaire de poser question de sang> Devant les Barbares, <au moyen âge> il y a un certain ethnisme romain <quoique que ces Romains fussent> de races diverses et sans unité politique. – [117] Lien de langue est un indice pour affirmer un certain ethnisme. – <et la langue est pour cela l'indice le plus précieux ; donc valeur de premier ordre à ce point de vue de la langue.–>

*La famille indo-européenne*

Cette famille réunit toutes les espèces d'intérêts, <qui peuvent se rattacher à ces grandes unités :> en premier lieu, <1°> par son étendue qui en fait un des groupes linguistiques les plus importants du globe. <2°> Ces idiomes ont été parlés par des peuples civilisés entre tous et elles vivent littérairement dans une série de chefs d'œuvres. <3°> D'autre part on peut saisir l'indo-européen en des moments très divers. <(monuments très anciens)> 4°) Le type de langue tel qu'il apparaît dès l'origine est des plus remarquables chez les [langues] indo-européennes, c'est le plus beau linguistiquement qu'on connaisse sur le globe 5°) le travail accompli par la grammaire comparée, les linguistes depuis un siècle, a bien préparé le terrain. Il est plus facile de pénétrer dans l'édifice de ce langage. –

Pour les autres langues du globe, on manque de documents anciens et le travail fait sur le groupe de langues est bien moins avancé ailleurs. – <Mais il ne faut pas comme Withney, considérer les autres familles comme très secondaires. En principe nous ne devons donner préférence à aucune famille de langues.>

[118] Toutes les langues doivent concourir à nous donner la vue d'ensemble du langage humain en général.

Géographiquement dans l'état actuel la famille indo-européenne forme une chaîne ininterrompue depuis l'Islande jusqu'au Golfe du Bengale. Si on se place 2000 ans ou plus en arrière, il en est déjà de même. <Seulement> la chaîne est constituée suivant les époques de manière assez différente. <Grandes nations recouvrent les petites.> Le nombre des anneaux diminue au profit de la dimension des anneaux.

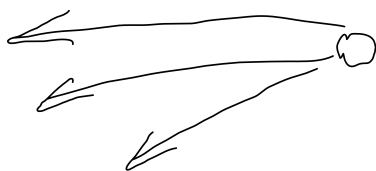
<région au nord de l'Adriatique>	{	Ainsi, par exemple, latin – ombrien – vénète – illyrien. – macédonien, grec. <(plus grand nombre d'anneaux)> Aujourd'hui italien est en contact avec le slave, <puis grec>.
----------------------------------	---	---

Ainsi on voit disparaître les chaînons intermédiaires. Au point de vue linguistique la chaîne était autrefois bien autrement intéressante.

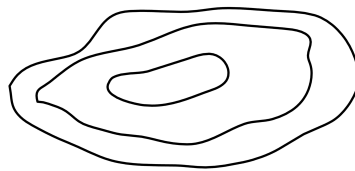
Le nom donné à cette famille est emprunté à la situation géographique. On a donné d'abord le nom d'indo-germanique puis indo-européen. <on peut y voir indication des deux extrémités>

[119] Il est regrettable qu'on ait perdu le mot d'*Aryen* (*âryas*: Hindou de race indo-européenne) employé dans les premiers ouvrages linguistiques. – Aujourd'hui *aryen* est synonyme d'indo-iranien. – On a quelquefois dit aryo-européen. –

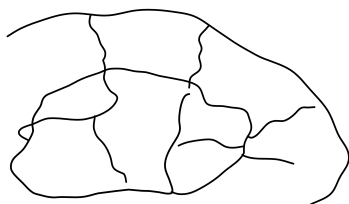
On s'est demandé quelle était la patrie primitive de l'ethnisme indo-européen, le berceau de la race. Cette question est moins au premier plan <depuis théorie des ondes linguistiques> depuis qu'on a cessé de voir dans les migrations de peuples la cause des changements linguistiques.



développement par migration



développement sur place ou par simple expansion



mais la question d'une patrie plus resserrée n'est pas exclue

Ceux qui ont cherché à résoudre ce problème (cf. Hirt: *Die Indogermanen*) s'appuient entre autres sur le même genre de recherches et de conclusions, sur la même méthode qu'on a appliquée pour déterminer le degré de civilisation [120] des Indo-Européens: la reconstruction des choses d'après les mots. (cf. Adolphe Pictet: *Essai de paléontologie linguistique: Les Aryas primitifs*). Ce genre de recherches ne jouit plus que d'une confiance limitée.

Pendant Hirt l'utilise à l'occasion. –

La première linguistique a toujours placé le berceau des Indo-Européens dans le plateau du Pamir (Asie). – Aujourd'hui on le place en Europe, <parce qu>'il est apparu que le vocalisme est un des traits qui sont restés plus fidèlement observés chez les Européens qu'en Asie. Hirt le place dans le nord de l'Allemagne (Brandebourg)!!! <(Berlin)>

<Prenons d'abord le premier anneau le plus occidental>. –

### A. *Le celtique*

Cette branche se signale par les désastres qui ont atteint la population et la langue. <Là où ont subsisté, tombés sous la puissance d'autres nations.> Il ne nous reste qu'une partie sans proportion de ce que contenait la celtique primitive qui comprenait les Îles britanniques, une partie de la France, Belgique, Suisse. (Le midi <de la Gaule> était surtout un pays ligure). [121] Au delà du Rhin <et des Alpes>: la Gaule Cisalpine et une chaîne de tribus celtiques des sources du Danube à son embouchure. – C'est de là que sont venues les invasions du troisième siècle en Grèce –, le royaume des Galates (centre Asie mineure) où l'on parla très longtemps le celtique.

De tout cela il ne nous est resté que le celtique insulaire. En effet le breton de France n'est pas autre chose que le breton importé de l'île. – L'Armorique avait été



romanisée, et le breton fut apporté par ceux qui fuyaient devant <l'immigration anglo-saxonne>. Nous avons une trentaine d'inscriptions gauloises et les noms propres gaulois.

Le celtique insulaire se divise en deux branches: [1] branche britannique ou bretonne, ou branche brittonique. C'est ce qui était parlé dans l'île d'Angleterre. [2] Le gaélique, parlé en Irlande.

Le brittonique nous est conservé jusqu'à aujourd'hui dans la langue du pays de Galles. Le dialecte de Cornouailles a disparu au dix-huitième siècle. – [122] et aussi dans breton de France.

L'autre branche, c'est aujourd'hui: <1°> l'irlandais, parlé <(par beaucoup)> ou compris <(par majorité)> par beaucoup d'hommes. <2°> Le celtique d'Écosse <n'est pas celui de Pictes ou Scots anciens> provient de ramifications, importation moderne du gaélique d'Irlande. <3°> dialecte de l'île de Man (connu que de quelques pêcheurs)>

Le nom des *Galates* (Asie mineure) n'a rien affaire avec le nom *gaélique* (*goídhélique*) – <C'est par hasard qu'on a ces différents mots, assonances qui semblent venir d'un même mot (ce qui est faux)> et peut-être *Galates* n'a peut-être rien affaire avec *Gallus* mais c'est moins certain.

Le nom de pays de Galles n'a rien affaire avec les mots *Galates* et *Gallus*.

C'est le mot <i>Wal(h)as</i>	(les Welches)
<(c'est un nom purement germanique)>	<transformation du nom ancien par lequel
<i>Walh / isk</i> des <i>Volcae</i>	les Germains désignent l'étranger romain
<(peuple celte près Mayence)>.	ou celte <i>Welhisk, Walhâ</i> >

Quant au nom de *Celtes* <(Celtae, arum- Κελτοι)> on ne connaît pas de tribu particulière qui ait porté ce nom. <on ne sait d'où il est tiré>

La circonstance à laquelle nous devons des anciens monuments de l'irlandais, c'est que l'île d'Irlande se trouva au [ ] siècle dans une situation privilégiée. <pas touchée par conquête romaine> Elle n'avait pas été envahie par l'invasion anglo-saxonne; dès 450 elle subit l'influence des missionnaires chrétiens apportant avec eux la culture gréco-romaine.

[123] C'est en Irlande que brillait la culture gréco-romaine. <Ce n'était plus guère qu'en Irlande qu'on parlait grec>. En Suisse, fondation irlandaise du monastère de Saint Gall (610) et influence sur les Alamans. On a mis par écrit déjà anciennement la langue irlandaise, d'abord simplement pour gloser les textes latins puis pour l'irlandais lui-même. Les premiers monuments remontent vers 650. Il y a une autre littérature nationale dans la branche brittonique; celle du pays de Galles <(celle qui a le plus influencé la France)>, mais ici les monuments sont beaucoup plus récents, pas avant le douzième siècle. (Légende de Tristan – pays de Galles).

Le celtisme continental n'a laissé que des noms propres, et quelques inscriptions écrites en caractères grecs, difficiles à interpréter. Vis-à-vis de la sous-famille celtique, on se trouve en face d'une diversité, on ne connaît pas le proto-celtique. – <dont déri-

vent le gaulois, le brittonique et l'irlandais> Il faut le reconstruire, c'est ce que font les celtisants. <Par reconstitution, on arrive à une langue pas très différente du gaulois. ->

Les formes conservées dans les noms propres gaulois n'ont pas été beaucoup altérées.

<Ainsi le celtique a par exemple perdu le *p* du grec>

*Aremorici* – *are* pour *pare* <(παρα)> = ceux qui habitent devant la mer

<Les Armoriciens = *ante marini*> –

[124] *Mediolanum* – au milieu de la plaine

chute celtique du *p* (*Milano*)

*Bituriges (rex-regis)* – les rois du monde

<(Bourges)> irlandais *beoth*, le monde

*bitha*

*Noviodunum* - la ville neuve

<Le gallois et l'irlandais en sont très différents, aucune comparaison>

## B. La branche germanique

Parlée par populations dont nous ne savons rien avant l'invasion des Cimbres et des Teutons. <111 avant J.-C.> Il n'est pas même strictement sûr qu'il y ait eu un peuple germain dans la horde des Cimbres et des Teutons. Il faut aller jusqu'à César pour établir que les Germains touchèrent au Rhin. Où se trouvaient ces masses auparavant? Peut-être 400 ou 500 ans avant l'ère les Germains étaient-ils dans les Carpathes ou en Scandinavie, personne n'en sait rien. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au troisième siècle après l'ère, les Germains occupent soit la Scandinavie, le gros de l'Allemagne actuelle, jusqu'au Rhin (pas en Helvétie); ils occupent [125] de grands territoires en Pologne et sur les bords du Pont Euxin. En 300 il y a deux grands axes de la Germanie (Baltique – Mer Noire) (Rhin – Niemen). C'est le moment de la plus grande extension. Peu de temps après la Germanie continentale ne va plus que jusqu'à l'Elbe par suite de l'évacuation des territoires de l'est et invasion slave (ceci pendant le moyen âge). A la fin du moyen âge nouvelle occupation par les Germains.

Le nom de *Germani* encore plus obscur que celui de *Celtes*; il semble n'avoir pas été celui d'une tribu. Ce qui est faux c'est l'étymologie *gêr-man* (ce serait \**gaizo* – *manni*) <(homme de la lance ou du javelot) est fantaisiste> .

Le mot de *Teutons* a été employé <dans latin du moyen âge> pour désigner les peuples germaniques mais c'est le nom d'une tribu qui n'est peut-être pas germanique.

Le nom de *deutsch* (qui signifie populaire ou national (vieux haut allemand - *diutisch*) n'a rien du tout de générique.

[126] On divise la famille germanique en trois rameaux :

1°) rameau scandinave ou septentrional (représenté aujourd'hui par le suédois, danois et norvégien). Mais le danois s'est imposé comme langue cultivée en Norvège par suite de la prépondérance du Danemark sur la Norvège. Aussi y a-t-il une langue dano-norvégienne servant à buts littéraires.

Le norvégien est le plus anciennement connu spécialement dans ses monuments islandais.

Une littérature s'y développa dès le douzième siècle. Grâce aux Islandais, le trésor des sagas et de la mythologie scandinave a été conservé. On appelle cette langue le norrois. <Le danois et le suédois sont postérieurs et moins intéressants.>

Nous avons dans les monuments écrits en caractères runiques le moyen de remonter plus haut. L'alphabet runique, déformation de l'alphabet latin. Les inscriptions runiques remontent au quatrième siècle [127] offrant une langue très archaïque.

2°) Le rameau oriental comprend tous les peuples qui étaient au-delà d'une certaine limite vers l'est (dans la position originaire au troisième siècle).

Il ne nous est rien resté de cette partie du germanique que le dialecte gothique. Tous les autres peuples de l'Orient sont venus s'absorber dans l'empire romain. (Les Vandales, les Gépides, les Erules). Un seul de ces peuples nous a laissé un monument de sa langue: les Goths. Conservé dans le *codex argenteus* (Upsal) contenant les Évangiles. – On ne sait pas d'où vient ce codex. Au seizième siècle dans le couvent de Werden (Ruhr). Probablement écrit en Italie par les Ostrogoths (sixième siècle). Tout le reste de l'Orient germanique a péri linguistiquement sauf dans ses noms propres.

Un petit groupe de Goths est resté dans les montagnes de Crimée [128] et s'y est conservé jusqu'au dix-huitième siècle. (témoignage du voyageur Bousbek).

3°) Rameau anglo-allemand. C'est toute la masse occidentale germanique. Cette masse est séparée géographiquement et chronologiquement par un hiatus de la masse orientale <; nous en avons des représentants assez nombreux.> <Lorsque paraît le germanique occidental, le germanique oriental a déjà disparu> Elle est composée des nations Bayondar ou Bavaoise, et Alamane. Au nord de cette couche: les Thuringiens et les Francs (tous les pays à gauche du Rhin). A l'est les Saxons, entre l'Elbe et la Weser. Le long de la côte et dans les îles: les Frisons. –

Les Angles étaient probablement sur la Basse Elbe avant de partir en presque totalité pour leur nouveau séjour. Il y a eu une certaine unité dans le développement de la masse orientale. Cependant, le frison est encore bien séparé, d'autre part le hollandais, rameau du francique [129] a évolué dans un sens séparatiste.

Dans l'allemand une division toute postérieure: bas allemand et haut allemand. –

Le sort de l'anglais est assez particulier en ce que d'une part il est devenu une langue mondiale encore plus importante que l'allemand. Ce n'est plus une langue germaniquement pure. A partir de 1200 <invasion de Guillaume le Conquérant>, cette langue surtout dans son vocabulaire s'est pénétrée d'éléments étrangers (français). Mais l'influence de l'élément étranger n'est pas capitale. La perte des flexions se dessinait déjà avant l'influence française.

Les plus anciens monuments pour le germanique occidental, ce sont les monuments du vieux haut allemand, qui ne vont pas plus haut que 750. Pour la branche anglo-saxonne on peut remonter jusqu'à 700 [130] ou un peu avant, mais nous sommes par conséquent séparés chronologiquement par bien des siècles de la date représentée par le *codex argenteus* gothique. Nous ne possédons que des noms propres (chantres et historiens), pour le germanique oriental, antérieur.

Une des tâches du germanique sera de rétablir les traits du proto-germanique au moyen des documents laissés par les trois rameaux. On obtient un germanique assez différent du germanique historique. La modification de la langue a été considérable dans l'intervalle. Sans doute déjà les dialectes comme le gothique offrent un état des mots qui surprend tout d'abord. Les mots relevés dans les auteurs latins donnent un germanique dont l'aspect général s'éloigne fort de celui donné par les textes du haut allemand. Le germanique historique est caractérisé par une grande usure [131] de la fin des mots.

Le germanique obtenu <remontant avant usure des finales> peut rivaliser avec les autres langues indo-européennes pour la conservation des mots.

Exemple demi-mort: *sêmi* – *kwiwas* <demi-vif>  
 (*semi-vivus*) – *wai* (pluriel)  
 – *waizên* (génitif pluriel)

L'unité formée par les dialectes germaniques, nous n'en n'aurions qu'une faible idée si on ne s'était occupé de rétablir les formes lors de cette unité.

Le groupe germanique offre un caractère de premier ordre: la transformation des consonnes occlusives (*Lautverschiebung*). Il a changé *b, g, d* en *p, k, t*. <etc.>. Ce fait défalqué, il ne nuit en rien aux types voisins <(à part ce trait on peut le rapprocher des types italiques, celtiques, etc.)>

### C. Groupe italique

*Italique* pourrait s'appliquer à tout ce qui s'est parlé en Italie mais il comprendrait des [132] langues non indo-européennes (par exemple l'étrusque). On entend donc par italique: italique indo-européen.

Italique indo-européen – c'est le groupe spécial dont le latin est le représentant le plus connu. <il peut y avoir eu un dialecte indo-européen mais éloigné du latin>

Ce groupe comprend 1°) la langue du Latium (latin) 2°) l'ombrien (dans la région nord-est par rapport au latin) 3°) l'osque (sud du latin) (Campanie) 4°) un certain nombre de dialectes (dialectes samnites). Au sein de cette famille, l'osque et l'ombrien forment une sous-famille par rapport au latin. Ils ont parenté entre eux par rapport à leur situation vis-à-vis du latin.

Nous connaissons l'ombrien par les tables Eugubines trouvées à Gubbio. L'alphabet ombrien <est dérivé> de l'alphabet étrusque.

L'osque a aussi son alphabet (écrit aussi <partiellement> en lettres latines) <cf. inscriptions>. [133] A des inscriptions <moins importantes que pour l'ombrien>. Ni pour l'osque ni pour l'ombrien, les monuments ne sont bien antérieurs à l'ère chrétienne.

La langue du Latium n'est pas contenue seule dans le latin littéraire. Par exemple nous voyons dans inscriptions que le dialecte de Préneste était différent de celui de Rome, le dialecte de Faléries était aussi différent.

Le latin est donc le dialecte de l'Urbs. <qui prédomina bientôt> Le latin ne nous est parvenu [que] dans sources récentes (250 avant l'ère). Deux ou trois inscriptions peuvent être datées de plus haut mais sont peu étendues et peu importantes.

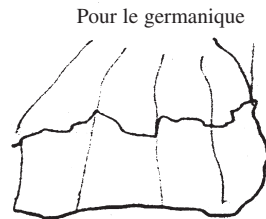
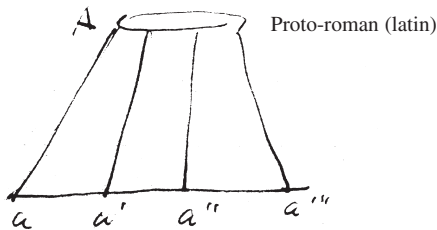
<Regrettable car probablement> C'est dans l'époque qui a précédé de près l'époque historique que le latin a le plus changé. <Avec deux siècles de plus nous trouverions phase très différente>

Il est clair que la linguistique italique se trouve dans la même situation que la linguistique celtique [134] et germanique. Par la comparaison entre les trois dialectes nous reconstruisons ce qui était parlé à l'époque d'unité. Le latin a donné naissance à une grande famille de langues : celles des langues romanes ; comprenant ces diverses modifications du latin qui sont : portugais, espagnol (catalan, castillan), le français, provençal, italien, les langues du nord-est <de la Rhétie> (romanche, ladin) et le roumain.

Le territoire du latin serait encore plus considérable sans diverses situations historiques (Tyrol <a été longtemps latin> – invasion). Toutes ces langues ne sont pas « sorties » du latin – « c'est le latin » <(Gaston Paris)> modifié pendant des siècles. –

C'est le presque seul exemple en linguistique où dans une famille de langues nous possédions le stade de l'unité première <prototype> et le stade de la diversité finale.

<Prototype et fractionnement. (Il y aurait aussi exemple du grec moderne)>  
[135]



<Dans le germanique même dans un sous-groupe on n'a pas toujours le prototype>  
C'est une situation exceptionnelle. <que celle des romanistes>

Le latin est-il bien le proto-roman ? Les romanistes répondent non. Les langues romanes sont sorties du latin vulgaire, qui n'est pas celui des textes. La reconstruction par les langues romanes aboutit à un autre résultat. <(mots qui ne sont pas du latin des textes)> Les mots signifiant « tout » remontent à un \**tūttus*

Les mots signifiant « vengeance » (vieux français *aveng(i)er*) remontent à un mot non connu du latin.

Le latin vulgaire n'est pas l'équivalent du latin littéraire, mais représente une langue une <au moment où est répandu subitement sur une très grande surface. → Ceci est très intéressant, parce que nous avons ici un moyen [136] de contrôler la méthode de reconstruction. On peut constater qu'elle est approuvable.

En tant que document, les langues romanes n'intéressent pas la linguistique indo-européenne parce que ce qui est contenu en elles est déjà contenu dans le latin. – (Sauf en quelques points \**tūttus* par exemple). Mais en tant qu'histoire du latin l'étude des langues romanes rentre dans l'étude de l'indo-européanisant. – <comme le linguiste

indo-européaniste ne peut se désintéresser de ce que devient le grec jusqu'à nos jours ou le proto-germanique>

D'un autre côté, la partie de la tâche qui consiste à rétablir l'indo-européen primitif n'en reçoit aucune lumière.

Si le latin était perdu, elles interviendraient dans les deux sens, pour rétablir le latin et aussi dans leur développement.

<Autres groupes indo-européens> La péninsule italique ne contenait pas uniquement des peuples indo-européens du groupe ombro-latin. <mais d'autres groupes indo-européens> Il est certain, d'après les quelques inscriptions que nous possédons que le messapien (de Calabre) se rattachait à [137] l'indo-européen, plus particulièrement au groupe illyrien. Les Sicules étaient sans doute nation indo-européenne.

Dans le nord, certaines recherches récentes tendent à montrer que le Ligure (nord Italie – midi France, peut-être partie de la Suisse) serait indo-européen. Toutefois, on ne possède pas d'inscriptions ligures, et on ne peut juger que d'après les noms propres.

On possède des inscriptions vénètes – qui semblent montrer que c'était de l'indo-européen (se rattachent aux dialectes illyriens, – de l'autre côté de l'Adriatique).

De cet illyrien, il nous reste quelque chose: l'albanais moderne parlé aussi en certaines régions d'Italie, mais cet albanais est tellement mélangé d'éléments étrangers (turcs) qu'il n'y a guère qu'une centaine de mots vraiment illyriens <et indo-européens>.

Dans le nord de la péninsule des [138] Balkans existait ensuite le thrace dont nous avons idée par noms propres (<toponomastique> réunis par Thomaschek).

Nous en connaissons beaucoup par auteurs byzantins. Le thrace était indo-européen, cela se voit d'après ces documents. Nous avons perdu importante chaîne de dialectes dans le thrace. Plus au nord le dace devait être aussi indo-européen tout en se distinguant du thrace. Au sud: le macédonien pose aussi un problème. Dans noms propres et gloses (d'Hesychius). Le macédonien rentre-t-il <ou non> dans la famille hellénique? <En tout cas> Il y touchait de près. Les caractères du protogrec <que nous pouvons reconstituer> enferment-ils ceux du macédonien? La question est très difficile à résoudre vu le manque de documents. Si c'était un dialecte grec, il avait position très à part, et formait peut être [139] une unité vis-à-vis des autres dialectes grecs. Le macédonien avait des douces là où le grec avait des aspirées.

<i>ph</i>	<i>kh</i>	<i>th</i>
<i>b</i>	<i>g</i>	<i>d</i>

Par exemple le nom de *Bérénice* (nom macédonien); en grec *Pherenike*. Le macédonien est peut-être la transition entre le grec et le thrace.

#### D. <Groupe grec>

Le grec <ou hellénique> est un des plus importants rameaux de l'indo-européen. Ce n'est cependant que tardivement que le nom d'*Hellènes* <nom d'une tribu> est

devenu le nom <générique et> national. Les plus anciennes inscriptions grecques datent de l'an 600. C'est aussi la date assignée à la poésie lesbienne (Alcée et Sappho). Au-delà nous avons le document littéraire des poèmes homériques, dont la date est fort discutée. Mais la langue homérique est une langue plus ou moins artificielle, composite, <de plusieurs dialectes> langue littéraire.

Des inscriptions nous ont révélé les parlers [140] locaux ; ceci dans ce dernier quart du siècle. Nous ne trouvons pas une répartition géographique très claire, ce qui tient aux changements de lieu des populations. – On distingue en gros et en laissant de côté la division traditionnelle des anciens et en se basant sur documents épigraphiques, d'une part 1°) les parlers du nord-est, ceux que l'on nomme plus spécialement éoliens représentés d'abord par l'éolien de Lesbos (celui d'Alcée et de Sappho), le thessalien et le béotien.

Nous avons ensuite ce qu'on a appelé 2°) les parlers du nord-ouest (Locride, Phocide, Acharnanie, Epire, Etolie, notamment la série des inscriptions de Delphes). Ces parlers ne sont pas très caractérisés, pour quelques uns <linguistes> ils entrent dans le dorien. Mais il n'y a pas lien très évident entre ces parlers du nord-ouest et le dorien.

3°) le dorien caractérisé se trouve en beaucoup d'endroits, cela est dû sans doute à l'invasion doriennne antéhistorique. Il est surtout représenté dans le Péloponnèse [141] par les dialectes de l'Argolide et de l'île d'Égine, le laconien et le messénien. On retrouve le dorien dans un certain nombre d'îles de la mer Egée (Thasos, Théra, Rhodes), en Crète. Colonies doriennes en Italie et en Sicile, colonies antéhistoriques (Métaponte, Héraclée, Tarente, Syracuse).

4°) On ne peut ranger dans le dorien, <le dialecte de l'Elide :> l'éléen connu surtout par les fouilles d'Olympie.

5°) L'arcadien, en rapport très direct avec le cypriot (arcadiocypriot) <colonies arcadiennes à Chypre>. Il n'est pas non plus à ranger dans le dorien ; ressemble plus à l'éolien. Le cypriot n'est connu que par des inscriptions rédigées dans un alphabet syllabique (mode d'écriture pas proprement grecque).

6°) La grande branche ionienne, qui se subdivise. Elle est représentée par ce qu'on appelle (a) l'ionien pur parlé dans une partie des Cyclades (Naxos par exemple) et dans villes du continent d'Asie mineure, également dans l'île de Chios, etc. Elle a (b) une branche [142] dans l'Attique, qui ne pousse pas jusqu'au bout tous les caractères de l'ionien (changement du  $\bar{a}$  long en  $\eta$  n'est pas pratiqué en attique après  $\rho$  et  $\iota$ ).

On ne peut dire au juste où était le centre des Ioniens ; il semble que ce serait le bord du golfe de Corinthe (nord du Péloponnèse) mais ce n'est pas prouvé. –

7°) Le grec pamphylien d'Asie mineure est fort à part à cause de ses caractères.

Vers le quatrième siècle avant J.-C. commence à se développer à la faveur des conquêtes d'Alexandre, la  $\kappa\omicron\upsilon\lambda\eta$ , dialecte commun <et général> qui devient celui de la littérature. Cette  $\kappa\omicron\upsilon\lambda\eta$  aussi langue du commerce, langue de l'intercourse. Il y a une forte base attique mais d'autres dialectes y ont contribué (ionien d'Asie par exemple). Peu à peu la  $\kappa\omicron\upsilon\lambda\eta$  a tué les dialectes locaux. Le béotien subsistait encore en 100 avant J.-C. Dans la Grèce actuelle on signale peu de traces des anciens dialectes dans les

[143] dialectes existant aujourd'hui. Les recherches archéologiques de Crète (Evans) ont mis au jour des bibliothèques entières d'écriture du temps de Minos, monuments en écriture pictographique, impénétrables jusqu'à présent. A l'heure qu'il est il est impossible de dire si cette langue contenue dans les monuments minoens est indo-européenne ou non; on ne sait si c'est une forme du grec primitif. – <Ces inscriptions remontent à l'an 1000 au moins. –>

E. *Les langues baltiques et les langues slaves.*

<Double famille du slave et du baltique>

Le groupe baltique que l'on appelle aussi groupe letton est en rapport avec les langues slaves, mais il en diffère cependant assez pour qu'on en fasse une famille particulière. Le groupe baltique qui se trouve répandu géographiquement au tournant de la Baltique vers le nord (le centre est autour de Mémel – frontière de la Prusse et de la Russie). Les populations baltiques [144] étaient répandues tout le long du littoral.

Le représentant <le plus> méridional du baltique :

<1°> le prussien parlé à l'est de la Vistule (Marienburg à Königsberg) n'existe plus. Cette population (*Prūsai* au pluriel) fut germanisée peu à peu, déjà au moyen âge par l'ordre teutonique, ce qui fit que le nom même de *Prusses* passa à la conquête allemande et est devenu celui de la nation qui soumettait. – <(comme nom de *Brittisch* chez les Anglais)> Au seizième siècle, il fut nécessaire de rédiger le catéchisme dans la langue prussienne (vers 1550). Ce sont ces catéchismes et quelques vocabulaires qui nous donnent une idée du prussien. Un cardinal de Savoie avait rédigé une grammaire prussienne au treizième siècle mais elle a disparu.

<2°> Les Lithuaniens occupaient un territoire plus considérable qu'aujourd'hui (aujourd'hui on parle encore le lithuanien, extrême angle nord-est de la Prusse (de Tilsit <Ragend> à Mémel) et [145] aussi en Russie (et la principale ville est Kovno). <Autrefois Wilna était capitale lithuanienne, limite passe maintenant à l'ouest de Wilna> Au nord ce qui fait la limite c'est le Duché de Courlande où se parle le lette.

En tous cas plus d'un million de Lithuaniens parlent le lithuanien <population [illisible]>. Cette langue est célèbre par l'aspect archaïque de ses formes. Jusqu'à la fin du moyen âge les Lithuaniens sont restés de culte païen. Certaines formes coïncident avec le sanscrit; on pourrait composer de courtes phrases qui pourrait à la fois être comprises d'un lithuanien et d'un brahmane. <Le prussien a encore des formes plus archaïques>

Pas de littérature nationale; seulement chants (*dainos*). Poème [de] Donelaišis écrit au dix-huitième siècle, en hexamètres. On ne sait rien du Lithuanien au-delà de 1545 (catéchismes).

3°) Le lette ou letton est parlé dans toute la Courlande et une partie de la Livonie. Cette langue est à l'oreille très différente du lithuanien, mais à l'analyse grammaticale elle coïncide assez bien. Le lette est une langue parlée par société assez cultivée <et on imprime en lette>; fort vivante à l'heure actuelle, tandis que le lithuanien tend à disparaître.



[Cahier 4. 146] <Groupe slave>

Pour les Slaves, il est difficile de savoir où se trouvent ces peuples à l'ère chrétienne. Ce sont les Alloni (*Allani*) qui au moment de la grande invasion étaient sans doute des Slaves venant des steppes du sud de la Russie. Ce sont les Slaves du Sud <nord de la péninsule des Balkans> qui sont connus les premiers.

<I> C'est là le slave du sud ou yougoslave, représenté sur l'Adriatique par le slovène, puis plus à l'est et aussi un peu plus au nord par le serbo-croate. Les Croates parlent un dialecte voisin du serbe. Plus à l'est vient le bulgare avec ce qu'on appelle le macédonien (dialecte voisin du bulgare). C'est dans cette région que s'exerça le ministère des deux apôtres slaves: Cyrille et Méthode, originaires de Salonique. Ce sont eux qui au neuvième siècle évangélisèrent les Slaves des Balkans et traduisirent les Évangiles en alphabet cyrillien.

Nos manuscrits sont du dixième et onzième siècles. C'est la langue de Cyrille et Méthode que l'on appelle le slave ecclésiastique appelé aussi slavon, vieux slave ou paléoslave.

[147] Les slavisants discutent la question de savoir quelle était cette langue. Les uns la mettent dans le vieux-bulgare, d'autres dans le vieux-slovène. Leskien «*Grammaire du slave ecclésiastique*» a changé d'avis sur cette question. On tend aujourd'hui à croire qu'il s'agit plutôt du vieux-bulgare. Ce slave est devenu la langue de l'Église orthodoxe. D'une part toutes les langues slaves ont fait des emprunts au slave ecclésiastique et d'autre part les manuscrits en slave ecclésiastique sont tous teintés par la langue du milieu où ils ont été écrits: il y a un slave ecclésiastique russe, un slave ecclésiastique serbe, etc. Mais ce n'est pas le proto-slave.

Le slave du sud est plus anciennement connu que tout autre puisque c'est un de ces dialectes qui nous est conservé dans le slave ecclésiastique <(dialecte macédonien du groupe bulgare)>. Le bulgare pris dans son état actuel est la moins intéressante des langues slaves; a subi toutes sortes de modifications. Il n'a plus que nominatif et vocatif. –

Le Bulgare n'est pas une race slave pure; mais il y a mélange entre les Bulgares et Tatars et Roumains.

Quant au serbe, il faut en marquer les [148] limites géographiques. Avant l'annexion de la Bosnie Herzégovine par l'Autriche on pouvait dire:

- |   |  |
|---|--|
| <p>a. Serbe = yougo-slave occidental<br/>non compris dans les limites de l'Autriche<br/>(Serbe, Bosnie-Herzégovine, Dalmatie<br/>Montenegro, [illisible])<br/>+ Croate (très parent du serbe)<br/>dans l'empire d'Autriche (Chorvate)</p> | <p>b. Slovène = yougo-slave occidental<br/>compris dans l'empire d'Autriche<br/>(Istrie-Trieste)<br/>Slavons des communautés<br/>occidentales de la Hongrie<br/>(jusqu'en face de Presbourg<br/>sur le Danube)</p> |
|---|--|

Le Slovène n'est connu que depuis le quinzième siècle – à part certaines gloses. –

Le serbo-croate a plus d'importance (notamment pour ses accents). – <c'est une des langues les plus intéressantes pour l'ensemble de la linguistique slave.> Le serbo-croate a été plus important autrefois <Il correspond à période héroïque de la Serbie> (moyen âge = république de Raguse <(haute culture)>). Cette littérature remonte au quatorzième siècle; il y a chartes du douzième siècle mais elles sont plutôt en slave ecclésiastique. <Les Slovènes sont catholiques romains. Les autres sont orthodoxes. Les uns ont alphabet latin, les autres alphabet cyrillique.>

## II *Groupe occidental*

Etait autrefois beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui puisque les Slaves s'étaient avancés jusqu'à l'Elbe, occupant tout l'est allemand. Les noms <géographiques> de l'est allemand sont la plupart slaves.

[149] *Po-morjane (Pommern)*: ceux qui habitent le long de la mer. Les Antes, Omotrites, tribus existant au moyen âge.

Il n'est resté que le polabe (le long de l'Elbe) qui s'est maintenu <sur la Basse Elbe> jusqu'au dix-huitième siècle.

*Labj = Albis*

Plus à l'est autre îlot slave se maintenant jusqu'à nos jours, dans la Lusace, îlot des Wenden. Les dialectes de la Lusace, de leur vrai nom: *sorabe* n'ont pas de littérature.

La grande nation tchèque vient ensuite. Les Tchèques occupèrent pays german des Marcomans; leur parler ressemble à celui des Slovaques.

Les Slovaques sont en Moravie et au nord-ouest de la Hongrie, et sont répandus en des colonies plus récentes en différents points de la Hongrie. Dialectalement est différent du tchèque.

La littérature tchèque <assez importante> date au moins de 1200 pour les premiers monuments.

Le polonais, qui est la branche numériquement la plus considérable [150] du slave occidental. Ses limites étaient autrefois beaucoup plus étendues qu'aujourd'hui. <vers l'ouest> Le polonais comprend des dialectes divers comme le *kašub* qui se parle en Petite Poméranie. <ce pays avait été un fief de la Pologne> <(bord de la Baltique)> Aujourd'hui sont en <Prusse>, en Galicie, Pologne russe.

Littérairement le polonais a été très important, a même été la langue cultivée pour la Russie elle-même. Sa littérature remonte à la même époque que pour le tchèque mais est cependant un peu plus tardive.

Le groupe occidental a été donc fort diminué sur ses limites primitives.

## III *Le groupe oriental* <= Russe>

Le groupe oriental est représenté par le russe; il est nettement caractérisé. Dans le russe on distingue le petit russe (<dans> sud-ouest) dont la patrie est l'Ukraine (avec Kiev comme capitale) ou russe méridional. Le grand russe <qui comprend tout le reste> qui se distingue en Russe blanc (à l'occident) <Volhynie, Minsk, Grodno>.

[151] Un caractère frappant du russe est le peu de différences dialectales (phénomène qui se rencontre aussi dans l'espagnol). <Très difficile de fixer limites orientales :> Le russe va jusqu'au Kamtchatka à titre de langue superposée à d'autres. Son noyau est relativement restreint : deux centres <(anciens)> (Kiev – et Novgorod la grande). – Moscou lui-même peut passer comme récent. <représente un agrandissement datant d'environ 1200> A propos de l'ensemble du groupe occidental, il faut remarquer que tout ce groupe est sous l'influence occidentale et romaine pour la religion. Il en résulte que le slave ecclésiastique n'a joué aucun rôle chez eux ; <au début de leur littérature (grand avantage)> <nous avons là documents sincères de la littérature> ce qui n'est pas le cas dans le groupe oriental. Les premiers monuments sont en slave ecclésiastique ainsi les écrits théologiques aujourd'hui. Ce slave ecclésiastique a altéré la forme de beaucoup de mots. <Il y a eu toutes sortes de mélanges> Il y a des archives remontant à 1200 ans, écrites dans une langue qui est un mélange de polonais, de russe blanc et de slave ecclésiastique. [152] Peu à peu cependant la langue russe se dégage. Ses premiers monuments remontent à la fin du onzième siècle. Il n'est vraiment littéraire que depuis le dix-huitième siècle grâce aux efforts de l'écrivain Lomonosov.

(A propos du petit russe ou russe méridional il faut ajouter qu'il comprend aussi la nation ruthène dont une partie se trouve en Autriche).

L'écriture adoptée pour le russe est l'écriture cyrillienne ; c'est un obstacle pour lui et pour le bulgare d'avoir adopté cet alphabet. La linguistique slave se trouve devant une grande variété de langues <parentes (russe, polonais, tchèque, serbe, slovène, croate, etc.)> ; elle a à combiner une triple donnée : ce que dit sur chaque point : le groupe oriental, le groupe occidental et le groupe du sud. On arrive à reconstituer un proto-slave. <assez différent des plus anciens dialectes connus> <Cependant, la différence entre le vieux slave du sud et le slave primitif est moins grande que celle entre germanique et gothique par exemple.> La conservation des formes de la langue a été relativement bonne dans les diverses langues slaves ; il n'y a pas là comme dans le germanique tendance à laisser s'effriter la fin des mots. Les langues slaves se trouvent en contact avec races et idiomes non indo-européens.

[153] Ainsi entouré d'une masse slave est le peuple des Magyars, non indo-européens. Dans toute la Sibérie le russe confine avec beaucoup de peuples non indo-européens. Ils ont toujours été en contact avec les Finnois et les Tatars.

#### F. *Groupe de langues indo-européennes qui ont occupé l'Asie mineure.*

L'arménien nous a été conservé dès le cinquième siècle de notre ère grâce à la civilisation byzantine dont dépendait le pays, grâce à la littérature chrétienne et profane qui y put se développer. C'est le seul idiome d'Asie mineure connu par des textes manuscrits et aussi le seul qui vive jusqu'à nos jours. L'arménien vit dans le pays même et dans diverses communautés à Constantinople, couvent arménien à Venise. L'arménien s'écrit dans un alphabet spécial, le même aujourd'hui qu'au cinquième siècle.

On a pendant longtemps classé l'arménien dans les langues iraniennes, c'est une erreur qui est aujourd'hui complètement reconnue. C'était la présence de beaucoup de mots iraniens (persans surtout) dans la langue arménienne qui avait provoqué cette erreur. <Mais éléments étrangers une fois supprimés, on voit que> L'arménien est d'un type très différent de l'iranien, et [154] est en accord fondamental avec les langues d'Europe. C'est surtout le vocalisme qui montre la position de l'arménien. Les voyelles (*a, e, o*) sont séparées comme dans les langues européennes tandis que l'iranien les confond en un seul type *a*. Malgré cela il demeure au deuxième plan, <vis-à-vis de la linguistique indo-européenne> il n'est plus assez pur. Une des presque certitudes qui résultent de l'arménien pour les autres idiomes indo-européens d'Asie mineure que nous n'avons plus, c'est qu'ils devaient présenter le type européen et non indo-iranien <probablement dérivait de l'arménien primitif>. Cela est confirmé par les fragments qui nous en restent. Ainsi pour le phrygien occupant la plus grande partie de la péninsule, au nord. Il nous reste du phrygien outre diverses gloses (d'Hesychius), deux séries d'inscriptions, l'une la Nécropole de Midas, près Smyrne, inscriptions sur rochers. – Des inscriptions plus récentes de l'empire romain, en caractères grecs : sur tombes formules d'imprécations à celui qui violera la tombe. Nous sommes dans un type très [155] voisin du grec au moins par certains caractères. Nous n'avons pas assez de phrygien pour qu'on puisse trancher les questions même élémentaires. Un bon connaisseur de l'arménien, M. Meillet, déclare ne pouvoir dire si l'arménien ne faisait pas un tout avec le phrygien : arméno-phrygien. D'après Hérodote, la Phrygie serait colonie thrace. D'où des linguistes sont disposés à en faire un groupe thraco-phrygien.

Au sud et sud-ouest <de l'Asie mineure> les Lyciens sont connus par beaucoup d'inscriptions. On est plutôt porté à voir là de l'indo-européen.

Le carien d'après les noms de lieux qu'il offre n'est pas indo-européen.

Le lydien ne semblerait pas non plus devoir l'être. Cependant les Grecs interprétaient le nom du roi Candole *Χαν-δαύλευς* comme le « tueur de chiens », *δαυλης* par certaines ressemblances <avec mots> slaves peut s'interpréter comme meurtrier, tueur.

Dans le Caucase : une seule langue indo-européenne parmi les langues caucasiennes. [156] l'ossète parlé soit au nord soit au sud de la chaîne aux environs du col de Darial. Connu à l'époque toute moderne, est indo-européen, mais on ne sait quelle est sa position. Est-ce <un reste d'>un groupe à part ? C'est bien possible.

#### H. *La grande famille indo-iranienne*

On ne peut séparer les langues iraniennes des langues hindoues, car leur concordance entre elles est nette (de même que pour le groupe lettoslave).

<Vis-à-vis des autres membres de la famille> Il (l'indo-iranien) se distingue avant tout par l'altération survenue dans le vocalisme.



Si à une époque postérieure il y a des *e* c'est par un fait récent et indépendant de l'ancien *e*, ou de l'ancien *o*. Au sein du groupe l'iranien par opposition à l'hindou change *s* en *h* devant voyelle.

L'iranien au lieu de *sapta* «sept» dira *hapta*  
*asi* : *ahi*

### [157] *Les langues iraniennes*

Leur histoire ne se déroule pas au sein d'un pays fermé. Au contraire la région iranienne a été un lieu de rendez-vous pour toute espèce de races et il faut admirer le degré de résistance qu'a offert l'iranien indo-européen.

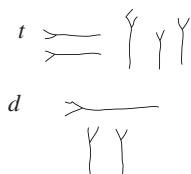
Dès que par la conquête de Cyrus les Perses furent sortis de leurs montagnes, de la province de Perse, ils se sont vus comme race dominante en pays sémitique, par exemple à Babylone et en Assyrie, à Suse au milieu de populations d'une autre race encore (quelque soit le nom qu'on lui donne). Puis <à une époque postérieure> par le nord arrivent des Scythes touraniens et des Scythes indo-européens. Une image de cette multiplicité de langues est donnée par l'inscription sur rocher de Darius <fils d'Hystaspe> en trois colonnes : perse, babylonien, scythe.

Plus tard c'est la conquête arabe qui eut des conséquences sur la langue persane. Enfin arrivée des Mongols et des [158] Turcs. Il y avait dans l'Iran outre la nation perse, une série de populations iraniennes ; partiellement subsistantes aujourd'hui : Kurdes à l'ouest, Afghans à l'est. Aucune d'elles à part les Perses n'a laissé monument ancien de sa langue. <Une seule d'entre elles parlait perse et nous a laissé un monument ancien mais nous ne savons pas laquelle c'est> Texte de l'Avesta, de la religion mazdéenne (la religion de Zoroastre). Cette langue de l'Avesta, désignée sous le nom de zend (commentaire) est une des vieilles langues de l'Iran, elle n'est pas perse mais on ne sait qui la parlait. Ce serait la langue de l'ancienne Bactriane donc du nord-est au delà de Khiva. Suivant d'autres (Darmesteter) ce serait une langue occidentale qui ne serait autre que le médique. On ne sait donc où localiser cette forme ancienne de l'iranien, dite le zend.

D'un autre côté nous avons le perse que nous connaissons des rois achéménides (qui nous ont laissé inscriptions) jusqu'à nos jours.

[159] La première phase <connue du perse> est le perse achéménide, langue officielle de tout l'empire perse depuis Cyrus, autrefois seulement dialecte des montagnes de la Perse. Ce perse est écrit dans une écriture cunéiforme <spécialement connue> dans inscription sur le roc. On croit en avoir une de Cyrus. En tous cas Darius, fils d'Hystaspe, et ses successeurs en ont laissé une série. La plus importante : inscription <de Darius> en trois colonnes de Behistoûn, près Persépolis, (une en langue perse).

C'est en déchiffrant ces inscriptions qu'on a pu s'introduire dans le domaine des inscriptions cunéiformes sémitiques (babylonien). Le cunéiforme indo-européen est beaucoup moins compliqué que le cunéiforme sémitique.



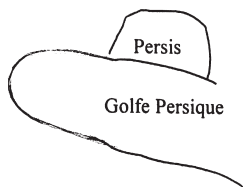
Nous nous arrêterons plus longtemps dans ce groupe de langues parce que 1°) ces langues offrent un exemple frappant des difficultés que rencontre la linguistique. <Le premier métier du linguiste est d'éliminer certains obstacles qui ne font qu'obscurcir les voies>

2°) Ce groupe étant plus éloigné de nous, il [160] nous est moins connu.

3°) En outre il est difficile de citer un ouvrage dans lequel il soit traité de ces langues, sans qu'il y est beaucoup à corriger.

### *Perse*

Le pays appelé Persis, pays montagneux situé sur le golfe Persique



C'est le seul point de départ des Perses (nation indo-européenne). <De là> Vers 600 [avant J.C.] ils se rendirent maîtres vers l'ouest de la Susiane (pays ni sémite, ni indo-européen), puis de Babylone (sémite) et enfin de tout le reste de l'empire perse. Le perse régna sur tout l'empire comme langue officielle par droit de conquête <et cela à l'époque de l'âge d'or grec.>

Il semble qu'il se soit imposé tout le long de la chaîne de montagnes qui va du golfe persique à la Caspienne, à la faveur de la race.

Nous pouvons élargir l'idée de la Perse en la rapprochant <d'avantage> des limites actuelles. Grâce aux inscriptions des rois achéménides, nous possédons le perse de 500 avant l'ère jusqu'à nos jours, cela avec deux lacunes [161] chronologiques.

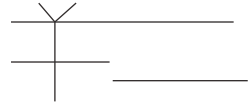
Perse des Achéménides	(500-330 avant l'ère)
Lacune (500 [ans])	
Perse des Sassanides ( <small>pehlvi</small> )	(226 -652)
Lacune	
Néo-perse (persan)	depuis 1000

Par tout ce qu'on a pu contrôler la descendance est aussi directe que possible. On ne trouve pas de caractères autres dans le persan actuel que ceux qu'exige la transformation du perse des Achéménides.

Comment connaissons-nous le perse des Achéménides? <Comment a-t-on pu déchiffrer ces cunéiformes?>

Lorsque la nation perse vint en contact avec la nation babylonienne, celle-ci employait depuis au moins 1500 ans une certaine écriture dite cunéiforme pour les langues que cette civilisation abritait. Car on n'a pas trouvé uniquement du sémitique à Babylone, mais aussi d'autres langues non-indo-européennes.

[162] Cette écriture cunéiforme provenait de ce que pour l'empreinte sur la brique il était facile d'obtenir des signes avec un ou deux poinçons



Les Perses apprirent cette écriture et la transformèrent (par leur génie indo-européen) en une écriture simple presque absolument alphabétique, différente de l'écriture syllabique qu'ils imitaient. <Ce n'est que le procédé général, le fait du cunéiforme qui est commun aux deux écritures.>

Les rois perses eurent deux idées excellentes: 1°) de faire exécuter des inscriptions sur rochers, et cela dans des dimensions colossales. <telles qu'on doit se servir de lunettes d'approche pour les voir>

2°) Le roi de Perse Darius ordonna que la traduction serait donnée en deux langues autres que le perse <(en babylonien et en scythique)>. Par là il a permis de pénétrer dans toute l'antiquité babylonienne antérieure.

Cette inscription de Darius est sur le rocher de Behistoûn (dans les limites de l'ancienne Médie). Il y a en outre des inscriptions dans la seule langue perse de Xerxes dans les ruines de Persépolis (sur roc) etc. <dans partie du palais>

[163] Le déchiffrement <de la première colonne> de Behistoûn est capital.

Perse	« Scythique »	Babylonien
-------	---------------	------------

[Georg Friedrich] Grotefend, savant allemand, réussit le premier en 1802 à pénétrer dans le sens de certains mots de la première colonne.

On ne savait pas d'où provenait l'inscription de Behistoûn. Grotefend dut même donner ses raisons pour croire que c'était de l'écriture.

1°) Les caractères cunéiformes de la première colonne étaient très différents de ceux des deux autres, mais en même temps les mêmes qu'à Persépolis. Il y avait probabilité que ce fut la même langue qu'à Persépolis, et qu'à Behistoûn ce soit une dynastie perse qui ait écrit en plusieurs langues mais en commençant par la langue officielle. Il y avait toutes raisons de s'attaquer tout d'abord à la première colonne.

Les inscriptions perses avaient une virgule entre les mots. On savait [164] ainsi ce qui formait un mot sans pouvoir le déchiffrer. Grotefend pensa qu'une certaine série de signes souvent répétée surtout au commencement des inscriptions devait signifier roi.

*χ̣šâyahya* (le shah de Perse)

La base principale de Grotefend fut qu'un roi nommait son père et se disait fils d'un tel roi <<un tel roi, fils d'un tel, roi>>. La seconde fois «roi» était au génitif. Or il y avait un roi dans la dynastie achéménide, qui n'avait pas eu pour père un roi, c'était Darius, fils d'Hystaspe. Celui-là ne devait pas donner à son père le titre qui apparaissait comme celui de roi. Ce fut un de ces grands points de départ. Le nom du monarque qui parlait à Behistoûn devait être Darius, fils d'Hystaspe parce qu'il ne mentionnait pas le nom de son père comme roi.

Le mot *Δαρείος* correspond à *Dârayavahuš*. [165] Ainsi peu à peu on put découvrir le sens de l'inscription et on s'aperçut de sa parenté avec l'hindou.

En hindou: *Dhârayad-vasus* (celui qui apporte les biens)

*Artaxšâpra* / *Rta-kšatras* (dont la domination est légitime)

Au moyen des noms propres qui se trouvaient dans les autres colonnes, on arriva à déchiffrer la troisième colonne de Behistoûn (le babylonien): syllabique, polyphonique. Ce fut la clef de toutes les inscriptions et documents de l'antiquité de Ninive et de Babylone.

Le dernier des Achéménides fut Darius Ochus mort en 336.

Puis ce fut le silence pendant Alexandre et ses successeurs, et pendant la dynastie des Arsacides (Parthes <peut-être indo-européens mais non perses>.) (Parthes sud-ouest de la Caspienne). <Jusqu'à> Avènement de la dynastie nationale des Sassanides en 226 après J.C. avec Ardashir (= Artaxerxes).

*Artaxšâpra*

*Ardashir* <ce qui nous montre que la langue n'était plus la langue de Darius>

(Ἀρδασήρ) = chez les Byzantins.

[166] Ardashir est un héros du Livre des Rois de Firdouzi. <La conquête arabe mit fin à cette dynastie> En 637 Ctésiphon fut prise par les Arabes. La conquête arabe apporta avec elle l'Islam. L'abandon de la religion zoroastrienne, mazdéenne fut consommée. Les Mazdes acceptèrent l'Islam (plus tard se séparèrent par un schisme).—



Les communautés chassées cherchèrent un refuge dans l'Inde, où on leur donna le nom de Perses (Parsi). <C'est grâce à cette expulsion que nous savons quelque chose des lois sacrées de Zoroastre> A Bombay environ 70000. – <et près de Bakor> Nous ne savons rien de la langue perse de l'arrivée d'Alexandre (-330) à Ardashir (+226). Dès Ardashir les souverains sassanides ont laissé des inscriptions dans un alphabet dérivé de l'alphabet sémitique araméen (n'ayant rien affaire avec cunéiforme).

Par ces inscriptions nous voyons le travail des modifications accomplies depuis les temps achéménides.

Darius : <au lieu de :> *Kartanaiy* (faire) : <on a alors> *Kardan*

[167] Ces inscriptions ne sont pas la seule source pour cette époque mais la plus sincère.

C'est le pehlvi (pahlavi) qui est la grande forme linguistique sous laquelle s'est traduite le perse sassanide.

Une littérature sacerdotale en cette langue pehlvi nous est parvenue, littérature consacrée à commenter et à traduire les vieux textes sacrés du Zend avesta. Ces livres pehlvi sont conservés par les Parsis. On a trouvé manuscrits pehlvi dans le Fayoum en Egypte.

Le pehlvi est une langue des plus ardues qu'on connaisse. – Le pehlvi est un déguisement du perse sassanide. L'écriture monumentale des Sassanides est parfaitement claire mais dans les livres pehlvi, nous en avons la cursive. La cursive confond les signes

𐬀 = a â h kh  
𐬁 = u û n r v l

Dans le livre appelé *Ardâ Virâf* [168] comme le remarquent les éditeurs Harry West, il y a un mot qui peut se lire théoriquement de 638 manières. Le pehlvi ne rend pas directement les mots perses, mais il substitue <au perse> des mots sémitiques araméens, et cela d'une façon compliquée.

*martum* } signifie en perse: mortel, homme  
*mart* }

Le pehlvi écrit *gabrâ-um*;

*gâbra*, c'est le mot sémitique pour homme et l'on met la terminaison *um*

*patar* s'écrit: *ab-îtar*,

*ab* est le mot sémitique.

On ne sait pas si l'on prononçait les mots sémitiques, ou si c'était des simples idéogrammes. C'est une langue artificielle, une sorte de cryptographie.

James Darmesteter pense qu'on n'a voulu qu'indiquer la langue parlée qui était la langue perse.

C'est une source absolument trouble (beaucoup de mots incertains). [169] <Pourquoi enfin ce nom de pehlvi ?> *Pehlvi* signifie Parthes selon une certaine transformation du mot. Dans l'Inde (*Pahlavâs*) signifie les Parthes.

Avons-nous du parthe dans les textes pehlvis ? Non. <Mais à une époque postérieure au sassanide> ce qui était parthe (le mot parthe) équivalait à quelque chose comme vieux perse. – <(à l'idée d'une vieille langue)>

Un peu dans tout il y a des équivoques à dissiper, quand on parle de ce moyen linguistico-graphique de fixer une langue. –

Avec la conquête arabe furent adoptés les caractères arabes, dans lesquels s'écrit aujourd'hui le persan. Cette dernière période reprend vers l'an 1000 et encore aujourd'hui le persan n'est pas très différent de ce perse de l'an 1000. Mais il y a énorme infusion de mots arabes, turcs dans la langue <persane>. La chose va très loin dans le persan du moyen âge: on peut remplacer les mots persans par des mots arabes [170] ou on peut le dire à la fois en persan et en arabe. Mais cela n'a pas troublé beaucoup le système de la langue. – <qui a gardé son caractère indo-européen> Ce persan est encore fort précieux pour notre connaissance générale de l'indo-européen. <Non seulement il sert à éclairer le perse achéménide, mais il n'est nullement à dédaigner comme individu de la branche indo-iranienne>

Une autre branche <quelconque> a donné la langue dans laquelle est conçu le texte sacré de l'Avesta. Ces textes sont dans une écriture spéciale, dérivée de l'alphabet sémitique (s'écrivait de droite à gauche). Ces textes <d'où> nous [phrase interrompue]

L'orientaliste Anquetil Duperron s'embarquait pour l'Inde en 1754 pour rechercher textes littéraires gardés par les Parsis. A Bombay il réussit à se faire initier à la littérature pehlvi. Il rapporta des manuscrits contenant avec tous les commentaires des époques postérieures (en pehlvi- en pazend) l'Avesta, <mais d'une façon incomplète.>

Cet Avesta est souvent appelé [171] Zend Avesta, ce qui est faux. (= l'Avesta avec son commentaire → Zend). En désignant par *zend* le nom de la langue de l'Avesta, on a désigné par le mot de «commentaire» <écrit en pehlvi ou en pazend > mais en somme on ne sait pas le nom de cette langue.

Quant à sa patrie on hésite entre les Bactriens ou Médiqes. <Cette langue ne diffère que d'une façon minime du perse lui-même>.

Ce qui est dans le zend *z*

est en perse *d*

*azem*, (je) : *adam* (en perse)

Le *d* est postérieur.

On n'est nullement fixé sur la date de l'Avesta <de sa composition> (remontait soit fort haut, soit troisième siècle avant l'ère). <Les affirmations les plus contraires viennent se présenter>

Les Achéménides invoquent bien Ahura Mazdâ mais ne sont peut-être pas zoroastriques. Les gathâs (les cantiques) nous offrent un sous-dialecte du zend à caractères plus archaïques.

Ils sont en forme versifiée et une partie de l'Avesta aussi.

[172] Les gathâs représentent poésie très voisine des Védas de l'Inde. Tout est renversé dans cette religion: ce qui est dieu pour les Hindous est démon pour les Iraniens.

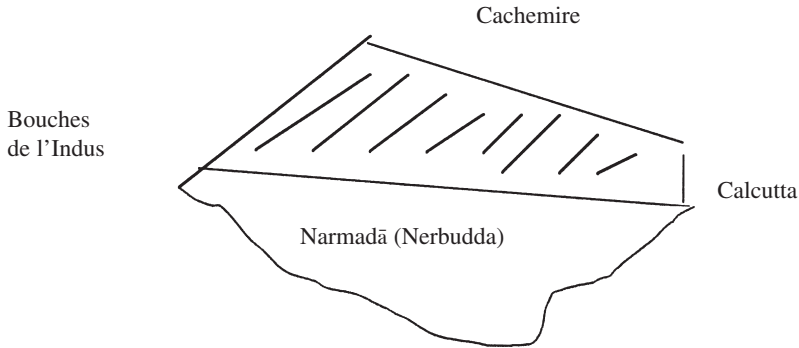
<Dialectes iraniens que l'on n'a pu étudier que dans les temps récents (Kurdhistan)> Les dialectes kurdes sont recueillis depuis le dix-huitième siècle.

A l'est, les dialectes afghans. Au sud le beluči (dialecte du Beloutschistan).

Il semble que le kurde soit plutôt de la race perse, à cause de la fréquence du *d*.

*L'aryen de l'Inde*

La péninsule de l'Inde avec ses 250 millions d'habitants ne fait que très partiellement un seul tout, (dans une certaine mesure pour l'histoire linguistique). Évitions de n'y voir qu'une péninsule (les 2/3 de l'Inde sont en dehors de la péninsule):



[173] L'Inde se divise en deux à cette Narmadā. Au sud de là est le Deccan, occupé en majeure partie par des populations de langue non indo-européenne (dite dravidiennne). Mais dravidien est le nom du petit dialecte du sud.

<Toutefois on fait partir le Deccan (*Daksina-m*) de la chaîne des monts Vindhya.> Le nord est indo-européen au point de vue de la civilisation. C'est de beaucoup la partie la plus étendue. Elle a comme son horizon l'Himalaya. Elle se divise en bassin de l'Indus (comprenant le Pendjab) et en bassin du Gange. Là est la vraie Inde aryenne qui a pu s'étendre à l'est de l'Indus et a toujours compris le pays de Cachemire. C'est toujours vers le nord et surtout le nord-ouest que l'on est conduit quand il s'agit de trouver où est la source de chaque chose (langue, histoire).

Les tribus habitant l'Inde ne se donnaient aucun nom commun, ou du moins nous ne le connaissons pas. *Dasyu-s* (au singulier) était pour eux l'ennemi de race non indo-européenne. Par opposition il y [174] a le *ârya-s* (l'homme de leur propre race). Peu à peu toute l'Inde au nord du Deccan est désignée par *Âryāvarta-s* (*ârya-âvartas* – le séjour des aryas). – Cela signifie seulement pour eux le pays purgé de *dasyus*, libre de *dasyus* (c'est toujours négatif). On ne peut vraiment en faire un nom national.

Le mot d'*Inde* n'a jamais désigné la nation, pas même le pays. Un grand fleuve appelé *Sindhu-s* (c'est-à-dire le fleuve par excellence), chez les Perses et les Iraniens s'appelle *Hinduš* (par pure transformation phonétique). Chez les Iraniens, le mot *Hinduš* a pu désigner le pays qui s'ouvrait par delà le fleuve *Hindus*.

Les Grecs appellent le pays suivant la désignation perse <en abandonnant aspiration>: Ἰνδός et ils inventent Ἰνδοί (ils auraient dit Σινδοί s'ils avaient reçu du pays cette appellation).

La langue *ūrdū*, langue actuelle de l'Inde est [175] un mélange de mots iraniens et de mots du cru. Elle désigne par *Hindu-stân* soit la région de l'Indus soit la notion élar-

gie de tout le pays. – au lieu de dire Sindustân (comme le dialecte parlé est le sindi, n'ayant pas pris de mots iraniens). –

Les Européens au seizième siècle trouvèrent ce mot *hindu-stân*. –

Il fallut sans doute beaucoup de siècles pour aryaniser l'*aryavartas*. Nous ne savons rien de ces siècles d'assimilation excepté ce qu'on peut tirer des hymnes du Rigveda. Dans l'Inde nous nous trouvons dès le début dans cette situation que l'histoire manque, même lorsque les monuments littéraires existent. Le Véda est un texte d'une époque dont nous ne possédons rien. Ce texte nous renseigne sur la langue, la religion de cette époque, mais pas sur son histoire.

On a pu faire varier de 1000 à 3000 avant l'ère la date des [176] hymnes védiques.

Lors de la composition de ces hymnes les différentes tribus n'ont pas encore quitté non seulement la région de l'Indus mais aussi même le Pendjab (pays des cinq rivières). Dans le Rig-veda, le Gange n'est nommé qu'une fois au dixième livre qui est considéré par tous comme beaucoup plus récent que le reste.

A cette époque c'est à peine si les dialectes iraniens devaient offrir une différence très marquée avec ce pendjabien védique qui est le premier sanscrit. Peut-être qu'à cette époque les Iraniens ne disaient pas encore *h* pour *s*. Ces Hindous sont un prolongement vers l'est du groupe ethnique dont sortirent plus tard les Perses.

Il faut distinguer 1°) les parlers populaires (les dialectes vulgaires) 2°) le sanscrit 3°) le sanscrit védique [177] ou idiome védique.

Les parlers populaires pour la période ancienne ne nous sont que partiellement connus. Le plus anciennement connu c'est le pâli, dialecte qui devint la langue officielle d'une partie du bouddhisme, notamment du bouddhisme cingalais. Il n'était que littérairement importé dans l'île de Ceylan. Nous le connaissons par Ceylan mais c'était un dialecte du nord de l'Inde. Les missions bouddhiques à Ceylan remontent à 200 avant l'ère; aussi doit-on attacher certaine importance au pâli.

L'alphabet pâli est spécial (caractères arrondis). – Tous ces dialectes populaires ont ce caractère de reposer sur une forme de langue parfaitement égale au sanscrit. De sorte qu'ils ne nous apprennent rien <sauf sur quelques points> (pas plus que l'espagnol, le français ne nous apprennent quelque chose au delà de ce qui est contenu dans le latin).

[178] Cert[ains] caract[ères] des dialectes populaires se ramènent au dialecte védique. <plutôt qu'au sanscrit.>

Le pâli est la principale langue populaire de l'antiquité. Un emploi du mot pâli aujourd'hui tend à donner ce nom à tout dialecte très ancien connu par inscriptions, par exemple. Les dialectes populaires du moyen âge sont connus par inscriptions et surtout par littérature dramatique qui en fait usage. Les dialectes modernes sont également de simples transformations de ce qui est offert dans le sanscrit (le bengali dans le Bengale, le mahrati plus au sud.) Mais il ne faut pas y comprendre l'hindoustani ou urdu, langue principale aujourd'hui, fortement mélangée d'éléments iraniens.

Elle a pris naissance dans les camps des conquérants <musulmans>, notamment mongoles (dialectes *ūrdū*: de la horde) <Ces dialectes populaires anciens ou modernes n'apprennent presque rien sur l'indo-européen si on connaît le sanscrit.>

[179] *Le sanscrit*. Avant de se demander ce qu'est le sanscrit, il faut parler du védique. Partout où le brahmanisme a pris pied, il a toujours apporté avec lui avec le système de castes, le Véda et chose distincte : la langue sanscrite.

Le Véda, vénéré texte sacré que les premiers indianistes eurent <de la peine à se faire livrer par les brahmanes>, est le principal monument de langue et de littérature qui existe pendant l'antiquité toute entière. – Il est devenu tout à fait nominal pour le culte brahmaniste actuel. Le brahmanisme actuel a un culte différent (vichnouisme) <Véda compréhensible par sanscrit à peu près comme français du moyen âge par français >

Le védique est remarquable par ses caractères d'antiquité ; connu d'après le sanscrit et transcrit dans la même écriture. D'innombrables générations s'étaient transmis le Véda de mémoire avant qu'il n'y ait rien d'écrit et cela dura encore longtemps pendant qu'on se servait [180] déjà de l'écriture. Ce n'est pas le texte écrit qui est le Véda. Le Véda est «*çruti-s*» (audition). On en a reçu communication par l'audition.

Par Véda on entend généralement les hymnes du Rig-veda (Ṛg-vêda). Ces hymnes sont d'une antiquité évidente par rapport au reste du Véda.

Au reste le Véda au sens large comprend quatre véda dont le Rig-veda n'en est qu'un, chacun accompagné de traités philosophiques, de livres rituels en prose. De sorte que la queue du Véda représente toute une littérature dont les derniers produits sont séparés de dix ou douze siècles des hymnes primitifs. <Pouvons-nous localiser dans temps et espace ce dialecte du Ṛg-vêda ?

Le Rig-veda c'est la poésie des premières tribus n'ayant pas dépassé le Pendjab, et nous reportent au delà de l'an 1000 (en tous cas) [181] sans qu'on puisse se mettre d'accord sur la date exacte.

Est-ce que c'était bien la langue de tout le monde, ou était-ce déjà une langue archaïsante, déjà plus ou moins conventionnée, formée par une certaine tradition poétique. Ici on peut accorder que la rhétorique védique a développé certaines formes de langue qui n'étaient plus en usage, mais en gros il y a lieu de croire qu'il n'y avait pas encore divorce entre la langue populaire et la langue qui servait de littérature à ce moment.

Il n'y a pas de difficulté majeure à croire que la langue védique représente langue vivante au moment de la composition des hymnes. Jusqu'à quand la langue védique resta-t-elle ? On ne sait. Elle n'est pas localisable dans le temps ; il s'agit d'une époque très haute (il est plutôt modeste de parler de 1000 ou 1200). –

La queue du Véda reste quelque peu dans la même [182] forme d'idiome mais plonge dans des époques qui ne sont plus du tout celles des hymnes. Que signifie le mot *vêdas* ? Il est égal à science, connaissance (parent du grec *Φῶδ-α*, je sais). – Il s'agit de la science théologique, toute secondaire comme époque.

### *La langue sanscrite*

Nous avons évité de lui fixer un rapport avec l'idiome védique ; le brahmanisme porte <partout> avec lui deux valises : le Véda et la langue sanscrite. L'une ne contient

que des choses mortes: le Vêda et l'idiome védique. Dans l'autre valise il y a une chose vivante, un être animé, la langue sanscrite. Elle mérite cette appellation de vivante au moins comme institution quand même nous ne pouvons accorder littéralement que ce soit une langue vivante. Cette langue dépasse.

<Comme institution, le moyen âge français a connu d'autres monuments littéraires que ceux écrits en latin> L'Inde aryenne n'a pas construit de monuments littéraires qui soient hors de la langue sanscrite.

[183] *Note*: Il aurait pu en être autrement si le pâli n'était pas mort avec le bouddhisme lui-même dans le continent hindou. Le jaïnisme montre un sanscrit altéré et n'a produit [que] peu de choses.

Le moyen âge latin n'a jamais vu le latin pénétrer dans les cours royales comme le simple langage de bonne compagnie et circuler largement (représentation théâtrale <par exemple>) dans toute la vie d'une société. Tandis que le sanscrit n'a cessé comme langue de conversation d'être en usage, toujours dans la couche de société qui recevait une éducation brahmanique. La foule n'y participait pas. – C'est aujourd'hui seulement que le sanscrit pour la conversation est tombé au rang d'une langue de clercs, de *paṇḍits* ou érudits, mais entre ceux-ci encore fort bien pratiquée. Au congrès des orientalistes, Georges Bühler mania très commodément le sanscrit, ayant pratiqué cette langue avec les *paṇḍits* indigènes dans l'Inde. Dans la littérature dramatique, il n'y a [184] qu'une moitié des personnes, ceux d'un certain rang, l'auteur de la pièce s'adressant au public – [qui] parle le sanscrit. Les personnes subalternes et toutes les femmes (même les reines) parlent *prākṛit* c'est-à-dire idiome populaire.

Cela fait voir le curieux état linguistique auquel nous avons affaire. Le public devait cependant comprendre tout le temps, donc la langue était vivante, donc ils comprenaient le sanscrit. Tandis que le sanscrit des drames est invariable, il y a suivant les pièces différents *prākṛits*, suivant que l'on est dans telle ou telle partie de l'Inde. C'est de cette source que nous vient la connaissance des dialectes populaires du moyen âge et haut moyen âge sans grand profit pour les dialectes populaires actuels. Si l'on donne à *pāli* le sens <large> que lui donne l'orientaliste allemand Otto Franke, c'est-à-dire de texte populaire très ancien, nous aurons cette succession:

Le ou *les* pâli

Les *prākṛits*

Les dialectes populaires  
modernes



Sanscrit  
invariable

[185] Nous arrivons au problème dont nous ne connaissons pas encore la solution: d'où venait ce sanscrit inséparable des autres institutions brahmaniques? A quel degré est-il une langue artificielle ou n'était[-il] que la perpétuation d'une langue qui aurait été celle de tous à tel endroit et à telle date?

1°) Ce n'est pas le nom de la langue qui pourrait nous éclairer là-dessus.

*Sāmskr̥tā bhāṣā* ou *samskr̥tam*

Si ce nom était celui d'une région de l'Inde, ce serait précieux ; mais il signifie langue cultivée, polie : *lingua ornata vel culta*, ayant reçu les soins nécessaires par opposition à langue à l'état naturel, inculte, grossière (*prākṛtā bhāṣā*).

On n'en peut tirer tout au plus que l'aveu d'un caractère artificiel

2°) Intérieurement examiné dans ses formes et sa grammaire, le sanscrit ne peut être une falsification mais c'est un type répondant à l'indo-européen. – Il semble avoir été transmis par une masse populaire quelconque. –

3°) Montrant à la fois qu'il faut se faire une vaste idée de la réglementation immense de sa littérature.

[Cahier 5. 186] <Montrons quelle vaste idée on peut se faire du sanscrit>

<3°> La littérature du sanscrit est immense. On trouve dans ses commencements de grands poèmes épiques (Mahābārata et Rāmājanam) qui nous représentent un genre qui suppose <ordinairement> la collaboration de tout un peuple et au même moment rien n'est plus ancien que la grammaire sanscrite et les écoles de grammairiens. Le célèbre Pāṇini qui est le codificateur du sanscrit appartient à une époque qui n'est pas déterminable au juste. C'est une question très controversée. De toute façon il est antérieur à l'ère chrétienne ; pour beaucoup il est antérieur à tout ce que nous possédons en sanscrit, même les poèmes épiques. <Les plus anciens poèmes épiques semblent connaître une grammaire de leur langue.>

Dans son ensemble il n'y a rien d'artificiel en sanscrit. Mais le sanscrit est entièrement sous la férule des grammairiens. Pour certaines formes dont la présence est curieuse on ne peut décider de leur valeur exacte. Si l'on était sûr que le texte renfermant cette forme n'avait jamais vu de grammairien, cette forme aurait sa valeur complète.

[187] 4°) On est arrivé à percer dans le ténébreux passé de l'Inde et un des <points de> repère centraux est le roi Aṣṭka-s et ses inscriptions. Il régna de 272 à 232 avant J.-C. Il était le petit-fils de ce prince Σανδράκοπτος qui vint en réfugié auprès d'Alexandre le Grand et qui est le même Candraguptas qui fonda l'empire dont hérita Aṣṭka-s, l'empire de la dynastie Maurya. Cet empire comprit alors presque toute l'Inde excepté le sud (moitié du Deccan). Aṣṭka est connu aussi par la littérature bouddhiste (c'est un grand saint des bouddhistes) grâce à lui le bouddhisme a eu une grande influence. Aṣṭka se convertit au bouddhisme et envoya missions à Ceylan et jusqu'en Egypte. (485 avant l'ère, c'est la date de la mort du Bouddha – le bouddhisme existait depuis 200 ans.) Aṣṭka couvrit l'Inde de ses inscriptions, depuis le pied de l'Himalaya jusqu'à Mysore (ville du Sud). Ces inscriptions ont pour objet de recommander la vie conforme au bouddhisme. Elle sont dans un dialecte populaire. Ce dialecte, on pourra l'appeler pāli (suivant la terminologie de Franke). Aṣṭka s'appelle lui-même *Piryadasi* (ce qui signifie : majesté) en sanscrit ce serait [188] *Priyadarçī* (celui dont le regard est un charme).

Les inscriptions d'Aṣṭka sont les plus anciennes. Si l'on suit la série des inscriptions on constate qu'il n'y a jamais que des inscriptions en dialecte populaire, puis peu

à peu elles se teignent de mots sanscrits et enfin vers 500 après J.C. elles sont en sanscrit. Il semble qu'on assiste à la formation du sanscrit (c'est l'idée de Franke <qui croit que le sanscrit s'est formé d'une manière artificielle>). Cela ne semble pas possible *a priori*. Il faut donc que quelque part existât le fil par lequel on doit passer du védique au sanscrit. Si dans une contrée restreinte une communauté brahmanique avait développé à la suite de la période védique cette langue sanscrite plus ou moins sortie du védique, et en était restée dépositaire longtemps, il serait possible qu'à la faveur des circonstances cette langue ait gagné l'Inde entière. Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Le plus probable (selon M. de Saussure), malgré tout, c'est que cette éclipse du sanscrit est en relation avec la question religieuse du bouddhisme. – Le bouddhisme on ne peut pas dire, répudia le sanscrit, mais en tout cas pratiqua la [189] langue populaire. D'autre part, l'apparition ou la réapparition du sanscrit tombe en 500 après l'ère. Le bouddhisme était encore très puissant mais peu après déclina.

Cette période florissante du bouddhisme coïncide avec l'absence de sanscrit dans les inscriptions. <On peut supposer que le sanscrit a vécu avant le bouddhisme, qu'il se conserva ici ou là pendant la période bouddhique, pour reparaître au moment de la floraison du brahmanisme.>

L'examen de la littérature est favorable à cela. Le sanscrit de Kalidasa est au commencement de la nouvelle période.

Le hiatus n'est pas précisément entre

<u>Védique</u>		<u>Védique/sanscrit</u>		<u>sanscrit</u>
et	mais entre	et		<u>sanscrit secondaire</u>

Il ne s'agit plus que d'une lacune apparente; il n'y a pas à se poser la question de la genèse du sanscrit.

Fixons la situation réciproque des trois espèces de langues que nous avons constatées dans l'Inde.

1°) D'une part les dialectes populaires nous représentent à toute époque les idiomes vivants, jugés grammaticalement <intérieurement> il faut pour aller de l'indo-européen jusqu'à eux, il faut que l'on ait passé par un état sanscrit ou par un état védique.

[190] 2°) Le védique a pu à un certain moment <au début> être la langue vivante de tous. Il représente en somme le point de départ de toute la linguistique aryenne-hindoue.

3°) Le sanscrit <jugé intérieurement> apparaît comme un védique réglementé, fixé dans un certain canon. Il semble avoir passé par le védique mais pourrait avoir passé <tout simplement> par un dialecte voisin; et considéré par rapport aux dialectes populaires il représente mieux que le védique ce que nous supposerions comme <leur> prototype.

Nous ne pouvons dire où et quand il a été parlé par l'ensemble de la population. On ne peut dire si oui ou non cela est arrivé.



<on ne peut guère comparer le sanscrit au latin> Par rapport au latin : il y a le latin de Cicéron et le latin du moyen âge. (Le latin du moyen âge est un latin corrompu). Quant au sanscrit, c'est une langue qui n'est ni altérée violemment ni d'autre part libre comme le latin du moyen âge, il est réglementé.

L'Inde aryenne a rayonné au dehors de [191] différentes manières. On ne peut pas se dispenser de jeter un coup [d'œil] sur ce côté de son développement. Elle a essaimé, débordé au delà de ses limites. Nous ne voulons pas parler de son rôle religieux sur les nations voisines par le bouddhisme mais seulement de son influence linguistique.

1°) colonisation de Java, où la civilisation hindoue vers le neuvième siècle de notre ère, brilla <(monuments hindous)>. A cette <même> époque la langue sanscrite fut introduite à Java avec une telle force que la langue des Javanais, langue malaise est <actuellement> toute pénétrée de mots sanscrits. Un tel fait n'est pas sans intérêt pour le sanscrit lui-même car pour les conquérants le sanscrit ne pouvait être qu'une langue savante. <Malgré cela la langue javanaise d'aujourd'hui ne porte aucun caractère des dialectes populaires hindous mais des caractères du sanscrit>

Est-ce uniquement par le livre que les savants hindous ont transmis aux savants javanais et de là au peuple de Java – que cela s'est produit – ou bien les maîtres hindous parlaient-ils le sanscrit ?

<Cette occupation de Java par les Hindous est heureuse pour la linguistique malaise> car il y a eu des traductions malaises assez anciennes d'ouvrages sanscrits. On [192] connaît ainsi le javanais jusqu'au quinzième siècle tandis que pour toutes les autres langues malaises, elles ne sont connues que d'aujourd'hui.

Donc cette extrémité sud-est du monde indo-européen se trouvait à un certain moment au delà de l'équateur.

2°) La partie sud de la péninsule hindo-chinoise et surtout le Siam et le Cambodge ont été à une époque plus récente sous l'influence de la civilisation hindoue et la littérature sanscrite arrivant par superposition. Les inscriptions du Cambodge sont en partie en langue sanscrite. Beaucoup de noms de lieux (comme Singapore – ville des lions) sont des noms sanscrits. De même le nom de Chulalongkorn (celui dont l'ornement est le diadème : *cūḍā-alamīkaraṇa-s*) est un nom sanscrit.

3°) Il faut faire rentrer tout le sud de l'Inde au sud de la Narbada, ce n'est que le mahârâti (langue du grand royaume : *mahârâṣṭram*) qui est aryanisé.

[193] Dans le reste du triangle règnent les vieux idiomes autochtones : à l'est le telougou, et dans le sud le tamil.

Ces idiomes au moins le tamil gardent leur vitalité. Le tamil a une littérature très ancienne ; les documents poétiques remontent au troisième siècle de l'ère, et même certains au premier siècle. Malgré cela, <par superposition> le sanscrit s'est répandu jusqu'à l'extrémité du triangle par le brahmanisme, par les cours royales, etc.

A quelle époque ? – il est difficile de le fixer.

A l'époque impériale le sud de l'Inde a été beaucoup mieux connu que le nord. <qui l'était mieux au temps d'Alexandre> (Pline l'Ancien, Ptolémée nous conservent beaucoup de noms, coïncidant bien avec les noms actuels).

Ainsi l'île de Ceylan est désignée sous le nom de Taprobane ; or un nom d'une ville de Ceylan est *Tāmrparṇis*. –

Il reste à savoir combien de ces noms sont positivement sanscrits, cela [194] donnerait une indication sur la date de l'influence hindoue.

<4°> Mais il faut excepter l'île de Ceylan qui n'est nullement un pays tamil mais est une très ancienne colonie hindoue. Ceylan fut complètement sous l'influence bouddhique. <Les dynasties furent bouddhiques> La langue qui s'y parle aujourd'hui est un dialecte populaire hindou (non tamil). La grande marche de Rāma est un fait historique : la conquête de Ceylan par les Aryens indiquerait que déjà on avait pris influence sur cette île. <Déjà antérieurement aux missions bouddhiques l'aryanisme pénétra à Ceylan>. (Rāma à qui un démon avait enlevé Sītā pour l'envoyer à Ceylan, s'allia avec les rois des singes pour la reprendre)

5°) L'Inde <sur sa frontière nord-ouest> a rayonné cette fois dans la direction inverse vers l'occident et vers le nord. En partant du haut Indus : il n'y a pas à parler du Cachemire car il est tellement aryen dès le début, qu'il faut le considérer <non comme une colonie mais> comme un foyer permanent d'où s'est déversé l'aryen sur l'Inde – <au delà de l'Indus : > Vers l'ouest (Candahar) ou vers le nord-ouest (direction Caboul et Balkh).

[195] C'est là que depuis 323 avant l'ère (mort d'Alexandre) jusqu'à 200 ou 300 après l'ère se succédèrent avec d'infinies complications ethniques et dynastiques les royaumes dits

indo-grecs,

indo-parthes,

indo-scythiques (depuis le moment de l'invasion de ces Scythes que les Hindous appelaient les *çakas* et qui sont appelés différemment par les différents voisins.

Pourquoi les appelle-t-on *indo*-?

De ce que tout nous montre la prédominance de l'influence hindoue dans ces états. <Ces états formaient une sorte de vestibule à l'Inde.>

Une grande partie de ce qu'on en sait provient des monnaies. <Il y eut une frappe intense de monnaies avec l'effigie des différents souverains>. Les premiers dynastes successeurs d'Alexandre avaient donné l'exemple et les autres continuèrent cette pratique. – Les voyageurs ont trouvé des monnaies grecques, indo-grecques, indo-scythes circulant jusqu'à ce jour dans le Turkestan Russe. –

1°) Une monnaie portant l'effigie de [196] Kadphises II, contemporain de Nerva dont la capitale était à Caboul.

C'est un nomade connu par les annales chinoises sous le nom de Yueh-Chi, et il eut des conflits avec la puissance chinoise.

Ces Yueh-Chi rentrent pour les Hindous dans ce qu'ils appellent des *çaka-s*.

2°) A la tête de ces *çaka-s*, <qui ne sont point iraniens> il règne aussi sur des Indo-européens, principalement iraniens. –

3°) Que frappe-t-il sur ces monnaies ? d'un côté de l'effigie :

Καδφίσης βασιλεύς fait curieux parce que si forte qu'ait été l'influence d'Alexandre on ne conçoit pas le grec vivant 400 ans après lui. Cependant, il fallait

bien alors connaître la valeur des lettres grecques pour pouvoir remplacer par Kadphises Menandros.

Personne dans les personnes qui se servaient de cette monnaie ne devait pas savoir lire la légende. –

Au revers des mêmes monnaies, Kadphises frappe une légende hindoue, pas en sanscrit, mais comme Açoka en [197] pali (langue populaire ancienne). Cette légende contient entre autre le génitif: *maharajasa* <du grand roi> (sanskrit *mahârâjasya*).

En même temps on y voit une image de Siva. A tout point de vue c'est un mélange de civilisations effroyable. Sur la même pièce sont deux langues qui ne sont ni celle du souverain (pas indo-européen), ni celles des peuples chez qui elle circulait (qui étaient iraniens, ni hindous, ni grecs). Ces peuples étaient donc fortement hindouisés au moins par éducation. L'inscription palie est pour l'usage courant. – <L'inscription grecque n'est conservée que par tradition.>

Cette annexe centre asiatique fut en grande partie acquise par la propagande religieuse bouddhique vers le nord. Il ne semble pas que l'usage du pali soit lié à ce fait. Nous ne sommes pas devant le sanscrit comme dans les conquêtes plus récentes (comme à Java par exemple).

En ce qui concerne le bouddhisme, beaucoup de souverains de ces différentes dynasties furent gagnés <au bouddhisme>, ainsi le célèbre [198] indo-scythe: Kaniška (<100> 150 après l'ère).

Déjà <peut-être même> le grec Menandros <l'était> (150 ans avant l'ère) vu que le Milinda des textes bouddhiques (entretiens du roi Milinda) est le Menandros des monnaies.

Dans ces dernières années on a retrouvé une langue indo-européenne inconnue jusqu'à ce jour. Nous n'avons que peu de fragments pour le moment. Bien qu'il y ait des textes écrits on ne peut se rendre compte de la nation à qui ils appartenaient. <idiome tocharique>

Le bouddhisme fut une religion éminemment polyglotte qui fit des avances aux différents peuples en leur traduisant des textes sacrés. Quand elle fut extirpée de l'Inde, elle ne cessa dans l'Asie centrale, vraie Tour de Babel [des] langues, d'essayer de se faire comprendre. <cherchant à se traduire dans n'importe quel idiome étranger>

Cette activité donna lieu à des bibliothèques qui se conservaient dans différents couvents bouddhistes.

[199] Or, plusieurs régions de l'Asie Centrale autrefois florissantes ont été converties par la nature en un pur désert, parce que les eaux se dirigèrent ailleurs.

Ainsi dans la région de Turfân (Turkestan chinois, sur le versant est) au nord-ouest du désert de Gobi. Une expédition du gouvernement allemand il y a cinq ou six ans, sous la direction de différents savants non linguistes donna [des] résultats inattendus.

Rapporta textes bouddhistes anciens ou non <(bouddhistes)>, conservés sans altération sous le sable du désert. Ce butin fut distribué à différents linguistes. On trouva des documents manichéens <dont on ne possédait plus rien> en langue iranienne, et des textes écrits dans langue tout à fait inconnue, qui apparaît comme indo-européenne par son fond général.

(cf. Mémoires de l'Académie de Berlin, notice 1908, Sieg et Siegling élèves de l'indianiste Pischel. –)

[200] 1°) Ces manuscrits étaient écrits dans un alphabet connu: l'alphabet brâhmî (dans lequel sont écrits certains textes sanscrits, pas tous) accompagné de certains signes pour marquer particularités de l'idiome.

On reconnut grâce à passages connus d'après la littérature bouddhique <qu'on était devant un texte bouddhique. A l'aide de certaines formules>, on lut un certain nombre de mots, mais pour le reste on ne sait déchiffrer parce qu'on ne possède pas l'original <hindou>.

Cette langue a emprunté ses affixes remplaçant les cas, procédé semblable à celui des langues turques. <cette langue a un aspect étranger, surtout par des affixes tenant lieu de déclinaison (genre des langues turques)> Mais le vocabulaire est indo-européen (série des noms de nombres – noms de parenté).

On aurait pu croire qu'il rentrait dans l'indo-iranien. <Mais il n'en est rien> Mais le caractère de l'indo-iranien d'avoir confondu

a e o

en *a* n'existe pas.

*Okät* = (ὀκτώ) <c'est tout à fait européen>. Le vocalisme est européen. Il y a quantité [201] de formes rappelant plutôt les branches occidentales de l'indo-européen. <Vu l'autre voisinage on pourrait songer au slave. Mais le slave transforme les gutturales en sifflantes, cette langue ne le fait pas.>

Ce caractère considérable qui n'est pas slave; une série de *K* devenant sifflante. Dans tout le monde slavo-lette et indo-iranien

sanscrit:           *aṣṭau*  
vieux slave:       *osmĭ*  
lithuanien:       *aštuoni*

Jusqu'à présent on ne peut le ranger dans aucun des groupes connus; c'est un nouveau rameau de l'indo-européen.

Il semble affranchi des caractères les plus éminents des idiomes indo-européens orientaux (slave et indo-iranien). –

Le slavo-lette et l'indo-iranien sont liés fortement entre eux.

Donc au lieu de deux grandes parties de l'indo-européen: Il en faut trois:

Occidental	Slavo-lette indo-iranien	idiome nouveau
------------	-----------------------------	----------------

Où se parlait-il cet idiome? <On le trouve dans une bibliothèque où il y avait tout au monde> On ne sait. On ne peut déterminer à quelle population cela [202] s'adressait. C'est probablement une de ces populations indo-scythes <qui créèrent les royaumes indo-scythes> qui se superposèrent un instant dans cette partie de l'Iran, voisine de l'Inde.

C'est au moment où les Parthes font la conquête de la Perse (226 Arsacides) que des différentes populations scythiques paraissent avoir contenu éléments tout à fait différents (les uns touraniens et les autres indo-européens).

On donne les *Τοχάροι* dans les peuples scythes nommés par Strabon qui peuvent être des Indo-Européens. On nomme actuellement tocharique cet idiome qui [est] restreint à la partie indo-européenne des Scythes.

Jusqu'à présent nous ne nous sommes attachés qu'aux caractères externes. – <(rapport avec l'histoire, sources)>

Remarques ne visant également que les caractères externes.

1°) comme antiquité des monuments de langue conservée nous voyons que [203] famille indo-européenne ne le cède qu'à une ou deux familles privilégiées en dehors d'elle.

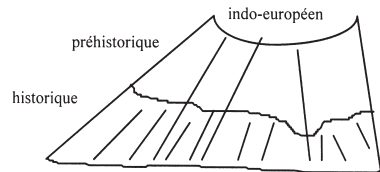
Nous avons des monuments plus anciens pour le sémitique et pour l'égyptien et le chinois. Mais l'antiquité des monuments chinois n'est qu'illusoire au point de vue de la langue. On n'est pas sûr au travers de l'écriture de retrouver la langue parlée (la lettre toujours la même quelle que soit la manière dont on la prononce). –

Cette antiquité est sans comparaison avec les autres familles, où l'on ne peut remonter que de 200 ou 300 ans en arrière. (langue du Mexique, malais)

Il y a inégalité dans l'indo-européen pour la date de la fixation de la langue par les textes. Au delà du premier millénaire pour le Rig-veda, au-delà de l'ère chrétienne pour toute la bande sud des peuples (Italie, grec); au contraire la moitié septentrionale du monde indo-européen ainsi que l'arménien n'entre que beaucoup plus tard dans l'histoire linguistique reposant [204] sur des documents (celtique, germanique, slave, groupe prussien, lithuanien, letton, connu seulement depuis le seizième siècle.)

Toutes les langues indo-européennes sont également anciennes en elles-mêmes puisqu'elles sont parties du même idiome primitif.

Il ne s'agit que de la portion du passé de chacune qui appartient au temps historiques ou préhistoriques.



Leur antiquité au sens d'aspect antique = altération plus ou moins forte depuis le type indo-européen reste en principe séparée de l'antiquité des documents. Le lithuanien connu depuis le temps de Luther est d'un type plus archaïque que le latin de Livius Andronicus (260 avant l'ère).

Le sens de *ancien* au sens de bien conservé <linguistiquement> n'a rien affaire avec ancien (connu depuis une date reculée). Il y a des chances pour qu'une langue connue depuis fort longtemps présente des formes plus archaïques. Dans une langue même il est incontestable que [205] la langue vue plusieurs siècles auparavant est de

forme plus archaïque. (Ainsi le grec d'Homère est plus rapproché de l'indo-européen que le grec de Xénophon).

2°) Remarque: Ce fut à l'écriture que l'on doit conservation des monuments anciens de l'indo-européen. C'est un intermédiaire obligé. Toutefois deux ou trois grands textes (les plus antiques que nous possédions) nous sont parvenus avec une autre aide que celle de l'écriture. En Grèce il demeure ultra probable que les compositeurs homériques n'écrivaient pas; ils avaient été eux-mêmes précédés de toute une école qui écrivait encore moins. La mémorisation des textes était le moyen employé. –

Comparablement à l'écriture, il y aurait beaucoup à dire du fond que peut faire le linguiste sur un document transmis par cette voie de transmission orale. L'écriture souvent a travesti les formes mais du moins les fixe sans altérations subséquentes possibles; elle ne peut pas mêler ce qui se disait en 1300 [206] à ce qui se disait en 1400 si c'est à la première date qu'on ait écrit.

La transmission par mémoire recourt à la même faculté que la langue elle-même qui est un fleuve changeant. Les générations ne se passent la matière linguistique que par la mémoire. Ordinairement le texte transmis ainsi est versifié, et c'est une garantie. Mais un texte ainsi transmis est toujours suspect de s'être coloré au cours du temps des différents aspects de langue ultérieure. Ainsi en est-il en partie des textes homériques. –

Quant aux hymnes du Rig-veda c'est sur des espaces chronologiques autrement grands qu'il a été fait appel à la mémoire seule pour transmettre ce texte précieux.

D'un autre côté, il s'agit d'un autre genre de mémorisation, non plus celui du troubadour, du ménestrel dont le but est purement les jouissances poétiques, littéraires, [207] mais de la mémorisation rituelle liée à des buts sacrés. Celle-ci offre de plus grandes garanties. – Aussi haut que nous remontons nous voyons des précautions infinies prises pour la transmission exacte des hymnes. – On récitait le Véda non seulement dans sa forme courante mais en récitant mot à mot. <par mots séparés; ce qui en sanscrit est sensiblement différent> Ce qui a donné deux textes écrits: un mot à mot: *Padapāṭha*. Car chaque mot sanscrit se transforme dans sa finale suivant le mot devant lequel il est placé; ainsi suivant le mot qui vient après: *açvas*, *açvô*, *açva*. Il y a d'autres genres de récitations: *Kramapāṭha*. <A l'heure qu'il est des brahmanes récitent de différentes manières des volumes entiers de texte védique.>

Jamais ce ne fut le texte écrit du Véda qui passa pour faire foi. <Le texte écrit n'est qu'un auxiliaire> C'est ce qui a développé la phonétique hindoue, d'une façon très étonnante: il fallait savoir ce que valait exactement chaque son du Rig-veda. Il en résulte que ce [208] texte a passé à travers les siècles dans un état remarquable de conservation. Le texte le plus ancien de l'allemand est un texte épique: Le *Hildebrandslied* consigné au neuvième siècle par un moine, et qui s'était transmis auparavant de bouche en bouche.

Troisième remarque: Qu'il s'agisse de la conservation par l'écriture, ou par une autre voie encore que celle de la mémorisation, c'est avant tout à l'idée religieuse et aux grands courants religieux du monde indo-européen que nous devons le plus clair de ce que nous avons linguistiquement sur l'antiquité indo-européenne. C'est à propos

de religion que toute une série de langues sont entrées dans l'histoire en se fixant par l'écriture. <Les textes purement historiques sont rares>

Cas fort rare que celui des inscriptions de Darius monument qui veut être historique.

Linguistiquement <un mouvement politique comme> l'expansion du monde roman a détruit la matière linguistique [209] en superposant le latin et en détruisant les autres idiomes.

Le Rig-veda est un monument religieux : tout ce que nous devons au bouddhisme, le Zend-Avesta (pour l'Iran) – les langues du nord de l'Europe n'ont été connues que grâce à la religion (christianisation).

Le celtisme sans les missionnaires chrétiens ne nous aurait pas conservé le vieil irlandais. Sans l'apostolat de Cyrille et Methodé nous ne connaîtrions pas le slave à une époque aussi reculée.

Les Lithuaniens qui sont restés le dernier peuple païen d'Europe sont ceux également dont la langue est connue le plus tardivement. <Ce n'est qu'au seizième siècle qu'on a des monuments lithuaniens parce que c'est à ce moment qu'on a écrit le catéchisme protestant dans cette langue>

Quatrième remarque : On peut être frappé aussi du rôle bienfaisant qui a sans cesse été joué pour une langue déterminée par les peuples voisins. Une langue a été institutrice de l'autre. Les trois quarts du temps quand une langue a été fixée [210] c'est grâce au peuple voisin qui remplit sa mission civilisatrice. Ainsi pour le malais de Java qui a été écrit sous l'impulsion des Hindous. C'est l'histoire aussi des missions bouddhistes qui apportent avec elles l'écriture.

L'histoire de la langue d'un peuple est mêlée entièrement à l'histoire du peuple lui-même.

Cinquième remarque : La famille indo-européenne est de celles où la diversité à travers le temps peut le plus directement s'observer et s'étudier avec fruit. Mais cette famille est objet aussi d'étude très remarquable au point de vue de la diversité géographique qu'elle offre. Rien de plus varié dans les aspects que l'indo-européen a pris dans son immense chaîne de dialectes.

Ce genre d'intérêt n'existe nulle part ailleurs. Quand on parle de la variété linguistique d'une famille, [211] il faut tenir [compte,] en parler vis-à-vis de l'idée contrebalante d'unité qui lui donne sa véritable valeur.

Pour ce qu'il s'agit des langues ouralo-altaïques, il y a aussi là une grande diversité mais nous n'arrivons à reconstruire l'ouralo-altaïque primitif. On ne peut avoir nettement l'unité que recouvre cette diversité. C'est une chaîne continue qui va de l'Oural au Kamtchatka où tout est parent mais il n'y a jamais de cercles concentriques.



Pour l'indo-européen, en relevant ses empreintes diverses, on arrive à une seule médaille parfaitement nette.

Avec la famille ouralo-altaïque on arrive à quatre ou cinq médailles plus ou moins nettes, plus ou moins ressemblantes, mais qu'on ne pourrait réduire à une effigie franche. –

D'un autre côté dans une famille comme [212] le sémitique, l'unité ne manque pas, elle surabonde; l'intérêt de la diversité dialectale est à son minimum. Les différentes langues sémitiques se ressemblent ensemble beaucoup plus dans leur aspect final. L'intérêt diminue parce que les variations sont trop faibles. C'était une réponse que les sémitisants faisaient à ceux qui leur faisaient remarquer combien la grammaire comparée sémitique était en retard sur la grammaire comparée indo-européenne.

Cette unité indo-européenne est si nette que l'on peut citer l'exception comme la confirmation. Quatre ou cinq mots sont célèbres parce que nous trouvons dans le groupe indo-iranien un désaccord avec le reste de la famille

	indo-européen	indo-iranien
cœur	<i>K<sub>1</sub>rd-</i>	<i>gh<sub>1</sub>rd- (h<sub>1</sub>rd -aya-m)</i>
porte	<i>dhvor -</i> <i>egō, egōm</i>	<i>dvor-</i> <i>eghom</i>
grand	<i>megās</i>	<i>meghā-s</i>

[213] Tout ce qui caractérise une langue est soumis à l'incertitude qui résulte du temps. Lorsque les caractères se conservent, c'est un résultat fortuit. Si nous considérons à ce point de vue les plus grands changements qu'on pourrait observer en partant de l'indo-européen primitif et en considérant les diverses langues indo-européennes, le mécanisme flexionnel a tendu à s'affaiblir toujours, les langues slaves étant celles qui ont montré le plus de résistance.

Cet affaiblissement de la flexion arrive à créer un type de langue qu'on pourrait presque opposer au type de départ, comme l'anglais qui n'a presque plus de flexion et qui a dû recourir à d'autres moyens qui le caractérisent à son tour vis-à-vis de l'indo-européen. On a vu en général s'établir en même temps dans la syntaxe de la [214] phrase un ordre plus fixe dans la suite des mots tandis que l'indo-européen primitif offrait une très grande liberté à cet égard.

D'une façon générale les façons analytiques d'exprimer la même idée ont tendu à remplacer la manière synthétique. La conjugaison a tendu à se créer des formes analytiques avec des verbes auxiliaires alors que dans le principe synthétique de l'indo-européen il n'y avait à l'origine que des formes à un seul mot.

Quant aux caractères du prototype lui-même, dans l'état phonétique, c'est-à-dire aspect extérieur des formes, on est frappé par simplicité, sobriété et régularité des traits. Pas de groupe de consonnes compliqués, de consonnes géminées (sauf *ss*, *tt*, et encore pas très fréquentes). Le nombre des éléments <lettres> [215] différents donne de la variété en restant toujours éloigné de l'excès. L'édifice grammatical se caractérise avant tout par le système flexif.



L'indo-européen développe une grande richesse dans ce qui tient à la flexion. Trois nombres singulier, pluriel, duel soit dans le nom, soit dans le verbe ; huit cas dans la déclinaison ; une conjugaison très riche distingue quantités de modes et de temps distinguant beaucoup de nuances. Le présent peut se distinguer de quatorze manières différentes.

Beaucoup de détails montrent combien ce type de langue est attaché à la flexion ; ainsi les noms de nombre eux mêmes sont fléchis jusqu'à la dernière extrémité. Les noms de nombres jusqu'à quatre offrent les trois genres. <En sanscrit on décline *vingt* comme un autre substantif>

L'emploi du duel quand il s'agit du nombre deux est caractéristique à cet égard. Remarquons aussi [216] que l'indo-européen n'a pas de prépositions. Peu à peu les langues indo-européennes se sont créées des prépositions qu'elles ont tirées de particules comme *upo, pro, peri*, qui ne servaient qu'à nuancer le verbe. C'est-à-dire que le type de phrase : ὄρους βαίνω - κατα (de la montagne je descends) – κατα est une partie du discours, à part, qui sert à nuancer le verbe. La relation est exprimée au moyen de la flexion.

Enfin, un grand avantage de l'indo-européen est sa faculté de composer les mots, ce qui a donné si grande abondance de ressource <au sanscrit>, au grec par exemple ou aujourd'hui à l'allemand. Cela est complètement inconnu des langues sémitiques.

Une des applications de cette composition des mots c'est qu'elle servait à désigner les noms de personnes (Πολυ-καρπος - Αριστο-δημος)

[217] Les noms sémites qui contiennent deux noms ne sont pas des composés, ce sont de petites phrases (*l'Éternel a accordé*).

En terminant, il faut citer le livre de Hirt *Die Indogermanen* qui contient renseignements à cet égard sur les peuples et les langues.

### *La famille des langues sémitiques*

Si l'on fait abstraction de la grande expansion que la conquête musulmane donne aux Arabes, et aussi de la dispersion des Juifs dans territoire gréco-romain, le territoire qui fut de tous temps celui des langues sémitiques est remarquablement limité (la péninsule Arabique, et la plaine de Mésopotamie, en ajoutant le pays jusqu'à la Méditerranée) (Palestine etc.).

Il est dessiné au nord et à l'est par des chaînes de montagnes [218] ailleurs par les mers. On tend à regarder comme le berceau le plus primitif de la race, l'Arabie car la Babylonie et Syrie paraissent devoir avoir été conquises par les Sémites. Raisons géologiques semblent montrer que l'Arabie fut un pays arrosé et fertile.

Déjà pour les orientalistes du dix-septième siècle la parenté des divers idiomes sémitiques ne faisait l'objet d'aucun doute tant elle est évidente. Ce n'est que récemment qu'on a désigné sous le nom de sémitique l'ensemble de la famille. C'est l'orientaliste Schlözer qui a emprunté cette dénomination au chapitre dix de la Genèse (table des peuples : remontant à Sem, Cham et Japhet, fils de Noé) – (cela au dix-huitième siècle).

Les auteurs de la table de la Genèse n'ont voulu marquer [219] par Sem, Cham et Japhet aucune communauté de langues.

Japhet ce sont les peuples du nord (Asie mineure), Cham, ce sont les peuples du Midi (Egypte). Sem, ce sont ceux qui sont entre deux. Ils ont voulu marquer les rapports de toute espèce entre les peuples plutôt que la race. –

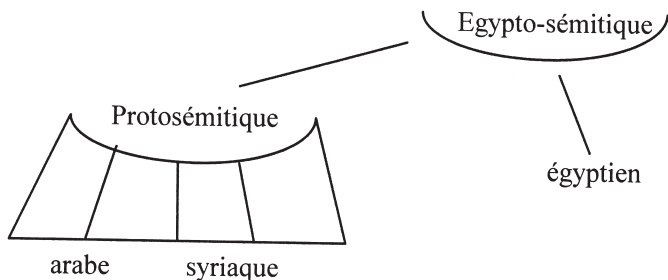
C'est pourquoi les Elamites du pays de Suse <qui ne sont ni sémites ni indo-européens> rentrent pour eux dans les Sémites.

D'autre part, les Phéniciens qui sont sémites se rattachent à Cham parce qu'[ils] avaient beaucoup de rapports avec l'Egypte.

Une question se pose: il y a des rapports évidents entre l'égyptien et le sémitique. Le Marquis de Rochemontet les a signalés; aujourd'hui le savant allemand Erman s'en occupe.

[220] Parenté grammaticale (formation des formes) plus que dans le vocabulaire. <La question n'est pas résolue.>

On estime que si cette parenté semblant irrécusable existe, il faut que l'idiome égyptien se soit séparé du tronc commun à une époque où les autres idiomes sémitiques ne s'étaient pas encore séparés.

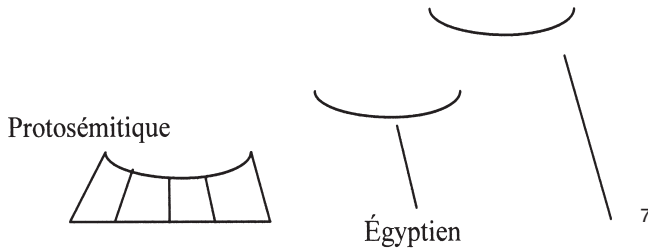


Il faudrait <pour faire rentrer l'égyptien dans la même famille> parler de l'égypto-sémitique. Nous ne rencontrons rien de tel dans les langues indo-européennes.

On admet qu'il a dû y avoir mélange de cet égyptien avec les idiomes parlés antérieurement dans la vallée du Nil.

Il faut ajouter qu'il y a encore [221] une complication; il y a des idiomes berbères (dans le nord de l'Afrique) et les idiomes dits Koušites dans le sud de l'Egypte (idiome somali – galla) offrant caractères communs avec le sémitique, mais moins marqués que pour égyptien.

Serait-ce encore un troisième rayon parti d'une unité d'au-delà. Ou est-ce emprunts? La question est fort obscure.



Un ouvrage fort intéressant sur le système des langues sémitiques, c'est celui de Renan (troisième édition, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*). Ne correspond plus exactement à la science sémitique. Les études de grammaire comparée sur le sémitique sont toutes récentes.

Brockelmann traduit par Marçais et Cohen (1909) *Précis de linguistique sémitique*.

L'écriture est répandue chez les [222] Sémites depuis une époque reculée, cette écriture qui sous sa variété phénicienne est devenue la base de l'écriture grecque elle-même (et qui était abréviation des signes hiéroglyphiques égyptiens). – Se voit pour la première fois sur stèle du roi de Moab (Mesa (*Mēša'*) (900 avant J.-C.) (aujourd'hui Musée du Louvre).

Le monde sémitique <ancien> en laissant de côté l'assyro-babylonien a connu ces caractères.

Cette écriture ne donne aucune place aux voyelles; seules les consonnes sont écrites.

Il en sera de même de l'écriture hébraïque qui en est une des formes. S'il y a quelques voyelles marquées, c'est par hasard. –

*ai* (l'*i* peut être marqué)

*ai au*

└

*ê ô*

On a voulu marquer le deuxième élément d'une diphtongue parce qu'on le concevait comme consonne. –

<Si certaines voyelles sont marquées c'est le fait que des diphtongues ont été pratiquement divisées en 1 voyelle + 1 consonne>.

<Lorsqu'on la transporte sur papyrus et parchemin on marque par hasard quelques voyelles. C'est quand le deuxième élément d'une diphtongue qui est une voyelle est prononcé comme consonne>

[223] Ce n'est qu'à travers des controverses qu'on peut fixer le vocalisme hébreu. Lorsqu'après l'ère chrétienne on a commencé à marquer les voyelles par des points, le vocalisme a dû être modifié. Heureusement, le cunéiforme a marqué les voyelles.

<sup>7</sup> Note des éditeurs. Le dessin est dans la marge de la page.

On ne sait ni où ni comment s'est créée cette écriture sémitique. Ce fut chez un peuple de cette famille mais on ne sait lequel ; c'est pourquoi on donne à cette écriture le nom d'écriture sémitique. Qu'est-ce qui a pu leur en donner l'idée ? Beaucoup d'hypothèses émises à ce sujet. Une hypothèse fait dériver l'écriture sémitique d'une abréviation des signes hiéroglyphiques égyptiens. D'autres veulent nous faire partir des cunéiformes ou des Crétois de Minos.

Quelle que soit l'origine de cette écriture, elle constitue une véritable création, distincte de tout ce [224] qui aurait pu lui servir de source. Pour la première fois par elle était réalisé un type qui allait conduire à l'écriture alphabétique et qui n'en est pas très éloigné (ne tenant cependant compte que d'une partie des éléments vocaux : les consonnes). <Ce fut un bienfait pour l'humanité> De cette écriture sémitique provinrent : 1°) toutes les écritures sémitiques connues, aussi diverses qu'elles puissent être à l'œil, comme le caractère arabe et le caractère hébreu en exceptant cependant le cunéiforme assyro-babylonien. 2°) par l'intermédiaire des Phéniciens, l'écriture grecque et de là toute la série des écritures italiques entre autres la romaine. 3°) toutes les écritures alphabétiques connues, c'est-à-dire celles qui furent utilisées aussi à l'est du monde sémitique.

3°) Sans s'arrêter aux écritures innombrables que l'on connaît en Asie au delà du monde sémitique, car tantôt nous sommes devant une modification de [225] l'écriture sémitique (comme c'est le cas du pehlvi), tantôt la chose <n'est pas si sûre mais> est au moins soutenable comme pour les très vieilles écritures de l'Inde. Albrecht Weber l'indianiste voit là des transformations de l'écriture sémitique. Certains dialectes turcs avant que ceux-ci emploient caractères arabes étaient écrits dans écriture dérivée du sémitique.

2°) L'écriture grecque. – Nous assistons là au phénomène extrêmement intéressant par lequel la chrysalide sémitique devient le papillon indo-européen.

C'était une conquête 1°) de noter les voyelles 2°) de ne les avoir pas notées par des points ou des choses dépendantes de la consonne.

⌣. ⌣ ti ce qui aurait abouti à un système syllabaire. –

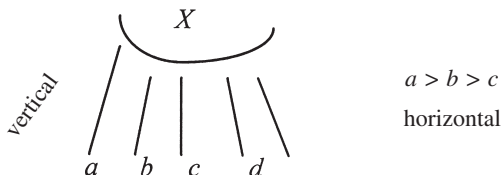
Mais les Grecs virent qu'il y a dans la chaîne parlée des temps homogènes qui s'opposent entre eux et qui méritent chacun une lettre spéciale.

C'est l'alphabétisme, le seul système rationnel d'écriture.



1°) La plus ancienne forme connue ne signifie <nécessairement> pas la plus ancienne forme ayant existé. La source directe est généralement située au-delà de l'histoire.

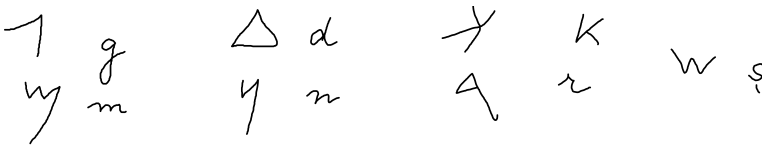
[Cahier 6. 226]



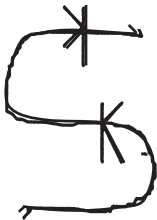
La plus ancienne forme connue <en alphabet sémitique est> dans l'inscription transjordanique du roi de Moab Mesa (900 avant l'ère). L'inscription cisjordanique du canal de Siloé, commémorant l'achèvement de ce canal, puis une inscription de Chypre d'à peu près de même date. Le genre de ces écritures peut passer pour être peu différent <de l'aspect de l'écriture sémitique primitive>. Nous y trouvons la somme de vingt-deux lettres qui [phrase interrompue] <Cette écriture est parfois appelée moabite.>

L'aspect de ces caractères est très voisin de celui des lettres grecques primitives. <Bien plus qu'il ne l'est des caractères hébraïques>.

Les traits en sont librement tracés <ils n'ont pas la régularité de l'écriture hébraïque.>



[227] L'écriture est tracée de droite à gauche et elle restera telle chez les différents peuples sémitiques sauf chez les Abyssins. Les Grecs pratiquèrent longtemps le  $\beta\upsilon\sigma\tau\rho\omicron\phi\eta\delta\acute{o}\nu$  en allant tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche :



Donc les lettres prenaient deux formes



La forme des lettres dépend dans cette mesure de la direction de l'écriture. Le peuple qui, chez les Sémites garde le mieux le type en question c'est le type phénicien (quoique plus récent). C'est ainsi qu'on comprend que les lettres grecques soient si voisines de celles du roi de Moab. Il n'est pas de doute que cette écriture n'ait été celle des Juifs.

Les monnaies juives nous montrent l'écriture jusqu'en 150 avant l'ère. Les livres bibliques étaient écrits dans ce type moabique.

[228] Vinrent ensuite différents alphabets araméens (région de la Syrie) dont l'un fut adopté par les Hébreux peut être environ vers 300 avant l'ère et en même temps plus ou moins stylisé. C'est là ce que nous connaissons comme écriture hébraïque (hébreu carré) dans leur aspect et leur style fort différent de celle dont nous venons de parler. D'autre part d'autres alphabets araméens comme le syriaque et le samaritain.


3°) Une des variétés araméennes, le nabatéen donna l'écriture des Arabes ; dans la plus ancienne inscription arabe, celle de Namara, non loin de Damas (quatrième siècle) nous sommes encore dans le caractère nabatéen, mais de là se développent

caractères spécialement arabes. Dès lors il faut regarder deux écritures comme concurrentes : l'écriture koufique (dérivé de Kūfa, ville de la région de Bagdad) et l'écriture cursive.

On donne le nom de koufique à l'arabe des inscriptions musulmanes [229] qui, jusqu'au douzième siècle de notre ère, sont dans un caractère lapidaire formel.

D'un autre côté le cursif qui ne lui ressemble pas du tout pour l'œil a passé longtemps pour en être un dérivé postérieur. <En réalité il ne pouvait pas en être ainsi> On a trouvé des manuscrits fort anciens en cursive, et on en conclut qu'il existe depuis fort longtemps concurremment. Des arabisants sont portés à regarder le koufique comme une stylisation, employée pour les buts épigraphiques. Depuis le douzième siècle même l'épigraphie arabe adopte le cursif (réservant pour les passages du Coran le koufique).

4°) <De même que linguistiquement le sud de l'Arabie est séparé, nous avons :> La série des inscriptions himfariques de la côte sud-ouest de l'Arabie autre dérivation de l'ancienne écriture sémitique.

5°) La langue abyssine, la langue sémitique des textes chrétiens abyssins offre encore un autre développement original de l'ancienne écriture sémitique. Cette dernière écriture a développé un système de notations des voyelles consistant à [230] modifier la forme des consonnes suivant la voyelle qui suit. Tantôt c'est  la forme même qui est changée.

A part l'abyssine toutes ces écritures continuent à ne pas tenir compte des voyelles ou à faire des essais tout à fait insuffisants pour remédier à ce défaut initial de l'omission des voyelles. L'écriture arabe a émis quelques modifications permettant de distinguer *a*, *i*, *u* (*ou*) mais cette ponctuation reste tout à fait facultative jusqu'à aujourd'hui. Cette game *a*, *i*, *u*, ne correspond pas au vocalisme réel. (*ô*, *au*, etc. ne sont pas mentionnés).

*Les langues sémitiques.* On oppose généralement le sémitique oriental (assyro-babylonien) au sémitique occidental et au sémitique méridional. –

Le sémitique occidental comprend le chananéen + araméen et le sémitique méridional comprend l'arabe + l'abyssin.

Dans le sémitique occidental nous avons d'abord [231] la branche chananéenne. Les Israélites sont un peuple immigré en Chanaan. On ne peut douter qu'avant leur présence, un dialecte analogue à l'hébreu régnait en Chanaan. C'est même un problème que celui de savoir comment il se fait que le dialecte du pays de Chanaan avant l'arrivée des Hébreux soit si semblable à celui des Hébreux immigrés. Ce dialecte <antérieur> nous est représenté

1°) par les gloses de Tell al-Amarna (Egypte). On a trouvé là toute une correspondance diplomatique <(en cunéiforme)> sous Aménophis IV. Là se trouvent lettres de petits princes chananéens <et point du tout israélites> du quinzième siècle avant l'ère. <L'écriture cunéiforme forme les documents mais il y a> gloses, traductions en chananéen de certains mots.

<2°> Ensuite la stèle du roi Méša de Moab (900) <qui bien que transjordanique est bien chananéenne> c'est le chananéen qui dans l'hébreu des Israélites aura une forme

un peu plus récente mais coïncidente. Même dans l'hébreu de l'Ancien Testament la question se pose : quels sont [232] les morceaux vraiment archaïques. Particulièrement le cantique de Débora dans le cinquième livre <chapitre> des Juges.

L'hébreu est la suite dans l'ancienne branche israélite de l'ancien chananéen. Jusqu'à quand fut-elle <la langue hébraïque> réellement la langue vulgaire ? Nous dirons tout à l'heure qu'elle fut supplantée entièrement par l'araméen. Mais à quel moment l'araméen fut-il répandu en Palestine ? On a dit que lorsque les Hébreux revinrent de Babylone ils trouvèrent l'araméen dans le pays de Chanaan. On tend plutôt à placer à l'époque hellénistique (300 avant J.C.) le moment où l'hébreu devient une langue morte. <devient fait des cultivés, qui se transmet par l'école> Le livre de Sirach (de 200 avant l'ère) quoique écrit en bon hébreu est à regarder déjà comme un monument savant, ne correspond plus à la langue parlée. <Pourtant on fait entrer dans le canon> Quelques livres comme celui d'Esther, celui de l'Ecclésiaste sont en hébreu araméanisés.

[233] Plus tard l'hébreu se continue comme langue scolastique dans les deux Talmuds <(commentaires en hébreu)>, mais sans pouvoir échapper à l'influence araméenne. C'est vers septième siècle après J.C. (époque talmudique) que se fixa la prononciation des voyelles brèves. Elle reposait alors sur une <ancienne> tradition mais les garanties qu'elle offre sont sujettes à discussion.

<A ce point de vue du vocalisme :> Le vrai monument est à chercher dans la traduction des Septante <époque Alexandre en Egypte> (traduction en grec dans les noms propres <hébreux> nous donne le vocalisme de l'époque). Cela à travers le voile de l'alphabet grec. Or ce monument ne coïncide toujours avec la tradition. <Souvent la prononciation que nous en déduisons ne conduit nullement à confirmer la prononciation du septième siècle> (C'était pour psalmodier d'une façon juste à la synagogue qu'on avait ajouté ces voyelles). – L'hébreu ferait l'effet d'une langue <à peu près> immobile, ce qui indique la fixation d'une certaine norme à une époque très ancienne. Avant d'être devenue une langue purement littéraire ou d'école, il y a une fixité factice introduite dans l'idiome.

[234] <Le phénicien> L'autre branche du chananéen est représenté par le phénicien. Celui-ci est connu par des inscriptions assez nombreuses mais en général postérieures à 400. Quelques unes remontent jusqu'au neuvième siècle. L'une des plus célèbres est celle du sarcophage du roi de Sidon Eshmounazar dont la date est difficile à fixer (c'est probablement pas une ancienne inscription). Les Phéniciens paraissent avoir été un peuple peu littéraire. Ce peuple a répandu l'écriture dans le monde mais dans un but commercial. – Les contrastes qui s'offrent ethniquement entre les Phéniciens et les Israélites sont tels qu'on s'est posé la question, à savoir si les Phéniciens sont de race sémitique (Cf. la discussion de Renan à ce sujet). Il est certain que des tribus non sémitiques antérieures aux Chananéens sémites sont mentionnés dans les écrits bibliques (pas précis, les [235] Philistins pas fixés dans leur ethnisme) <il ne faut pas voir là un peuple phénicien>. Peut-être les Phéniciens sont-ils une de ces peuplades ayant adopté la langue sémitique. <Peut-être est-ce une tribu autochtone qui s'est assimilé le langage d'une nation qui l'aurait postérieurement subjuguée ou

vice-versa.> <Les monuments linguistiques des Phéniciens sont purement sémitiques>

Nous avons des fragments de l'histoire phénicienne de Sanchoniaton et du périple d'Hannon. <Nous avons citations faites par des Grecs et des Romains>.

La langue phénicienne est très voisine de l'hébreu <et s'en distingue surtout par le vocalisme> Parmi les colonies phéniciennes, Carthage a une importance très grande. Là on les appelle *Punicus* <et la langue est dite punique>. Nous avons beaucoup d'inscriptions carthagoises. Il existe quelques mots carthagois dans le *Poenulus* de Plaute mais ils sont fort altérés <si même ils n'étaient pas déjà incompréhensibles pour Plaute lui même>; on a pu en tirer très peu de choses.

Les noms propres donnés par les Romains montrent qu'il s'agit d'une langue sémitique. <Certains noms ont passé en latin, un peu défigurés, il est vrai>

*suffes, etis* <désigne le premier magistrat de Carthage> correspondant à l'hébreu *šōfēt* le juge

(𐤑𐤕𐤓𐤕)

*Hanni-baal* (hébreu *ba'al*)

*Hanni-bālis*

[236] Il existait des ouvrages d'agriculture carthagois où puisèrent Caton et les autres écrivains agronomes. La langue punique survécut à la chute de Carthage; vivait encore au cinquième siècle après l'ère, mais en réalité plus tard suivant Joseph Halévy citant un auteur arabe. <relatant qu'au moment de la conquête musulmane les Arabes trouvèrent un idiome qu'ils comprenaient à peu près. C'est probablement du punique qu'il s'agit.>

Quant au phénicien de Phénicie, il disparut vers 100 avant J.C. supplanté par l'araméen. A propos des inscriptions phéniciennes, on les a trouvées sur tout le contour de la Méditerranée (Chypre, Malte, Sardaigne, Marseille, en Espagne, Cyrénaïque, Pirée (inscription bilingue phénicien-grec)

L'autre groupe du sémitisme occidental, c'est l'araméen. Les Araméens sont les anciens nomades du désert à l'ouest de la Mésopotamie. Mentionnés dès le quatorzième siècle avant l'ère dans monuments assyro-babyloniens sous le nom d'Arrimi. Voisins redoutables pour leurs incursions <vivant côte à côte avec les populations sédentaires, et qui l'emportèrent finalement sur elles>. [237] Les Araméens se fixèrent <au nord de la Syrie> grâce à la conquête de la Syrie du nord et s'adaptèrent à la civilisation existante (du peuple hittite). – Là se trouvent les premières inscriptions araméennes.

De là l'influence araméenne s'étendit profondément sur le monde assyro-babylonien. Lorsque les Perses au sixième siècle deviennent maîtres de ces régions, l'araméen s'est acquis grande situation: c'est la langue internationale de l'Asie. Monnaies frappées en Asie mineure par les Perses, avec devises araméennes, alors qu'il n'y avait pas d'Araméens en Asie mineure.

Peu à peu l'assyro-babylonien et le chananéen sont gagnés à l'araméen. Toute la période qui s'étend de l'époque hellénique jusqu'à l'invasion arabe <pendant neuf ou



dix siècles> est une période où le sémitisme ne fleurit que dans l'araméen. Géographiquement celui-ci a envahi [238] toute la partie nord du monde sémite. D'autre part l'arabe n'est pas encore venu à l'avènement ; c'est encore la langue de tribus obscures, connues par quelques inscriptions.

Il faut distinguer trois branches de l'araméen :

La plus importante est le syriaque ou araméen septentrional ; son centre est la ville d'Edesse. La langue fut <littérairement> cultivée avant l'ère chrétienne, mais la littérature syriaque ne commence <pour nous> qu'en 200 après J. C. <(au neuvième siècle D[égallier])> ; c'est une littérature entièrement chrétienne, elle commence par traductions de la Bible puis abondante littérature théologique (discussions sur la nature double ou non double de Jésus Christ <(discussions byzantines entre les différentes sectes)>).

La secte Jacobite représente plutôt le syriaque de l'ouest contre la secte Nestorienne (syriaque de l'est). De là deux traditions de prononciation, [239] sur le vocalisme notamment. Après la conquête arabe le syriaque n'est plus qu'une langue savante, cultivée littérairement. Mais le syriaque se maintient comme tel jusqu'au douzième et treizième siècle. Les <auteurs> arabes puisèrent beaucoup dans la littérature syriaque. Aujourd'hui il ne reste rien de l'araméen syriaque. <Les idées philosophiques et religieuses des Syriacques furent le fait d'une véritable école qui se répandit au loin grâce à un peuple voisin, les Chaldéens qui le transmirent dans leur langue, l'araméen oriental ou chaldéen>

L'araméen oriental s'étendit des montagnes d'Arménie à l'embouchure du Golfe persique ; il envahit l'ancien territoire assyro-babylonien. Il joua un grand rôle sous les Perses sassanides. <(emprunt par pehlvi)> Ce fut le véhicule de la propagande nestorienne jusqu'en Chine et c'est là ce que l'on appelle souvent le chaldéen (c'est-à-dire l'araméen survenu en Chaldée).

Nous avons la littérature de la secte gnostique des Mandéens ou Mandaites. <ni juive ni chrétienne> Elle offre un araméen très pur.

L'araméen oriental est la seule branche qui vive encore aujourd'hui dans quelques districts : est et au nord de Mossoul, sur la rive [240] orientale du lac Ourmia.

L'araméen occidental a eu le sort de faire une sorte de suite à l'hébreu, se trouve mêlé à l'histoire et à la littérature israélite depuis une époque antérieure à l'ère. Très compliqué de le suivre à travers les différents ordres de monuments : ceci relève de la philologie plus particulière sémitique. Ainsi certains livres Esdras, Daniel (sixième siècle avant l'ère) sont en pur araméen. La substitution de l'araméen en Palestine <à l'ancien idiome hébraïque fait qu'au temps de Jésus Christ c'était la seule langue.>

Il n'y a presque que les paroles rapportées dans l'Évangile.

La nécessité de comprendre les textes hébraïques donna lieu aux targums (paraphrase du texte biblique hébraïque en araméen) <qui se lisait à la synagogue.>

C'est à l'araméen que se rattache le samaritain dont on possède une certaine littérature. Il en reste encore aujourd'hui quelque chose [241] dans le Liban. <ce qui est rare pour les dialectes sémitiques autres que l'arabe>

*Sémitique méridional*

Le sémitique méridional peut se subdiviser comme suit : arabe du sud + abyssinien par opposition au reste. En effet, les dialectes qui se sont parlés au sud de l'Arabie diffèrent beaucoup plus que les dialectes nord entre eux. –

L'arabe méridional (de la région du Yemen <surtout>). Il s'était développé de bonne heure dans ce pays une civilisation. <à cause de sa situation> C'est un monde plus ou moins à part. <du reste de l'Arabie> Là se parla jusqu'à la conquête musulmane <qui la fit disparaître>, une langue très différente de l'arabe du nord. Cette langue n'a rien laissé d'elle, excepté ce qui se parle dans certaines îles (ainsi l'île de Socotra dont le dialecte cependant est extrêmement modifié). On ne connaît cet arabe que par les inscriptions himyaritiques des premiers siècles de l'ère, dans un alphabet dérivé de l'alphabet sémitique. [242] Les dernières sont du sixième siècle (la conquête musulmane est du septième siècle). On y distingue un groupe sabéen et un groupe minéen. Entre autres archaïsmes, ce dialecte possède les trois sifflantes séparées <d'un primitif sémitique>.

De l'arabe méridional la transition est toute indiquée vers l'abyssin. Il y eut une colonisation ancienne partie de l'Yemen <par la côte d'Afrique>, sans qu'il soit possible de dire jusqu'à quel point en Abyssinie la race s'est mélangée d'éléments sémites. En somme <ce qu'est la race> abyssine <on ne peut le dire exactement.>

Le nom d'*Abyssin* correspond à l'ancien nom des Grecs : Ἀβασσηνοί, mais le nom du peuple est ghez (*ge'ez*). L'idiome ghez est le nom le plus exact à donner. Couramment on parle encore plus d'éthiopien.

L'église chrétienne d'Éthiopie est une dépendance du patriarcat d'Alexandrie. [243] La littérature ghez toute entière chrétienne se compose d'environ 200 ouvrages ou traduits ou adaptés du grec ou de l'arabe <koraïchite>. Chez les Ghez l'écriture arriva de bonne heure à noter les voyelles. Nous possédons des inscriptions antérieures à la conversion des Ghez au christianisme. La plus ancienne remontant à 350 de l'ère est celle du roi 'Ezanā avec une transcription sabéenne et encore sans voyelles. Peu à peu <déjà> épigraphiquement on voit apparaître les voyelles entre autres dans inscriptions du roi Lezanas qui fut celui qui se convertit au christianisme. On parle souvent d'amharique qu'il ne faut pas confondre avec le vieil éthiopien ghez, langue du vieux royaume d'Axoum. En 1270 la tribu des Amhara devient dominante avec une dynastie sortie du Choa. [244] C'est ce dialecte amharique qui à ce moment supplante dans les écrits l'ancien éthiopien. Aujourd'hui ce qu'on appelle tigre vient bien du ghez mais c'est d'un dialecte différent du ghez littéraire.

*L'arabe <proprement dit>*

Dans sa plus ancienne histoire, c'est le nom des Nabatéens (Ναβαταῖοι) qui apparaît, ensemble de tribus allant de Damas à la Mecque. Le fond de la population croit-on était arabe, et l'aristocratie était araméenne. C'est par les inscriptions nabatéennes que nous connaissons le plus ancien arabe. Inscription la plus ancienne est de 328, c'est celle de Namara. Puis deux ou trois inscriptions du sixième siècle de l'ère tout à fait voisines de

l'arabe classique qui se répandra par conquête musulmane. [245] Les graffiti de bergers (ce ne sont que des noms mais écrits en caractères très voisins des caractères phéniciens).

La forme fixée par le Coran devint la forme immuable <qui se transporta>, c'est la forme classique, l'arabe littéral, par opposition à l'arabe parlé <ou vulgaire>. On aimerait connaître les dialectes vulgaires <et vivants> mais en réalité nous n'en connaissons rien dans toute la période du moyen âge. On n'écrivit jamais dans les dialectes populaires. <cela à cause de la prédominance absolue du Coran> Ils sont totalement perdus à part quelques chansons de bédouins. Même à l'époque moderne les plus anciens documents pris sur la langue vivante remontent à 50 ans (île de Malte).

Cet état de choses résulte de l'indifférence des sémitisants et du dogme de l'immutabilité des langues sémitiques, d'après lequel [246] il n'y aurait pas de différence très grande. <entre la langue parlée et la langue écrite (ce qui est faux)> Les cinq grandes subdivisions à établir dans les dialectes vivants de l'arabe c'est: 1°) l'arabe de l'Arabie même <de la péninsule> 2°) l'arabe de l'ancienne Chaldée 3°) l'arabe de Syrie 4°) l'arabe d'Égypte 5°) l'arabe de la côte nord d'Afrique jusqu'au Maroc ou magrebique (il comprend le maltais, dialecte de Malte qui s'est cependant fortement imprégné d'éléments italiens). L'étude de ces dialectes est capitale pour toute la famille sémitique, très particulièrement pour son vocalisme. Les dialectes arabes vivants sont notre seul point de départ authentique pour notre vocalisme sémitique. De toutes les langues sémitiques seule survit comme langue vivante l'arabe. <Pour les anciens dialectes nous connaissons mal les voyelles. Quant au reste, nous ne connaissons les faits que par la tradition qui peut être fausse>

<*Sémitique orientale*> L'assyro-babylonien ou assyrien car il n'y eut jamais qu'une différence dialectale insensible dans ce qui [247] se parle au sud et au nord à l'époque assyro-babylonienne.

<On admet que:> C'est en partant du sud, en remontant les deux fleuves que la race sémitique s'est répandue. Nous avons vu <à propos du cunéiforme perse> comment le cunéiforme babylonien a pu être connu grâce au déchiffrement de la colonne perse dans la grande inscription de Darius. Les deux écritures <cunéiformes> perse et babylonienne sont extrêmement différentes même dans leur apparence extérieure.

Il y a infiniment plus de signes dans le cunéiforme babylonien <que dans l'autre>. Le premier <(le perse)> est presque alphabétique, le second <(beaucoup plus ancien)> est <simplement> syllabique, en ne parlant <que> du système le plus direct car il en existe un autre qui n'est pas <même> phonétique. La complication est extrême dans cette écriture.

Il y a des polyphones en masse [248] c'est-à-dire des signes syllabiques pouvant s'appliquer à des <syllabes diverses, à côté du système idéographique.> Le tout est mêlé à un système idéographique qui court à côté du système phonétique. Les lectures sont souvent controversées <et difficiles. Il n'y a cependant pas d'obscurité quant à la langue de l'Assyro-babylonie.> Mais on peut pousser très loin la grammaire du babylonien. Elle est intéressante par son vocalisme. Nulle part en sémitique la flexion n'est très développée, mais le babylonien en garde une bonne partie.

Renan s'est refusé à voir du sémitique dans le cunéiforme babylonien. C'est extraordinaire. <c'est une argumentation curieuse mais déjà vieille et peu scientifique. Il y a une grosse question :> On s'aperçut assez vite que la langue assyro-babylonienne n'était pas la seule que révélait le cunéiforme assyro-babylonien <et que souvent le revers ou la deuxième colonne étaient dans une autre langue>. Toute une série d'inscriptions souvent opposées à l'assyro-babylonien était dans une autre langue. Cette langue est appelée le sumérien (Oppert) qui ne serait autre que la langue [249] primitive de la Chaldée parlée par une population ni indo-européenne, ni sémite. <Aujourd'hui l'opinion dominante est que :> Il a existé avant les Sémites dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre une civilisation sumérienne. Nous ne savons ce qu'étaient ces Sumériens ; ce sont eux qui ont inventé le cunéiforme qu'ont employé en arrivant les Sémites. On appelle aussi le sumérien : protochaldéen (ce qui existait avant le chaldéen).

Peut-on l'appeler aussi accadien (du pays d'Accad – Genèse)? Mr Joseph Halévy, le fondateur d'une école opposée à celle d'Oppert, prétend qu'il n'a jamais existé de sumérien. Toute cette littérature sumérienne serait de l'assyrien écrit selon un autre système d'écriture (système idéographique). Depuis l'origine il n'y aurait eu que des Sémites en [250] Mésopotamie. A l'heure qu'il est cette opinion a encore des partisans, cependant la majorité ne l'approuve pas.

L'apparition de l'araméen <au milieu de ces documents> remonte au huitième siècle. Briques contenant contrats de commerce avec étiquettes en araméen. C'est sous l'influence de l'araméen que cet ancien idiome assyro-babylonien disparut. A l'époque d'Alexandre l'ancienne langue avait disparu.

Il aurait fallu voir encore la famille ouralo-altaïque ; mais le temps manque et nous passons au chapitre intitulé « la langue ». Il y avait encore à conclure sur les langues sémitiques puis à jeter un coup d'œil sur l'état linguistique de l'Europe.

### *Caractères généraux du type de langue sémitique.*

Réserve : aucun caractère n'échappe à l'influence du temps ; la conservation peut toujours être considérée comme un effet du hasard. Les caractères ne peuvent être signalés que [251] pour une époque déterminée, parfois pour une période indéfinie. Il faut distinguer entre la période primitive et l'évolution générale de la famille. Souvent un caractère est commun aux deux, à l'époque primitive et à l'évolution, mais c'est dû au hasard.

1°) Le sémitique, quoique connaissant la flexion est bien moins susceptible de flexion que l'indo-européen. Les langues connues actuellement n'en ont pas ; mais le proto-sémitique (on le voit par l'assyro-babylonien) était passablement flexible.

2°) Le sémitique n'est pas suffixatif. L'usage de suffixes est insignifiant à côté de l'usage en indo-européen. C'est un caractère du proto-sémitique et ultérieurement vérifié pour des périodes entières, de même que l'indo-européen flexif à l'origine a continué de l'être. Il y a donc en sémitique peu de mots formés par dérivation.

3°) Le sémitique n'a pas développé non plus la composition des mots. C'est en rapport avec l'aversion contre les suffixes.

[252] 4°) L'ordre des mots, très libre en indo-européen est très strictement réglé dans le sémitique, depuis l'origine. Plus la flexion est développée, plus l'ordre des mots est libre. On voit certaines langues sémitiques se développer dans le sens d'une plus grande liberté dans l'ordre des mots, tandis que c'est le mouvement inverse qui se produit dans l'indo-européen.

5°) Caractère le plus célèbre: forme des racines sémitiques et leur rôle. Ce qu'on relève partout à propos des racines sémitiques, ce sont les trois choses suivantes:

a) Les racines ont une forme fixe, en ce sens qu'elles exigent toujours trois consonnes: ainsi *q-t-l qatal*: tuer, *melek, mal k*.

b) L'immutabilité (soi-disant) de ces trois éléments consonantiques: dans *qatal* ces trois consonnes resteront immuables dans les différentes formes, par opposition aux voyelles: *qtôl, qôtel*, etc.

[253] Par immutabilité on entend aussi que d'un dialecte à l'autre on retrouve ces éléments consonantiques intacts, tandis que les voyelles seules sont sujettes à des variations.

<i>gatilum</i>	<i>melek</i>
<i>gitalum</i>	<i>malk</i>

c) Caractère relatif à la fonction: on dit que les consonnes sont squelettes, les voyelles chair et muscles. Mais ici comme ailleurs, la permanence est le pur effet du hasard.

Reprenons: 1°) les trois consonnes a) comme caractère du proto-sémitique. Dans l'indo-européen il y a certaines formes plus ou moins précises dans lesquelles sont contenues les racines.

b) comme caractère panchronique, embrassant tous les temps.

Dans une grande mesure, ce caractère s'est en effet maintenu, mais il pourrait disparaître sous l'action de faits phonétiques.

2°) immutabilité prétendue. D'avance, on ne peut pas y croire. Ainsi [254] en hébreu:

'anāšîm pluriel (les hommes)  
'N Š

mais le singulier 'ēš est pour 'ēnš il a perdu une consonne.

Même en admettant la quasi immutabilité, est-ce un cas des racines? Non, c'est simplement de n'avoir pas été altéré phonétiquement; c'est un fait évolutif phonétique, non permanent et grammatical.

Immutabilité des racines: il n'y a pas eu de phénomènes phonétiques. En quelques générations un fait phonétique peut intervenir et supprimer l'immutabilité.

3°) Jeu des consonnes par opposition aux voyelles. C'est aussi un phénomène évolutif: le hasard crée ce qui deviendra significatif.

*d a b a r*, *db â r-î m*, *d i br ê-k e m*; c'est comparable à l'allemand *fliessen*, *floss*, eu, ou. Ces différences sont à l'origine purement phonétiques et prennent une signification par la [255] suite. Il n'y a pas d'intention à l'origine. La racine ne fait que recevoir l'action des faits phonétiques. Ces différences phonétiques sont ensuite saisies par l'esprit et utilisées et servent de modèles.

### *Coup d'œil sur l'Europe*

Il est probable que l'ancienne Europe (sous César et Trajan) présentait de nombreux échantillons de langues non indo-européennes; dans des districts reculés ou même dans de grandes régions. Dès l'aurore de l'histoire le flot indo-européen est dominant en Europe <mais on le voit en contact avec des langues fixées plus anciennement. [256a] Au milieu du monde grec nous voyons par quelques inscriptions (Île de Lemnos) en langue lisible mais indéterminable qu'il y avait des populations alloglosses. Peut-être les ΣΙΥΤΙΕΣ d'Homère étaient parents des Μινύαι de Béotie.

Que se parlait-il par exemple en Sardaigne avant et même après la conquête romaine? Nous ne savons pas, mais très probablement pas indo-européen. –

En Bretagne: celtique; pas certain que les Pictes et les Scots en Écosse actuelle fussent population indo-européenne.

En Espagne (péninsule) très probablement pas indo-européen. En somme l'Europe avant invasions germaniques et slaves serait carte très bigarrée.

Si nous connaissons l'état linguistique de l'Europe avant les grandes invasions nous verrions qu'il y avait plusieurs peuples non indo-européens. En dehors des idiomes connus on peut soupçonner avec probabilité qu'il peut exister de nombreux parlars de races non indo-européennes.

[256b] Ne pas croire facilement à la disparition totale d'un idiome.

Les Goths de Crimée, entourés de Slaves et de Tatars parlaient encore gothique au seizième siècle, ce que nous n'avons su que par hasard.

Un îlot slave près de l'Elbe est resté jusqu'à récemment.

Dans le continent <dans l'état linguistique actuel> quels sont les idiomes non indo-européens? Dans l'occident il n'y a que la langue des Basques ou euscarien ou escuarrien. La langue [257] basque est parlée <des deux cotés de la frontière mais> en grande partie dans la Navarre française. Elle n'est pas indo-européenne; on n'en a pas de textes avant 1545. Nous n'avons en somme que des moyens *a priori* de lui donner une origine. Les comparaisons avec d'autres langues <(même avec groupe berbère d'Afrique)> ne nous mènent à rien. Cette population habitant un pays de montagnes a toutes chances de représenter un reste autochtone. Il est probable que c'est un reste des Ibères. <dont du reste nous ne savons rien, quant à la langue>

Hors de la région occidentale, au centre de l'Europe est la masse hongroise ou Magyar. L'autre nom des *Hungari* est assez obscur d'origine, il coïncide avec une appellation russe (Ugry) de certaines populations. C'est en pleine période historique qu'on voit arriver cette masse non indo-européenne. C'est vers 900 qu'on la voit arri-

ver au milieu de la race slave. <qu'elle coupe en deux> Avant les Hongrois il y avait [258] les Avars <(arrivés du temps de Charlemagne)> et les Huns <(précédemment)>, qui n'étaient pas non plus indo-européens. Nous ne savons presque rien de la langue avar et de la langue hunique. Rien ne garantit que ces langues fussent parentes des Magyars. Une parenté est certaine, c'est celle des Magyars avec les Finnois <nord-est de l'Europe>. Les Magyars <environ 10 millions> forment en Hongrie deux groupes séparés. Le plus important est celui de l'ouest qui a son angle nord-ouest à Presbourg. Il y a un autre groupe au côté sud-est de la Hongrie. Ceux-ci sont voisins surtout des Roumains. On a reconnu déjà à la fin du dix-huitième siècle les rapports entre le magyar et le finnois.

*Les Finnois.* Il faut distinguer plusieurs branches : le finlandais en Finlande, surtout à l'intérieur puis faisant suite sur le bord méridional du golfe de Finlande, l'esthonien. <(avec deux dialectes, celui de Reval, et celui de Mõisa)> <(Les Aestii dont parle Tacite sont lithuaniens, et ont donné leur nom aux Esthoniens)>

Il y a aussi le livonien mais il n'en reste que peu de chose au [259] nord-est de la Courlande. Ces trois rameaux sont réunis sous le nom de finnois proprement dit. Le nom national est Suomi <Les Russes appellent les Finnois : Tchoudes>. Plus spécialement le suomi désigne le finlandais. Il y a eu là une littérature épique conservée oralement, très intéressante. On a recueilli le poème du Kalevala qu'on a appelé l'Iliade finnoise. 1°) La langue des Lapons est une des branches des Finnois mais plus spécialement parente du finlandais. Les Lapons sont dans le nord de la Norvège et de la Finlande. <et particulièrement de la Suède> Cette masse finnoise a été en contact depuis très longtemps avec les Germains. La masse finnoise reproduit des formes germaniques historiquement perdues (Cf. livre du danois Thomsen)

Ex. Lapon protogermanique vieux haut allemand allemand	<i>aylogas</i> <i>*hailogas</i> <i>heilag</i> <i>heilig</i>	finnois prototype	<i>aglegas</i> (saint) <i>*hailagas</i>
finnois (vepse) allemand	<i>palgiš</i> (soufflet) <i>*balgis</i> <i>Balg</i>	finnois vieux haut allemand	<i>kerne, baratte</i> <i>sairas</i> <i>quirn</i> <i>sêr</i> (malade)

[260] 2°) Le tchérémissé et le mordvin parlés près de la Volga sont aussi finnois.

3°) Le permien et le finno-permien sont parlés dans la région de la ville de Perm <61-76° latitude est (55-65° latitude nord)>. Près de là sont aussi les populations vogoules qui semblent plus directement liées au magyar. On voit la parenté surtout dans la série des noms de nombre.

	Hongrois	Tchérémissé
<i>Atyam</i>	mon père	<i>atyam</i>
<i>atyad</i>	ton père	<i>atyat</i>
<i>atya-nk</i>	notre père	<i>atyane</i> notre père

Le finnois et le magyar sont-ils ouralo-altaïques ? La question est compliquée. Les langues ouralo-altaïques comprennent : tongouze (mandchou), mongol, turc, tatar, peut-être l'ougro-finnois. C'est ce qu'affirme le linguiste danois Thomsen.

Il s'agit de tribus nomades depuis des siècles dont les langues sont en mélange depuis des siècles. On ne peut parler que de parenté relative [261] pas originaire. De toutes les langues ouralo-altaïques celle qui se rapproche le plus du finnois c'est le samoyède <sur l'océan glacial>. Il ne reste sur le territoire du continent comme langue non indo-européenne que le turc installé depuis longtemps, mille ans avant la prise de Constantinople il y a des Turcs en Europe ; il y a au sixième siècle des Tartares au sud de la Russie. <autour de la mer d'Azov> La plupart des populations turques <Turc = Tatar> qui comptent en Europe sont arrivées par le sud de la Russie et pas par l'Asie mineure. Deux populations importantes sont les Comans et les Petchenègues. <Il y a des Tatars le long de la Volga et en Roumanie> La population bulgare peut bien être d'origine turque ou finnoise <magyar> et avoir adopté une langue slave. Nous avons une connaissance de la langue turque remontant au huitième siècle de notre ère ; ce sont les inscriptions de l'Orkhon près du lac Baïkal. Elles sont datées de 724 (déchiffrées par Thomsen).

[262] <Les langues indo-européennes ont 1°) absorbé presque complètement les îlots non indo-européens. 2°) Ont marché continuellement à l'unification entre elles>

Les grandes unités de langues de l'Europe se sont développées aux dépens des petites unités, 3°) Des langues considérables ont disparu. Aussi : notamment la branche celtique et la langue grecque ont beaucoup diminué. Trois grands rameaux ont occupé la place des idiomes non indo-européens : 1°) le latin 2°) Le germanique 3°) Le slave. On assiste à une unification intérieure des patois, dans chacun de ces rameaux. <Probablement que dans le slave, l'une des langues finira par dominer, probablement le russe. ->

---

Deuxième partie : la langue (cf. cahier N° 7).

[Cahier 7. 263] *La langue*

Nous n'entendons pas en étudiant la langue étudier tout ce qui concerne le langage. Nous opposons la langue au langage comme étant une partie essentielle, principale, mais enfin ce n'est qu'une partie du langage. La langue pour nous, ce sera le produit social dont l'existence permet à l'individu l'exercice de la faculté du langage. On est bien obligé de jeter les yeux sur l'ensemble lorsqu'on aborde question limitée. Le langage est un terrain complexe, multiforme, hétéroclite dans ses différents aspects. Une conséquence, c'est qu'on n'arrive pas à le classer pris dans son tout avec d'autres faits humains. Il est à cheval sur des domaines divers (domaine physique, psychique, ou encore : domaine individuel, social). <On ne sait comment lui conférer l'unité>

La langue quoique complexe représente un tout séparable, un organisme en soi qu'il est possible de classer, quant à elle. La langue représentant une unité satisfaisante pour l'esprit [264] on peut donner à cette unité la place prééminente dans l'ensemble des faits de langage. <Comprendre les autres choses comme subordonnées. La langue

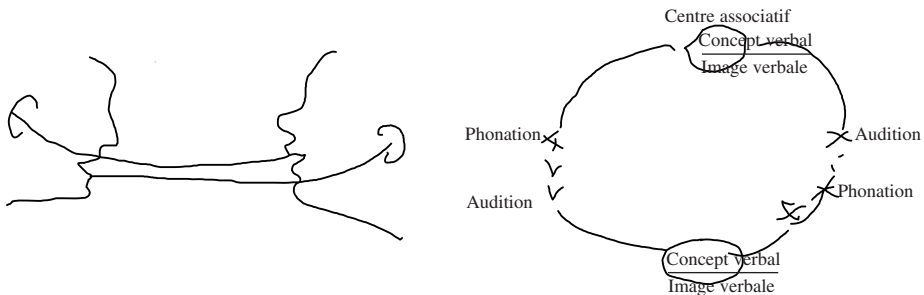


sera le centre, le reste en dépendra> Et ainsi on aura introduit un ordre intérieur dans les choses qui concernent le langage. Une objection pourrait être élevée d'emblée à cette tentative: La faculté du langage <dira-t-on>, nous apparaît comme une faculté que nous tenons de la nature, la langue est au contraire une chose acquise et conventionnelle. Ce n'est pas elle qui peut avoir le pas sur les phénomènes naturels, les instincts naturels. Il faut au contraire déduire la langue de ceux-ci. Mais en premier lieu la question est encore ouverte de savoir jusqu'à quel point on peut considérer comme naturelle la faculté du langage. Les linguistes sont loin d'avoir répondu dans le même sens à cette question. Notre appareil vocal est-il fait pour parler, articuler, comme nos jambes pour marcher, c'est une question qui a été discutée. Whitney dit qu'en somme nous avons choisi notre appareil [265] vocal pour parler, au lieu d'un autre système de signes parce qu'il était le plus commode.

Par articuler nous entendons <souvent> proférer d'une façon distincte. <Mais ce n'est pas ce sens ici> Langage articulé (latin *articulus*: membre, partie). <1°> On peut y voir les subdivisions dans les syllabes qui se succèdent. <2°> On peut faire allusion aussi à la division de la chaîne <parlée> en unités significatives (*gegliederte Sprache* ou *Rede*). La faculté du langage articulé, ce qui peut faire penser qu'elle est naturelle, c'est la disposition de notre appareil vocal. Découverte de Broca: la faculté de langage localisée dans la troisième circonvolution frontale gauche du cerveau; mais cette même circonvolution commande aux troubles et à l'exercice normal de la faculté de l'écriture. <Ce serait donc plus généralement la circonvolution des signes> <Finalement la linguistique peut bien n'être que la science des signes>

En second lieu, ce qui est certain, même si cette faculté nous est donnée naturellement nous ne pouvons l'exercer sans qu'elle reçoive d'une masse sociale ce que nous appelons la langue. On peut apercevoir dans la langue ce qui introduit une unité générale dans le phénomène du langage.

[266] Considérons dans les sphères diverses où se meut le langage la sphère spéciale qui correspond à ce qui est pour nous la langue. Ces sphères ont à être observées dans l'acte individuel. L'acte individuel quand il s'agit de langage suppose deux individus. On aura ainsi au complet ce qu'on peut appeler le circuit de la parole.



Dans le centre associatif, purement psychique, sont mis en contact un concept verbal et une image verbale. Il faudrait sans doute bien d'autres intermédiaires: image musculaire par exemple < dans > avant la phonation. < Nous avons sur cette figure les éléments fondamentaux >

Il y a: 1°) une partie purement physique: les ondes sonores. 2°) des parties physiologiques: la phonation et l'audition; 3°) comme éléments psychiques [267] nous avons l'image verbale <(ou acoustique)>. Cette image acoustique est à distinguer entièrement du fait non psychique (physique) du son.

L'image verbale (acoustique) c'est le son rendu en sensations psychiques. < Elle est aussi psychique que le concept qui lui est attaché >

Le concept et l'image acoustique sont également psychiques.

Dans ce circuit, chacun peut voir que des divisions très diverses peuvent être entreprises. 1°) Divisions du circuit en partie extérieure et partie intérieure.

La partie extérieure sera représentée par vibrations du son, < allant > des lèvres à l'oreille, l'autre (partie intérieure) par tout le reste.

2°) Division en partie physique <(vibrations et mouvement de l'appareil vocal)>, [et] en partie psychique <(tout le reste)>. Le mouvement de l'appareil vocal a le droit de rentrer dans la partie physique.

3°) On peut voir division en partie passive <(de l'audition au centre associatif)> et en partie active <(du centre associatif à l'audition)>.

[268] 4°) Dans la partie psychique même, prise seule, si nous distinguons la partie active et passive, elle pourra s'appeler exécutive et réceptive.

Si tout en restant dans le cas individuel on considère ce même circuit pour tous les mots, pour toutes les occasions répétées qui se présenteront, il faudra ajouter une case, une opération de coordination régulière <(dès qu'il y aura pluralité d'images verbales reçues)> pour cet ensemble qui arrive peu à peu à la conscience.

Elles entreront dans un certain ordre pour le sujet.

Par cette coordination nous approchons de l'idée de la langue, < mais encore à l'état individuel. Nous ne considérons encore que cas individuel >

2°) L'acte social ne peut résider que chez les individus additionnés les uns aux autres, mais comme pour tout autre fait social, il ne peut être considéré hors de l'individu. Le fait social, ce sera une certaine moyenne qui ne s'établira, qui ne sera sans doute complète chez aucun individu.

Quelle partie du circuit peut donner [269] lieu à cette < capitalisation > cristallisation sociale?

Ce n'est pas une partie quelconque; ce n'est pas la partie physique < ainsi nous sommes frappés par le son d'une langue étrangère que nous ne connaissons pas, < mais nous ne sommes pas dans le fait social de la langue >

Remarquons aussi que ce n'est pas toute la partie psychique qui devient sociale. L'individu reste maître. L'exécution restera individuelle, c'est là que nous reconnaitrons le domaine de la parole. C'est la partie réceptive et coordinative <(qui est sociale)>, voilà ce qui forme un dépôt chez les différents individus, lequel arrive à être appréciablement conforme chez tous les individus.

C'est cette sphère-là qui nous représente la sphère de la langue. Ce sont ces milliers d'images verbales associées chez les individus à autant de concepts placés en regard. On peut dire qu'en prenant un individu nous aurons dans le seul exemplaire l'image de ce qu'est la langue dans la masse sociale. <Si nous pouvions examiner le dépôt des images verbales dans un individu, conservées, placées dans un certain ordre et classement, nous verrions là le lien social qui constitue la langue>

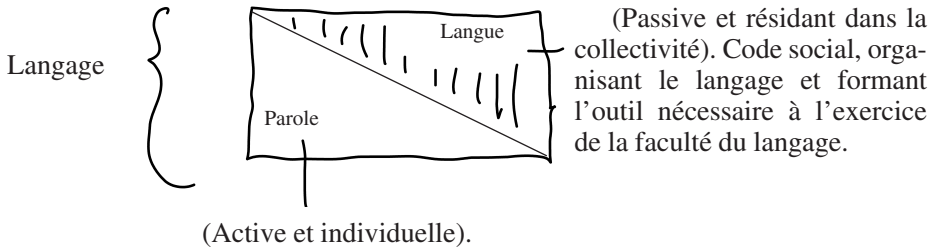
[270] Nous voyons que cette partie sociale est purement mentale, purement psychique. C'est ainsi que nous concevons la langue.

Cf. article de M. Sechehaye. –

La langue a pour siège le cerveau seul.

Un amendement. Nous avons parlé d'instinct du langage. Nous aurions dû dire: Y a-t-il une fonction naturelle du langage?

Qu'elle soit naturelle ou non, – la langue demeure comme l'outil nécessaire à la faculté du langage.



Il faut distinguer:  
deux choses

- 1°) Usage des facultés en général en vue du langage (phonation etc.)
- 2°) Aussi: usage individuel du code de langue selon la pensée individuelle.

Nous avons fait une définition de choses et non seulement de mots. <Cette distinction ne dépend pas du hasard des termes de chaque idiome> Il est possible qu'en sortant du français nous ne trouvions pas des mots recouvrant les mots français. (Exemple: *Sprache* renferme idée de langue et langage. [271] *Rede* parole et discours <*Rede* correspond à peu près à parole, mais a aussi le sens spécial de discours>

On peut remarquer que nous avons trouvé dans la langue: 1°) Un objet définissable et séparable de l'ensemble des actes de langage. On peut localiser la langue dans une certaine région du circuit considéré, région où l'image auditive vient s'associer à un concept. Indirectement nous pouvons dire aussi, la langue c'est la partie sociale du langage. En cherchant <où elle se trouve>, on arrivera à la même région. Nous voyons encore en cherchant si réellement la langue est séparable du reste, qu'il faut tout un apprentissage pour apprendre la langue. Les organes sont là, – mais il faut que l'être humain se l'assimile en l'apprenant. <On peut séparer la parole du reste> Il arrive dans des cas de maladie qu'un homme entièrement privé de la parole conserve la faculté

d'écrire : la langue est intacte, la parole seule est touchée. Quand nous avons devant nous une langue morte, son organisme est là bien que personne ne la parle.

2°) La langue est étudiable séparément ; il n'est pas indispensable de considérer [272] les autres éléments du langage pour étudier la langue. Elle n'est pas étudiable si on y mêle les autres éléments. Ceci découle plutôt des caractères qui nous restent à constater, car :

3°) La langue <ainsi délimitée> est un objet de nature homogène. (Tandis que pas le langage). C'est un système de signes, où les deux parties du signe sont du reste psychiques. Par conséquent on ne peut rien demander de plus homogène.

4°) Dans la langue nous avons un <objet> fait de nature concrète. Ces signes ne sont pas des abstractions, tout spirituels qu'ils soient. L'ensemble des associations ratifiées socialement qui constitue la langue a son siège dans le cerveau ; c'est un ensemble de réalités semblables aux autres réalités psychiques. Il faut ajouter que la langue est tangible, c'est-à-dire traductible en images fixes comme des images visuelles, ce qui ne serait pas possible pour les actes de la parole par exemple. La phonation du mot représente toutes sortes de mouvements de l'air, musculaires etc. <qu'il serait extrêmement difficile de connaître. Mais dans la langue, il n'y a plus que l'image acoustique, et cela peut se traduire en image fixe>

[273] Nous avons dans la langue une somme de signes évocables, mais le mouvement n'interviendra que par la parole et ces signes dans leur état latent sont parfaitement réels (déposés comme des images photographiques dans le cerveau). Donc, cet objet est non seulement de nature concrète, mais d'une espèce qui permet l'étude directe, à peu près comme celle de papillons classés dans une boîte de collectionneurs. Nous pouvons fixer ce qui est relatif à la langue. <Grâce à ce caractère>, on peut dire en somme qu'un dictionnaire et une grammaire sont une image admissible, convenable de ce qui est contenu dans la langue.

Au-delà de ces caractères <de ce dépôt d'images acoustiques> un nouveau caractère se présente <et bienvenu> : une fois la langue dégagée de ce qui ne lui appartient pas, elle apparaît comme classable parmi les faits humains. C'est un système de signes reposant sur des images acoustiques <association d'une idée avec un signe, c'est ce qui fait l'essence de la langue>. D'autres systèmes de signes : ceux de l'écriture, signaux maritimes, langue des sourds-muets. Tout un ordre de faits psychologiques (de psychologie sociale) qui ont droit d'être étudiés comme un seul ensemble de faits. [274] Compartiment dans la psychologie : la sémiologie (études des signes et de leur vie dans les sociétés humaines).

Aucune série de signes n'aura une importance plus considérable dans cette science que celle des faits linguistiques. On pourrait retrouver l'équivalent dans l'écriture de ce que sont les faits phonétiques dans la langue. On peut en outre dire que c'est en choisissant la langue comme centre et point de départ, qu'on a la meilleure plateforme pour aller aux autres éléments du langage. <Impossible de rien classer dans langage sitôt qu'on laisse langue mêlée au reste>.

Sans doute, la langue n'est sortie elle-même que de la parole dans un certain sens ; il faut la parole de milliers d'individus pour que s'établisse l'accord d'où la langue

sortira. La langue n'est pas le phénomène initial. Est-ce qu'on a commencé à proférer des sons ou à associer des sons à une idée ? – Peu importe.

La langue est une sorte de sécrétion du reste parfaitement distincte de la fonction [275] de parole nécessaire pour dégager cette sécrétion. Nous pouvons la prendre comme étant le fait de base, de départ.

N'est-il pas excessif de voir dans la langue la partie essentielle, primordiale du langage ? Les autres phénomènes prennent presque d'eux-mêmes une place subordonnée et arrivent à se classer d'une façon dictée par des considérations même non linguistiques. La phonologie par exemple étudie la phonation nécessaire pour la parole. La phonation en apparence pourrait réclamer une place de premier ordre au sein des phénomènes de langage ; apparaît comme aussi inessentielle que les différents appareils électriques qui peuvent servir à transmettre tels ou tels signes de l'alphabet Morse. Ces signes étant visibles aux deux extrémités quel que soit l'appareil qui les ait transmis, peu importe. <Rôle de la phonation d'exécuter des images apparaît subordonné.>

<Langue est comparable à œuvre musicale> Une œuvre musicale n'existe que par la somme des exécutions qui en sont faites. Les exécutions sont indifférentes à l'œuvre. <Une symphonie est une réalité existante, sans son exécution> De même les exécutions par la parole de ce qui est donné dans la langue peuvent paraître comme inessentielles.

[276] Ce point de vue est d'accord avec celui qui jugera la phonologie par le dehors. C'est une étude physiologique, commencée par les physiologistes, et on peut la leur laisser. De cette façon la linguistique n'est pas à cheval sur deux domaines : linguistique et physiologie.

Il faut donc bien partir de la langue comme du seul fait essentiel.

<On opposera peut-être la phonétique>. Phonétique = transformation dans le temps de la forme des mots par des facteurs phonétiques. Il semble qu'il est hardi de considérer la langue indépendamment de la phonétique.

En réalité le phénomène phonétique étudié de près conduit à cette vue qu'il n'y a <réellement> aucune transformation phonatoire. Il n'y a que des substitutions <et pas de changements phonétiques> (ainsi passer de *κατα* en *καδα*) (donc on accomplit un acte psychologique en substituant). Il faut donc placer tous les faits de phonation en dehors de la langue.

La partie parole du langage n'a pas [277] de liens essentiels avec la partie langue. Le meilleur moyen de juger de cette partie parole c'est de se placer dans la langue comme point de départ.

Mais restriction : <Mais peut-on séparer à ce point les faits de parole des faits de langue ?> Si nous prenons les mots, les formes grammaticales, tout cela est bien fixé dans un état donné dans la langue. Mais il y a toujours cet élément individuel qu'est la combinaison laissée au choix de chacun pour exprimer sa pensée dans une phrase. Cette combinaison appartient à la parole, car c'est une exécution.

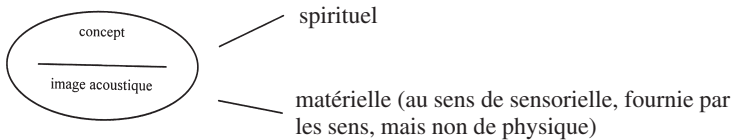
Cette partie-là (2° usage individuel du code de langue) soulève une question : Ce n'est que dans la syntaxe en somme que se présentera un certain flottement ici entre ce qui est donné dans la langue et ce qui est laissé à l'initiative individuelle. La délimitation est difficile à faire.

<Il faut avouer qu'ici> dans le domaine de la syntaxe, l'élément social et l'élément individuel, <exécution et association fixe>, se mêlent quelque peu, <arrivent à se mêler plus ou moins>.

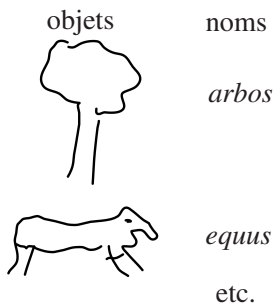
[Telle étant notre notion de la langue, il est clair qu'elle ne nous est représentée que par la série des diverses langues. Nous ne pouvons la saisir que sur une langue déterminée quelconque. La langue, ce mot au singulier, comment se justifie-t-il? Nous entendons par là une généralisation, ce qui se trouvera vrai pour toute langue déterminée, sans être obligé de préciser. Il ne faut pas croire que ce terme général la langue équivaudra à langage.]<sup>8</sup>

[278] <Chapitre II> Nature du signe linguistique

<Nous y verrons deux principes fondamentaux; mais> auparavant il y a lieu de reprendre certains points <vus précédemment>. Comme nous l'avons reconnu le signe linguistique repose sur une association faite par l'esprit entre deux choses très différentes, mais qui sont toutes deux psychiques et dans le sujet: une image acoustique est associée à un concept. L'image acoustique <n'est pas le son matériel>, c'est l'empreinte psychique du son.



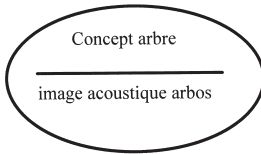
On a souvent eu tort de se figurer qu'il n'y a dans la langue qu'une nomenclature (*arbre, feu, cheval, serpent*). <Le contenu de la langue ramené à ses premiers traits :> C'est une méthode enfantine. Si nous l'adoptons pour un moment, nous verrons facilement en quoi consiste le signe linguistique et en quoi il ne consiste pas. On se place devant une série d'objets et une série de noms :



<sup>8</sup> *Note des éditeurs*. Constantin a collé à cet endroit une nouvelle page où il a écrit entre crochets carrés ces phrases, dites par le professeur un peu plus loin (p. 285 de ses cahiers), mais que Saussure indique alors comme devant être rajoutées à cet endroit précis.

On aura bien deux termes mais quels sont ces termes ? Il y a bien un objet qui est [279] en dehors du sujet, et le nom, dont on ne sait pas bien s'il est vocal ou mental. <arbos peut être pris dans ces deux sens différents> Le lien entre les deux n'a rien de clair.

Dans la conception rationnelle nous retrouvons deux termes, mais ces deux termes seront cette fois :



et ils seront tous deux dans le sujet et sont tous deux psychiques, concentrés au même lieu psychique par l'association. Ici le terme le plus matériel serait arbos. <et arbre le terme le plus psychique>

<Tout rapprochement de termes qui ne serait pas celui-là, nous le répudions comme fausse piste dans cette recherche des deux termes que comprend un signe>

Une occasion qu'on a de se mettre en face du caractère tout à fait psychique de nos images acoustiques, c'est d'étudier sur soi-même le langage intérieur. Dans ce langage intérieur, sans remuer les lèvres, nous sommes capables de prononcer <et d'entendre> un discours intérieurement, une poésie. <Donc partie matérielle est dans le sujet sous forme d'image acoustique> Il sera légitime de parler de syllabes, de son *b*, *a*; – ce sont les syllabes de l'image acoustique intérieure. Il faut reconnaître que certains termes devraient être écartés; <par exemple> celui de phonèmes [280] qui implique l'idée <d'action vocale> de parole. Parler d'images vocales <(cf. image acoustique)> est également digne de toutes réserves, – quant à son emploi. –

<C'est une question que nous avouons ne pouvoir trancher> Il faut savoir si l'on veut appeler signe le total <(combinaison du concept avec image)>, ou bien si l'image acoustique elle-même peut être appelée signe. <(la moitié plus matérielle)> <En tous cas si arbos est appelé signe, ce ne sera jamais qu'autant que portant un concept> Il y a là un point de terminologie à résoudre; il faudrait deux mots différents. <Nous tâcherons d'éviter les confusions qui pourraient être très graves>

Premier principe ou vérité primaire: Le signe linguistique est arbitraire.

Le lien qui relie une image acoustique donnée avec un concept déterminé et qui lui confère sa valeur de signe est un lien radicalement arbitraire. Tout le monde est d'accord.

La place hiérarchique de cette vérité-là est tout au sommet. Ce n'est que peu à peu que l'on finit par reconnaître combien de faits différents ne sont que des ramifications, des conséquences voilées de cette vérité-là. Le signe est arbitraire, c'est-à-dire que le concept sœur par exemple n'est lié par aucun caractère <rapport> intérieur avec la suite de sons *s + ö + r* [281] qui forme l'image acoustique correspondante. <Ce concept pourrait tout aussi bien être représenté par n'importe quelle autre suite de sons. Il suffit de songer aux différentes langues> En passant d'une langue à une autre, on voit que le concept bœuf est aussi représenté par la suite de sons *bos*.

<C'est le même caractère arbitraire qu'ont les signes de l'écriture> Il est clair qu'aucun lien préexistant n'est là pour que je désigne le son P par la suite de traits P, Π ou ⊙.

La sémiologie aura à voir si elle doit s'occuper des signes arbitraires ou des autres ; son domaine sera plutôt celui des systèmes de signes arbitraires dont la langue est le principal exemple.

Il y a un scrupule très grand à se servir du terme symbole linguistique. Le symbole n'est jamais vide ; il y a au moins un rudiment de lien entre l'idée et ce qui lui sert de signe. Balance symbole de la Justice ; il y a là un lien.

A ce même point de vue, il y aurait peut-être à reprendre au terme d'image acoustique, car une image a toujours un lien avec la chose qu'elle représente. [282] Image est pris au sens le plus général de figure ayant quelque pouvoir évocateur, parlant à l'imagination. <Plus tard nous verrons cette image devenir beaucoup plus précisément évocatrice, et c'est au nom de ce fait qui n'est pas primaire, que nous garderons cette expression>

Il faut revenir sur ce mot d'arbitraire. Il n'est pas arbitraire au sens de dépendant du libre choix de l'individu. Il est arbitraire par rapport au concept, comme n'ayant rien en lui qui le lie particulièrement à ce concept. Une société entière ne pourrait changer le signe, car l'héritage du passé lui est imposé par les faits d'évolution.

<A ce propos il y a> la question des onomatopées (mots qui dans leur son ont quelque chose qui peut rappeler le concept-même qu'ils doivent représenter). Le choix, dit-on, ici n'est pas arbitraire. <Ici il y aurait bien lien intérieur> On exagère en général beaucoup le nombre des onomatopées. On dit parfois <par exemple> que *pluit* représente le bruit de la pluie, mais si l'on remonte un peu plus haut, on voit qu'il n'en est rien <(précédemment *plovit*, etc.). Nous en avons cependant > *Tic tac* d'une pendule – *glou glou* d'une bouteille. Ces mots en réalité passent sous le régime des mots quelconques, tant ils [283] sont noyés dans la masse linguistique. On peut souvent se tromper et voir une imitation dans des cas où elle n'existe nullement.

La portée de cette partie du vocabulaire est très restreinte, de même pour les exclamations. Dans l'exclamation, on pourrait dire qu'il y a là quelque chose qui est dicté par la nature, et qu'il y a là lien entre le son et le concept. <Mais pour la plupart des exclamations, cela peut se nier, à preuve les autres langues> *Aïe*, par exemple, ne se retrouve pas en allemand, en anglais, par exemple. Les jurons qui ont passé à l'état d'exclamation ; – et on sait que leur origine est dans des mots à sens très déterminé. Donc très accessoires et contestables ; ces faits d'onomatopée et exclamation>

Second principe ou seconde vérité primaire. Le signe linguistique (image servant au signe) possède une étendue et cette étendue se déroule dans une seule dimension. De ce principe-là découlent nombre d'applications. Il saute aux yeux. Si nous pouvons découper les mots dans les phrases, c'est une conséquence de ce principe. Il exprime une des conditions auxquelles sont assujettis tous [284] les moyens dont dispose la linguistique.

Cela découle de ce qu'il est acoustique (il se déroule dans le temps qui n'a qu'une dimension linéaire, une seule dimension). Par opposition à telle espèce de signes



(signes visuels par exemple) qui peuvent offrir une complication en plusieurs dimensions, le signe acoustique ne peut offrir de complications que dans l'espace qui seraient figurable dans une ligne. Il faut que tous les éléments du signe se succèdent, fassent une chaîne. Il semble que parfois on peut nier la chose: si l'on accentue une syllabe, par exemple. <Il semble qu'on cumule sur le même point des éléments de signes différents, mais illusion> Ce supplément de signes ne vaut que par rapport aux juxtaposés.

De ce caractère résulte aussi que les images acoustiques sont traductibles dans la forme spatiale, d'une manière suffisante, par la ligne que prend cette traduction. La ligne, parce qu'en effet il n'y a qu'une dimension.

[285] Avant de passer au chapitre [suivant], il faut réparer une omission. A la fin du premier chapitre, ajoutez ceci: Telle étant notre notion de la langue, il est clair qu'elle ne nous est représentée que par la série des diverses langues. Nous ne pouvons la saisir que sur une langue déterminée quelconque. La langue, ce mot au singulier, comment se justifie-t-il? Nous entendons par là une généralisation, ce qui se trouvera vrai pour toute langue déterminée, sans être obligé de préciser. Il ne faut pas croire que ce terme général la langue équivaudra à langage.

*Troisième chapitre: Quelles sont les entités concrètes dont se compose la langue.*

Entités: essence, ce qui constitue un être (c'est la définition du dictionnaire). Dans certains domaines de science, on a devant soi des êtres organisés et on parlera d'êtres. Dans des domaines comme celui de la langue, on ne peut pas dire que les différents êtres s'offrent du coup aux regards; [286] il faut choisir un mot. Entité est pour nous ainsi: l'être qui se présente.

Dans la langue prise face à face, sans intermédiaires, il n'y a ni unités ni entités données. Il faut un effort pour saisir ce qui forme les diverses entités contenues dans la langue ou pour éviter de prendre comme entités linguistiques ce qui sont des entités d'un autre ordre. Nous ne sommes pas en face d'êtres organisés, ou de choses matérielles. Nous sommes très mal placés avec la langue pour voir les entités réelles, puisque le phénomène de la langue est intérieur et fondamentalement complexe. Il suppose l'association de deux choses: le concept et l'image acoustique. C'est pourquoi on peut dire qu'il faut une opération positive et l'application de l'attention pour discerner les entités au sein de la masse que forme la langue.

Au premier moment nous voyons beaucoup de choses nous apparaissant comme des unités, mais en regardant de près, on s'apercevrait qu'elles ne sont pas linguistiques, comme je suppose [287] les syllabes (qui sont bien devant nous comme des unités ayant leur raison d'être). On s'aperçoit que ce sont des unités de la parole et non des unités linguistiques.

Les précautions à prendre sont diverses, d'après la nature même de l'objet linguistique. La première condition pour que nous soyons devant une entité linguistique, c'est que l'association entre les deux éléments soit présente, soit maintenue. Si sans

nous en douter, nous ne prenons qu'un des éléments, une des parties, nous avons aussitôt falsifié l'unité linguistique. Nous avons fait une abstraction et ce n'est plus l'objet concret que nous avons devant nous. Il ne faut pas dissocier ce qui est associé dans le signe linguistique. <(ne pas trancher par syllabes)>

A tout moment il arrive qu'en réalité on ne se meuve que dans une des parties du signe linguistique en croyant se mouvoir dans le tout et alors on ne sera plus devant des entités linguistiques. Ainsi, si nous prenons le côté matériel, la suite de sons, elle ne sera linguistique que si elle est considérée comme le support matériel de l'idée; [288] mais envisagé en lui-même, (le côté matériel) c'est une matière qui n'est pas linguistique, <matière> qui peut seulement concerner l'étude de la parole; si l'enveloppe du mot nous représente une matière qui n'est pas linguistique. <Une langue inconnue n'est pas linguistique pour nous> A ce point de vue-là, on peut dire que le mot matériel c'est une abstraction au point de vue linguistique. Comme objet concret, il ne fait pas partie de la linguistique.

Il faut dire la même chose de la face spirituelle du signe linguistique. Si l'on prend pour eux-mêmes <les différents concepts> en les détachant <d'un signe représentatif> de leur représentant, c'est une suite d'objets psychologiques: <(aimer, voir, maison)>. Dans l'ordre psychologique, on pourra dire que c'est une unité complexe. Il faut que le concept ne soit que la valeur d'une image <acoustique> pour faire partie de l'ordre linguistique. Ou bien si on le fait entrer dans l'ordre linguistique c'est une abstraction.

Le concept devient une qualité de la substance acoustique comme la sonorité devient une [289] qualité de la substance conceptuelle. Comparaison avec la personne (formée du corps et de l'âme) en partie juste. On pourrait comparer l'entité linguistique à un corps chimique composé, ainsi l'eau, où il y a de l'hydrogène et de l'oxygène <(H<sup>2</sup>O)>. Sans doute, la chimie si elle sépare les éléments a de l'oxygène et de l'hydrogène mais l'on reste dans l'ordre chimique. Au contraire, si on décompose l'eau linguistique <en prenant l'hydrogène ou l'oxygène> on quitte l'ordre linguistique <(on n'a plus d'entité linguistique)>.

Ce n'est que pour autant que subsiste l'association que nous sommes devant l'objet concret linguistique.

On n'a rien fait encore sans délimiter cette entité ou ces unités. Les délimiter est une opération non purement matérielle mais nécessaire ou possible parce qu'il y a un élément matériel.

Quand nous aurons délimité, nous [290] pourrons substituer le nom d'unités à celui d'entités. Dans la situation où nous sommes placés primairement, il n'y a rien de délimité mais heureusement se présente ici cette circonstance, cette condition que nous avons relevée, que la sonorité acoustique se déroule dans une seule dimension. Par conséquent, je ne suis pas dans la situation d'une personne à qui on donnerait feuille de papier et ciseaux et qu'on inviterait à découper. – Mais c'est comme si on nous présentait un fil qu'il n'y a qu'à couper. La délimitation formera des chaînons sur une même ligne.

Nos unités se délimitent par les conditions mêmes du langage d'une façon simple, différente de celle qu'évoque le mot de forme. Pour faire cette délimitation nous pouvons accorder que la meilleure méthode c'est de prendre la parole. La parole ne figure ici que [291] comme un document de langue. En effet, les casiers existant à l'intérieur

de notre cerveau, nous ne pouvons les explorer. Obligés d'employer un moyen extérieur, donné dans la parole.

Elle pourra être représentée par une chaîne continue et double, chaîne des concepts et chaîne acoustique ou sonore:

Rien d'avance n'est délimité là dedans. Le seul moyen que j'aurai d'établir des unités linguistiques, c'est de contrôler perpétuellement s'il est vrai que le concept soit d'accord avec les divisions introduites. En réalité pour cela il faut comparer une série de chaînes de parole différentes. Ce n'est que dans une certaine mesure qu'en en prenant une seule je puis établir la division.

par exemple *sižlaprā* <(si je la prends)>

si je voulais dire qu'il y a une unité arrêtée ainsi: *sižl*, cela serait réfuté. Par une série d'essais je verrai que les unités que j'ai à distinguer sont celles-ci:

[292] *si – ž – l – aprā*, ou peut-être celles-ci:

*si – ž – la – prā.*

On n'a pas d'autre moyen que de scruter la pensée courant à côté du signe.

Les divisions introduites valent pour les deux choses: chaînes sonores et idée. Elles sont linguistiques.

*siž | la | prā* <en divisant ainsi, on obtient syllabes> ordre de division qui n'a rien de linguistique.

Il faut une quantité d'émissions de parole.

Comment est-ce que je m'assurerai qu'un mot est bien une unité délimitée? Il faut le prendre dans une série de phrases différentes:

*la) fors (duvā  
aboud) fors (*

Si en séparant tout ce qui n'est pas acoustiquement *fors*, en ne gardant que ce qui coïncide, j'aurais avec probabilité délimité une unité qui est linguistique. Mais il faut constater que dans toutes les [293] phrases le même concept coïncide avec la même suite acoustique délimitée. Et si dans telle ou telle phrase comme *ilmə [fors] aparle* <le concept ne correspond plus, car l'idée n'est plus la même>,

il faut établir deux unités linguistiques distinctes.

Par là, on n'a pas voulu définir le mot.

[f52] *Tranches.*

Toute unité comportera une tranche dans la sonorité liée indissolublement à un concept sans lequel on ne peut pas délimiter la tranche. Nous n'essayons pas pour le moment de définir ces unités; on pourra ainsi relever des sous-unités. Sans doute, les unités correspondant à ce que nous appelons des mots, joue-

ront un très grand rôle, mais il n'y a pas que cela. <Il y a d'autres genres d'unités> On peut prendre comme exemple les mots composés; – ou *désireux*, *malheureux* unité subordonnée à celle du mot.

*Les entités concrètes envisagées comme des identités.* Ce point de vue est très utile à observer; il fallait, nous l'avons vu, pour dégager une unité observer toujours l'association intime du sens et de la sensation auditive, en outre délimiter [294] l'image, – mais cette même opération pourrait s'appeler la fixation d'identité pour un signe quelconque.

Identités.

<On peut représenter le problème des identités sous cette forme:> Qu'est-ce qui représente les identités dans la langue?

De même que nous avons eu de la peine à reconnaître ce que c'est qu'une entité, on a de même de la peine à reconnaître ce qu'est une identité.

Train de 4<sup>h</sup>

Nous faisons souvent des identités comme celle-ci: Un train part à 5h 25 de Cornavin, – tous les jours – pour nous il est identique.

La guerre, vous dis-je, la guerre

Un orateur parle de la guerre, et répète quinze ou vingt fois le mot *guerre*, nous le déclarons identique. – <Or chaque fois que le mot est prononcé, il y a des actes séparés>

Voilà déjà un premier point. Mais ensuite si nous considérons cet autre point que dans la même phrase je puis dire par exemple: son violon a le même son; si précédemment je m'étais appliqué sur l'identité du son, je verrais ici que la tranche auditive *son* répétée deux fois ne représente pas une identité.

De même si on surprend la même suite [295] auditive dans: «cet animal

porte plume et bec » et « <prête-moi ton> porte-plume », nous ne reconnaissons pas qu'il y a là une identité. Il faut qu'il y ait identité dans l'idée évoquée. Elle comporte, cette identité, un élément subjectif, indéfinissable. Le point exact <où il y a identité> est toujours délicat à fixer. Dans *lentille* (légume et microscope) y a-t-il identité ou non? Si le moyen nous fait défaut, cela n'est pas notre faute. Il faut la correspondance parfaite dans la tranche auditive avec la correspondance appréciablement parfaite dans l'idée évoquée. <Tout le mécanisme de langue roule autour d'identité et différence> Remarquons seulement ici que poser la question des unités ou celle des identités, c'est la même chose.

Voyons maintenant dans un chapitre très court :

Entités abstraites.

*Chapitre IV. Les entités abstraites de la langue.*

C'est un domaine des plus difficiles à explorer. Nous ne voyons ici que des rayons et non la clarté totale. [296] Il <(ce domaine)> suppose l'étude préalable des entités concrètes. <C'est pourquoi nous pourrions le réserver>

Ordre.

<Qu'est-ce qu'on appelle une entité abstraite?> Il y a beaucoup de choses dans la langue qui reposent sur l'ordre donné aux unités. Comme simple exemple très clair, prenons la manière du vieux français de juxtaposer simplement les mots comme dans l'expression *Hôtel Dieu* (pour Hôtel de Dieu). Il faut qu'il s'agisse d'un nom de personne: *les quatre fils Aymon* (= d'Aymon).

Hôtel-dieu.

Dois-je.

Désireux.

(repose sur tranches).

Génitif.

<Ici il y a une idée qui peut être exprimée par une unité (*de*), une sous-unité (grec *-os*), et ici seulement par un ordre>

Ou encore, *je dois* et *dois-je* où c'est l'ordre qui décide de la valeur pour l'idée. Ou encore dans *désireux* (en admettant qu'il y a deux unités: *désir* et *eux*) on ne peut pas dire *eux-désir*. –

Donc il y a un ordre qui est employé ici comme moyen. D'un côté nous constatons bien que cela rentre dans la condition fondamentale que la langue est linéaire. <Si nous pouvons distinguer deux ordres, s'il y a un avant et un après, qui nous est un moyen, c'est que nous courons sur une seule dimension> Dans l'idée d'ordre on pourrait voir plutôt une notion abstraite; on pourrait ranger cela dans les entités abstraites, puisque c'est un moyen. <Il ne semble pas qu'on puisse l'appeler entité concrète>

[297] <Autre exemple:> En latin: *domini, regis, regum* il n'y a rien dans le *i*, le *is*, le *um* qui coïncide et dont on puisse dire que c'est la même unité et sous-unité. Et cependant il y a ici avec ce support matériel divers, quelque chose qui est la conscience d'une certaine valeur, qui est la même <et dicte un emploi identique. Ici nous quittons tout à fait contact avec support matériel> Il y a une abstraction positive opérée sans doute par tous les sujets parlants. Peut-on méconnaître la puissance présente au sujet parlant, de la valeur de génitif?

Cela <des identités de ce genre> peut rentrer aussi dans la notion de procédé. Il est difficile d'introduire des classifications et de savoir jusqu'où on peut aller. <Une des grandes difficultés est de savoir si> la langue parlée va elle-même aussi loin que nos analyses grammati-

1° repose tout de même sur unités matérielles.

2° abstrait = pas linguistique.

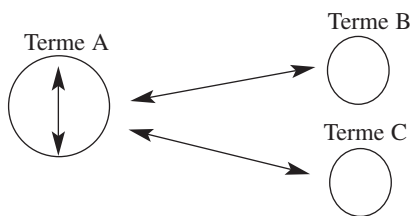
3° si = à la conscience du sujet parlant, tout est concret./

cales. Il faudra tout de même toujours en revenir à des unités <identités ou entités> et à des identités du genre que nous avons distingué. Sans une base quelconque, il n'y a pas de procédé imaginable. <L'étude des entités concrètes devra toujours précéder> Tout reposera finalement sur ces unités-là [298] comme base directe ou indirecte. <Il y a toujours le signe concret à la base même quand une chose est exprimée par zéro. – <même quand signe arrive à être zéro>. *L'homme (que) j'ai vu* (en anglais on n'exprime pas que).

*The man – I have seen.* <Il y a là une unité rendue par zéro. On prendra l'unité> (*the man I have seen*) et on en viendra toujours au support concret.

Il reste à épiloguer sur ce mot *abstrait*. <Dans quels sens prenons-nous ce mot d'abstrait> D'abord, il y a des choses abstraites qui ne sont pas du tout linguistiques. Aussi nous avons dit que si nous essayons de prendre les significations en elles-mêmes en les détachant radicalement du support sonore, du support matériel, on n'est plus dans la linguistique, mais dans la psychologie. Il y a des abstractions, mais comme nous ne sommes pas dans la linguistique, nous ne pouvons entendre par cela les entités abstraites de la langue. De même le son pris en lui-même n'est pas linguistique. 2°) Il y a un sens où l'on pourrait dire au contraire que rien ne peut être abstrait dans la langue; on pourrait justifier cette terminologie en disant: dans la langue est concret tout ce qui est présent à la conscience des sujets parlants; en considérant comme abstraite telle [299] ou telle distinction n'appartenant qu'aux grammairiens, mais non ratifiée par la conscience des sujets parlants. Ce n'est

[f50]



Il y a des éléments relativement arbitraires et d'autres absol[ument]:

vingt                  dix-neuf

orneau                  poirier

pas dans ce sens que nous avons pris concret et abstrait. Nous avons réservé le terme de concret le cas où l'idée a directement son appui dans une unité sonore. Abstrait ayant indirectement son appui dans une opération des sujets parlants.

*Chapitre V. L'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif dans la langue.*

Nous avons posé comme étant une vérité évidente que le lien du signe par rapport à l'idée représentée est radicalement arbitraire. Dans toute langue, il faut distinguer ce qui reste radicalement arbitraire et ce qu'on peut appeler l'arbitraire relatif. Une partie seulement des signes dans toute langue seront radicalement arbitraires. Chez d'autres <signes> intervient un phénomène au nom duquel on peut distinguer un degré. Au lieu d'arbitraire nous pouvons dire immotivé.

[300] Il arrive que le lien entre le signe et la sonorité est relativement motivé.

Ainsi *vingt*                  *dix-neuf*

Dans *vingt*, il est absolument immotivé – *dix-neuf* n'est pas complètement immotivé, on voit dans quel sens. *Vingt* en effet ne fait appel à aucun terme coexistant dans la langue, *dix-neuf* fait appel à des termes coexistants dans la langue (*dix* et *neuf*). Eh bien, il essaie de se motiver. Ce qui est dans *dix* et ce qui est dans *neuf* est tout aussi arbitraire. – Avec *dix-neuf*, nous sommes dans la motivation relative. Alors tout à fait de même, nous pourrions opposer :



complètement immotivé

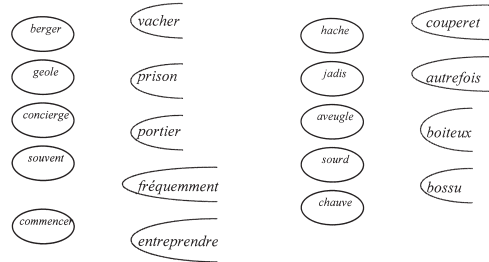


relativement motivé



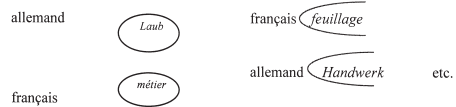
*poirier* est relativement motivé puisque évoque le terme coexistant : *poire* et un second *-ier* (Il essaie de se motiver). Ou bien [301]

berger	vacher
geôle	prison
hache	couperet
concierge	portier
jadis	autrefois, toujours
souvent	fréquemment, parfois
aveugle,	bossu, boiteux
<sourd,	
chauve>	
commencer	entreprendre

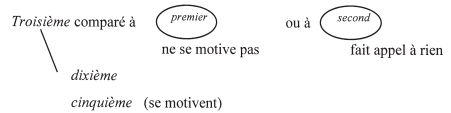


violet  
lentille  
bien (bon)

all. Laub	feuillage
métier	Handwerk /



[f49v] **Laub**      **feuillage**  
1. feuille, 2. age. /



Un mot comme anglais: *ships* (les navires) qui contient idée de navire et idée de pluralité. Il fait appel en ce qui concerne idée de pluralité à toute une série *birds, flags, books*, etc. Si nous prenons *men* unie à celle de pluralité, au moins quant à l'idée de pluralité, ne fait appel à rien. *Sheep* les moutons – ne fait appel à rien. [302] δώσω <fait appel à λύσω>: idée de donner, unie à idée de temps futur.

- [f51]<sup>9</sup>  
 [f51b] Association interne — externe.  
 — système: mécanisme grammatical.  
 — «lexicologique»  
 — Langues isolantes—coordonnantes.  
 — Casier. Cases isolées,  
     Cases se correspondant.

στήσω, τύπω.

Si on prend  $\epsilon\tilde{\iota}\mu$  j'irai, ne fait appel à rien, n'essaie pas de se motiver.

De même futur  $\epsilon\tilde{\delta}\omicron\mu\alpha\iota$ , je mangerai ne fait appel à rien pour justifier sa valeur future. –

On peut entrevoir déjà par ces exemples opposés ou autant de considérations relatives à l'arbitraire absolu ou à l'arbitraire relatif.

Tout ce qui fait d'une langue un système <ou un organisme> demande d'être abordé sous ce point de vue, où on ne l'aborde guère en général: <comme une> limitation de l'arbitraire par rapport à l'idée. Implicitement on s'appuiera ainsi sur la meilleure base possible, puisque la donnée fondamentale du signe linguistique, c'est l'arbitraire.

Nous ne choisissons donc pas le premier terrain venu, mais nous prenons comme terrain le principe fondamental, de même que la langue l'a <nécessairement> pris comme terrain pour tout ce qu'elle a construit.

[Cahier 8. 303] Mais il nous faudra reprendre le fait en lui-même pour le mettre en lumière. Toute langue contient parallèlement mêlés en proportions diverses les deux éléments: le parfaitement immotivé et le relativement motivé. Elle les contient dans une proportion diverse et très variable selon les langues.

Cette proportion est une des choses qui fournit une des caractéristiques pour telle ou telle langue. On peut opposer une langue aux autres comme contenant plus ou moins de ces éléments. Tout le mouvement qui représente pour la langue l'évolution, peut se résumer en un va-et-vient entre la somme respective

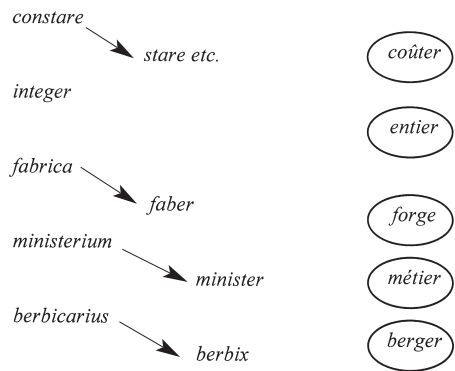
<sup>9</sup> *Note des éditeurs.* L'ordre des points sur le feuillet 51 ne correspond pas directement au déroulement de la leçon. Par rapport à leur suite a-b-c-d, nous les avons déplacés pour une meilleure (quoiqu'encore partielle) comparabilité.

du parfaitement immotivé et du relativement motivé. Par exemple dans l'évolution du latin vers le français. L'état français par rapport à l'état précédent sera caractérisé entr'autres par un énorme déplacement dans le sens de l'immotivé. Il est facile à illustrer. Ainsi *inimicus* (*inamicus*) on fait appel à *amicus* et à *in* [304] et se motive par là.

**ennemi** ne fait appel à rien. Il est rentré dans l'arbitraire absolu, qui est <d'ailleurs> la condition élémentaire des signes linguistiques.

Nous n'avons pas à nous préoccuper par quel facteur (changement phonétique) on a passé de cet état à l'autre. Il y a seulement à observer la situation différente des mots si nous la mesurons à l'échelle de l'arbitraire relatif et de l'arbitraire absolu. <La même chose s'étant produite par centaines d'exemples> le caractère du français en est affecté au plus haut point. –

[f51d] His Evolution. Latin > français  
 separare  
 ministerium. /



On peut se rendre compte assez vite en étudiant une langue quelconque, même sans approfondir, de la place plus ou moins considérable qu'elle [305] accorde à l'élément motivé en regard de la masse indestructible de l'immotivé. <Il y a une

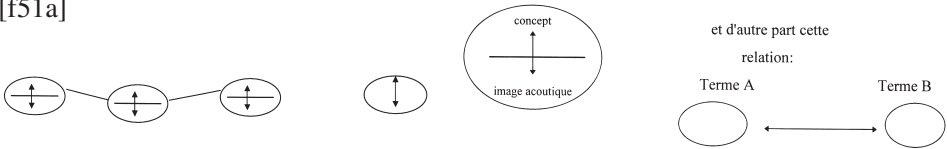
[f51c] Allemand, anglais.

échelle à établir> sans que l'élément immotivé puisse se réduire à zéro, descendre par évidence au-dessous d'un certain minimum. L'anglais donne à l'immotivé une place bien plus considérable que l'allemand. Dans un certain sens qu'il ne faut pas serrer de trop près d'ailleurs mais qui peut servir à rendre sensible une des faces de cette opposition, on pourra dire que les langues dans lesquelles l'immotivé est à son maximum, sont plus lexicologiques, celles où il est à son minimum, sont plus grammaticales, non que cela se corresponde directement et comme par synonymie. Mais il y a là quelque chose de commun dans le principe. En effet, on peut distinguer comme deux pôles contraires, comme deux courants antinomiques entre eux régnant en toutes langues, la tendance à employer l'instrument lexicologique ou la tendance à employer l'instrument grammatical. L'instrument lexicologique <étant> composé de [306] casiers isolés, l'instrument grammatical étant comme une chaîne formée d'anneaux, unis entre eux; où une unité fait appel à l'autre. –

Chinois.

Le type de l'ultralexicologique est par exemple dans le chinois, le type de l'ultragrammatical: indo-européen primitif, sanscrit, grec. Mais je n'ai voulu en cela qu'indiquer l'apport des éléments arbitraires ou relativement arbitraires comme un phénomène facile à surprendre. Nous n'avons pas pénétrés autant qu'il est nécessaire dans le phénomène lui-même. Il met en présence deux relations que je n'ai pas séparées jusqu'ici sans les opposer. L'idée de relativement arbitraire fait intervenir deux relations qu'il faut soigneusement distinguer. Nous avons d'une part cette relation dont il a été question:

[f51a]

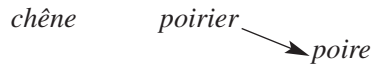


[f53] Importance du mot *terme*. Pas concevable.

Réduction, dans tout système de langue, de l'arbitraire absolu à l'arbitraire relatif, ce qui constitue le « système ».

S'il était possible qu'une langue consistât uniquement à dénommer des objets, les différents termes de cette langue n'auraient rapport entre eux, resteraient aussi séparés <les uns des autres> que les objets eux-mêmes; que ~~eux-ci~~ <les termes> soient d'ailleurs consacrés à dénommer des ~~objets~~ <choses> matérielles <et visibles>. Ainsi *pain, caillou*, [ ]!

[307] Le mot de terme employé ici. <Les termes> ce sont les quantités avec lesquelles on a à opérer (terme d'une équation mathématique) ou termes ayant une valeur déterminée, cela revient dans ce sens à unité linguistique. Il y a d'un côté <la première> une relation intérieure, qui n'est autre chose qu'une association entre l'image acoustique et le concept. Chaque terme <chacun des termes de la seconde> implique cette relation interne. C'est la seule qui soit à considérer



L'idée du relativement motivé implique nécessairement un autre terme. En apparence il semble qu'il n'y ait rien de commun entre cette relation interne et cette relation externe avec un terme opposé. Cette relation de terme à terme n'existe pas, autrement qu'en vertu des deux relations internes qui existeront ici :



<La relation du concept avec l'image peut exister sans relation avec un terme externe. Mais relation entre deux termes ne peut exister sans réciproque intervention des deux relations internes>

[308] Cela ne frappe pas du tout au premier moment

*poirier poire*  
*désireux désir*

Il semble que <j'ai> une quantité qui est *désir* et une autre *eux*, et qu'il suffise d'invoquer le mot *désir* coexistant.

*désireux*                    *désir*  
*désir-eux* —————

En réalité, je n'ai évoqué <là> que la forme extérieure, l'image auditive. Il n'y a aucun rapport <rapprochement> possible entre ces deux mots si ce n'est pas en réalité le concept *désir* et l'image *désir* qui interviennent l'un et l'autre <et d'autre part l'image *désireux* et le concept *désireux*>.

concept *désir*    concept *désireux*  
image *désir*     image *désireux*

Nous <ne> pourrions <jamais> concevoir la relation d'un mot à l'autre sans concevoir la relation <intérieure> pour chaque mot entre le concept et l'image acoustique.

[308a] <Reprise du cours sur la langue dès le premier chapitre en ajoutant remarques qui peuvent éclairer la suite.

A un moment, nous prendrons même une direction différente, mais sans que cela amène confusion. Ces commentaires nous amèneront au même point>

En ce qui concerne le premier chapitre, il n'y a rien à y modifier. A la suite du premier chapitre <(distinction des diverses choses qu'il y a dans la linguistique)>, il y aura des considérations à intercaler entre le premier chapitre et le deuxième.

Il n'y a rien dans la langue qui n'y soit entré <directement ou indirectement> par la parole c'est-à-dire par la somme des paroles perçues, et réciproquement il n'y a de parole possible que lors de l'élaboration du produit qui s'appelle la langue et qui fournit à l'individu les éléments dont il peut composer sa parole.

C'est l'œuvre de l'intelligence collective d'élaborer et de fixer ce produit. <Dire qu'un mot est entré dans la langue, c'est dire qu'il a reçu l'approbation collective> Tout ce qui est langue est implicitement collectif. En revanche, il n'y a pas de parole collective. Les actes de parole demeurent individuels outre qu'ils sont momentanés. Foule réunie sur une place de marché; de quelle manière la langue est-elle présente dans cette foule? Sous forme d'un dépôt <existant dans cerveau> de chacune des personnes composant la foule <comme un dictionnaire dont tous les exemplaires seraient réparties entre ces personnes>. Cette chose bien qu'intérieure à chaque individu est en même temps bien collectif, qui est placé hors de la volonté de l'individu.

1 + 1 + 1..... = 1 (modèle collectif).

[308b] De quelle manière la parole est-elle présente dans cette même foule? Elle est la somme de ce que les gens se disent les uns aux autres: c'est à dire

a) combinaisons individuelles, phrases, dépendant de la volonté de l'individu et répondant à sa pensée individuelle.

b) d'actes de phonation, qui sont l'exécution de ces combinaisons, également volontaires.

Est-ce que ces actes de phonation et de combinaisons intérieures se correspondent entre eux? Y a-t-il un acte de parole collectif de cette foule? Non.

$$1 + 1 + 1 \dots = 1 + 1 + 1 \dots$$

Nous concluons, s'il est vrai que les deux objets langue et parole se supposent l'un l'autre, ne peuvent exister l'un sans l'autre, en revanche ils sont si peu semblables de nature, qu'ils appellent chacun leur théorie séparée. En cherchant chimériquement à ramener sous le même point de vue ces deux parties du langage, on ne fera jamais qu'une discipline assez confuse. Le tout global formé par [308c] le langage est inclassable parce que pas unité homogène.

Il y a donc < dans étude comprenant étude de la partie individuelle du langage, de la parole > comprenant la phonation: c'est l'étude de la parole, et une seconde étude: partie du langage mise par delà la volonté de l'individu; convention sociale, qui est l'étude de la langue. La première étude sera forcée d'être psychophysique; la seconde sera uniquement psychique vu que l'association des phénomènes de langue est psychique dans ses deux composants.

C'est là l'embranchement, la bifurcation que l'on rencontre immédiatement, – savoir si c'est la parole ou la langue qu'on prend comme objet d'étude. On ne peut s'engager simultanément sur les deux routes, faut les suivre toutes deux séparément ou en choisir une. Nous l'avons dit, c'est l'étude de la langue que nous poursuivons pour notre part. Maintient-on le nom de linguistique pour les deux choses réunies, ou faut-il le réserver à l'étude de la langue? < Nous pouvons distinguer en > linguistique de la langue et linguistique de la parole.

[309] Cela dit, il ne faut pas en conclure que dans la linguistique de la langue il ne faut jamais jeter de coup d'œil sur la linguistique de la parole. < Cela peut être utile, mais c'est un emprunt au domaine voisin >

Le deuxième chapitre dans son titre pourrait d'abord porter: *La langue comme système de signes*. < Cela indiquerait la transition >

Alors nous relevons dans ce chapitre deux vérités fondamentales, < deux principes fondamentaux relatifs au signe linguistique >: < 1° > Le signe linguistique est arbitraire. < 2° > Le signe linguistique possède une étendue et cette étendue se déroule dans une seule dimension. >

Une amélioration peut être apportée à la formule de ces deux vérités en employant les termes de *signifiant* et de *signifié*.

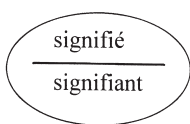
< Explication de cette modification de termes: > Quand on entre dans un système de signes de l'intérieur, il y a lieu de poser, < d'opposer > le signifiant et le signifié, ce qui les place vis-à-vis l'un de l'autre < en laissant de côté opposition d'image et de concept >. Le signifiant < (est auditif) > et le signifié < (est conceptuel) > sont les deux

éléments composant le signe. Nous dirons donc : <1°> dans la langue, le lien unissant le signifiant au signifié est un lien radicalement arbitraire. Et <2°> dans la langue, le signifiant, étant de [310] nature auditive, se déroule dans le temps seul, <a le> caractère qu'il emprunte au temps :

a) de représenter une étendue

b) de représenter une étendue qui n'est figurable que dans une seule dimension.  
<Précédemment, nous donnions simplement le mot *signe* qui laissait confusion>

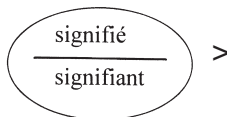
Ajoutons cette remarque : Nous n'aurons pas gagné par là ce mot dont on peut déplorer l'absence et qui désignerait sans ambiguïté possible leur ensemble



<N'importe quel terme on choisira (signe, terme, mot, etc.) glissera à côté et sera en danger de ne désigner qu'une partie> Probablement qu'il ne peut pas en avoir.

Aussitôt que dans une langue un terme s'applique à une notion de valeur, il est impossible de savoir si on est d'un côté de la barre ou de l'autre ou des deux à la fois.

<Donc très difficile d'avoir un mot qui désigne sans équivoque association



Après le deuxième chapitre, il faut placer ce à quoi nous aurions été amenés plus loin.

Il y a à insérer ce troisième chapitre :

*L'immutabilité et mutabilité du signe.*

<Voici le lien par où nous passons du précédent chapitre à celui-ci. Nous avons vu :> Par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant <(signe)>, quel qu'il soit est arbitraire, apparaît comme [311] librement choisi, pouvant être remplacé par un autre (*table* pouvant s'appeler *sable* ou inversement). Par rapport à la société humaine qui est appelée à l'employer, le s[igne] n'est point libre mais imposé, sans que cette masse sociale soit consultée et comme s'il ne pouvait pas être remplacé par un autre. Ce fait qui dans une certaine mesure semble envelopper contradiction de la non-liberté de ce qui est libre, <ce fait> pourrait s'appeler familièrement le phénomène de la carte forcée. <On dit à la langue :> « Choisissez au hasard ! », mais on lui dit en même temps : « vous n'avez pas le droit de choisir, ce sera ceci ou cela ! »>

Si un individu voulait changer un mot français ou un mode, il ne le pourrait pas, – même la masse ne le pourrait pas ; elle est rivée à la langue telle qu'elle est. Il faut examiner les causes de [312] ce phénomène et ses conséquences qui sont incalculables. Quant aux causes, voici la première considération :



La langue, à quelque moment que nous la prenions, si haut que nous remontions, est à n'importe quel moment un héritage du moment précédent. L'acte idéal par lequel à un instant donné des noms seraient distribués aux choses, l'acte par lequel un contrat serait passé entre les idées et les signes, entre les signifiés et les signifiants, cet acte reste dans le seul domaine de l'idée. C'est une idée inspirée par le sentiment que nous avons de l'arbitraire du s[igne], que nous reconnaissons n'appartenir à une réalité. Jamais une société n'a connu la langue que comme un produit plus ou moins perfectionné par les générations précédentes et à prendre tel quel. C'est-à-dire que nous distinguons à l'origine de tout état de langue un fait historique.

[313] Jusqu'à présent, nous avons vu dans la langue un côté social. Il y a facteur historique qui apparaît lorsque nous cherchons pourquoi le s[igne] apparaît comme immuable. Maintenant si nous parlons de l'héritage, on pourrait dire que cette vue de l'héritage n'explique rien si on ne va pas plus loin. Mais pourquoi est-ce un héritage ? Pourquoi ne pourrait-on rien changer à cet héritage ? Nous voyons d'autres choses héritées des siècles précédents : ainsi les lois. On n'est pas tenu à ne pas changer les lois. Cette objection très justifiée revient à placer la langue dans son cadre social et à poser la question comme on la poserait pour une autre institution sociale.

La transmission des institutions humaines, voilà la question plus générale dans laquelle nous voyons enveloppée la question posée au début : pourquoi la langue n'est-elle pas libre ? Il y aura lieu de comparer le degré [314] de liberté qu'offrent d'autres institutions. Il s'agit d'une balance entre les faits, <facteurs> historiques et sociaux. Pourquoi tel facteur est-il moins puissant que tel autre ? Pourquoi le facteur historique est-il tout puissant ? Pourquoi exclut-il un changement général et subit ? <Car nous réservons changements partiels, de détail> Si l'on compare d'autres institutions (par exemple systèmes de signes) il ne semble pas qu'une révolution complète soit exclue.

<Deuxième considération> : <Réponse aux premières.> On pourrait s'attarder à des considérations générales, <importantes, mais> qui ne seraient pas <les plus> topiques, par exemple le fait que les générations ne se succèdent pas comme les tiroirs d'une commode, <puisque dans une génération il y a des hommes de tous les âges. →> On pourrait <rappeler tout l'effort exigé par apprentissage d'une langue et de là, diff[iculté] à changer. →> invoquer ce fait que l'on n'applique pas la réflexion à la langue <distinction entre conscient et inconscient> et préciser le degré de conscience qui préside en général aux faits de langage. – <Ou bien que> la réflexion n'est pas même provoquée en ce sens que d'une manière générale chaque peuple est satisfait de la langue qu'il a reçue. A tout cela, il faut préférer énoncer ce qui est plus topique, plus direct, qui enveloppe ces circonstances ci-dessus.

[315] 1°) Parmi les circonstances extérieures à la langue elle-même, nous constatons que la langue est une chose dont se servent tous les individus, tous les jours, toute la durée de la journée. Ce fait fait de la langue une institution non comparable à d'autres <code civil, religion très formaliste>. Le degré de révolution radicale est ainsi diminué dans une très grande proportion.

Mais ce fait est encore extérieur à la langue. Les points suivants se trouvent contenus dans la langue elle-même.

2°) La multitude immense des signes constituant une langue. Si l'on cherche des points de comparaison, on n'en trouve pas. Et ce fait de la multitude des éléments qui sont en jeu n'est point à dédaigner. Une écriture n'a que vingt à quarante signes. On peut voir un système d'écriture remplacé par un autre. S'il était concevable que la langue ne se composât que de quarante signes par exemple, il serait très concevable que la langue puisse être changée du tout au tout.

3°) Base arbitraire du signe. Les signes [316] sont arbitraires et il semblerait qu'il soit aisé de les changer. Mais grâce à ce fait, la langue ne peut pas être sujet à discussion pour la masse, même la supposât-on plus consciente qu'elle n'est. En effet, il faut avoir une norme comparable aux choses pour avoir un terrain de discussion. Ainsi le symbole pour une religion formaliste. <Dès que cette base raisonnable de critique existe, en effet, les choses deviennent discutables. Déjà dans système de symboles, on peut discuter. Mais pas de norme d'un système arbitraire. Seuls des gram[mairiens] et des log[iciens] pourraient renouveler>

4°) Toute langue forme un corps et un système. Il est vrai qu'en premier lieu nous anticipons, <puisque chapitre est inséré au chapitre IV>. C'est le côté par où elle n'est pas entièrement arbitraire, où il lui faut reconnaître une raison relative. Le contrat est beaucoup plus compliqué entre le signe et l'idée,

il ne faut pas le considérer

ainsi :



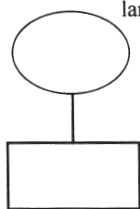
mais ainsi :



Aussi de ce côté l'opération qui consisterait en un changement radical échappe à la masse sociale. Il faudrait qu'elle se fasse au sein d'une assemblée de grammairiens et de logiciens.

[317]

Temps



Poids de la  
collectivité

langue

La circonstance que la langue est un fait social lui crée un centre de gravité. Mais nous avons admis dès le début ce fait, il est inutile de dédoubler maintenant la langue. Il faut ajouter le facteur temps. Les forces sociales agissent en fonction du temps et nous montrent en quoi la langue n'est pas libre.

En effet la langue est <tout le temps> solidaire du passé, c'est ce qui lui ôte sa liberté, et elle ne le serait pas, si elle n'était pas sociale. Mais il faut ajouter la considération de temps, la transmission de génération en génération.

Au premier moment on n'aperçoit pas que dans cette convention une place puisse être réservée au facteur temps. Et en effet, théoriquement, la langue peut être considérée indépendamment du temps. <comme quelque chose logique ou psychologique> La puissance temps vient mettre en échec à chaque instant la puissance qu'on peut appeler arbitraire. <libre choix> Pourquoi disons-nous : homme, chien ? Parce qu'on a dit avant nous homme, chien. La justification est dans le temps. Cela ne supprime pas l'arbitraire et ça le supprime. Cela n'empêche pas de voir lien entre question du temps et la question de l'arbitraire [318] qui agissent l'une antinomiquement à l'autre. <En résumé> La non-liberté des signes composant la langue tient au côté historique, ou est une manifestation du facteur temps dans la langue, puisque cette non-liberté des signes repose sur la continuité du facteur temps dans la langue, <sur la continuité du signe à travers générations. Autre manifestation du facteur temps, ce fait, en apparence contraire au premier :> l'altération des signes quand ils ont à traverser un certain nombre de générations. <C'est ainsi que> le titre de notre chapitre parle à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité <(altérabilité)> du signe. Les deux choses se touchent intimement ; il est clair qu'elles ont la même cause en dernière analyse.

Pourquoi le signe est-il dans le cas de s'altérer ? Parce qu'il se continue. S'il ne se continuait pas, si tous les dix ans on instituait une nouvelle langue créée de toutes pièces sur des signes nouveaux, la notion de l'immutabilité du signe serait abolie. En toute altération, ce qui domine, c'est la persistance d'une bonne partie de ce qui existait. C'est une infidélité relative [319] qui suppose qu'on s'appuie sur principe antérieur. Le principe d'altération se fonde sur le principe de continuité.

<Nous remplaçant en face du point de départ, on aura :>

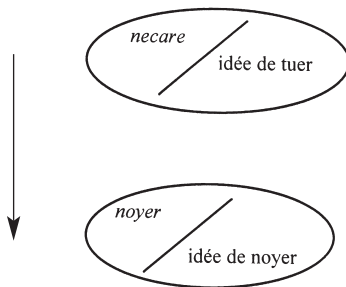
<p>Hors de la donnée temps</p> <hr style="width: 80%; margin: 10px auto;"/> <p>Arbitraire du signe donc Liberté</p>		<p>En vertu de la donnée temps</p> <hr style="width: 80%; margin: 10px auto;"/> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Non liberté (Immutabilité)</li> <li>2. Altération (Mutabilité d'un certain ordre)</li> </ol>
---	--	--

Les formes <ou les facteurs> de l'altération dans le temps sont de plusieurs espèces dont chacune constitue un immense chapitre de linguistique et dont chacune prise philosophiquement fournit un élément continu à des discussions sur sa nature, sur sa portée, etc. Avant même de tenter un classement, voici ce qu'il est important de dégager.

Ne parlons pas de l'altération des signes comme nous venons de le faire momentanément pour plus de clarté. Cela nous fait croire qu'il s'agit seulement de phonétique (changement dans la forme des mots), <- de déformation des images acoustiques, ou bien changement de sens. Ce serait mauvais.>

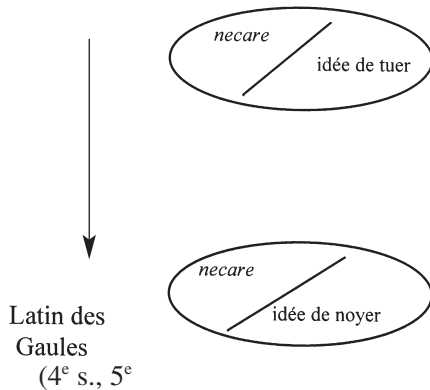
Quels que soient les différents facteurs de l'altération [320] et leur nature tout à fait distincte, tous agissant de concert aboutissent à l'altération du rapport entre idée et

signe, ou du rapport entre signifiant et signifié. Il vaut peut-être mieux dire : au déplacement du rapport entre idée et signe.



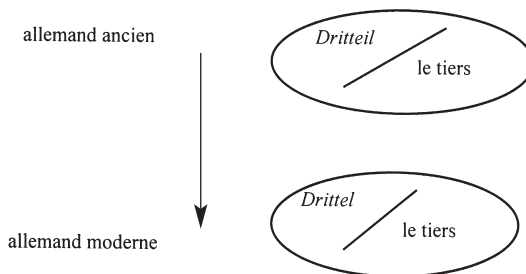
*necare* est devenu  
au bout d'un certain temps  
*noyer*  
(car nous savons que le verbe  
*noyer* est la continuation  
de *necare*).

L'image acoustique est changée, l'idée aussi est changée. <Mais nous n'avons pas besoin d'entrer dans ces distinctions. Nous pouvons constater globalement qu'il y a eu déplacement du rapport entre idée et signe. <Reprenons exemple voisin :> C'est un trait du latin des Gaules (quatrième ou cinquième siècle) que d'entendre par *necare* : *noyer*.

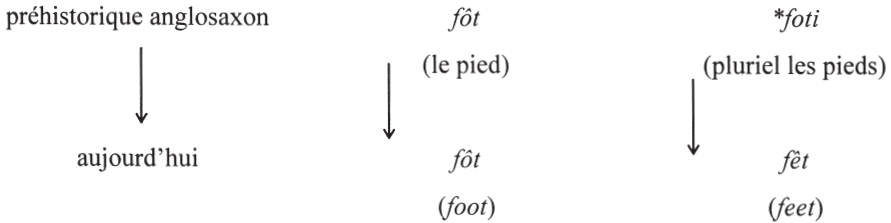


L'image acoustique n'a  
pas varié.-  
mais il y a déplacement  
du rapport entre idée  
et signe.

[321]



Est-ce le signifiant seul qui a changé? Si l'on veut; mais de deux manières dont l'une touche de très près à la signification. <De deux manières: 1°) altération non seulement dans forme, mais *Drittlet* n'implique plus sens de *Teil*, est un seul mot> En tous cas, déplacement du rapport entre idée et signe.



Il n'y a pas eu qu'une altération phonétique. <Ici, très complexe.> Le mécanisme entre les deux mots a été changé. Mais nous ne risquons rien à dire: il y a eu déplacement du rapport entre idée et signe.

[322] Une langue quelconque, si elle réalise les conditions de toute langue, est impuissante à se défendre contre les facteurs d'altération qui aboutissent à déplacer de moment en moment le rapport total du signifiant au signifié. On ne connaît aucun exemple où le rapport soit resté tout à fait tel quel. C'est le corollaire immédiat du principe de continuité. Par rapport au principe de liberté contenu dans l'arbitraire du signe, non seulement la continuité supprime la liberté, mais si par hypothèse on avait établi une langue <par législation>, le lendemain elle <(la masse)> aurait déplacé ses rapports. On tient le contrôle de la langue tant qu'elle n'est pas en circulation, mais dès qu'elle remplit sa mission, on voit les rapports se déplacer. Du moins on doit conclure qu'il en doit être fatalement ainsi d'après exemples offerts par l'histoire.

L'espéranto, <cet essai de langue artificielle qui paraît réussir> obéira-t-il à la loi fatale en devenant social? [323] Ce n'est pas une masse compacte qui se sert de l'espéranto, mais des groupes disséminés parfaitement conscients, qui n'ont pas appris cette langue comme une langue naturelle.

Dans les systèmes de signes (systèmes d'écriture, cf. le pehlvi), et jusque même dans le langage des sourds-muets, des forces aveugles déplaceront les rapports. <Ce sera un fait de sémiologie générale: continuité dans le temps liée à altération dans le temps.>

Avant de terminer ce chapitre, je veux mettre ~~comme~~ <sup>une note</sup>  
 de ~~mon post-scriptum~~ <sup>comme réponse</sup> à une lacune <sup>qui</sup> ~~je~~ <sup>pourrais</sup> ~~de~~ <sup>de</sup>  
 Peut-être ~~je~~ <sup>il me</sup> ~~paraît~~ <sup>que</sup> la "Nécessité" de l'altération  
 des signes n'a pas été suffisamment mise en lumière, tout en parlant  
~~de la nécessité de la continuité~~ de l'altération.

~~De moins qu'elle n'est pas approfondie~~

Il est certain que, tandis que nous avons cherché  
 à approfondir les ~~causes~~ <sup>causes</sup> de la continuité

= la non-liberté à travers le Temps, nous n'avons  
 donné aucune cause spéciale à l'altération <sup>réelle</sup>

Nous avons dit, et ~~nous~~ <sup>il me</sup> ~~soulignons~~ <sup>soulignons</sup>, qu'elle n'est  
 qu'une forme de la continuité, que c'est parce que  
 le fait même que les signes se continuent qu'ils ~~peuvent~~ <sup>peuvent</sup> s'altérer.

Mais nous n'avons pas dit, je le reconnais,  
 pourquoi ils doivent s'altérer. Et il m'est facile  
 d'indiquer <sup>la rareté de</sup> ~~l'altération~~. Dès l'abord, j'ai indiqué qu'il y  
 avait des facteurs d'altération ~~très~~ <sup>très</sup> distincts,  
 qu'il n'est pas prudent ~~mais~~ <sup>il</sup> ~~vient~~ <sup>est</sup> mélangés  
 dans leur effet qu'il n'est pas prudent de vouloir  
 à l'instant même les séparer. J'ai dit que le fait total  
 ne pourrait se traduire ~~avec~~ <sup>avec</sup> ~~une~~ <sup>une</sup> ~~seule~~ <sup>seule</sup> ~~que~~ <sup>que</sup> par le mot de  
 déplacement ~~de~~ <sup>entre</sup> du rapport <sup>entre</sup> ~~entre~~ <sup>entre</sup> signifiant et  
 signifié, soit que l'altération soit de ~~le~~ <sup>le</sup> signifiant, soit  
 qu'elle soit de ~~le~~ <sup>le</sup> signifié.

Donc, nous prenons l'altération sans  
 séparer ses causes ni ses formes, parce qu'il  
 y a quelque danger à vouloir le faire sans autre  
 forme de procès. ~~Par ce fait même, nous ne pouvons~~  
~~de ne nous trouver pas dans la situation de celui~~

Ce n'est pas une masse compacte qui se sert de l'espéranto, mais des group. discriminés partiel & conscient, qui n'ont pas appris cette l. comme une l. natrel.

pecheur

Des forces aveugles déplaçant le rapport même à l'égard de signes (orig. de l'écrit. langage des sourds muets)

D<sup>s</sup> les syst. de signes (syst. d'écriture (cf. le pehli) ) et jusque même dans le langage des sourds muets, des forces aveugles déplaçant le rapport. Ce sera un fait de sémologie générale: continuité tout le temps liée à alter. à p. temps. On pourrait revenir sur cette question de la nécessité de l'altération, - comme

En effet on ne sommes bornés à dire que altération n'était qu'un des forces de la continuité

n'ayant pas été mise assez en lumière. comparativ. q. temps accablé à envisager ne cessent de continuer. - Cette la une est venue provisoirement p<sup>r</sup> cette simple raison que nous avons laisse les facteurs d'altération indistincts.

Tant qu'il s'agit des causes de la continuité elle survient la partie de l'altération a priori

Ces facteurs sont tellement mêlés. D'eux effets qu'il n'est pas prudent de les sémiola. - { Puis que nous ne nous pas recherché les causes de l'altération d'un variété, nous ne pouvons pas identifier si elles agissent nécessairement

Quant il s'agit de l'altération à travers le temps, nous ne pouvons pas parler que

Rechercher

Chaque source jusqu'à la fin du chap; qui du chap;

du déplacement <sup>du rapport global</sup> termes et des valeurs. peu unifié - regard en (remontant à se rendre compte du degré de nécessité). Les étapes suivies jusqu'à la fin du chapitre sont les suivantes.

1°) définition de choses - D le langage la

[f30] Avant de terminer ce chapitre, je veux mettre ~~comme un~~ <une sorte de> post-scriptum comme réponse à une lacune <apparente> qu'on pourrait <y> relever.

Peut-être ~~qu'on dira~~ <direz-vous> que la «Nécessité» de l'altération <des signes> n'a pas été suffisamment mise en lumière <, tout en parlant de l'altération>.

La nécessité de la *continuité*

~~Du moins qu'elle n'est pas approfondie~~

Il est certain que, tandis que nous avons cherché à approfondir les ~~raisons de la~~ <causes> qui assurent la *continuité* <=> la non liberté à travers le Temps, — nous n'avons donné aucune cause spéciale à l'altération <résultant du Temps>.

Nous avons dit, et <je tiens à> soulign[er] <encore>, qu'elle n'est qu'une forme de la continuité, que c'est ~~parce que~~ <le fait même que> les signes se continuent qu'ils ~~peuvent~~ <arrivent à> s'altérer.

Mais nous n'avons pas dit, je le reconnais, pourquoi ils *doivent* s'altérer. Et il m'est facile d'indiquer ~~pourquoi~~ <la raison de cette abstention>. Dès l'abord, j'ai indiqué qu'il y avait des facteurs d'altération ~~tellement~~ distincts, mais *tellement mélangés dans leur effet* qu'il n'est pas prudent de vouloir à l'instant même les séparer. J'ai dit que le fait total ne pouvait se traduire <avec sûreté> que par le mot de *déplacement du rapport* <total> entre signifiant et signifié, soit que l'altération soit dans le signifiant, soit qu'elle soit dans le signifié.

Donc, nous prenons l'altération sans séparer ses causes ni ses formes, parce qu'il y a quelque danger à vouloir le faire sans autre forme de procès. ~~Parce~~

On pourrait revenir sur cette question de la nécessité de l'altération, comme n'ayant pas été mise assez en lumière, <comparativement au temps accordé à envisager nécessité de continuité. En effet, nous nous sommes bornés à dire que altération n'était qu'une des formes de la continuité>

Cette lacune est voulue provisoirement pour cette simple raison que nous avons laissé les facteurs d'altération indistincts. Ces facteurs sont tellement mêlés dans leurs effets qu'il n'est pas prudent de les démêler.



~~fait même, nous ne nous trouvons pas dans la situation de celui /~~

[f31] Puisque nous nous mettons dans la situation de celui qui ~~ne recherche pas~~ <ignore>, préalablement, les causes <particulières, il est clair que> nous ne pouvons dire en même temps que nous allons ~~les~~ approfondir ces causes.

La question de *nécessité* ou d'*inélu- tabilité* se présenterait séparément pour chaque facteur d'altération; par exemple est-il inéluctable <dans une masse sociale placée sous la condition du temps> que les ~~mots~~ <signes> s'altèrent phonétiquement, <(matériellement)> (dans leur image acoustique)?

~~Est-il inéluctable, avec ou sans chan- gement de l'image acoustique, que les valeurs signifiées ne restent pas [ ]~~

~~Question tout à fait [ ]~~

Celui qui aura scruté cette nécessité n'aura rien répondu <encore>, <répondu, oui, et expliqué à fond ses causes, presque mystères>, et rien engagé de son opinion sur telle autre, représentant également une altération par un autre côté que la phonétique, et ainsi on voit que: ~~parler des causes nécessaires de l'altération [ ]~~

Tant qu'il s'agit des causes de la continuité générale à travers le temps, elles sont à la portée de chaque observa- teur: <comme des *a priori*>; nous n'avons fait que relever certaines causes inaperçues par leur évidence même, comme le fait que tout le monde tous les jours se sert de la langue.

Quand il s'agit de l'*altération* à tra- vers le temps, mieux vaut ne parler immédiatement que du *déplacement du rapport global des termes et des valeurs*, en renonçant à scruter le <degré de> nécessité *a priori* puisqu'on renon- ce à distinguer les causes une à une.

<Puisque nous n'avons pas recherché les causes de l'altération dans leur variété, nous ne pouvons pas rechercher si elles agissent nécessairement.

Tant qu'il s'agit des causes de la conti- nuité, elle suivra la portée de l'observa- tion *a priori*>

Quand il s'agit de l'altération à travers le temps mieux vaut ne parler que du déplacement <du rapport global> des termes et des valeurs. <par conséquent en renonçant à se rendre compte du degré de nécessité.>

On peut se référer provisoirement à ce simple fait que toute espèce de chose à ~~travers le~~ <qui [est] soumise au> Temps se modifie, donc que la langue ou somme de rapports [ ] <donc que la langue = somme des rapports entre le signifiant [ ]> /

[f37] <Dans le langage,> La langue a été dégagée de la Parole; et en même temps qu'on a ainsi la partie, ~~elle réside dans~~ [ ] résidant dans l'âme d'une masse parlante, ce qui n'est pas le cas pour la parole.

<Prenant la langue,> Il n'y a rien à première vue qui empêche de concevoir la langue comme ~~un système purement~~ logique, car le signe est arbitraire ~~et à disposition [ ]~~.

Le fait de la masse parlante ne change lui-même les choses qu'en ce sens que psychologico-logique, mais ne montre pas immédiatement [ ]

Mais quand intervient ~~la Durée~~ <le> *Temps* combiné avec le fait de la psychologie sociale, c'est alors que nous sentons que la langue n'est pas libre; la masse parlante multipliée par le Temps [ ]<sup>10</sup> /

[f38] <Définition:> Quand on ~~écarte~~ <défalque> du Langage tout ce qui n'est que *Parole*, le reste peut s'appeler proprement la Langue et se trouve ne comprendre que des termes psychiques, le nœud psychique entre idée et signe, ce qui ne serait pas vrai de la parole.

Mais ce ne serait <là> la Langue que <prise> hors de ~~la~~ <sa> réalité sociale, <irréelle, puisque,> Pour qu'il y ait langue, il faut une masse parlante se servant de la Langue. La langue réside dans l'âme collective, et ce second fait

Les étapes suivies jusqu'à la fin du chapitre sont les suivantes:

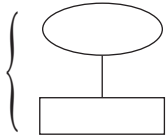
1°) Définition de choses: dans le langage, la [324] langue a été dégagée de la parole.

Quand on défalque du langage tout ce qui n'est que parole, le reste peut s'appeler proprement langue et se trouve ne comprendre que des termes psychiques. La langue = nœud psychique entre idée et signe.

Mais ce ne serait là que la langue hors de sa réalité sociale, et irréelle (puisque ne comprenant qu'une partie de sa réalité). Pour qu'il y ait langue, il faut une masse parlante se servant de la langue. La langue pour nous résidait

<sup>10</sup> Note des éditeurs. f37 est une première version de f38.

rentrera dans la définition même. De nouveau pas Parole.



Voilà la langue, ~~mais conçue~~ ~~eo[mm]e~~ dès à présent concevable <ou viable>; mais hors de la réalité historique.

Comme le signe linguistique est de sa nature arbitraire, il semble <à première vue> que ~~la langue~~ [ ] rien n'empêche d'[ ] un système libre ne dépendant que de principes logiques, et comme une pure science de rapports abstraits.

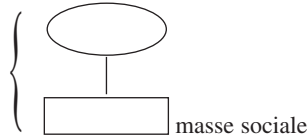
Le fait de la masse parlante empêche-t-il? Pas précisément, tant qu'on le prend tout seul.

Psychologico-logiques. /

[f39] Réalité historique ou Temps.  
(Masse parlante sans Temps.  
(Temps sans masse parlante.

d'emblée dans l'âme collective. Ce second fait rentre dans la définition; il ne s'applique pas à parole (les actes de parole sont individuels).

<Par la définition, nous nous plaçons d'emblée devant les deux choses> Ainsi ce schéma :



<Avec ce schéma, la langue est viable>

La définition même tient compte de la réalité sociale, mais elle ne tient pas compte du tout encore de la réalité historique.

[325] Comme le signe linguistique est de sa nature arbitraire, prenant la langue ainsi définie, il semble que rien n'empêche de la prendre comme un système libre, ne dépendant que de principes logiques se mouvant dans la sphère pure des rapports.

Est-ce que le fait en soi de la masse parlante empêcherait ce point de vue? Pas précisément – tant qu'on le prend tout seul. Comme une communauté ne pense pas logiquement ou uniquement logiquement, la langue dépendrait de principes psychologico-logiques. Mais les réalités extérieures comme celles qui se manifestent dans une masse sociale n'ont pas occasion de se produire quand on considère les faits de langue hors du facteur temps, dans un seul point du temps.

Mais ici intervient la réalité historique du temps. Si l'on prenait le temps sans la masse parlante, il n'y aurait peut-être aucun effet externe (d'altération).

Qualité de  
la linguistique

La linguistique statique et la  
linguistique historique.

Chap. IV

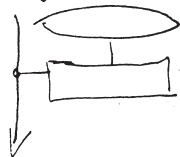
~~à insérer comme prévu~~  
~~à insérer~~ <sup>32</sup>  
~~avant~~  
~~accumuler les numéros des~~  
~~chapters ultérieurs~~

Ce chapitre est la suite directe du précédent  
en même temps que l'indication de la base  
générale sur laquelle nous allons nous placer pour  
la suite.

~~Il n'y a nul désaccord~~ avec le plan  
primitif de ce cours, <sup>lequel</sup> ~~il~~ peut-être un reflet dans  
vos notes. Il y a eu simplement une intervention  
du moment où j'ai fait intervenir la notion  
donnée Temps, la notion historique, ~~de temps~~ <sup>du temps</sup> ~~On~~  
peut hésiter en effet sur le moment exact  
où il faut faire faire son apparition à la  
donnée ~~notion~~ Temps. Comme vous le verrez, j'aurais  
pu à la rigueur, ne lui donner sa place que  
plus tard, et ~~continuer~~ par conséquent ~~pas~~  
~~vous insister à ce remaniement à~~  
vous éviter un remaniement incommode dans la  
l'ordre ~~succession~~ des chapitres; ~~toutefois~~ car ceux-ci  
ne sont pas touchés autrement que par leur succession.  
Mais, préférant puisqu'il ne s'agit <sup>pas</sup> que des numéros,  
sans rien changer à la substance même, je n'ai pas  
hésité ~~à~~, en vue de certains avantages, à mettre les chapitres  
sur les numéros du Temps plus haut que je ne l'ai.

Le fait que le Temps intervient pour altérer  
la langue, comme il intervient pour altérer <sup>ou modifier</sup> la chose,  
ne semble pas d'abord un fait bien grave pour les

on fait intervenir le temps.  
 Nous arrivons à la réalité complète avec le schéma, c. a. d. en ajoutant tout l'axe du temps :



La masse pesante est multipliée par le temps, considérée d. le temps.

Dès lors  
 La L. n'est pas libre parce que même a priori et ~~statiquement~~ le temps donna occasion aux forces sociales intéressées de la L. d'exercer leurs effets - par les solidarités infinies avec les âges précédents  
 2° La continuité enfonce C / par un fait inséparable l'altération, déplacement plus ou moins appréciable des valeurs, inévitable sans la durée.  
 Mais ne concevons aucune chose qui ne s'altère d. le temps. -

rapport temps & fait que

Chap. IV. (à intercaler à la suite de précédent;)

La L. statique et la L. historique

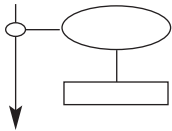
Dualité de la L.

C'est la suite <sup>directe</sup> du préc. chap. - et indicat. de base générale sur laquelle on va alors s'appuyer pour la suite.

On peut décaler au moment où il faut introduire la notion de temps et ses conséquences (maintenant on l'introduit plus vite que préc. -) d'op. intercalat. de ces 2 chap.

Le fait que le temps intervient pour modifier la L. ne semble pas

fait que le temps intervient modifier la L.



Masse parlante *et* Temps.

La langue n'est pas libre, parce que principe de continuité, ou de solidarité indéfinie avec les âges précédents.

2° La continuité enferme le fait d'altération qui est un déplacement des valeurs. /

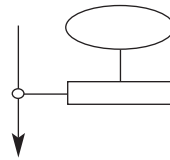
[f32] Chapitre IV, ~~<Dans chapitre inséré <à insérer comme le précédent> avant annulant les numéros des chapitres, changement ultérieur>~~: La linguistique statique et la linguistique historique. <Dualité de la linguistique.>

Ce chapitre est la suite directe du précédent en même temps que l'indication de la base générale sur laquelle nous allons nous placer pour la suite.

~~Plan~~ Il n'y a nul désaccord avec le plan primitif de ce cours, ~~qui~~ <lequel> a peut-être un reflet dans vos notes. Il a eu

La masse parlante sans le temps, – nous venons de voir que les forces sociales de la langue ne se manifestent que si [326] on fait intervenir le temps.

Nous arrivons à la réalité complète avec ce schéma, c'est-à-dire en ajoutant l'axe du temps :



La masse parlante est multipliée par le temps, considérée dans le temps.

<Dès lors> La langue n'est pas libre parce que même *a priori* le temps donnera occasion aux forces sociales intéressant la langue d'exercer leurs effets, par la solidarité infinie avec les âges précédents.

2°) La continuité enferme comme par un fait inséparable l'altération, déplacement plus ou moins considérable des valeurs, inévitable avec la durée. <Invoquons simplement ce fait que> nous ne connaissons aucune chose qui ne s'altère dans le temps.

*Chapitre IV.* (à intercaler à la suite du précédent). *La linguistique statique et la linguistique historique. Dualité de la linguistique.*

C'est la suite <directe> du précédent chapitre <et indication de base générale sur laquelle nous voulons nous placer pour la suite>.

simplement une interversion du moment où j'ai fait intervenir la ~~notion~~ <donnée> Temps, la notion historique, <que j'ai [introduite] au troisième chapitre>.

On peut hésiter en effet sur le moment exact où il faut faire faire son apparition à la ~~notion~~ <donnée> Temps. Comme vous le verrez, j'aurais pu à la rigueur, ne lui donner sa place que plus tard, et ~~continuer~~ par conséquent ~~ne pas vous inviter à ce remaniement~~ vous éviter un remaniement incommode dans ~~la~~ ~~succession~~ <l'ordre> des chapitres; ~~tout~~ ~~efois~~ car ceux-ci ne sont pas touchés autrement que par leur succession. Mais précisément puisqu'il ne s'agi<ssait> que des numéros, sans rien changer à la substance même, je n'ai pas hésité, en vue de certains avantages, à mettre les chapitres sur les conséquences du Temps plus haut que je ne l'avais [prévu].

Le fait que le Temps intervient pour altérer la langue, comme il intervient pour altérer <ou modifier> toute chose, ne semble pas d'abord un fait bien grave pour les / [f33] conditions où est placée la science linguistique. Et je dois ajouter que je ne vois qu'une infime proportion de linguistes, ou peut-être aucune, qui soit disposée elle-même à ~~ajouter une~~ croire que la question du Temps crée à la Linguistique des conditions particulières, des difficultés particulières, des questions particulières, voire une question centrale et pouvant aboutir à scinder la Linguistique en deux sciences.

Quand nous jetons le regard sur d'autres sciences, je répète que nous ne pourrions guère y relever un effet particulier produit par la considération du facteur Temps (= altération <~~par la~~ ~~durée~~> des termes ~~dont on s'occupe, en~~ ~~vertu~~ [+ ] <en présence>).

On peut hésiter sur le moment où il faut introduire la notion de temps et ses conséquences. (maintenant on l'introduit plus vite que précédemment, <d'où intercalation de ces deux chapitres>).

Le fait que le temps intervient pour modifier la langue, ne semble pas [327] tout d'abord un fait bien grave, ou ayant de grandes conséquences pour les conditions de la linguistique.

Peu de linguistes sont disposés à croire que la question de temps crée des questions particulières. Peu voient là une croisée centrale où l'on soit obligé de se demander s'il faut rester dans le temps ou marcher hors du temps.

En considérant les autres sciences, on ne reconnaît pas effet particulier du temps.

Nous voyons que l'astronomie a constaté de ~~grands~~ <notables> changements <au ciel> dans le minime temps dont elle a disposé, mais on ne voit pas <clairement> de raison pour cela à séparer l'astronomie en deux, à en faire deux disciplines.

Nous voyons que la géologie, ~~presque~~ <un peu> à l'inverse de l'astronomie, raisonne presque <sans cesse> sur des successivités, sur des changements dans le temps, mais quand elle s'occupe aussi d'états fixes de la terre considérés hors du temps, elle ne fait pas de ces deux choses des objets fondamentalement séparés.

Nous voyons qu'il y a une science du Droit et une Histoire du droit <selon le Temps>, et que personne ne songerait à déclarer <pour cela> [que] l'Histoire du droit constitue une discipline séparée de la Science du droit. /

[f34] Nous voyons l'histoire politique des États, ~~et aussi l'histoire de leurs institutions~~, se mouvoir éminemment dans le temps, ~~et~~ <mais> ne faire aucune distinction si quelque historien trace au contraire le tableau d'une *époque*, en excluant par conséquent les changements du temps.

~~Réciproquement~~ <Nous voyons> l'histoire des *institutions politiques* ~~ou sociales~~ recherche[r] <avant tout> les états <de choses> hors du temps, mais ne croit pas changer de sujet si elle parle en même temps des modifications <consécutives au> ~~que le temps apporte~~.

Nous voyons l'*Economie politique* (*Wirtschaftslehre*), s'occuper principalement de ~~la valeur du travail~~ l'équilibre entre le travail et le capital comme

L'astronomie a constaté de notables changements même dans le peu de temps dont elle a disposé. – <mais on ne voit pas clairement qu'il y ait lieu de séparer astronomie en deux>

La géologie raisonne presque sans cesse sur des successivités, des changements dans le temps. Quand elle considère objets placés hors du temps, <quand elle s'occupe aussi d'états fixes de la terre> elle n'en fait pas un objet séparé fondamentalement.

Il y a une science du droit et une histoire du droit. Mais nul ne les oppose.

L'histoire politique des états se meut éminemment dans le temps mais ne fait aucune distinction importante <si quelque historien fait le tableau d'une époque en excluant le temps>.

L'histoire des institutions politiques recherche [328] les états de choses hors du temps, mais elle ne croit pas changer en étudiant des modifications.

L'économie politique (*Wirtschaftslehre*) étudie <équilibre entre certaines> valeurs sociales: valeur du travail, valeur du capital.



forces sociales, avec toutes les forces intermédiaires.

Et <Mais ici>, à cet instant, chose remarquable, voici aussi ce que nous voyons <tout à coup et comme par changement de décor>: c'est que, contrairement à tout ce qui se passait pour les sciences précédentes, voici qu'on nous parle de l'*Histoire économique* (= Économie politique dans le temps) comme d'une science séparée.

~~Tellement séparée que~~ Séparée à quel point dans le détail des faits, je n'en veux pas juger <personnellement>, il me suffit de voir qu'une Université quelconque comme la nôtre confie à deux professeurs différents l'Histoire économique ou l'Économie politique. Pourquoi ?

Peut-être <et probablement> qu'on ne s'en rend pas compte pleinement <qu'on n'a fait qu'obéir à la nécessité interne>.

Mais c'est pour la raison qui tout à l'heure nous fera voir la dualité de la science linguistique; à savoir qu'avec l'Économie politique on est en face de la notion de *Valeur*, /

[f35] <je me corrige:> que *déjà* avec l'Économie politique, quoique à un moindre degré qu'avec la Linguistique, on est en face de la Valeur (ipso facto: *système de valeurs*, car toute valeur implique un système de valeurs).

<Or,> C'est une chose très remarquable qu'on ait été amené pratiquement à ~~voir~~ <expérimenter, même sans le vouloir>, déjà dans une première science de valeurs, l'impossibilité ~~au moins pratique~~ de mener de front ces deux objets: le système de valeurs pris en soi <ou à un moment>, et le système de valeurs selon le Temps.

Mais ici contrairement à ce qui se passait pour toutes les sciences précédentes, on nous parle d'histoire économique (économie politique dans le temps) et d'économie politique (deux chaires différentes).

On n'a fait qu'obéir <pour ces deux sciences> à une nécessité intérieure, <et cette nécessité nous fera voir la nécessité de la dualité de la linguistique> cette raison, c'est qu'avec l'économie politique on est en face de la notion de valeur, <(et système de valeurs)> mais à un moindre degré qu'avec la linguistique. –

On ne peut mener à la fois le système de valeur en soi, et le système de valeur selon le temps.

Non + de la valeur  
ayant une  
racine  
de la chose

Quand on arrive 3<sup>o</sup> aux sciences qui s'occupent  
de la valeur arbitrairement fixée (Lévi-Strauss)  
= signe arbitraire <sup>au premier degré</sup> (Linguistique)

alors la nécessité de distinguer les 2 axes  
attache le maximum dernier maximum,  
vu que, même par simple évidence à priori,  
ne vaut que ce qui est instantanément  
valable.

Tant que la valeur a au moins par son  
de ses 2 côtés la racine dans les choses,

Toute valeur a 2 côtés comme le signe <sup>linguistique</sup>  
Tant que cette valeur a, au moins par l'un  
de ses côtés, une racine dans les choses, par ex.

Valeur:  
par rapport  
au fond,

(Fonds de terre Z  
~~50.000 fr.~~  
Construction d'un immeuble  
à 150.000 fr.)

il est encore relativement  
~~possible de mesurer~~  
possible de la suivre  
dans le temps avec  
les variations de sa

valeur, et sans oublier que  
le 2<sup>d</sup> côté de la valeur varie également

la contre-valeur (50.000 fr) varie à son tour  
de valeur, selon les états d'abondance de l'or, etc.  
Mais tout cela fait une valeur finale de  
par les choses, et ne peut le dépasser une cert. Unité.

Au contraire dans l'association de valeurs  
constitue le signe il n'y a rien depuis le 1<sup>er</sup> fait  
puce 2 valeurs existant l'une <sup>en fait</sup> l'autre (arbitraire  
du signe). Si l'un des deux côtés du signe  
Linguistique, pourrait passer pour <sup>avoir</sup> une existence  
en soi, ce serait le côté conceptuel, l'idée comme base du signe.

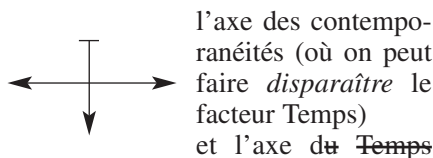
d'les deux pen ex. un fait de  
 serre  $\Sigma$  correspondant à 50000 fr.  
 il est encore relatif possible  
 de suivre cette valeur  $\Sigma$  le temps  
 avec ses variations sans oublier  
 apte que à tout moment on  
 pourra en douter. (q't on pense  
 pen ex. que la contre valeur  
 q' 50000 est elle-même systé  
 à varier selon les mon. d'abon-  
 -dence de l'r etc.) Mais elle  
 garde une cert. base tangible,  
 les matérialité restent là  
 au contraire d'l'association

D'l'association  
 constituant le S. il  
 n'y a rien que de  
 valeurs (principe de  
 l'écriture de S.)

Si l'un des cotés  
 du S. l. pourrait  
 l'écriture pour avoir  
 qq base en r, ce  
 serait le côté conceptuel

construit le S. il n'y a  
 que 2 valeurs. - (image de  
 l'écriture du S.) -  
 Si l'un des cotés du S. l. pou-  
 vait passer p't avoir qq. base  
 en r, ce serait le côté conceptuel  
 N° somme des complications maxi-  
 mum des faits de valeur.  
 La valeur dépendra d'une val.  
 connue ou d'une valeur opposée.

La vérité vraie est que même les sciences qui s'occupent de *choses* auraient avantage à marquer plus complètement la différence entre les deux axes où existent les choses



<des> successivités

(Choses multipliées par le Temps).

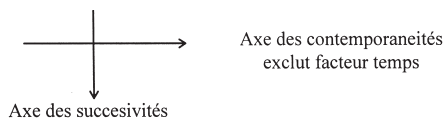
Quand on arrive aux sciences qui s'occupent de *valeurs*, la distinction qui n'était que presque facultative jusque-là, devient une nécessité théorique et pratique de premier ordre.

On peut dès cet instant, presque mettre au défi qui que ce soit d'établir une science nette hors de la séparation des deux axes. /

[f36] Quand on arrive 3° aux sciences qui s'occupent <non plus de la valeur ayant une racine dans les choses,> de la valeur arbitrairement fixable (sémiologie), = signe arbitr[aire(ment)] ~~au point de vue psychologique~~ <fixable> (linguistique), alors la nécessité de distinguer les deux axes atteint le dernier maximum, vu que, même par simple évidence *a priori*, ne vaut que ce qui est instantanément valable.

~~Tant que la valeur a au moins par un de ses deux côtés sa racine dans les choses,~~

Même les sciences qui s'occupent de choses auraient avantage à marquer plus complètement les deux axes où existent les choses: axe des contemporanéités (ou des rapports entre les choses coexistantes), [329] lequel équivaut à faire disparaître le facteur temps, et l'axe des successivités – (ou rapport des choses successives) – choses multipliées par le temps.



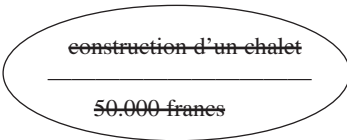
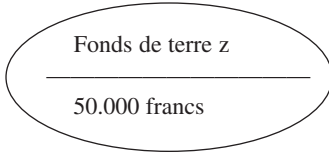
<Dans axe vertical nous avons les choses multipliées par le temps>

Quand on arrive aux sciences qui s'occupent de valeur, cela <(distinction)> devient une nécessité <(beaucoup plus sensible pratiquement)> <et suivant le cas une nécessité théorique de premier ordre.>

On ne peut établir une science nette hors de la séparation des deux axes. –

3°) Quand on arrive <au troisième degré>, à système de valeurs (valeur arbitraire <(arbitrairement fixable) comme sémiologie>), la nécessité de distinguer les deux axes devient maximum. Car *a priori* ne vaut que ce qui est instantanément valable.

Toute valeur a deux côtés comme le signe arbitraire <linguistique>. Tant que cette valeur a, au moins par un de ses côtés, une racine dans les choses, par exemple



<Valeur: par rapport au franc>, il est encore relativement possible de mépriser possible de la suivre dans le temps avec les variations de sa valeur, et sans oublier que le second côté de la valeur varie également la contre-valeur (50.000 francs) varie à son tour de valeur, selon les états d'abondance de l'or, etc.

Mais tout cela garde une valeur finale de par les choses, et ne peut le plus souvent dépasser une certaine limite.

Au contraire dans l'association de valeur constituant le signe il n'y a rien depuis le premier moment que deux valeurs existant l'une par <en vertu de> l'autre (arbitraire du signe).

Si l'un des deux côtés du signe linguistique pouvait passer pour <avoir> une existence en soi, ce serait le côté conceptuel, l'idée comme base du signe. /

Toute valeur a deux côtés comme le signe linguistique. Tant que cette valeur au moins par un de ses côtés a son pied, sa racine [330] dans les choses, par exemple un fonds de terre Z correspondant à 50 000 francs –

il est encore relativement possible de suivre cette valeur dans le temps avec ses variations, sans oublier cependant qu'à tout moment on pourra en douter (quand on pense par exemple que la contre-valeur comme 50 000 est elle-même sujette à varier selon les moments d'abondance de l'or, etc.). Mais cela garde une certaine base tangible, les matérialités resteront là.

Au contraire, dans l'association constituant le signe, il n'y a rien que deux valeurs (principe de l'arbitraire du signe).

Si l'un des côtés du signe linguistique pouvait passer pour avoir quelque base en soi, ce serait le côté conceptuel.

Nous sommes devant complication maximum des faits de valeur.

Toute valeur dépendra d'une valeur voisine ou d'une valeur opposée [331] et aussi, même *a priori* puisqu'il se produit une altération, un déplacement du rapport, comment jugerait-on <de front> des termes en mêlant les époques? <Valeur ou contemporanéité, c'est synonyme. Choisissons-nous axe du temps ou axe opposé?>.

Toutefois ce n'est là que le raisonnement *a priori*. L'observation *a posteriori* vient-elle vérifier ce raisonnement? Oui! <L'expérience conduit à la même conclusion>

Il faut séparer en deux la linguistique. Il y a une dualité irrémédiable, créée par la nature même des choses <quand il s'agit> de systèmes de valeurs.

Voyons un peu *a posteriori* ce qu'a fait la linguistique.

<On peut dire :> Il ne s'est guère fait pendant très longtemps que de la linguistique historique. L'idée d'une séparation ne frappant pas les esprits.

La grammaire comparée par laquelle on a commencé n'est que de la linguistique historique, puisqu'on ne fait qu'extraire des termes comparés, l'hypothèse d'un [332] type antécédent. On considère quelles ont été les altérations jusqu'aux dernières formes saisissables. A propos des langues romanes, on fait de la linguistique historique. – <étude directe des différentes langues.–>

Cela ne signifie pas que toute la linguistique historique se soit abstenue de jeter les yeux sur les états, elle n'aurait pas pu le faire par la force des choses. Mais les états entrent en question au hasard sans qu'on soit averti qu'on passe d'un des axes à l'autre. On posera cette question : si la linguistique qui s'est développée depuis Bopp ne représente qu'un point de vue historique sur la langue, un point de vue mêlé et mal défini. <que représente le travail des linguistes antérieurs? – (grammairiens français, latins)>

Elles représentent <les grammaires> un point de vue scientifique entièrement irréprochable au point de vue qui nous occupe. Dans ces grammaires, ou avec ces grammaires, on sait ou non si l'on veut décrire un état; pas un instant elles ne nous laissent un doute là-dessus. Elle <(la grammaire de Port-Royal)> veut par exemple fixer les valeurs du français [333] de Louis XIV, sans y mêler la valeur du français du moyen âge ou du latin. <Elle remplissait complètement axe horizontal> Sa base <de la grammaire classique> était beaucoup plus scientifique que celle de la linguistique postérieure, parce que celle-ci se plaçant devant terrain illimité dans le temps; ne sait plus exactement ce qu'elle a devant elle. La grammaire traditionnelle ne connaissait que des époques. La linguistique devra choisir entre les époques et les successivités. L'objet qu'elle <(la grammaire traditionnelle)> prenait était bien séparé d'un autre.

<Cela n'implique pas qu'elle fût parfaite ou complète> La grammaire traditionnelle ignore des parties entières de la langue : la formation des mots. C'est une grammaire normative, c'est-à-dire qu'elle croit devoir se préoccuper de lois à édicter au lieu d'être constatative des faits existants. Elle n'a pas de point de vue d'ensemble sur la langue. Ne sait pas <quelle est la nature des choses dont elle s'occupe>, si elle est dans une sphère psychique et autre, [ne] distingue pas la plupart du temps le mot écrit du mot parlé.

Après avoir fait de l'histoire linguistique très [334] longtemps et après en avoir trouvé résultats précieux, il faudra revenir au point de vue statique, mais y revenir avec

un point de vue renouvelé. Ce sera une des utilités de l'étude historique d'avoir mieux fait comprendre ce qu'était un état. <Donc même pour linguistique statique on gagnera à avoir fait linguistique historique> On aura de toutes façons gagné à avoir fait linguistique historique.

La grammaire traditionnelle ne s'est occupée que de faits statiques ; la linguistique nous a révélé tout le côté historique de la langue. Elle nous a fait connaître un nouvel ordre de faits ; mais ce que nous disons : ce n'est que l'opposition des deux ordres qui est féconde comme point de vue. Il ne faut pas en rester à constater qu'il y a des faits évolutifs et des faits statiques. Il y a lieu de les séparer afin d'en voir complètement le contraste. C'est à quoi nous arrivons.

On ne conteste pas existence des deux ordres, mais on ne les oppose pas suffisamment. <Il y a un certain nombre de termes à peu près synonymes sur lesquels on peut se mettre d'accord> En gros, histoire, nous l'appellerons [335] d'un mot plus précis (évolution, altération), et on peut proposer aussi le terme de faits diachroniques (faits se passant à travers le temps).

*Diachronie* = période se passant à travers le temps.

Cette période <(ordre)> est <principalement> caractérisée par le fait qu'on se trouve en présence de faits successifs.

D'autre part, il y a des états de <langues> faits qui sont des équilibres (équilibres déterminés des termes et des valeurs placés dans un certain rapport). Ces termes sont forcément contemporains <(coexistants)> et ils composent des synchronies. On est en face de termes coexistants et non plus des faits successifs. On ne peut mener de front les deux disciplines.

On pourrait les comparer aux deux parties de la mécanique :

Statique	Dynamique (Cynématique)
Forces en équilibre	Forces en mouvement
	T

Dans la dynamique intervient le facteur T (temps).

[336] Comme je le faisais remarquer, le point de vue par lequel on sépare foncièrement ces deux ordres peut nous être inspiré par la plus simple observation, <se déduit aussi d'une série d'expériences de la linguistique.> C'est le premier point de vue auquel une observation nous frappe.

En se plaçant au point de vue du sujet parlant : la suite des faits dans le temps est une chose inexistante. Le sujet parlant est devant un état.

De même, le linguiste doit faire table rase de ce qui est diachronique, de ce qui a produit un état dans le temps pour comprendre cet état lui-même. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en adoptant le point de vue de l'ignorance des sources.

<Encore une comparaison avant d'entrer dans les détails> Qu'est-ce que représenterait un panorama de la chaîne des Alpes qu'il faudrait prendre simultanément depuis le Reculet, la Dôle, le Chasseral ? Ce serait une absurdité comme c'est une absurdité

de vouloir [337] combiner le point de vue synchronique et le point de vue diachronique.

L'observateur placé en un point fixe, déterminé, c'est le sujet parlant ou le linguiste qui se met à sa place. Si l'on suppose un observateur en mouvement faisant le trajet continu <du Reculet au Chasseral>, le mouvement du tableau, <les rapports des montagnes qui changent> représentera l'altération historique, l'évolution. Mais il est clair que pour dessiner ce panorama, <il faut être devant un certain état. On ne peut se servir de la langue que dans un état.>

Tout cela ne persuade peut-être pas encore de l'absolue nécessité de faire une séparation radicale. <Il y a des sciences qui ne la font pas>

Considérons ce qui en linguistique amène à faire cette séparation plus qu'ailleurs. Nommons ces différents points.

1°) La langue est un système. Dans tout système, on doit considérer l'ensemble, <c'est ce qui fait le système. Or> les altérations ne se font jamais sur le bloc du système <sur l'ensemble> mais sur des points partiels. Si le système solaire est appelé un jour à changer, il y en aurait un point quelconque du système qui serait modifié. – [338] L'altération se répercutera sur le système par le fait de la solidarité. – <mais le fait aura porté sur point spécial> Il y aura diverses espèces d'altération, mais toutes n'attaquent que des faits partiels.

Il y a là quelque chose qui fait voir que la langue étant un système, on ne peut suivre simultanément les deux choses.

2°) Le lien qui lie deux faits successifs ne peut avoir le même caractère que le lien qui lie deux faits coexistants.

Ces deux points concernent donc la nature des faits évolutifs pris en eux-mêmes objectivement <par opposition aux faits statiques>.

Il y a des faits qui sont subjectifs (qui tiennent à notre esprit, à nos capacités).

3°) La multiplicité des signes composant une langue fait qu'il sera pour ainsi dire impossible de suivre les deux axes simultanément.

4°) Il ne faut pas oublier le principe fondamental que les signes sont arbitraires. Les valeurs dont se compose la langue sont arbitraires: <Pour cela, n'étant pas fondés sur les choses> difficile de les suivre à travers le temps.

Voyons maintenant au moyen de quelques exemples [339] cette opposition entre les choses évolutives et les choses statiques.

	latin <i>crispus</i>	↓	<i>decrepitus</i>
après altération phonétique	<i>crêp-</i>	↓	<i>décrépit</i>
	<i>crépir, décrépir</i>		

Maintenant à un certain moment, d'une façon savante et par un de ces faits qu'on peut appeler pathologique, la langue s'est trouvée recevoir en elle <le mot latin> (*decrepitus*), dont on ne sait l'origine. On l'a introduit on ne sait pourquoi dans la langue française <et on en a fait *décrépit*>. A l'heure qu'il est, un mur décrépi, un homme décrépi se conservent l'un l'autre. <Aujourd'hui, il est certain que la plupart



des personnes voient un rapport entre un mur décrépi et un homme décrépi> C'est un fait statique, puisque c'est le rapport d'une valeur de la langue à une autre coexistante.

Pour que ce fait <statique> se produisît, il a fallu différents faits évolutifs ou diachroniques: <Il a fallu qu'on ne dise plus *crispus* mais *crêp-*, qu'à un certain moment on ait introduit savamment un certain nombre de nouveaux mots directement du latin, (autre fait diachronique).>

Ces faits diachroniques, qui ont été nécessaires pour produire le fait <statique> en question, <qu'on confond décrépi et décrépi> n'ont aucun rapport avec le fait statique relevé. Ils ont conditionné le fait mais sont en eux-mêmes 1°) parfaitement distincts.

2°) A-t-il été inutile pour bien saisir le fait statique de connaître son origine <de connaître les faits diachroniques>?

[Cahier 9. 340] Non, cela est utile. Cela nous montre un fait sur lequel nous aurons à revenir: la passivité des sujets parlants devant le signe. Nous voyons en effet que réunir ces deux mots, c'est absurde au point de vue des origines, mais parfaitement en règle au point de vue de l'état.

3°) Est-ce qu'on peut réunir un ensemble de faits diachroniques et un ensemble de faits synchroniques dans la même étude? <Non> Ils apparaissent comme d'ordre différent.

Ce premier exemple a certains avantages, il est pour ainsi dire dans un *quiproquo* de la langue <Nous en verrons un autre plus large>.

Un second exemple, c'est ce fait-ci :

vieux-haut-allemand	<i>gast</i>	<i>gasti</i>	<i>hant</i>	<i>hanti</i>
	l'hôte	les hôtes	la main	les mains

plus tard, comme *i* exerce cet effet de changer l'*a* précédent en *e*, avec le temps, cela a donné

*gesti, henti* :

<i>gasti</i>	<i>hanti</i>
↓	↓
<i>gesti</i>	<i>henti</i>

[341] <D'autre part, il est arrivé que *i* perd son timbre :>

<i>gesti</i>
↓
<i>geste</i>

Par suite de ces deux faits, on a aujourd'hui

*Gast / Gäste*      *Hand / Hände*,  
<etc. dans une grande série de mots>

Un fait à peu près semblable s'est passé entre l'anglosaxon historique et l'anglosaxon antérieur :

* <i>fôt</i> / * <i>fôti</i>	<i>tôþ</i> / <i>tôþi</i>	<i>gôs</i> / <i>gôsi</i>
le pied, les pieds	dent, les dents	l'oie



[343] 2°) Ont-ils le caractère de tendre à changer le système ? Incontestablement, il y a ici un système, puis un autre. A-t-on voulu passer d'un système <de rapports> à l'autre ? Non. L'altération ne porte pas sur le système mais sur des éléments du système. Jamais un système ne s'altère dans son entier. L'altération porte sur élément du système pris sans égard avec leur solidarité vis-à-vis du système. –

*fot / foti*  
*fôti*  
*fêt*

Le système ne peut pas être composé autrement que de *fot / foti* ou de *fôt / fêt*. Ce n'est pas l'ensemble qu'on a voulu changer, mais un élément du système. Il n'est vrai qu'un système ait engendré l'autre, <mais un élément du système a été changé, d'où un autre système.>

Troisième observation : Un tel tableau est instructif pour connaître ce qu'est un état. Nous voyons le caractère fortuit de chaque état. [344] C'est une idée fausse que nous nous faisons que la langue <se présente comme un mécanisme> créé en vu et selon les concepts à examiner ; nous voyons comme quoi l'état n'avait nullement pour destination de marquer les significations dont il s'imprègne ou de les marquer selon la convention des termes qu'on a utilisée. Un état fortuit est donné et on s'en empare.

État = état fortuit des termes.

C'est là une notion que n'aurait jamais acquise la grammaire traditionnelle.

Rien ne sera philosophiquement plus important. Mais il faudra séparer soigneusement l'état des modifiants.

Dans chaque état, l'esprit insuffle, vivifie une matière donnée, mais il n'en dispose pas librement.

4°) Est-ce que tout de même les faits qui appartiennent à la série diachronique sont de même nature, du même ordre que ceux que nous relevons dans la série synchronique ? <Toujours avec cet exemple :> Les états se succèdent par des choses complètement indépendantes. [345] Nous avons établi <que tout se passe hors de toute intention. Mais est-ce que dans les systèmes il y a un ensemble de faits qui se rapprochent du fait de changement ? Non. –>

Le fait de synchronie est toujours un fait significatif, qui intéresse la signification. Il a pour condition qu'il y ait au moins deux termes en présence. <Ce n'est pas *fêt* qui contient l'idée de pluriel> C'est l'opposition *fôt-fêt* qui engendre l'idée de pluriel. <Il faut deux termes au minimum>

Si l'on prend le fait diachronique, <juste l'inverse :> la condition pour que *fêt* existe, c'est que *fôti* disparaisse. <Nous sommes entre termes successifs au lieu d'être entre termes coexistants> Il faut pour que *fôti* ait une valeur pluriel, qu'il ait à côté de lui *fôt*. Cela exclut la possibilité de faits analogues.

Dans la perspective synchronique de la langue, il y aurait autant de systèmes parfaitement différents que d'époques, mais que je puis étudier dans la même science

parce qu'ils roulent sur des rapports semblables (sur des rapports synchroniques). Dans tout acte synchronique, on se meut dans des rapports analogues.

Réciproquement les différents faits diachroniques [346] qui établissent passage d'un état à un autre, bien que très différents sur des points du globe différents, peuvent être appréciés dans la même science.

Vouloir réunir ces deux ordres dans la même perspective, c'est une tentative chimérique. Dans la perspective diachronique, séries de faits conditionnant les systèmes mais n'ayant aucun rapport avec le système. Encore quelques exemples.

Si nous prenons une langue slave, le tchèque, nous voyons qu'un mot qui a été *slovo*, instrumental *slovem*, nominatif pluriel *slova*, génitif pluriel *slovů*, – (voyelle faible) Aujourd'hui, toutes les voyelles faibles ont disparu de la langue.

Nous avons aujourd'hui *slovo*, *slovem*, *slova*, génitif pluriel *slov*.

De même la femme: *žena*, accusatif *ženon*, nominatif pluriel *ženy*, génitif pluriel *žen*.

Le signe du génitif pluriel en hongrois a pour exposant zéro; c'est le fait qu'il soit zéro. <Pas besoin d'avoir toujours figure acoustique en regard d'une idée. Il suffit d'une opposition et on peut avoir x / zéro.>

[347] Sur un terrain semblable on voit mieux qu'un état de langue est un état fortuit. Ce fait n'a aucun rapport avec les valeurs que crée ce système.

La langue est comparable à une machine qui marcherait toujours quelles que soient les détériorations qu'on lui ferait subir.

Autre exemple. En français: loi que l'accent est toujours sur la dernière syllabe, à moins qu'elle ne possède un *e* muet. <Fait synchronique. – Rapport entre ensemble de mot français et l'accent.>

D'où vient ce fait, ou plutôt, en nous plaçant dans un état antérieur, l'état latin: <plus compliqué> l'accent est toujours sur la pénultième [syllabe] et l'antépénultième [syllabe] des mots selon que la pénultième est longue ou brève.

Cette loi évoque des rapports tout autres que la loi française.

C'est le même accent qui n'a pas bougé dans un seul mot:

*ánge*      *métiér*  
*ángelus*   *ministérium*

Cependant deux formules différentes à deux moments. Pourquoi?

[348] Comme tout le monde le sait, c'est parce que la forme des mots a changé. Tout ce qui était après l'accent a disparu ou s'est transformé en syllabe *e* muet. <Les sujets parlants mettront instinctivement l'accent sur la dernière syllabe. Conscience d'un certain rapport> La formule est complètement différente? <On n'a pas voulu changer la formule, puisqu'on n'a pas voulu changer l'accent> A-t-on voulu changer le système d'accent? Non, pas la moindre volonté même inconsciente de changer l'accent.

Il s'est interposé un fait diachronique:

$\overline{io}$	<i>mansió</i>	$\overline{ne}$
<i>e</i>		<i>maison</i>

Il ne concerne pas l'accent, mais les syllabes qui se conservent ou non. On peut concevoir la loi de l'accent comme un ordre et tous les états comme des ordres, qui existent indépendamment de toute volonté de les créer. Et ainsi se vérifie aussi l'idée du caractère fortuit de chaque état.

[349] Comparaison avec une partie d'échecs ; il y a certains traits importants qui se trouvent et là et dans la langue, entre autres de courir comme la langue sur des valeurs conventionnelles, et valeurs de positions réciproques.

Le mot de valeur revient dans cette comparaison: <(Nous ne nous proposons que plus tard dans un prochain chapitre d'étudier la langue comme un système de valeurs)>

Dans le jeu d'échecs, une position donnée est comparable à un état de langue par ces trois choses: 1°) On sent que la valeur des pièces n'est déterminée que par leur position réciproque dans un système comme

*foot/feet*  
singulier/pluriel

La valeur de chaque pièce dépend du système, et du système momentané. 3°) Qu'est-ce qui fait passer d'une position des pièces à l'autre, d'un système à l'autre, d'une synchronie à l'autre? C'est le déplacement d'une pièce, ce n'est pas un remue-ménage de toutes les pièces. Dans ce troisième fait, nous avons <I> le [350] fait diachronique dans toute sa portée et dans tout ce qui le fait autre des faits synchroniques qu'il conditionne.

Chaque coup d'échecs ne s'attaque matériellement qu'à une pièce, de même le fait diachronique. En second lieu <II>, malgré cela le coup d'échecs n'est pas calculable pour l'effet produit sur le système. Le changement de valeur qui en découle pour chacune des pièces peut être nul suivant les cas ou bien révolutionner l'ensemble <même pour les pièces oubliées sur l'échiquier>.

3°) <III>: Ce fait du déplacement quel qu'il soit est absolument autre de celui de l'équilibre a) antécédent et de l'équilibre b) subséquent.

<Le changement ne rentre dans aucun des deux états. Or on n'a jamais parlé qu'avec des états de langue.> Ce sont les états seuls qui sont importants comme dans la langue.

Il y a un point où la comparaison est en défaut, mais par contraste cela permet cependant de montrer:

Dans le jeu d'échecs le joueur a l'intention en déplaçant une pièce de faire <le déplacement et d'opérer> une action sur le système. Quand la langue fait un coup (un changement diachronique), elle ne prémédite rien.

[351] C'est spontanément et fortuitement

que les pièces d'échecs:

↓	<i>gast</i>	↓	<i>hand</i>	↓	<i>tragt</i>
↓	<i>gäste</i>	↓	<i>hände</i>	↓	<i>trägt</i>



La loi exprime un rapport entre deux termes coexistants (synchroniques). Unité du mot et accent.

[354] 3°) on ne peut trouver que les consonnes grecques  $\sigma$ ,  $\rho$ ,  $\nu$  (<loi> synchronique) à la fin des mots. C'est une loi même qui se passe entre termes contemporains. <Contrat entre les tranches de mots et fait de finir toujours par voyelle ou  $\sigma$ ,  $\rho$ ,  $\nu$ >.

4°) est une loi diachronique – on est entre termes successifs :

ce qui était  $\sigma$  sera  $h$ .

5°) ce qui était  $\mu$  sera  $\nu$

↓ ζυγόμ  
↓ ζυγόν      diachronique.

6°) là où il y avait:      \*γύναικ, \*ἔφερετ

il y aura                    γύναι, ἔφερε.

diachronique.

Une loi synchronique est tellement différente de la diachronique que 3°) exprime le résultat de  $\left\{ \begin{array}{l} 5^\circ \\ 6^\circ \end{array} \right.$

Quand on était dans l'état ζυγόμ, \*γύναικ, \*ἔφερετ, la loi 3°) ne valait pas. Il a fallu deux lois diachroniques pour édifier la loi 3°) (synchronique).

Une fois ces lois séparées on peut voir si elles méritent le nom de loi, <étudier> quelle est leur nature.

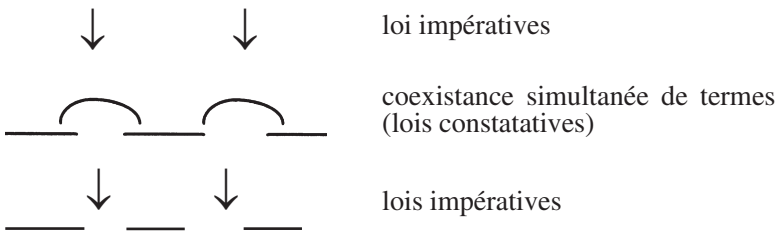
On verra que l'idée même de [355] loi <n'est pas la même sur terrain diachronique et sur terrain synchronique.>

Sur le terrain diachronique, la loi est impérative ou dynamique. Elle fait disparaître une chose et en fait paraître une autre. Elle se traduit par un effet. Il y a une force en elle. *Septa* a dû disparaître. Une loi diachronique exprime une chose impérative qui s'exécute contre toute résistance.

Une loi synchronique exprime un ordre existant. C'est une loi de même genre que celle dont on dit: quelle est la loi dont a été planté arbres du jardin? Cette loi constate un état de choses, réalisant un ordre. <Pas impérative, pas dynamique>

L'accent français est sur la dernière syllabe. C'est un état de choses, qui contient limitation régulière, exprimant un ordre, donc nous pouvons lui donner le nom de loi. Cet ordre est précaire <par le fait qu'il n'est pas impératif>, il existe tant qu'on le laisse exister. <La loi ne défend pas état de choses contre un changement> Le jour où une autre loi, qui ne s'est produite, aurait supprimé quantité [356] de voyelles en grec. (s'est produite dans apocopes: κατ', απ')

la loi n'existerait plus, elle est à la merci de toute loi diachronique qui la changera:



La même observation pourra se faire sur une série d'autres notions.

Nous arrivons à cette dualité de l'objet qui figure au titre du chapitre. La linguistique se trouve devant son second carrefour. (Le premier carrefour: doit-on étudier la langue ou la parole?): doit-on étudier les faits synchroniques de la langue ou les faits diachroniques? (En effet, ce sont deux disciplines). On ne peut mélanger les deux voies.

C'est le lieu d'ajouter, puisque dans le premier carrefour il s'agissait du choix entre langue et parole, [357] que tout ce qui est diachronique dans la langue naît par la parole. Le rudiment de tout changement dans la langue n'y arrive que par la parole. Toute espèce de changement est essayé par un certain nombre d'individus. <(des ballons d'essai)>

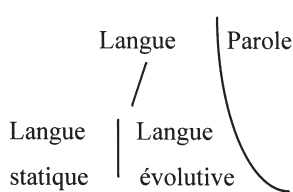
Ils ne seront faits linguistiques que quand ils seront devenus acceptés par la collectivité. Tant qu'ils sont dans la parole, ils ne comptent pas (= la parole étant individuelle). Quand le changement sera fait langue, nous l'étudions. Mais les changements commencent toujours par des faits de parole.

Quelle doit être la forme de la linguistique?

Toute évolution, tout fait évolutif dans la langue commence par un fait de parole. Il est entendu que ceci reste en dehors du fil des études relatives à la langue. La cause des faits évolutifs de langue gît dans les faits de parole.

[358] Dans les différentes sphères à distinguer on constate qu'il y a des faits homologues qui se répondent de l'une à l'autre.

Mais il ne faut pas pour cela confondre les sphères elles-mêmes. Mais au même moment, on verra que les faits de parole où l'on essaie une innovation sont toujours individuels. Pourquoi arrive-t-on en allemand à dire: *ich war – wir waren* au lieu de *ich was: wir waren* (comme en anglais *I was: we were*)? Parce que quelques individus ont commencé à dire *ich war* <par analogie>. Ce ne fut qu'un fait de parole et pas un fait de langue tant qu'il n'y eut que quelques individus qui le firent.



Ainsi la confusion suivante n'est pas à craindre (nous ne rentrons pas dans la sphère parole que nous avons écartée)

[359] Par suite de ce dernier embranchement devant lequel nous sommes, quelle sera la forme que prendra rationnellement la linguistique? La forme sous laquelle une science s'offre théoriquement, rationnellement, idéalement est indépendante de la manière dont on peut être forcé de la pratiquer. Si ce n'était pas vrai, nous aurions à peine le droit de parler d'une science linguistique, vu que la plupart des linguistes font en même temps de la philologie (la philologie n'a rien affaire en soi avec la linguistique).



L'on s'occupera des textes littéraires du slave aussi bien que de langue slave. Cela n'empêche pas l'objet linguistique de rester séparé de la matière littéraire et l'étude linguistique d'être séparée en principe de l'étude philologique.

De même si l'on reprend à son tour la linguistique pure pour en reconnaître les divisions internes, il sera bien difficile de dire comment elle s'embranché et subdivise théoriquement, et d'imposer [360] ce cadre à toutes les recherches. Malgré ce que les lignes de ce cadre ont d'absolu, il serait difficile d'observer absolument les frontières qu'on aura dressées théoriquement. Aussi il faut entendre le plan théorique que l'on veut dresser. Ce sont les divisions qui devraient exister plutôt que celles qu'on peut au courant de la plume observer.

Si l'on prend les faits synchroniques du français du douzième siècle par exemple, cela représente un ensemble qui est de nature dissemblable à ce que contient l'histoire du français du treizième siècle au vingtième siècle, la marche de la langue du treizième siècle au vingtième siècle. Ce qui est de nature toute semblable à ce que contient un tableau du japonais actuel ou d'une langue bantoue de l'Afrique actuelle ou le tableau du grec attique en 400 ou le tableau du français au vingtième siècle. Ou dans ces différents tableaux, ce seront autant de rapports similaires qui [361] sont objet de l'exposé et d'études. Les faits seront du même ordre.

D'un autre côté, si l'on prend la somme de faits évolutifs, d'altérations, diachroniques qui marquent une période comme celle du français du treizième siècle et le français du vingtième siècle, d'autre part la somme des faits évolutifs relevés dans autre période, par exemple dans le malais. Ces différentes périodes offriront une somme de faits similaires de période en période. Et ainsi leur réunion serait naturelle; il serait <naturel> que le même savant s'occupât de ces différentes diachronies. Mais en fait il est clair que la répartition du travail scientifique ne se fera pas ainsi. Difficulté de connaître dans une carrière différentes langues à fond. <pour faire ce départ>

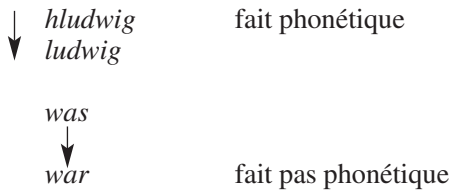
Autre chose importante: <Une fois ces distinctions théoriques établies> on peut généraliser dans chacune des deux directions d'études indiquées par le fait qu'en étudiant série d'états [362] <je me trouve devant des états d'une ou de périodes similaires, je pourrai généraliser les faits, dans chacune de ces sphères, par le fait que ces sphères représentent chacune un tout similaire>, et l'on pourra instituer une science coordonnant et classant phénomènes observables dans états de langue.

Rien n'empêche de généraliser les faits d'altération surpris dans domaines différents.

Très en gros, l'opposition entre les deux sera celle-ci: La linguistique statique s'occupera de rapports logiques et psychologiques <entre termes> coexistants <tels qu'ils sont> aperçus par la même conscience collective (dont du reste une conscience individuelle peut donner l'image – chacun de nous a en soi la langue) et formant un système.

Maintenant la linguistique évolutive s'occupera de rapports entre termes successifs se remplaçant les uns les autres, non soumis à une même conscience et ne formant pas entre eux de système.

[363] Dans les faits évolutifs, il ne s'agit pas uniquement de faits phonétiques.



Il faut ajouter à ce chapitre une ou deux observations.

1°) Nous n'avons presque pas parlé des pièges que tend continuellement le fait synchronique dans sa ressemblance et aussi parfois sa dissemblance avec le fait diachronique. – On pourrait appeler ça le mirage qui s'établit du fait évolutif au fait synchronique et tendant à les faire confondre. On peut distinguer deux sortes de mirages, contraires l'un de l'autre :

I°) La vérité synchronique se présente comme la négation de la vérité diachronique. – Alors, si on ne prend garde, on s'imagine [364] qu'il faut choisir et on ne voit qu'une des deux vérités alors que l'une n'exclut pas l'autre.

Par exemple : On nous dit en français < dans grammaire traditionnelle > que le participe est variable, s'accorde comme un adjectif dans cas déterminés : des ruisseaux débordants, une charité agissante, tantôt est invariable < dans cas déterminés >, ainsi dans l'union avec *en* : *en agissant*, une charité agissant de la sorte.

Il se trouve que dans un de ces cas nous sommes en face de la continuation du latin *dicentem* < variable > et dans l'autre cas dans la continuation de *in dicendo*. < invariable > La chose est assez complexe. Alors interviennent ceux qui ont fait l'histoire de la langue, ceux qui s'occupent de linguistique historique, et ils trouvent que cela, c'est une absurdité de dire cela.

Au premier abord, il semble que la [365] loi synchronique est absurde vis-à-vis du fait évolutif. Et on ne voit plus que le fait évolutif.

Le vrai point de vue : < point de vue complet > Ce fait évolutif est parfaitement vrai, mais la vérité synchronique par laquelle dans le sentiment actuel il n'y a qu'un « disant », cette vérité-là n'est pas moins absolue que l'autre.

Voici le cas contraire aboutissant à un mirage : la vérité synchronique concorde tellement avec la vérité diachronique qu'on les confond, ou bien on n'en aperçoit qu'une seule, ou on croit qu'il n'est pas besoin de dédoubler un pareil fait.

Exemple : *ā* bref latin, s'il n'est pas initial, est converti en *i*

<i>fācio</i>	:	<i>confīcio</i>
<i>āmicus</i>	:	<i>inīmīcus</i> etc.

On dira, l'*ā* de *fācio* devient *ī* dans *confīcio*. Ici intervient la distinction à faire : non, jamais l'*ā* [366] de *fācio* n'est devenu l'*ī* de *confīcio*. Ce n'est pas dans *fācio* que s'est opéré le changement. Il faut quatre termes :

↔	↓	<i>fācio</i>	:	↓	<i>confācio</i>
↔	↓	<i>fācio</i>	:	↓	<i>confīcio</i>

On sera tenté de dire : c'est une querelle byzantine. Cela revient au même, c'est le même fait. Les vérités synchroniques et diachroniques sont <concordantes>.

<Autre exemple :>

γ de φυγεῖν est le κ de φυκτός :

φυγεῖν	:	φυκτός
λέχος	:	λέκτρον

Le fait diachronique est autre :

et	φυγτός	↓
	φυκτός	

<Beaucoup d'exemples montrent conséquence de cette négligence.> Autre exemple. Si l'on prend

τρίχες	:	θρικ-σι
--------	---	---------

la formule synchronique : l'aspiration saute au commencement du mot si elle est empêchée de se manifester à l'endroit où elle se trouvait.

[367] Mais à l'origine le rapport est

θρίχες	:	θριχσι
--------	---	--------

La formule est complètement fautive. Il n'y a pas eu de saut de l'aspiration. Deux aspirées consécutives font que la première est supprimée.

Ainsi on voit la faute énorme commise lorsqu'on a cru qu'on pouvait confondre les deux vérités.

Exemple sanscrit *ś* : *k*

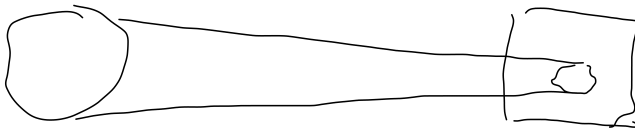
Le *ś* devient *k* dans telles conditions :

<i>vaśas</i>	:	<i>vaktum</i>
<i>vaśam</i>	:	<i>vāk</i>

Tous les *ś* à l'origine étaient des *k* :

* <i>vakas</i> :	<i>vaktum</i>
↓	↓
<i>vaśas</i> :	<i>vaktum</i>

Dans une deuxième observation permettant de faire voir la dépendance et l'indépendance du fait synchronique par rapport au fait diachronique ; c'est d'appeler le fait synchronique [368] une projection de l'autre, de le comparer à ce qu'est une projection sur un plan par rapport au corps lui-même qui est projeté.



Naturellement, la projection n'est indépendante de l'objet et au contraire elle en dépend directement. Mais en regard de cela :

1°) c'est une autre chose,

2°) c'est une chose existant en soi à côté de l'autre.

Si elle n'était pas autre chose, il n'y aurait pas toute une partie des mathématiques et de l'optique servant à considérer comment la projection se fait sur le plan. <Il suffirait de considérer le corps>

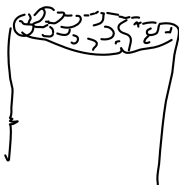
La réalité historique c'est le corps et la réalité dans un état linguistique par rapport à la première, c'est la projection. Ce n'est pas en étudiant les corps [369] = réalité diachronique qu'on connaîtra les projections = réalité synchronique = aspect de la réalité diachronique projeté sur un plan déterminé, pas plus qu'on ne possède notions de projection pour étudier corps (dodécaèdre).

On peut tenir pour juste de dire en parlant d'un état de la langue : la projection ; par exemple : la projection française du vingtième siècle ne conçoit plus le rapport entre *forge* et *fèvre* (*orfèvre*), quand même le corps des réalités diachroniques ne sépare pas *faber* de *fabrica*.

Ou bien inversement, la projection française du vingtième siècle conçoit un rapport entre un mur décrépi et un vieillard décrépit, alors que la réalité historique qu'on peut suivre n'en comportait aucun.

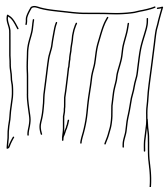
Ici, nous pouvons ajouter autre comparaison encore plus simple [370] : Si l'on sectionne <horizontalement> certains végétaux, on aura devant soi dessin plus ou moins compliqué :

section horizontale :



Ce dessin n'est pas autre chose qu'une certaine perspective, une certaine vue que l'on prend des fibres verticales que laissera voir une autre section, la section verticale :

section verticale :



L'une dépend de l'autre.

La section horizontale est déterminée par ce qu'il y a dans le sens vertical, mais cette vue est un fait indépendant de celui que j'ai par le développement vertical. <Par le fait déjà que section horizontale crée une unité des rapports entre ce qui est à gauche et à droite, les deux choses sont indépendantes.>

[371] On peut appeler ces sections : section synchronique et section diachronique.

Laquelle est la plus importante, laquelle peut passer pour avoir la primauté ?

Retransportant l'image dans la linguistique, c'est la tranche horizontale qui a la primauté, <parce qu'on parle dans tranche horizontale>. Autant de tranches horizontales, autant d'états qui servent à parler. La section verticale ne sera considérée que par le linguiste.

Troisième observation : toujours en empruntant le langage de l'optique, il est juste de parler de deux perspectives fondamentales (car on peut distinguer des sous-perspectives) comme exprimant ce qu'il y a dans un état ou ce qu'il y a dans une diachronie. Il est important de remarquer que la perspective statique concerne à la fois les sujets parlants et le linguiste ; la [372] perspective des objets statiques concerne soit la masse parlante, soit la grammaire. Pour la masse parlante, la perspective où se présentent les termes, c'est la réalité. Ce n'est pas un fantôme, une ombre. D'un autre côté, le linguiste doit, s'il veut comprendre un état de langue, se mettre lui-même dans cette perspective, et abandonner la perspective diachronique ou historique qui sera pour lui une gêne, un empêchement. La perspective verticale ou diachronique ne concerne que le linguiste.

D'un autre côté, les différentes opérations du linguiste peuvent prendre le nom de perspective. Dans la perspective diachronique, on pourra distinguer la perspective allant de bas en haut et de haut en bas. Pour les mêmes raisons, le mot de plan n'est pas non plus à rejeter. Il y a des choses qui sont dans le plan diachronique et dans le plan synchronique [373] à se figurer comme perpendiculaires l'un à l'autre.

Arrivés à la bifurcation linguistique statique et linguistique dynamique, nous choisissons de poursuivre la linguistique statique.

### *La linguistique statique.*

Beaucoup de choses que l'on fait entrer dans la linguistique en général appartiennent plus précisément à la linguistique statique. Sans doute, il y a certains principes généraux dont on peut se demander s'il faut les mentionner avant ou après l'embranchement. De là le décousu du cours : l'embranchement a été introduit plus haut que cela n'avait été projeté. La linguistique statique peut réclamer bien des choses qu'on range dans linguistique générale.

Elle prendra ce qu'il y a de commun entre tous les états de langue observables. C'est à cette généralisation qu'appartient [374] même ce que l'on a appelé la « grammaire générale » qui comprendra notamment les points où la linguistique touche de près la logique. Les catégories comme le substantif, le verbe, voilà qui peut être réclamé finalement par la linguistique statique, car c'est seulement au moyen d'états de langue que s'établissent les rapports et les différences telles qu'on trouve dans grammaire générale.

Que l'on prenne les généralisations ou les états particuliers, il est certain que les objets sont tout à fait différents dans les deux disciplines (linguistique évolutive et linguistique statique). Ils ne sont pas comparables quant à leur nature. Il est beaucoup plus facile de

faire de la linguistique historique que de faire de la linguistique statique. Les objets sont beaucoup plus saisissables. Les rapports entre termes successifs, la série des transformations n'est pas sujet ardu. [375] La linguistique statique a uniquement à se mouvoir entre des rapports et des valeurs. Il faut apporter volonté persévérante pour s'occuper de linguistique statique, alors que linguistique évolutive est beaucoup plus attrayante.

*Remarques préliminaires* <concernant toute la linguistique statique>

Il y a une part de convention indéniable à accepter en parlant d'un état. Les limites de ce que nous appelons un état sont forcément imprécises. Ces difficultés qu'on pourrait comparer à ceci : un point n'a aucune dimension – une ligne composée de points en a une. Ou : un plan n'a qu'une seule dimension, par conséquent un volume ne devrait pas pouvoir se composer de plans. Ce qui revient à une convention nécessaire. Il y a quelque chose de semblable quand nous parlons d'un état de la langue. Il y a des espaces de temps où la somme des modifications [376] survenues est presque nulle, alors que d'autres espaces de temps moins considérables se trouvent ailleurs le théâtre d'une somme de modifications très importantes.

<Nous ne disons donc pas qu'un état est dix ans ou cinquante ans ou en général> pas de limites de ce genre. Nous appelons un état tout l'espace pendant lequel aucune modification grave n'a changé la physionomie de la langue. Quelque chose d'un peu semblable dans l'histoire des événements : en principe époque (point du temps) est à distinguer de période (espace de temps). Époque et période sont opposés et cependant on se permet de parler de l'époque des Antonins, de l'époque des Croisades (dans le sens de périodes) grand espace de temps. On se permet d'employer le mot opposé comme synonyme parce que l'ensemble des caractères n'a pas changé <pendant ce temps>.

Toutefois et à ce point de vue-là on pourrait employer le [377] mot d'époques de langue au lieu d'état. Mais le mot état vaut mieux. Dans l'histoire politique en général une époque est bornée dans son commencement et sa fin plus ou moins par une révolution, intention de changer les choses. Avec le mot état nous ne laissons pas percer une idée accessoire de ce genre. Les états peuvent se changer par changements tout à fait fortuits. Époque lie trop la langue à choses externes à la langue.

Pour la rigueur il vaudrait mieux définir un état autrement que par l'absence de changements importants, mais nous ne le pouvons pas. Nous faisons comme les mathématiciens avec leurs plans, ils négligent aussi changements infinitésimaux. C'est la part de convention nécessaire ; pour la démonstration des choses on est obligé de les simplifier.

[378] Il va sans dire qu'un état est limité géographiquement. Sans cela on pourrait dire qu'au même moment quelque chose qui est vrai n'est pas vrai parce qu'on aura pris un dialecte plutôt qu'un autre d'une langue.

La première question <qu'on ait à se poser> dans la linguistique statique, c'est bien celle des entités ou des unités à reconnaître, mais ce n'est pas la question qui permet d'entrer <le plus facilement> dans ce qui constitue la langue.

On peut admettre provisoirement que ces unités nous sont données. On peut parler des mots de la langue comme si c'étaient des tous séparés en eux-mêmes, c'est-à-dire

en s'appuyant sur le fait empirique par lequel les grammairiens et ceux qui ont écrit leur langue ont su distinguer des mots. Prenons donc sans les scruter les unités que nous avons dans les mots.

[379] Prenons d'abord les mots comme termes d'un système, et il y a nécessité de les envisager comme les termes d'un système. Tout mot de la langue se trouve avoir affaire à d'autres mots, ou plutôt il n'existe que par rapport aux autres mots, et en vertu de ce qu'il a autour de lui. C'est ce qui ne peut manquer de devenir toujours plus clair, quand on se demande en quoi consiste la valeur d'un mot, quoique au premier moment une illusion nous fait croire qu'un mot peut exister isolément. La valeur d'un mot ne vaut à tout moment que par rapport aux autres unités semblables. Le rapport <et la différence> des mots entre eux se déroule suivant deux ordres, dans deux sphères tout à fait distinctes; chacune de ces sphères sera génératrice d'un certain ordre de valeur et l'opposition même qu'il y a entre les deux rend plus claire chacune d'elles. Il s'agit de deux sphères ou de deux façons de coordonner les mots avec d'autres.

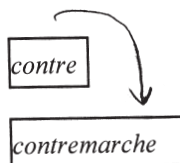
[Cahier 10. 380] Il y a 1°) la coordination syntagmatique et la sphère des rapports syntagmatiques. Exemple: *contre tous*. Ici il y a un rapport qui lie d'une certaine façon *contre* avec *tous*. On peut l'exprimer ainsi:

  
*contre tous*

*contremarche* donne lieu à une observation semblable; ici il y a deux rapports à distinguer:

  
*contre | marche*

rapport d'une des parties à l'autre

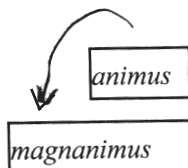
  
*contre*  
*contremarche*

rapport de la partie au tout

De même par exemple: *magnanimus*

1°) Rapport allant de *animus* à l'ensemble *magnanimus*

2°) Rapport entre *magn* et *animus*

  
*animus*  
*magnanimus*

Cette combinaison donnant lieu à de certains rapports peut s'appeler un syntagme. C'est la combinaison de deux ou plusieurs [381] unités, également présentes qui se

suivent les unes les autres. Si elles se suivaient sans offrir aucun rapport entre elles, nous ne les appellerions pas syntagme, mais plusieurs unités consécutives ayant rapport entre elles <ou avec le tout> forment un syntagme.

Les rapports qui appartiennent au syntagme <par opposition à l'autre genre de rapports qui viendra ensuite> se déroulent dans l'étendue, ont pour support l'étendue. – et la suite des unités dans l'étendue laquelle n'a qu'une seule dimension et une seule direction.

Les termes opposés entre eux se trouvent dans une opposition spatiale et le jeu qui s'établit entre eux a pour base ce principe spatial.

L'espace dont nous parlons est bien entendu un espace de temps. Ce qui coexiste syntagmatiquement coexiste dans l'étendue comme les pièces d'une machine (mais ici nous n'avons qu'une seule dimension).

2°) La coordination associative.

Par association psychique avec d'autres [382] termes existants dans la langue.

Exemple: un mot comme *enseignement* appellera d'une façon inconsciente pour l'esprit en particulier l'idée d'une foule d'autres mots qui par un côté ou par un autre ont quelque chose de commun avec lui. Ce peut être par des côtés très différents. Par exemple *enseignement* se trouvera compris dans une série associative où on verra:

<i>enseignement</i> <i>enseigner</i> <i>enseignons</i> <i>enseigne</i> , etc.	Il y a quelque chose de commun dans l'idée représentée et quelque chose de commun dans l'image acoustique. Le signifiant et le signifié forment à la fois cette série associative.
--	--

De même:		<i>enseignement</i> <i>armement</i> <i>rendement</i>	
----------	--	--	--

une autre série associative reposant également sur rapport entre signifiant et signifié, mais dans une autre partie du mot. Série associative reposant sur le signifié:

	<i>enseignement</i> <i>instruction</i> <i>apprentissage</i> <i>éducation</i>	
--	---	--

[383] On peut avoir simple communauté dans les images auditives:

	<i>blau</i> <i>durchbleuen</i> ä (frapper de verges).		→	n'a pas de rapports avec <i>blau</i>
				Cf. série associative dans le fait que <i>enseignement</i> étant un substantif est en rapport avec les autres substantifs.

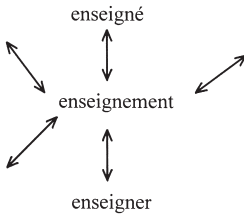


Aussi séries d'association inévitables tantôt au nom de la communauté double du sens et de la forme, tantôt uniquement à cause de la forme <ou sens>. Ces coordinations peuvent être considérées comme existant dans cerveau aussi bien que les mots eux-mêmes. Un mot quelconque évoque tout de suite <par association> tout ce qui peut lui ressembler.

Cette association est tout à fait différente de la première. Cette coordination-là n'a pas pour support l'étendue. Ce n'est pas au nom de leur place dans une chaîne



que l'on pourra marquer les rapports entre ces différentes unités.



La notion d'espace n'intervient pas ici.

<Du reste enseignement n'est pas nécessairement le premier dans la série, il est comme partie d'une constellation :>

[384] Voilà les deux manières dont un mot est en rapport avec les autres. <C'est un rapport d'un mot avec les autres qui fait le mot, cette distinction de deux sortes de rapports est fondamentale>

Observations à ce propos.

Ce qu'un mot a autour de lui sera discuté par le linguiste tantôt dans la sphère syntagmatique, tantôt dans la sphère associative. Ce qu'il y a autour de lui syntagmatiquement, c'est ce qui vient avant ou après, c'est le contexte, tandis que ce qui va autour de lui associativement, cela n'est dans aucun contexte, vient de la conscience. <(uni par lien de la conscience, pas idée d'espace)>

L'entourage d'un mot doit être distingué syntagmatiquement et associativement. –

<Placé dans le syntagme, le mot agit en vertu de ce qu'il a un commencement et une fin, et de ce que les autres mots doivent être avant ou après>

Placé dans la série associative, le commencement et la fin n'interviennent pas.

On pourrait dire: l'assemblage *in praesentia* et l'assemblage *in absentia*.

2°) Les syntagmes, quoiqu'à constater dans des combinaisons qui ne sont pas des phrases, ont pour types assez évidents les phrases elles-mêmes. Toute phrase sera un syntagme. Or la phrase appartient à la parole et non à la langue.

[385] Objection: est-ce que le syntagme n'appartient pas à la parole et ne mélangeons-nous pas les deux sphères (langue-parole) pour distinguer les deux sphères (syntagme-association)?

<C'est en effet ici qu'il y a quelque chose de délicat dans la frontière des domaines> Question difficile à trancher.

En tous cas même dans les faits qui appartiennent à la langue, il y a des syntagmes. Ainsi les mots composés. <Un mot comme *magnanimus* appartient aussi bien au dépôt de la langue que *animus*> Il y a entre autres toute une série de phrases qui sont toutes faites par la langue et que l'individu n'a pas à combiner lui-même.

Dans le syntagme point délicat: la séparation entre parole et langue. Rapport syntagmatique dans les mots comme

<i>Dummheit</i>	

Aussi que les parties agissent en vertu de ce qu'elles sont en avant ou en arrière: rapports syntagmatiques.

[386] 3°) L'opposition associative ou la coordination associative peut à son tour réfléchir sur l'opposition spatiale. Si *Dummheit* en une certaine mesure contient deux unités, *enseigne-ment* en contient deux aussi (au nom du syntagme qui passe par la sphère associative).

On peut dire en renversant l'ordre des deux séries que nous avons considérées que l'esprit établit en tout deux ordres de rapports entre les mots:

1°) hors de la parole, l'association qui se fait dans la mémoire entre mots offrant quelque chose de commun crée différents groupes, séries, familles au sein desquelles règnent rapports très divers <mais rentrant dans une seule catégorie>; ce sont les rapports associatifs.

2°) Dans la parole, les mots sont soumis à un genre de rapports indépendant du premier, et dépendant de leur enchaînement, ce sont les rapports syntagmatiques, dont nous avons parlé.

[387] Ici une objection est soulevée naturellement parce que le second <ordre de> rapports paraît évoquer faits de parole et non faits de langue. <Mais> la langue elle-même connaît ces rapports, quand ce ne serait que dans les mots composés (allemand *Hauptmann*) <ou même dans un mot comme *Dummheit*, ou éventuellement comme s'il vous plaît>, où un rapport syntagmatique règne.

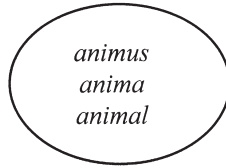
Quand on parle de la structure d'un mot, on évoque la seconde espèce de rapports; ce sont les unités mises bout à bout comme supports de certains rapports. Si nous parlons d'une chose comme un paradigme de flexion (*dominus, domini, domino*) nous sommes dans un groupe où règne le rapport associatif. Ce ne sont pas des unités mises bout à bout et entrant de ce fait dans un certain rapport.

*magn-animus*: Le rapport où est *animus* est syntagmatique. <Idée est exprimée par portion des deux parties mises bout à bout:>

jamais, ni dans *magn* ni dans *animus* on ne trouverait quelque chose qui signifierait [388] «qui possède une grande âme».

Si on prend *animus* par rapport à *anima* et à *animal*, c'est un autre ordre de rapport.

Il y a famille  
<associative>



Ces deux ordres de rapports sont irréductibles et tous deux agissants.

Si nous comparons les parties d'un édifice: des colonnes seront dans un certain rapport avec une frise qu'elles supportent; ces deux pièces sont mises dans un certain rapport comparable au rapport syntagmatique. C'est l'agencement de deux unités présentes. Si je vois une colonne dorienne, je pourrais l'associer en une série associative d'objets non présents <rapports associatifs> (colonne ionienne, colonne corinthienne).

La somme des rapports avec les mots que l'esprit associe aux mots présents, c'est une série virtuelle, une série formée par la mémoire, une série mnémorique par opposition à l'enchaînement, [389] au syntagme que forment deux unités présentes entre elles. C'est une série effective par opposition à la série virtuelle et engendrant d'autres rapports.

La conclusion que nous voulons en tirer est celle-ci: quel que soit l'ordre de rapports où un mot fonctionne (il est appelé à fonctionner <dans les deux>), un mot se trouve toujours, avant tout, membre d'un système, solidaire d'autres mots, tantôt dans un des ordres de rapports, tantôt dans un autre ordre de rapports.

Cela va être une chose à considérer pour ce qui constitue la valeur. Il fallait avant considérer que les mots sont les termes d'un système.

Dès que nous disions terme <au lieu de mot>, c'est que nous envisagions ses rapports avec d'autres. (L'idée de solidarité avec d'autres mots est évoquée)

Il ne faut pas commencer par le [390] mot, le terme, pour en déduire le système. Ce serait se figurer que les termes ont d'avance une valeur absolue, qu'il n'y a qu'à les échafauder les uns sur les autres pour avoir le système. Au contraire, c'est <du système>, du tout solidaire qu'il faut partir; ce dernier se décompose en certains termes que du reste il n'est nullement aussi facile à dégager qu'il ne semble. Partant du globe (des valeurs) pour en dégager les différentes valeurs, il est possible que nous rencontrions les mots comme série de termes <à connaître>. (Entre parenthèse. Associativement je puis appeler mot *dominus* aussi bien que *domino*, *domin-*; syntagmatiquement, je dois prendre ou bien *dominus* ou *domini*).

Pas attacher d'importance au mot de mot. <Le mot de mot reste ici vague pour nous. Le mot terme nous suffit. Le mot mot n'a du reste pas le même sens dans les deux séries.

[f27] Ce qui est inséparable de toute valeur,

~~e<sup>2</sup> est de faire partie d'une série juxtaposée de grandeurs formant un système.~~

ou ce qui fait la valeur, ce n'est pas <ni>

a) d'être inséparable d'une série de grandeurs opposables formant un *système*, ~~ou~~ <ni>

b) d'avoir [ ]

mais les deux choses à la fois et inséparablement à ~~leur tour~~ liées entre elles.

~~mais de trouver <sa détermination> A LA FOIS <dans un système = série> comparable des grandeurs de même ordre et dans un [ ]~~

Valeur est ~~tout à fait~~ <éminemment> synonyme <à chaque instant> de terme situé dans un système <de termes similaires>, de même qu'il est ~~tout à fait~~ <éminemment> synonyme à chaque instant de chose échangeable <contre un objet dissimilaire>. Prenant la chose échangeable d'une part ~~(÷)~~, ~~et les termes adjacents à la val~~ de l'autre les termes co-systématiques ~~(÷|÷|÷|÷)~~, cela n'offre aucune parenté.

C'est le propre de la *valeur* de mettre en rapport ces deux choses. Elle les met en rapport d'une manière ~~telle qu'on peut dire dangereuse pour~~ <qui va jusqu'à désespérer> l'esprit par l'impossibilité de scruter si ces deux faces de la valeur diffèrent <pour elle ou en quoi>.

[391] *Chapitre V. Valeur des termes et sens des mots.* En quoi les deux choses se confondent et se distinguent.

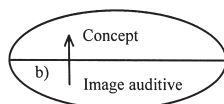
Là où il y a des termes, il y a aussi des valeurs. On implique tacitement l'idée de valeur dans celle de terme. Toujours difficile de séparer ces deux idées.

Quand on parle de valeur, on sent que cela devient ici synonyme de sens (signification), et cela indique un autre terrain de confusion (ici la confusion qui sera davantage dans les choses elles-mêmes).

La valeur est bien un élément du sens, mais il importe de ne pas prendre le sens autrement que comme une valeur.

C'est peut-être une des opérations les plus délicates à faire en linguistique, de voir comment le sens dépend et cependant reste distinct de la valeur. Là éclate différence entre vue du linguiste et vue bornée considérant la langue comme une nomenclature.

[392] Prenons d'abord la signification comme nous la représentons <et l'avons nous-mêmes marquée>:

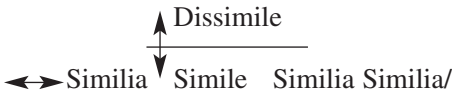


<La flèche marque signification comme contrepartie de l'image auditive>.

Dans cette vue, la signification est la contrepartie de l'image auditive et rien d'autre. Le mot apparaît ou est pris comme un ensemble isolé et absolu. – Intérieurement, il contient l'image auditive ayant pour contrepartie un concept.

Voici le paradoxe, en langage baconien «la caverne» contenant un piège, c'est que la signification qui nous apparaît comme la contrepartie de l'image auditive est tout autant la contrepartie des

La seule chose certaine <évidente> <indiscutable> est que la valeur va dans ces deux axes, est déterminée selon ces deux axes *concurrentement*:



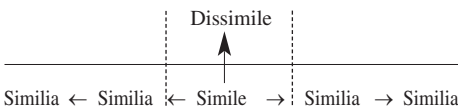
[f28v] Il n'est pas absolument important de s'apercevoir que les *similia* à leur tour ~~valent un~~ <sont chacun naturellement pourvus de leur> *dissimile*, et que le tableau juste serait donc

~~Dissimilia Dissimilia Dissimilia~~

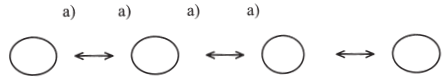
similia > similia > similia  
 similia > similia > similia

Au contraire, c'est ce tableau final et banal qui fait ressembler la valeur à ~~une~~ ~~chose~~ <quelque réalité absolue>, en laissant supposer faussement que tout se règle en elle.

Garder en tous cas le schéma

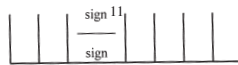


termes coexistants dans la langue. Nous venons de voir que la langue représente un système où tous les termes apparaissent comme liés par des rapports:



Au premier abord, pas de rapports entre flèches a) et flèches b).

[393] La valeur d'un mot ne résultera que de la coexistence des différents termes... La valeur est la contrepartie des termes coexistants. Comment cela se confond-il avec <ce qui est contrepartie de l'image auditive? Autre figure: série de cases:



Le rapport à l'intérieur d'une case et entre les cases est bien difficile à distinguer>

La signification comme contrepartie de l'image et la signification comme contrepartie des termes coexistants se confondent.

<Avant exemple, constatons que:> La valeur en la prenant en dehors de la linguistique paraît comporter partout la même vérité paradoxale. Terrain délicat. Il y a deux éléments formant la valeur. <Très difficile dans n'importe quel ordre de dire ce qu'est la valeur. Aussi prendrons-nous beaucoup de précautions> La valeur est déterminée 1°) par une chose dissemblable qu'on peut échanger, qu'on peut marquer ainsi ↑ et 2°) par des choses similaires qu'on peut comparer ↔



<sup>11</sup> Note des éditeurs. Le manuscrit ne permet pas de résoudre les abréviations entre ces possibilités: signe, signifiant; signification, signifié.

Le rapport *Simile: Dissimile* est une chose parfaitement différente du rapport *Simile: Similia*, et ce rapport est néanmoins insaisissablement et jusqu'au tréfonds de la notion de valeur [ ] /

<Il faut ces deux éléments pour la valeur>.

[394] Par exemple une pièce de vingt francs : il entre dans sa valeur une chose dissemblable que je peux échanger (par exemple livres de pain).

2°) la comparaison de la pièce de vingt francs avec pièces d'un franc, de deux francs, etc., ou pièces de valeur similaire (guinée).

La valeur est à la fois la contrepartie de l'un et la contrepartie de l'autre. Jamais on ne pourra trouver la signification d'un mot en ne <considérant que chose échangeable> mais on est obligé de comparer la série <similaire> de mots comparables.

On ne peut prendre les mots isolément. C'est ainsi que le système d'où procède le terme est une des sources de la valeur. C'est la somme des termes comparables par opposition à l'idée échangée. La valeur d'un mot ne [395] sera jamais déterminée que par le concours des termes coexistants qui le limitent; <ou pour mieux appuyer sur le paradoxe relevé:> Ce qui est dans le mot n'est jamais déterminé que par le concours de ce qui existe autour de lui (ce qui est dans le mot, c'est la valeur) – autour de lui syntagmatiquement ou autour de lui associativement.

Il faut aborder <le mot> du dehors en partant du système et des termes coexistants. Quelques exemples :

Le pluriel et les termes quels qu'ils soient qui marquent le pluriel. La valeur d'un pluriel allemand ou latin n'est pas la valeur d'un pluriel sanscrit. <mais> La signification, si l'on veut, est la même. En sanscrit, on a le duel. Celui qui a attribué au pluriel sanscrit la même valeur qu'au [396] pluriel latin est dans l'erreur <parce que je ne puis appliquer pluriel sanscrit dans tous les cas où j'applique pluriel latin.>

D'où cela vient-il ? La valeur dépend de quelque chose qui est en dehors.

Si l'on prend d'autre part un simple fait de vocabulaire, un mot quelconque comme, je suppose, *mouton* – *mutton*: cela n'a pas la même valeur que l'anglais *sheep*, car si l'on parle du *mouton* qui est sur pré et pas sur la table, on dit *sheep*. C'est la présence dans la langue d'un second terme qui limite la valeur qu'on peut mettre dans *sheep*. – *mutton* / *sheep* | *mouton* (exemple limitatif).

<Donc flèche ↑ ne suffit pas. Il faut toujours tenir compte des flèches ↔ >

Il s'agit d'un fait semblable dans cet exemple: *décrépit*.

D'où cela vient que l'on attache à un vieillard *décrépit* un sens ressemblant à un mur *décrépit* ? C'est le mot d'à côté qui a influé. <Ce qui se passe dans *décrépit* (un

vieillard) vient de la coexistence du terme voisin *décrépi* (un mur)> Exemple contagieux.

[397] On ne peut pas même déterminer en soi la valeur du mot soleil, à moins de considérer tous les mots voisins qui en limiteront le sens. <Il y a des langues, où je puis dire: *mettez-vous au soleil!* Dans d'autres, pas la même signification au mot soleil (= astre). Le sens d'un terme dépend de présence ou absence d'un terme voisin> Le système conduit au terme et le terme à la valeur.

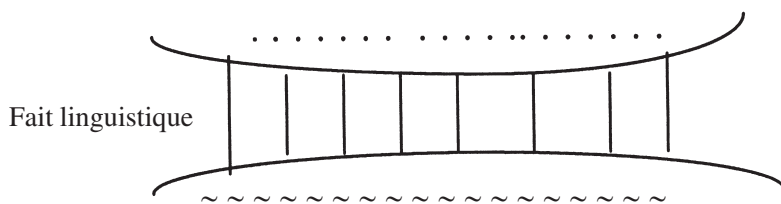
<Alors on s'apercevra que signification est déterminée par ce qui entoure. Nous en reviendrons ainsi aux chapitres que nous avons vus précédemment, mais par la vraie voie, par le système, non en partant du mot isolé>

Pour arriver à l'idée de valeur, nous avons choisi de partir du système de mots par opposition au mot isolé. Nous aurions pu choisir de partir d'une autre base.

Psychologiquement, que sont nos idées, abstraction faite de la langue? Elles n'existent probablement pas, ou sous une forme qu'on peut appeler amorphe. Nous [n']aurions <d'après philosophes et linguistes> probablement <pas> le moyen de distinguer <clairement> deux idées sans le secours de la langue (langue intérieure naturellement).

Par conséquent, prise en elle-même, la masse purement conceptuelle de nos idées, la masse dégagée de la langue représente une espèce de nébuleuse informe où l'on ne saurait rien distinguer [398] dès l'origine. Aussi donc réciproquement pour la langue, les différentes idées ne représentent rien de préexistant. Il n'y a pas: a) des idées qui seraient toutes établies et toutes distinctes les unes en face des autres, b) des signes pour ces idées. Mais il n'y a rien du tout de distinct dans la pensée avant le signe linguistique. Ceci est le principal. D'un autre côté, il vaut aussi la peine de se demander si en face de ce royaume des idées tout à fait confus le royaume du son offrirait d'avance des unités bien distinctes (pris en lui-même en dehors de l'idée).

Il n'y a pas non plus dans le son des unités bien distinctes, circonscrites d'avance. C'est entre deux que le fait linguistique se passe.

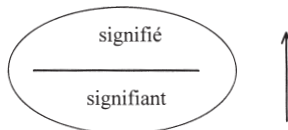


[399] Ce fait <linguistique> donnera naissance à des valeurs qui elles <pour la première fois> seront déterminées, mais qui n'en resteront pas moins des valeurs, avec le sens qu'on peut attacher à ce mot. Il y a même quelque chose à ajouter au fait lui-même, et j'y reviens maintenant. Non seulement ces deux domaines entre lesquels se passe le fait linguistique sont amorphes, <mais le choix du lien entre les deux> ce mariage <entre les deux> qui créera la valeur est parfaitement arbitraire. Sans cela, les

valeurs seraient dans une certaine mesure absolues. <Si ce n'était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de valeur, il y aurait un élément absolu>

Mais puisque ce contrat est parfaitement arbitraire, les valeurs seront parfaitement relatives.

Si l'on revient maintenant à la figure qui représentait le signifié en regard du signifiant :



on voit qu'elle a sans doute sa raison d'être mais qu'elle n'est [400] qu'un produit secondaire de la valeur. Le signifié seul n'est rien, il se confond dans une masse informe. De même pour le signifiant.

Mais le signifiant et le signifié contractent un lien en vertu des valeurs déterminées qui sont nées de la combinaison de tant et tant de signes acoustiques avec tant et tant de <coupures> qu'on peut faire dans la masse. Que faudrait-il pour <que> ce rapport <entre> le signifiant et le signifié fût <donné> en soi ? Il faudrait avant tout que l'idée soit déterminée <par avance et elle ne l'est pas. C'est pourquoi> ce rapport n'est qu'une autre expression des valeurs prises dans leur opposition. – <(dans leur système.) Cela est vrai dans n'importe quel ordre de langue. Quelques exemples> Si les idées étaient prédéterminées dans l'esprit humain avant d'être valeurs de langue, une des choses qui arriverait forcément, c'est que les termes d'une langue dans une autre se correspondraient exactement.

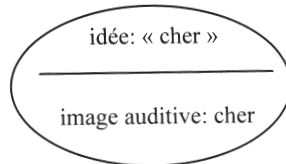
[401]	français	allemand
	<i>cher</i>	<i>lieb, theuer</i>
		(aussi moral)

Il n'y a pas correspondance exacte.

<i>juger, estimer</i>	<i>urteilen, erachten</i>
	<ont un ensemble de significations qui ne coïncident qu'en partie avec français: <i>juger, estimer</i> >.

Nous voyons qu'il n'y a pas avant la langue quelque chose qui soit la notion *cher* en soi.

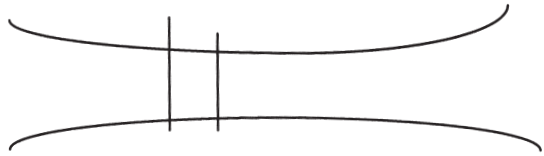
Donc nous voyons que cette représentation





tout en pouvant avoir son usage n'est qu'une façon d'exprimer qu'il y a en français une <certaine> valeur cher <circonscrite dans système français> par opposition à d'autres termes>

<Ce sera une certaine combinaison d'une certaine quantité de concepts avec une certaine quantité de sons>



<Le schéma  n'est donc pas initial dans la langue>

La valeur «cher» est déterminée des deux côtés.

Les contours de l'idée <elle-même>, voilà ce que nous donne la distribution des idées dans les mots d'une langue. <Une fois que nous avons les contours, ce schéma peut entrer en jeu>



Cet exemple était pris du vocabulaire, mais il s'agit de n'importe quoi.

<Autre exemple: Idée de différents temps, qui nous est toute naturelle, est très étrangère à certaines langues.> Comme dans le système sémitique (hébreu) il n'y a de distinction comme celle de futur et de passé, [402] c'est-à-dire que ces idées <de temps> ne sont pas prédéterminées, mais n'existent qu'à l'état de valeur dans telle ou telle langue.

L'ancien germanique ne possède pas de futur. <de forme propre pour le futur> Il l'exprime par le présent. Mais c'est une manière de dire. <Donc valeur du présent ancien germanique n'est pas la même que dans futur français> De même si nous prenons dans les langues slaves, différence entre l'aspect perfectif du verbe et l'aspect imperfectif. (difficulté dans l'étude de ces langues). – <Dans langues slaves, distinction perpétuelle entre les aspects du verbe: action en dehors de question de temps ou en train de se faire. Nous avons de la difficulté avec ces distinctions parce que ces catégories nous échappent. Donc pas prédéterminé, mais valeur.> Cette valeur résultera de l'opposition de termes dans la langue.

<Donc ce que nous venons de dire> La notion de valeur était déduite de l'indétermination des concepts.

Le schéma qui va du signifié au signifiant n'est pas un schéma primitif. <La valeur ne peut pas être déterminée plus par le linguiste que dans d'autres domaines; nous la prenons avec tout ce qu'il a de clair et d'obscur>

En résumé, le mot n'existe pas sans un signifié aussi bien qu'un signifiant. Mais le signifié n'est que le résumé de la valeur linguistique supposant le jeu des termes entre eux, dans chaque système de langue.

[403] *Chapitre* [ ] <Dans un chapitre suivant, si nous avons le temps :>

On peut exprimer autrement encore ce que nous avons dit en groupant autour du terme valeur, – en posant ce principe : il n'y a dans la langue (c'est-à-dire dans un état de langue) que des différences. Différence implique pour notre esprit deux termes positifs entre lesquels s'établit la différence. <Mais le paradoxe est que :> dans la langue, il n'y a que des différences sans termes positifs. Là est la vérité paradoxale. Il n'y a du moins de différences que si l'on parle soit des significations soit des signifiés ou des signifiants. <Quand on arrivera aux termes eux-mêmes, résultant de rapports entre signifiant et signifié>, on pourra parler d'oppositions.

Il n'y a pas à proprement parler des signes mais des différences entre les signes.

Exemple en tchèque :

*žena*, la femme, génitif pluriel *žen*.

< <i>žena</i> ,	fonctionne tout aussi	<i>žena</i> ,	génitif pluriel <i>ženů</i> ,
<i>žen</i>	bien que	(qui existait avant)>	

Il est clair que dans la langue un signe [404] est aussi bon qu'un autre. Ici, il n'y en a pas. Seule la différence des signes est en jeu.

*ženů* vaut parce qu'il est différent de *žena* ;

*žen* vaut parce qu'il est différent de *žena*.

<Il n'y a que des différences ; pas le moindre terme positif>

Ici, c'est une différence du signifiant dont nous parlons.

Le jeu des signifiants est fondé sur différences.

De même pour les signifiés. Il n'y a que des différences qui seront conditionnées par les différences de l'ordre acoustique. L'idée de futur existera plus ou moins suivant que les différences formées par signifiés de la langue <entre futur et le reste> seront plus ou moins marquées :

*aller* fonctionne, parce qu'il est différent

de *allant*

de *allons*

*aller* / *allons* / *allant*

anglais *going* = *aller*, *allant*

[405] <Sans trancher, par le fait qu'il n'y a plus différence acoustique entre deux idées, les idées elles-mêmes ne seront plus différenciées, en tous cas autant qu'en français> Donc on peut envisager tout le système de la langue comme des différences de sons se combinant avec des différences d'idées.

Il n'y a point d'idées positives données, et il n'y a point de signes acoustiques déterminés hors de l'idée. Grâce à ce que les différences se conditionnent les unes les autres, nous aurons quelque chose pouvant ressembler à des termes positifs par la mise en regard de telle différence de l'idée avec telle différence du signe. On pourra alors

parler de l'opposition des termes et ne pas maintenir qu'il n'y a que des différences <à cause de cet élément positif de la combinaison>

Le principe finalement auquel revient la chose est le principe fondamental de l'arbitraire du signe.

Ce n'est que par la différence des signes qu'il sera possible de leur donner une fonction, une valeur. <Si le signe n'était pas arbitraire, on ne pourrait pas dire qu'il n'y a dans la langue que des différences>

[406] Le lien avec le chapitre intitulé l'arbitraire absolu, l'arbitraire relatif est celui-ci :

Nous avons considéré le mot comme <terme> placé dans un système, <c'est-à-dire comme valeur. – Or> La solidarité des termes dans le système peut être conçue comme une limitation de l'arbitraire, soit la solidarité syntagmatique, soit la solidarité associative. Ainsi



dans *couperet* syntagme entre racine et suffixe  
par opposition à *hache*  
(solidarité, lien syntagmatique entre les deux éléments);  
*hache* – est absolument arbitraire.  
*couperet* est relativement motivé  
(association syntagmatique avec *coupe*)

<i>plu</i>	}	limitation
<i>plaire</i>		associatrice

---

<Dans ce cours nous n'avons d'à peu près [407] complet que la partie externe>. Dans la partie interne, la linguistique évolutive est laissée de côté pour <la linguistique synchronique et nous avons pris seulement> que principes généraux dans la linguistique.

<C'est en se basant sur ces principes généraux qu'on abordera avec fruit le détail d'un état statique ou la loi des états statiques>

## Linguistique générale, Cours 1910-1911

Introduction	C 1-10	83
Divisions générales du cours	C 10-19	86
 PREMIÈRE PARTIE: LES LANGUES	 C 19-21	 92
Chapitre I: Diversité géographique de la langue	C 21-30	93
Chapitre II: Entrecroisements de la diversité géographique	C 30-38	101
Chapitre III: Causes de la diversité géographique	C 38-73	106
Chapitre IV: La représentation de la langue par l'écriture	C 73-111	143
Chapitre V: Tableau des familles de langues	C 111-117	163
La famille indoeuropéenne	C 117-217	165
La famille des langues sémitiques	C 217-255	199
[Chapitre VI:] Coup d'œil sur l'Europe	C 255-262	212
 DEUXIÈME PARTIE: LA LANGUE	 C 263	 214
[Chapitre I:] La langue	C 263-277	214
Chapitre II: Nature du signe linguistique	C 278-285	220
Chapitre III: Les entités concrètes de la langue	C 285-295	223
Chapitre IV: Les entités abstraites de la langue	C 295-299	227
Chapitre V: L'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif	C 299-308	230
 Reprise de la deuxième partie du cours, sur la langue	 C 308a	 236
A la suite du premier chapitre	C 308a-309	236
Sur Chap. II: La langue comme système de signes	C 309-310	237
[Nouveau] Chap. III: L'immutabilité et mutabilité du signe	C 310-326	238
[Nouveau] Chap. IV: La linguistique statique et la linguistique historique	C 326-373	252
[ ] La linguistique statique	C 373-375	275
Remarques préliminaires	C 375-378	276
Les mots comme termes d'un système	C 379-390	277
[Nouveau] Chap. V: Valeur des termes et sens des mots	C 391-402	282
Chap. suivant: Il n'y a dans la langue que des différences	C 403-406	288
[Observations finales]	C 406-407	289

## COMPTES RENDUS



Simon Bouquet/Rudolf Engler (ed.), *Écrits de linguistique générale* par Ferdinand de Saussure. Texte établi par S.B. et R.E., Gallimard (*Bibliothèque de philosophie*), Paris 2002, pp. 353

En 1996 furent découvertes des notes autographes de Ferdinand de Saussure dans l'orangerie de l'hôtel de Saussure à Genève. Il s'agit de notes pour un livre sur la linguistique générale qu'on avait cru définitivement perdues pendant plus de 90 ans, ainsi que de notes préparatoires pour les cours du maître de Genève (dont il avait dit à Léopold Gautier les avoir détruites régulièrement) ainsi que d'un certain nombre de notes éparses. Cette trouvaille inattendue est maintenant déposée à la *Bibliothèque publique et universitaire de Genève* avec les autres documents saussuriens. Les papiers ne sont toujours pas classés et catalogués, ce qui rend leur accès particulièrement difficile. En outre nous ne savons rien ou peu sur l'histoire de cette découverte. Il faut donc savoir gré à Simon Bouquet et Rudolf Engler (†) d'avoir rendu accessibles ces précieux documents à la communauté des linguistes<sup>1</sup>.

Le volume ne contient pas seulement les textes découverts en 1996, mais aussi les autres notes autographes dont avait déjà tenu compte la monumentale édition critique du *Cours* de Rudolf Engler<sup>2</sup>. Cette réédition de textes en principe connus a un grand avantage : Tandis que dans l'édition critique, ils sont fragmentés selon la structure séquentielle de celle-ci (ce qui demande une reconstruction du texte original souvent

---

<sup>1</sup> Dans Bouquet/Engler 2002:13 N1 on trouve l'information que des détails sur les documents sont fournis dans le site internet [www.institut-saussure.org](http://www.institut-saussure.org); ce site n'existe cependant pas ou plus.

<sup>2</sup> Cf. Rudolf Engler (ed.): Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*. Édition critique par R.E., tome 1, Wiesbaden 1968; tome 2, fasc. 4, Wiesbaden 1974. – Quantitativement, les nouveaux textes sont au nombre de 79, les textes déjà connus au nombre de 139.

difficile si l'on veut le lire dans sa forme primitive), nous avons ici le texte saussurien dès l'abord dans sa forme authentique. Étant cependant donné que ces textes n'offrent rien de nouveau aux exégètes saussuriens, nous n'en tiendrons pas compte dans ce qui suit.

Mais qu'en est-il des nouveaux documents ? Changent-ils vraiment notre vue sur Saussure et sa pensée comme le prétend le texte de présentation sur la quatrième page de la couverture ? Nous répondrons à cette question après avoir présenté brièvement le contenu de ces fragments.

Le volume commence par une *Préface des éditeurs* (p.7-14) dans laquelle ils esquissent rapidement l'histoire du *CLG*<sup>3</sup> et des recherches sur la pensée authentique de Saussure depuis la publication des *Sources manuscrites* de Robert Godel<sup>4</sup>. Les textes récemment découverts concernent trois disciplines scientifiques : 1. L'épistémologie de la Grammaire comparée, qui se nourrit surtout de l'épistémè du 19<sup>e</sup> siècle ; 2. La spéculation analytique sur le langage (philosophie du langage), qui puise surtout dans l'épistémè du 18<sup>e</sup> siècle ; 3. L'épistémologie programmatique (donc future) de la linguistique. Cette classification « disciplinaire » n'a cependant rien à faire avec l'organisation éditoriale des nouveaux documents. Les textes sont organisés dans quatre sections (toujours suivis des textes déjà connus, s'il en existe : 1. « De l'essence du double langage » (15ss.) ; 2. « Item et aphorismes » (89ss.) ; 3. « Autres écrits de linguistique générale » (125ss.) ; 4. « Notes préparatoires pour les Cours de linguistique générale » (283ss.). Cette classification est toute autre que systématique : Le point 1 est de nature thématique, les points 2 et 4 sont plutôt de nature formelle, et le point 3 est une catégorie résiduelle où l'on trouve les documents qui n'entrent dans aucun des autres blocs. Ceci est peu satisfaisant, mais reste sans graves conséquences puisqu'il n'y a que la première catégorie qui soit vraiment intéressante. La quatrième n'est certainement pas négligeable, mais en fin de compte elle ne fournit qu'une confirmation de ce qu'on pouvait déjà trouver dans les notes d'étudiants des cours de Saussure.

Dans la première section, les éditeurs ont réuni les textes qui touchent aux sujets privilégiés de la doctrine saussurienne :

- L'objet linguistique n'est pas immédiatement donné ; il n'a pas de base substantielle, physique ou objective.
- L'objet linguistique est toujours double et donc complexe ; il est de nature psychique et subjective. Dans le 3<sup>e</sup> *Cours* et dans la *Vulgate*, ces deux composants

<sup>3</sup> Dans l'édition de Bally/Secheyne 1916, bien sûr. – Cf. Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Secheyne, avec la collaboration de Albert Riedlinger, Lausanne/Paris 1916 (<sup>2</sup>1922, <sup>3</sup>1931).

<sup>4</sup> Cf. Robert Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève 1957 (<sup>2</sup>1969).



seront dits *signifiant* et *signifié*; dans les textes que nous présentons ici, Saussure parle normalement de *signe* et d'*idée* (ou *signification*).

- Les composants de l'objet linguistique ne peuvent pas être abordés séparément.
- On ne peut pas travailler sur une unité isolée; toute unité se définit par les unités voisines. Tout est donc oppositions, valeurs réciproques, quantités négatives et relatives. Ceci vaut aussi bien pour les *figures vocales* ( $\oplus$  phonèmes) que pour les *unités morphologiques* ( $\oplus$  signes)<sup>5</sup>.
- Les unités linguistiques ont deux formes d'existence: dans le cerveau et dans la chaîne discursive. Nous touchons ici à la distinction entre *langue* et *parole*.
- Les termes de *valeur*, *sens*, *signification*, *fonction* et *emploi* sont plus ou moins équivalents; Saussure est ici proche des positions qui seront plus tard défendues par Martinet et Bloomfield.
- Une opposition repose aussi bien sur la forme que sur le sens corrélé. Saussure postule une différence générale des figures vocales et une différence générale des sens et un lien entre les deux plans.
- Les entités linguistiques reposent sur des identités (ou plutôt: des jugements d'identité). Tout ce qui est identique est en opposition avec la totalité de ce qui n'est pas identique.
- Saussure appelle *morphologie* les règles du jeu des signes dans un état de langue. La *morphologie* comprend pour lui aussi bien la morphologie traditionnelle, la syntaxe, la formation des mots que le lexique – donc tout ce qui est signe. Elle est liée à un état de langue et n'a donc pas de dimension historique. Les figures vocales ne sont pas linguistiques (puisque elles ne sont pas doubles), et dans un état de langue il n'y a pas de règles phonétiques (puisque historiques).
- La grammaire est toujours liée à un état particulier d'une langue donnée; il n'y a pas de catégories grammaticales universelles.
- Dans la phonétique (historique), nous n'avons pas affaire à des *changements*, mais à des *échanges* (substitutions).
- À l'intérieur d'une valeur reconnue, il existe des variations; Saussure parle d'une *fluctuation*.
- Les unités linguistiques (ou plutôt: leur contenu) et le domaine extra-linguistique (objets et idées) ne se recouvrent pas; nous avons affaire au phénomène que René Amacker a appelé l'*arbitraire radical*<sup>6</sup>. Cette incongruence donne lieu au phéno-

<sup>5</sup> Avec le terme de *figure (vocale)* Saussure est tout près de la distinction de Hjelmslev entre *figure* et *signe*.

<sup>6</sup> Cf. René Amacker, *Linguistique saussurienne*, Genève 1975.

mène de la synonymie (qui se recouvre pour Saussure plus ou moins avec celui de la polysémie). Les deux phénomènes ainsi que le choix de l'un ou l'autre des termes en concurrence ne dépendent que du *point de vue* qu'on adopte.

Tous ces thèmes (et encore bien d'autres) sont repris et modifiés, formulés et reformulés à maintes reprises par Saussure. Le spécialiste de Saussure n'y apprend rien de nouveau par rapport à ce qui a déjà été élaboré par l'exégèse saussurienne à partir des années 60. Mais les nouveaux textes confirment ces travaux, et en outre ils sont plus élaborés, plus différenciés et plus variés que ce qu'on connaissait jusqu'alors. La terminologie flottante et parfois inusuelle (cf. p.ex. *signe, forme, morphologie, phonétique* etc.) rend cependant la lecture souvent difficile. Ceci n'empêche pas qu'on y trouve aussi un beau résumé des réflexions du maître de Genève :

FORME = Non pas une certaine entité *positive* d'un ordre quelconque, et d'un ordre simple ; mais l'entité à la fois *négative* et *complexe* : résultant (sans aucune espèce de base matérielle) de la *différence* avec d'autres formes COMBINÉE avec la *différence* de signification d'autres formes. (36)

Ces résultats sont confirmés, parfois aussi complétés par les nouveaux textes dans les trois autres sections. Ainsi, dans *Item et aphorismes* (89-97), nous trouvons des réflexions sur l'inutilité du débat concernant l'origine des langues puisqu'il n'y en a pas (94s.) ; sur le caractère social et le caractère non-répétitif de la phrase (94) ; sur l'origine discursive de toutes les modifications dans la langue ; sur l'indissolubilité du lien entre « signe » et « signification », ce qui mène à la comparaison avec les deux côtés d'une feuille de papier (96). Dans *Autres écrits de linguistique générale* (125ss.) on pourrait mentionner : la distinction entre *langage* (dans le sens de *faculté de langage*<sup>7</sup>), *acte de langage* et *langue* (129s.). Dans les *Notes préparatoires pour les Cours de linguistique générale* (283ss.) nous semblent être dignes de mention : la comparaison de la valeur linguistique avec la valeur d'une pièce de monnaie (ou celle d'un billet de banque), c'est-à-dire la nature incorporelle de la valeur (287) ; l'insistance sur le fait que d'un point de vue sémiologique la réalisation phonique des signes est fortuite et qu'on pourrait se servir d'un médium tout autre (288) ; le fait qu'un système, un signe etc. n'a plus rien à faire avec sa genèse dès qu'il est devenu un fait social et que la soumission aux lois de la collectivité est prévue dès le début pour tout système de signes (comparaison avec un vaisseau en chantier et sur la mer ; 289s.) ; le rôle du facteur temps dans le cas de discontinuité géographique pour deux variantes d'un idiome (291ss.) ; le phénomène de l'*intercourse* dans l'évolution des langues (294) ; etc.

Pour terminer : Le texte français de cette édition semble être soigneusement établi – au moins d'après ce qu'on peut dire sans avoir vu les manuscrits. Il n'en semble pas aller de même pour les exemples tirés du Sanscrit et du Grec ancien. René Amacker m'a fait par-

<sup>7</sup> Cf. aussi Peter Wunderli, *Saussure-Studien*, Tübingen 1981 : 59ss.

venir une liste de trois pages de corrections qui s'imposent<sup>8</sup>. Pour ne pas trop allonger ce compte rendu, je ne citerai que quelques exemples pour chacune des deux catégories<sup>9</sup>:

*Sanscrit:*

- p. 30 *sō'pi* lire *so'pi*
  - p. 30 *uvāca* lire *uvāca*
  - p. 30 *açvō* lire *açvo*
  - p. 30 *bha-rāmas* lire *bharāmas*
  - p. 30 *açvōbhavati* lire *açvo bhavati*
  - p. 52, 53 *rājnas* lire *rājñas*
  - p. 57 *sēnāsu* lire *senāsu*
  - p. 60 *badhanāmi* lire *badhnāmi*
- etc.

*Grec ancien:*

- p. 39 ἦνεγμον lire ἦνεγκον
  - p. 39 ἐνήν lire ἐνήνοχα
  - p. 62 εἶμι lire εἶμι
  - p. 62 ἐστάην inexistant
  - p. 62 ἰστάην lire ἰσταμην
  - p. 114 λύθησόμενος lire λυθησόμενος
  - p. 132 ὄγδοος lire ὄγδοος
  - p. 190 τον:τοί lire τόν:τοί
  - p. 190 (en bas) τοί κλυτοί lire τοὶ κλυτοί
- etc.

Il semble donc être indiqué de se méfier de ces transcriptions.

Malgré cet inconvénient, les deux éditeurs nous ont rendu un très grand service avec leur publication. Les nouveaux textes n'apportent rien de vraiment inédit, mais étant plus élaborés que les autographes connus préalablement, ils sont faits pour donner une base plus solide aux interprétations de la pensée saussurienne.

Peter Wunderli,  
Heinrich-Heine Universität, Düsseldorf  
wunderli@phil-fak.uni-duesseldorf.de

<sup>8</sup> Les observations sur le Sanscrit sont de Danielle Feller.

<sup>9</sup> Notre choix d'exemples est en partie aussi conditionné – nous l'avouons – par les polices disponibles.



Ferdinand de Saussure, *Scritti inediti di linguistica generale*, éd. par Tullio De Mauro, Laterza, Roma-Bari 2005, pp. XXVI+ 122

Presque quarante ans après son édition du *Cours de Linguistique Générale* (1967) en Italie, Tullio De Mauro se mesure à nouveau à l'étude et à la traduction d'un texte saussurien : il s'agit du manuscrit *De l'essence double du langage* et des textes connus sous le nom de *nouveaux items*, tous les deux déjà publiés en français dans les *Écrits de Linguistique Générale* édités chez Gallimard en 2002.

Le texte paraît en Italie après l'édition allemande (Suhrkamp, 2003) et celle espagnole (Gedisa, 2004), alors que d'autres traductions sont en cours de publication en diverses langues.

La maison d'édition Laterza avait publié les Manuscrits de Harvard (Bari-Roma, 1994, édités par Hermann Parret, cf. CFS 47, p.179-234), et surtout en 1967 l'édition du *Cours* qui se proposait en tout premier lieu de restituer l'esprit originaire des trois cours genevois consacrés à la Linguistique générale. Comme on le sait, le travail de De Mauro avec son cortège de notes, notices biographiques et critiques, fut traduit par Payot en 1972 et ensuite, en de nombreuses autres langues ; il devint une importante référence pour les études sur Saussure et pour la diffusion de la pensée du maître genevois. Dans ce travail, grâce aussi à la possibilité de consulter les ébauches de l'édition critique du *Cours* que Rudolf Engler était alors en train de terminer, De Mauro mettait en évidence les endroits textuels où Bally et Sechehaye s'étaient arbitrairement éloignés de ce que Saussure enseignait dans ses cours. Les difformités de l'ordre d'exposition, le non respect de la terminologie de Saussure, et quelquefois, comme pour la célèbre clôture du cours, la présence de passages écrits de la main même de ces éditeurs, apparaissaient ainsi clairement.

La traduction actuelle des *Scritti inediti di linguistica generale* (*écrits inédits de linguistique générale*) est en continuité idéale avec l'opération que De Mauro réalisa sur

le *Cours*, où il avait réussi à équilibrer une attention critique au texte de l'édition de Bally et Sechehaye avec une reconstruction valable du profil théorique de Saussure.

Dans ce cas aussi, l'opération éditoriale de De Mauro se déplace en équilibre entre la profondeur d'interprétation développée sur le plan théorique et une capacité de reconstruction philologique innervée par une sensibilité sur la terminologie et sur l'horizon des références culturelles de Saussure, mûrie en plus de quarante ans de réflexion. Même en ce cas l'opération philologique s'appuie sur des ébauches mises à disposition par Rudolf Engler : la transcription diplomatique et l'édition des textes que le savant allemand envoya à Tullio De Mauro en février 2003<sup>1</sup>.

Nous allons illustrer d'abord les choix éditoriaux faits par l'éditeur italien en les comparant avec ceux des éditeurs des traductions allemande et espagnole des *Écrits*, pour présenter après les nouveautés terminologiques et théoriques que De Mauro analyse dans le texte principal.

La traduction italienne et les éditions française, espagnole et allemande des *Écrits*

La traduction Laterza n'a pour objet que les deux premiers ensembles d'inédits déjà publiés dans les *Écrits* et retrouvés en 1996 à l'orangerie de l'hôtel de Saussure à Genève : le manuscrit *De l'essence double du langage* et les notes classées par Engler comme *Nouveaux Item*.

C'est en cela que le texte italien se dissocie de l'édition Suhrkamp de Ludwig Jäger, Elisabeth Birk et Mareike Buss qui traduit d'autres textes présents dans l'édition Gallimard, regroupés sous le titre de *Autres écrits de linguistique générale – Nouveaux documents* et *Notes préparatoires pour les cours de linguistique générale – Nouveaux Documents* et de l'édition espagnole (de Clara Ubaldina Lorda Mur) qui traduit intégralement tous les textes de l'édition Gallimard, y compris l'introduction de Engler et Bouquet. Cependant l'édition italienne par rapport à ces éditions, met à la disposition du lecteur un cortège de notes qui sont absentes dans l'édition Suhrkamp et une introduction : compléments qui manquent tous les deux dans l'édition espagnole qui traduit sans modifications le texte Gallimard.

En outre, grâce à la confrontation avec la transcription diplomatique et l'édition préparée par Engler, De Mauro, même en restant fidèle à l'édition française, en respect des accords entre les maisons d'éditions, réussit à signaler, dans les notes, les interventions éditoriales dans l'ordre des paragraphes, dans l'exposition des exemples et dans le titrage, en proposant dans les cas les plus controversés des solutions alternatives sans pour cela alourdir le texte.

---

<sup>1</sup> La transcription d'Engler est disponible à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, et en partie en ligne : voir Saussure 2004-05.

Le travail est en plus accompagné de précieux achèvements textuels des phrases incomplètes ou tronquées à moitié par Saussure, où le linguiste italien met à l'épreuve sa compétence terminologique et sa capacité de saisir *in fieri* les mouvances de la pensée du linguiste genevois.

Le résultat est de limiter l'impression de lacunes et de fragmentation qui résulte inévitablement de la lecture des manuscrits et qui continue à exister dans l'édition Gallimard comme dans celle allemande qui vise la récupération philologique intégrale de la leçon des notes<sup>2</sup>.

### La place théorique centrale de *De l'essence double du langage*

Le choix de limiter la traduction à seulement deux groupes de textes, en laissant de côté les *notes item* déjà édités chez Engler (1968-74: IV fascicule, et reprises dans Saussure 2002) et les autres textes inédits, a pour effet de concentrer l'attention du lecteur sur le manuscrit de *De l'essence double*, qui apparaît ici comme la tentative plus achevée de Saussure de donner forme à ses idées sur l'étude des langues humaines et sur les propriétés définitoires du signe linguistique. L'introduction et les notes servent donc à montrer comment ce texte permet de compléter ce profil complexe de la pensée saussurienne que des chercheurs comme Godel et Engler, et, en Italie, De Mauro et ses élèves, ont essayé de préserver de simplifications et banalisations.

L'introduction est aussi l'endroit où sont délinéées les plus importantes articulations théoriques du manuscrit de Saussure qui sont ensuite vérifiées une à une dans les notes au texte. Par rapport à la préface des *Écrits* de Bouquet et Engler, De Mauro propose, dans son introduction, une datation un peu plus avancée du texte: non pas en 1891, mais après 1895, c'est-à-dire dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix du XIX s. L'hypothèse est motivée par des indices externes et internes au texte et par les traces des ré-élaborations successives faites par Saussure sur ses notes. D'éparses références saussuriennes à la dimension sémiologique seraient en faveur de cette datation: cette attention au cadre général des sciences du langage que l'éditeur italien relie à l'époque des rencontres de Saussure avec Adrien Naville, se reflète clairement aussi dans le caractère programmatique de cet écrit.

---

<sup>2</sup> L'édition Suhrkamp intitulée *Wissenschaft der Sprache* est, en outre accompagnée d'une ample introduction de Ludwig Jäger qui met en étroite relation l'impression d'insatisfaction et le malaise de Saussure à cause de l'incapacité de la linguistique comparative de la fin du 19<sup>e</sup> s. de réfléchir sur ses propres méthodes et la tentative du genevois de se déplacer vers la fondation d'une science du langage. Cette nouvelle fondation même se basant sur une connaissance globale des phénomènes langagiers, devait procéder à la délimitation critique de l'objet de la linguistique et à une prise de conscience des opérations nécessaires pour le repérer: c'est la même insatisfaction, du reste, que Saussure exprime dans sa célèbre lettre à Meillet de 1894 et qui est aussi témoignée par les observations méthodologiques présentes dans les notes, éditées récemment, sur l'accentuation du lituanien (cf. Jäger, Buss et Ghiotti 2003).

À partir de ces considérations préliminaires, De Mauro insiste sur certaines coordonnées qui permettent une lecture unitaire du texte. Celui-ci semble s'articuler autour des questions théoriques et fondatrices qui investissent la linguistique comme science du langage: des questions qui reviendront toutes, avec quelques permutations et déplacements d'accent, dans les leçons des cours genevois.

Dans ce curieux jeu de miroirs qu'est la théorie de Saussure, les notions proposées comme fondements de la théorie du signe linguistique semblent reprendre chacune des aspects déjà présents dans les autres, même si c'est d'un autre point de vue: ainsi, dans le Saussure du *Cours*, les notions de *système*, de *différence* et *opposition*, de *signifié* et *signifiant*, de *langue* et de *parole* se renvoient l'une l'autre.

De la même façon, dans ces *Écrits*, aucune des notions proposées comme point de départ paraît accessible sans référence aux autres. Saussure, note De Mauro, comme le Wittgenstein de la préface des *Recherches Philosophiques*, semble montrer une conscience vive de cette situation d'étroite interrelation entre les principes fondamentaux d'une science du langage et, en même temps, paraît tendre vers la recherche d'une limpidité méthodologique absolue, convaincu comme il l'est de la transparence logique des axiomes de la science qu'il veut refonder.

Cette double tension engendre un déroulement sinueux de l'écriture de *De l'essence double* et est aussi l'écueil le plus difficile à contourner dans la tâche théorique de Saussure: De Mauro fait remonter à ces difficultés les déclarations de malaise que le genevois explicite plusieurs fois dans les notes et sa difficulté à mener à terme son projet de livre.

Cependant, dans ces textes, plus libérés des préoccupations didactiques des leçons du *Cours*, le caractère problématique du parcours saussurien, ses *détournements* théoriques, les ouvertures et les déviations par rapport à un chemin linéaire sont des indications importantes: elles nous montrent en effet la tentative d'établir les points limites, les zones de non retour de sa réflexion sur les *objets* de la linguistique.

Dans cette tentative de fixer des *points de repère*, même avec le caractère provisoire des instruments théoriques mis au point dans ce qu'il définit comme l'*atelier* de la linguistique de Saussure, De Mauro note au moins quatre importantes nouveautés terminologiques. Ces termes, *quaternion*, *parallélie*, *synonymie* (le seul terme qui soit aussi dans le *Lexique* de Engler 1968, sous la voix « synonyme ») et *postméditation*, sont liées, on le verra, aux nœuds théoriques centraux du développement mûr de la pensée du fondateur de la linguistique contemporaine. Ces notions aussi, exactement comme les concepts cardinaux exprimés plus de dix ans après dans les cours genevois, sont des constructions qui s'éclairent entre elles et doivent être considérées dans leur interrelation. Affrontons-les une à une pour ensuite les reconsidérer dans leur ensemble.



### Quaternion

Le terme *quaternion* semble lié à la tentative de donner une définition presque formelle à la corrélation qui lie toute forme signifiante « non seulement à sa signification, mais aussi aux autres signifiants avec lesquels il coexiste et qu'il rappelle et par lesquels il est rappelé et, à travers l'appel à sa signification, aux autres significations des autres mots qui le délimitent » (De Mauro in Saussure 2005 : p. XVII, cf. Saussure 2002 : p.39, non signalé dans l'*Index rerum*, et Saussure 2005 : p. 37). Cette quadruple relation apparaît dans *De l'essence double* comme exprimable à travers une analogie avec la notion de *quaternion*: terme qui, souligne De Mauro, dérive des développements de la mathématique de l'époque et indique un type de nombre hyper-complexe utilisé en algèbre pour traiter des grandeurs irréductibles à des nombres réels et analysables seulement comme le produit d'une quadruple ordonnée de relations.

Nous pourrions ajouter qu'il s'agit d'une construction formelle (Hamilton 1853) qui semble particulièrement adaptée à la description, dans l'acception analogique qu'elle a chez Saussure, d'un système dynamique de relations, à l'ouverture incalculable, qui cependant prend corps localement, dans chaque simple acte de *parole*, dans des expressions et des sens déterminés. Le quaternion exprime donc un caractère relationnel qui se détermine à chaque fois de façon différente suivant que le signe soit considéré sur la base du rapport entre l'idée et les formes ou entre les formes et les idées (Saussure 2002 : p. 40; Saussure 2005 : p. 38). Chaque simple acte de *paroles* peut en effet privilégier l'émergence d'un sens par rapport à une pluralité de formes corrélées (et probablement disponibles à ce moment-là dans l'esprit des parlants) ou l'émergence d'une forme par rapport à une pluralité de sens corrélés (et probablement disponibles à ce moment-là dans l'esprit des parlants).

Même si le choix terminologique semble accentuer la recherche par Saussure d'une terminologie qui apparente la linguistique à la mathématique et à la logique, il nous semble donc que la notion qui sous-tend le terme *quaternion* empêche de valider la *vulgata* d'un Saussure formaliste, abstrait du caractère concret et de la matérialité des langues, exactement comme les trois autres dont la nouveauté est soulignée par De Mauro. Avec ce terme Saussure tend, en effet, à souligner le dynamisme des relations entre les unités linguistiques appartenant au plan du contenu et à celui de l'expression. Passons donc au deuxième terme, celui de *parallélie*.

### Parallélie

L'utilisation du terme *parallélie* semble liée à l'évolution de la pensée de Saussure sur le problème des rapports paradigmatiques, tant ceux déposés dans la grammaire, en particulier dans la morphologie, que ceux lexicaux. Le terme et ses permutations, *parallélie unilatérale* et *bilatérale*, attestent d'un moment particulier de la réflexion de Saussure sur le jeu complexe de symétries et oppositions qui se forment entre forme et contenu dans le temps: la question, déjà délinéée dans ses termes généraux dans le *Mémoire*, occupe

Saussure pendant tout le temps de sa réflexion. Dans le texte de *De l'essence double* en effet, frappe la capacité du linguiste de passer sans solution de continuité de l'analyse de menues questions liées à la discussion de la morphologie du sanscrit et d'autres langues indo-européennes, à de puissantes généralisations sur la notion de règle et sur les particularités des processus d'abstraction que les langues humaines demandent aux parlants eux-mêmes avant même qu'aux linguistes. De Mauro fournit un commentaire de ces pages capables d'élucider autant la partie la plus technique que ses irréductibles liens avec les conceptions théoriques plus abstraites de Saussure. La notion de *parallélie* semble en effet anticiper certaines des plus importantes acquisitions théoriques de Saussure sur le thème des processus analogiques et sur les limitations de l'arbitraire.

La distinction entre deux formes de *parallélie*, celles unilatérales et celles bilatérales, anticipe, en outre, les réflexions du troisième cours (cf. CLG/E III C 382) sur les différentes familles ou séries associatives. Dans *De l'essence double*, cependant, Saussure semble attribuer une importance centrale aux séries bilatérales, celles où il y a correspondance entre forme du signifié et forme du signifiant en séries de mots associées, en les posant comme noyau fondamental de phénomènes pour comprendre l'essence des règles grammaticales (Saussure 2002: pp. 55-57; Saussure 2005: pp. 59-61). Les *parallélies bilatérales* sont le lieu par excellence de la régularité grammaticale et deviennent un terme de comparaison pour tout ce qui dans la langue est moins régulier dans la correspondance entre signifiant et signifié (Saussure 2002: pp. 62-63; Saussure 2005: pp. 67-68, notes 82-84).

### *Synonymie*

Un troisième élément de grande importance du texte est la notion de *synonymie* et celles corrélées de *synonymie infinie* et *synonymie négative* (Saussure 2002: pp. 77 et 74; Saussure 2005: pp. 87 et 83): ces notions impliquent le point d'équilibre maximum entre le caractère opposé et négatif des éléments linguistiques et l'ouverture des *réseaux d'oppositions* qui se présentent dans un simple acte de *parole*, au domaine *incalculable* de sens possibles.

L'ouverture sémantique du signe linguistique a lieu, dans le simple acte de *parole*, en relation avec ces sens qui sont mis en cause négativement parce qu'ils s'opposent au sens du signe utilisé, et même plus, note Saussure (Saussure 2002: pp. 78-79; Saussure 2005: pp.88-89), aussi envers ceux qui, de façon réfléchie, s'opposent aux signes, à leur tour opposés au premier. Donc l'ouverture du signifié des mots est, du moins en principe, infinie et peut s'étendre de manière plastique dans des directions imprévisibles, établies localement et, à tout moment, par ceux que Saussure appelle les *jeux de signes*.

Ici, De Mauro souligne la très forte consonance entre l'attention de Saussure pour la variété des *emplois* et les observations de Wittgenstein sur la pluralité de sens des mots contenue dans les *Recherches Philosophiques*.

Ce terme *Jeu de Signes*, qui semble se projeter vers la linguistique de la *parole* que Saussure avait l'intention d'affronter avant sa maladie, se place ainsi en étroite relation avec la notion wittgensteinienne de *linguistic game*.

### *Postméditation*

La quatrième nouveauté terminologique est, pour De Mauro, l'utilisation du terme *postméditation-réflexion*, ou aussi *intégration*, *postélaboration* dans la dernière section du texte. La notion doit être entendue comme la constitution, dans l'utilisation de la langue, de la perspective du parlant sur l'activité linguistique elle-même : point de départ de toute conscience métalinguistique, même de celle du linguiste, mais en même temps, véhicule d'illusions, c'est-à-dire d'hypothèses fausses mais efficaces, et donc de changements du classement des formes et des unités de langue.

La notion est un indice du fait que pour Saussure la conscience des unités de langue et de leurs valeurs réciproques, doit être mise en relation avec les activités d'abstraction et d'intégration opérées par le sujet parlant pendant qu'il parle : le plan de la *postélaboration* est celui où se passe une intégration progressive de la valeur des unités purement différentielles et de leurs rapports dispersés dans le système (Saussure 2002 : p. 88, Saussure 2005 : p.101 et note 128). C'est à travers cette opération de réflexion, étroitement liée à l'impossibilité de maîtriser tout l'espace compris par le réseau différentiel de rapports «quaternioniens» entre signifiés et signifiants, que s'instaure dans l'esprit du parlant une considération en positif des unités de la langue : «cette *opposition de valeurs* qui est un fait PUREMENT NÉGATIF se transforme en fait positif...» (Saussure 2002 : 87).

Ainsi l'activité intégrative postméditative s'articule dialectiquement avec la tendance à la variabilité et à la mutabilité des signes linguistiques

### *Conclusion : Système et fluctuations*

Les quatre termes auxquels De Mauro confie le soin de saisir les mouvances théoriques centrales de l'écrit saussurien recouvrent donc des thèmes qui apparaîtront sous une forme plus mûre, mais aussi plus limitée par des exigences didactiques, dans les cours genevois. Il s'agit des mêmes thèmes qui occuperont le cœur du débat sur l'exégèse de notions saussuriennes, comme celle de *système*, des rapports *synchronie/diachronie* et *langue/parole* : Saussure, on peut bien le voir maintenant, était très conscient du caractère problématique de ces questions.

En particulier, le noeud théorique autour du quel se meuvent toutes ces notions nous paraît être la nature négative et différentielle des unités linguistiques, le fait qu'elles soient constituées à travers la projection réciproque des différences sur les deux plans, et l'absence paradoxale, qui en dérive, d'un quelconque point d'appui

d'où se déclenche la délimitation des simples unités linguistiques, pour le parlant comme pour le linguiste.

Dans la lecture de De Mauro, cet ensemble de problèmes suggère à Saussure une ouverture vers la dimension locale des simples actes de *parole*. En particulier, le caractère central de la question des fluctuations phonétiques et de sens porte Saussure à évoquer au moins à un endroit du texte : « une version faible de la systématique de la forme : une version pour ainsi dire 'locale', qui évoque 'd'autres formes', pas la totalité systémique des formes » (cf. Saussure 2005, p.32, note 38).

Justement en référence à cette notion locale de *système*, les références de Saussure à la temporalité de l'acte de *parole* nous semblent importantes : quel rapport subsiste-t-il entre le caractère momentanée des relations entre sens et phonie qui s'établissent dans chaque *emploi* et la façon dont les langues se donnent une continuité temporelle dans la dimension historique ? Il s'agit d'une question très complexe qui s'entrecroise avec le plus ample problème du rapport entre synchronie et diachronie, présent dans plusieurs pages des *Écrits* et auquel De Mauro ne fait qu'une rapide allusion à la fin de son introduction.

Du reste, la question des variations « locales », de son et de sens, semble nous imposer aujourd'hui d'essayer d'éclairer aussi un autre côté obscur de l'atelier saussurien, à savoir la question des racines que ce *caractère formateur* et cette différentialité linguistiques plongent dans l'horizon sémiotique prélinguistique et dans les plus amples capacités et facultés cognitives de l'espèce humaine.

Le linguiste genevois ne paraît pas se prononcer sur ceci de manière explicite et il s'agit très probablement d'une question qu'il jugeait extérieure au cercle des devoirs qu'il avait décidé d'affronter en tant que linguiste.

De Mauro est radical sur ce thème. Saussure est en premier lieu un linguiste qui cherche à démontrer à lui-même et aux autres ce que la pratique de la linguistique comporte, dans toutes ses conséquences : il laisse donc aux autres les rôles de l'épistémologue et du philosophe, rôles qu'il assume momentanément et seulement en ce qui concerne les langues humaines : « en faire un épistémologue et *grammatosophe* est une erreur historique. Saussure est né linguiste et linguiste il restera pour toujours » (Saussure 2005, p. XXII).

On peut cependant remarquer que le linguiste genevois ne ferme d'aucune façon les portes à une enquête sur une plus ample dimension sémiologique humaine, sur son rapport avec les institutions, avec la dimension rituelle et de cérémonie, thème repris dans les *Notes Items*, anciennes et nouvelles (cf. Saussure 2005, p.106, Saussure 2002 : pp.178-179, pp.211-212) ; il se pose le problème de la spécificité des opérations de compréhension de la langue par rapport à d'autres domaines psychologiques. Étant donné que son terrain est celui du langage humain, c'est justement le caractère locale des observations philosophiques et épistémologiques de Saussure qui se révèle comme étant plus riche en implications générales que ce qui peut arriver dans d'autres

domaines. De la même façon, Wittgenstein loue, dans ses *Observations sur la Philosophie de la Psychologie*, les recherches qui, au lieu de couvrir un vaste territoire, procèdent, pour ainsi dire, en creusant sur place: «Pour descendre en profondeur, il n'y a pas besoin d'aller loin: même plus, il ne faut absolument pas que tu abandonnes pour cela, l'environnement qui t'entoure, qui t'est plus proche et familier» (Wittgenstein 1980: I, §361).

La recherche sur le rapport entre l'*objet langue* et d'autres formes sémiotiques humaines a gagné aujourd'hui de nouvelles perspectives grâce aux études sur les systèmes linguistiques autres que les langues vocales, comme les langues de signes, et les recherches sur les bases cognitives et le contexte sémiotique et anthropologique des interactions verbales. On peut ainsi essayer d'éclairer d'une nouvelle manière les questions laissées dans l'ombre par Saussure à propos des racines de la puissance formatrice de la langue et sur la continuité entre langues et autres formes sémiotiques: cependant cette recherche pour s'intéresser fructueusement à ces thèmes doit ne pas oublier les excursions en profondeur accomplies par Saussure dans son enquête sur la nature de l'objet et de la théorie linguistique.

#### BIBLIOGRAPHIE

- DE MAURO, Tullio (1967), *Introduzione, traduzione e commento* in Saussure (1967), Roma-Bari, Laterza
- DE MAURO, Tullio (1991), *Ancora Saussure e la semantica*, in «CFS», 45, pp. 101-109
- ENGLER, Rudolf (1968), *Lexique de la terminologie saussurienne*, Utrecht/Anvers, Spectrum
- HAMILTON, William R. (1853), *Lectures on Quaternions: Containing a Systematic Statement of a New Mathematical Method*. Dublin, Hodges and Smith.
- JÄGER, Ludwig, BUSS, Mareike et GHIOTTI, Lorella (2003), Présentation et édition des *Notes sur l'accentuation lituanienne* dans Bouquet, S. (ed.), *Saussure*, Paris, L'Herne, 2003, pp.323-350.
- SANDERS, Carole (2003), Review of *Écrits de linguistique générale par Ferdinand de Saussure* by Simon Bouquet & Rudolf Engler, in *Historiographia Linguistica*, vol. 30, no. 1, pp. 222-225
- SAUSSURE, Ferdinand de (1922), *Cours de linguistique générale*<sup>2</sup>, Paris, Payot
- SAUSSURE, Ferdinand de (1967), *Corso di linguistica generale*, Introduzione, traduzione (dell'ed. del 1922) e commento di Tullio De Mauro, Roma-Bari, Laterza
- SAUSSURE, Ferdinand de (1972), *Cours de linguistique générale*, Édition critique préparée par Tullio De Mauro, Paris, Payot
- SAUSSURE, Ferdinand de (1967-74), *Cours de linguistique générale*, édition critique établie par Rudolf Engler, 4. voll., Harrassowitz, Wiesbaden (=CLG/E)

- SAUSSURE, Ferdinand de (2002) *Écrits de linguistique générale*, Texte établi et édité par Simon Bouquet et Rudolf Engler, Paris, Gallimard
- SAUSSURE, Ferdinand de (2003), *Wissenschaft der Sprache*, herausgegeben und mit einer Einleitung von Ludwig Jäger. Übersetzt und textkritisch bearbeitet von Elisabeth Birk und Mareike Buss, Frankfurt am Main, Suhrkamp
- SAUSSURE Ferdinand de (2004), *Escritos de lingüística general*, (traducción de Clara Ubaldina Lorda Mur) Barcelona, GEDISA
- SAUSSURE, Ferdinand de (2004-05), *De l'essence double du langage*, transcription diplomatique établie par Rudolf Engler d'après le manuscrit déposé à la Bibliothèque de Genève (1996), première livraison I-VII. *Texto!* décembre 2004 [en ligne]; deuxième livraison VIII-XVII. *Texto!* mars 2005 [en ligne]. Disponible sur <[http://www.revue-texto.net/Saussure/De\\_Saussure/Essence/Engler.html](http://www.revue-texto.net/Saussure/De_Saussure/Essence/Engler.html)>.
- SAUSSURE Ferdinand de (2005), *Scritti inediti di linguistica generale*, Introduzione, traduzione e note di Tullio De Mauro, Roma-Bari, Laterza
- WITTGENSTEIN, Ludwig (1953) *Philosophische Untersuchungen*, Oxford, Blackwell; trad. fr. : *Recherches philosophiques*, Paris, NRF Gallimard, 1953
- WITTGENSTEIN, Ludwig (1980) *Bemerkungen über die Philosophie der Psychologie*, Oxford, Basil Blackwell; trad. fr., *Remarques sur la philosophie de la psychologie*, I, Mauvezin, Trans-Europ-Repress, 1989

Tommaso Russo  
Università della Calabria  
t.russo@mclink.it

## CHRONIQUE DU CERCLE Pour les années 2003-2005

Notre Cercle a eu la très grande tristesse de perdre dans ces années deux de ses membres les plus éminents et des amis fidèles : Rudolf Engler, notre ancien Président, s'en est allé le 5 septembre 2003 (nous lui avons rendu hommage dans le *CFS* 56) ; ses papiers scientifiques resteront à Genève puisqu'ils ont été donnés par sa famille à la BPU. Le 5 janvier 2005, c'est Georges Redard qui nous quittait et nous lui rendons un premier hommage dans ce numéro.

Pendant ces trois années nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres : Marina De Palo, Emanuele Fadda, Valerij Kouznetsov, Markus Linda, Maria Pia Marchese ; Kirsten Adamzik, Angela Ferrari, Bruno Moretti, Corinne Rossari, Izabel Vilela.

Nous avons tenu nos Assemblées Générales régulièrement et elles ont toutes été rehaussées par des exposés : le 21 juin 2003 Jean-Michel Baudouin nous a entretenu de la problématique des genres de textes (voir son article dans le *CFS* 57) ; le 19 juin 2004, c'est Patrick Sériot qui nous présentait « Les constructions géo-culturelles en Russie au XIX<sup>e</sup> siècle » ; le 16 avril 2005 nous avons tout d'abord eu le plaisir d'entendre Tomas Hoskovec venu tout spécialement pour nous parler du « Cercle de Prague aujourd'hui ». Au cours de cette même Assemblée nous avons aussi pu écouter Ecaterina Bulea nous parler de « La vie du signe chez Saussure » (publication à venir). Signalons enfin que toujours lors de l'Assemblée Générale d'avril 2005, nous avons eu le plaisir de retrouver Hans Glinz qui tenait à marquer une fois de plus son attachement à notre société ; nous lui avons remis en hommage un des premiers exemplaires du *CFS* 57 à peine publié.

Sur un plan plus statutaire, l'Assemblée Générale du 19 juin 2004 a procédé à l'élection du nouveau comité composé de Mmes et MM. Daniele Gambarara (président), Emilio Manzotti (vice-président), Marie-Claude Capt-Artaud (trésorière),

Claire-Antonella Forel (secrétaire), Jean-Paul Bronckart, Curzio Chiesa, Janette Friedrich, Anne-Marguerite Fryba-Reber, Claudia Mejia et Patrick Sériot qui représente la Société suisse de linguistique.

Le Cercle envisage d'organiser une manifestation scientifique en juin 2007 pour marquer à la fois le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Ferdinand de Saussure et le centième anniversaire de son premier cours de linguistique générale. Enfin, on se souviendra aussi que cela fera un peu plus de dix ans que Luis Prieto, notre ancien Président et ami, nous quittait.

C.A.F.

La Chronique précédente a été publié dans le *CFS* 55.



CFS 58 (2005)

TABLE DES MATIÈRES

I	Hommages	
	Rudolf Engler, l'ouvrage d'un philologue artiste (Cl. Mejia) . . . . .	5
	Georges Redard (Cl. Sandoz) . . . . .	21
II	Documents: Le troisième cours de Linguistique générale	
	Daniele Gambarara, Un texte original	
	Présentation des textes de F. de Saussure . . . . .	29
	Claudia Mejia Quijano, Sous le signe du doute	
	Présentation des textes de E. Constantin . . . . .	43
	Léopold Gautier, Entretien avec M. de Saussure, 6 mai 1911 . . . . .	69
	Etablissement du texte . . . . .	73
	Ferdinand DE SAUSSURE, Notes préparatoires pour le cours de Linguistique générale 1910-1911 . . . . .	83
	Emile CONSTANTIN, Linguistique générale, Cours de M. le Professeur de Saussure, 1910-1911 . . . . .	83

III	Comptes rendus	
	F. de Saussure, <i>Ecrits de linguistique générale</i> (P. Wunderli) . . . . .	293
	F. de Saussure, <i>Scritti inediti di linguistica generale</i> (T. Russo) . . . . .	299
IV	Chronique du Cercle . . . . .	309

Mise en page :  
Atelier Perrin – CH-2014 Bôle

Impression :  
Imprimerie Slatkine  
CH-1279 Chavannes-de-Bogis

Mars 2006

**Jan Amos COMÉNIUS, *Novissima Linguarum Methodus, La toute nouvelle Méthode des langues*. Traduction française par Honoré Jean. Préface d'Etienne Krotky**

Edition critique par Gilles Bibeau, Jean Caravolas et Claire Le Brun-Gouanvic

2005, 1008 p., CHF 104,45

ISBN: 2-600-00979-5

Langue et Cultures, 37

L'étonnement ne tarit pas à la découverte de la *Novissima Linguarum Methodus* que l'intellectuel morave Jan Amos Komensky, mieux connu sous le nom de Coménius, publiée en 1648 et dans laquelle il expose et justifie sa méthode d'enseignement et d'apprentissage des langues. Ce traité possède à peu près toutes les caractéristiques d'un manuel du XX<sup>e</sup> siècle et fait incontestablement de son auteur l'initiateur de la pédagogie moderne. Sa conception du langage, des langues véhiculaires et vernaculaires, sa définition des relations entre la langue et la réalité individuelle, sociale et culturelle de ceux qui la pratiquent, de même que ses conceptions pédagogiques, autrement dit l'accointance qu'il établit entre une instruction universelle et la perfectibilité humaine, sont en avance de trois siècles sur les opinions ethno-linguistiques et didactiques de l'époque. A la lecture de *La toute nouvelle Méthode des langues*, traduite en français pour la première fois, il est permis de se demander si l'approche de Coménius ne serait pas le chaînon manquant entre les grandes interrogations de Platon et de Saint Augustin sur des sujets du même ordre et celles de savants contemporains comme De Saussure, Bloomfield, Martinet et Piaget.

A l'heure où la communauté francophone s'interroge de par le monde sur ce qu'il est convenu d'appeler *l'exception culturelle*, la réflexion de Coménius contient de précieuses analyses et abonde en pistes comme en solutions.

***Nouveaux regards sur Saussure. Mélanges offerts à René Amacker***

Édités par Louis de Saussure. 2006, 256 p., CHF 51,20

ISBN: 2-600-01049-1

Publications du Cercle Ferdinand de Saussure, 5

*Nouveaux regards sur Saussure*, publiés en hommage aux importants travaux de René Amacker, professeur de linguistique générale à l'Université de Genève jusqu'en 2002, rend compte de l'intérêt que les linguistes contemporains réservent à l'œuvre fondatrice de Saussure à partir de leurs propres paradigmes théoriques. Autour de questions générales - la place de Saussure dans l'enseignement universitaire ou l'articulation de la sémantique avec le *Cours de linguistique générale* - et particulières - le traitement des onomatopées en regard de l'arbitraire, la nature du nom propre ou la notion de valeur face à celle de contexte -, les auteurs témoignent de la manière dont doivent se comprendre les grandes intuitions saussuriennes, en s'aidant au besoin du recours à des documents inédits, comme le cours de gotique que Saussure dispensa à Paris. Ils sondent également la nature même du projet saussurien, souvent envisagé comme davantage théorique qu'empirique, et posent, pour certains, leur méthode de travail comme issue du *Cours*.

Ce livre est dédié à la mémoire de Rudolf Engler, décédé quelques semaines avant la tenue du colloque auquel il devait prendre part et dont est issu ce livre.